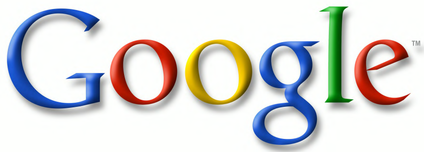








LES PHILOSOPHES

ET

L'ACADÉMIE FRANÇAISE

AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

THÈSE POUR LE DOCTORAT

PRÉSENTÉE A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

PAR

LUCIEN BRUNEL

Ancien élève de l'École normale supérieure
Professeur au lycée Condorcet

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET C[ie]
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

—

1884

LES PHILOSOPHES

ET

L'ACADÉMIE FRANÇAISE

AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

COULOMMIERS. — TYP. PAUL BRODARD ET Cie.

LES PHILOSOPHES

ET

L'ACADÉMIE FRANÇAISE

AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

THÈSE POUR LE DOCTORAT

PRÉSENTÉE A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

PAR

LUCIEN BRUNEL

Ancien élève de l'École normale supérieure
Professeur au lycée Condorcet

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1884

A

M. Julien GIRARD

PROVISEUR DU LYCÉE CONDORCET

Hommage d'affectueux respect.

PRÉFACE

On se propose, non pas d'écrire l'histoire générale de l'Académie française au XVIIIe siècle, mais d'étudier un point particulier, et, à vrai dire, le point principal de cette histoire : quelle est la part de l'Académie dans le mouvement philosophique ?

Philosophie, *philosophes*, ce sont termes consacrés pour désigner l'œuvre littéraire et la plupart des écrivains du XVIIIe siècle ; nous nous en servons en vertu de l'usage, sans les discuter. Ainsi sont groupés sous le même vocable des hommes entre lesquels l'analogie n'est point frappante : d'une part Montesquieu, Voltaire, Condillac, d'Alembert, Condorcet, qui sont, au sens ordinaire du mot, des esprits philosophiques ; et d'autre part, Marmontel, Saint-Lambert, Saurin, Delille même et La Harpe, qui ne peuvent être appelés philosophes que par une extension toute spéciale et temporaire de ce terme. Les philosophes, au XVIIIe siècle, ce sont d'abord tous les écrivains qui, rarement en métaphysique, plus souvent en morale, en politique, en science, et d'une manière générale sur toutes les matières de spéculation, ont

fait œuvre résolue et déclarée de libre examen; puis, à la suite, tous ceux qui se sont associés, par leurs écrits ou par leurs actes, aux prétentions, à la défense, aux luttes des philosophes proprement dits. *Philosophie* est alors essentiellement un mot de ralliement, un mot de guerre et d'insurrection : d'insurrection contre la foi, au nom d'une méthode où l'adhésion de la raison est proclamée comme le critérium unique de la vérité; d'insurrection involontaire, mais inévitable, contre le pouvoir royal, qui, sans continuité, mais non pas sans rudesse, assume la protection ou la vengeance du principe d'autorité. *La Philosophie* d'une part, de l'autre *le trône et l'autel :* tels sont les mots du temps.

Or le parti de la philosophie comprend, dans le second tiers du siècle, tout ce qu'il y a d'éminent dans les lettres françaises. C'est l'*Encyclopédie*, avec ses collaborateurs de tout ordre; c'est Diderot, d'Alembert; c'est Montesquieu, Buffon, Duclos; c'est aussi Jean-Jacques, bien qu'il marche à l'écart. Les comparses sont nombreux et d'importance, car c'est encore beaucoup que de figurer, fût-ce au second rang, dans un parti puissant. Dans les arts et les lettres, c'est surtout aux médiocrités que servent les ligues et les cabales : grâce à la force de l'association, nous verrons Marmontel, Thomas, La Harpe, Suard, devenir des personnages, représenter un principe, soulever des émotions éphémères, mais singulièrement vives. En résumé, au milieu du XVIIIe siècle, la grande majorité des gens de lettres, en guerre ouverte avec l'Église, mal vue du gouvernement, est, par la force des choses, dans l'opposition. Sous l'ancien régime, avec la monarchie absolue et

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE

Partout où les renvois ne sont pas explicites, voici les éditions auxquelles ils se rapportent :

Voltaire, édit. Beuchot.

Duclos, édit. Auger; Paris, Janet et Cotelle, 1820.

Collé, Journal et Mémoires, publ. par Honoré Bonhomme; Paris, Didot, 1868.

Grimm, Correspondance, édit. Tourneux, Garnier frères.

D'Alembert, édit. Belin, Paris, 1821.

Marmontel, édit. Verdière, Paris, 1818.

Thomas, Œuvres complètes et Œuvres posthumes, 7 volumes. Paris, Desessarts, 1802.

Recueil des harangues prononcées par MM. de l'Académie française dans leurs réceptions et en d'autres circonstances, depuis l'établissement de l'Académie jusqu'à présent, Paris, 1714 et suiv. (8 volumes).

Les autres ouvrages que nous citons, sans renvoyer à l'édition, sont ceux qui n'en ont eu qu'une seule.

Pour les *Mémoires de Bachaumont*, dont les articles sont toujours brefs, nous indiquons seulement la date; pour la *Correspondance de Métra*, nous donnons le volume et la page.

Nous indiquons par leurs numéros les manuscrits catalogués (bibl. Nationale et bibl. Mazarine) auxquels nous faisons des emprunts. Les *papiers de d'Alembert*, déposés à la bibliothèque de l'Institut, et provenant de la famille de Condorcet, ne le sont pas tous. Nous devons des remerciements particuliers à M. Lud. Lalanne, qui nous les a signalés et communiqués. C'est aussi grâce à l'obligeance de M. Lalanne que nous avons pu consulter la *Correspondance entre Lagrange et d'Alembert*, publiée par ses soins, en ce moment sous presse, et la *Correspondance inédite entre Condorcet et Turgot*, parue depuis lors.

M. Pingard, l'aimable secrétaire de l'Institut, nous a été d'un grand secours en nous donnant la faculté de compulser les *Registres de l'Académie*.

la religion d'État, il ne pouvait y avoir pour l'écrivain de liberté complète et légale.

Un des lieux communs les plus rebattus au XVIIIe siècle, dans les harangues de réception à l'Académie, consiste à louer le cardinal de Richelieu d'avoir fondé ce corps et de lui avoir octroyé des privilèges relativement étendus, pour affirmer et garantir, même sous un gouvernement despotique, la liberté des lettres. Rien n'est plus faux : c'était confondre les temps et se payer de mots. Au XVIIe siècle, la liberté de l'Académie n'impliquait rien dont le gouvernement le plus ferme eût à prendre le moindre ombrage. On ne pouvait pas soupçonner que jamais il s'élèverait en France, au plein jour, une littérature dangereuse pour l'autorité de l'Église ou de la monarchie. L'art d'écrire était alors, sauf dans quelques rares ouvrages d'un caractère clandestin, aussi inoffensif que la peinture ou la musique. Richelieu ne risquait donc rien à laisser Conrart et ses amis maîtres, ou à peu près, de l'Académie qu'il venait d'ériger en institution de l'État. Il ne leur accordait qu'une certaine indépendance en matière de goût, et la faculté de récompenser par leur adoption ceux de leurs pairs qu'ils en jugeraient les plus dignes ; le tout sous le contrôle d'un protecteur qui n'était autre que lui-même. De leur côté, les nouveaux académiciens ne s'inquiétèrent point de garder l'Académie pour eux et leurs pareils, gens de lettres, d'y maintenir leur liberté, ni de s'en prévaloir : que leur servait-il d'être si libres? Ils se souciaient bien davantage de trouver parmi les grands de généreux et puissants Mécènes : ils cherchaient des protecteurs

pour eux-mêmes, ils en cherchèrent pour leur compagnie.

Cette dignité d'académicien, dont ils étaient à l'origine les dispensateurs, ils s'empressèrent de la prodiguer à des gens de haute naissance et de haute condition, non pas même aux plus lettrés, mais aux plus curieux de ce beau titre, et ne réservèrent aux gens de lettres qu'un nombre de places tout juste suffisant pour que le caractère primitif et essentiel de l'Académie fût encore reconnaissable. Encore ces gens de lettres paraissent-ils fort honorés que les grands acceptent d'être leurs confrères. On dirait que des noms aristocratiques décorent la liste de l'Académie, et la rapprochent du trône. En théorie, l'Académie reste libre; en fait, elle pratique avec zèle la servitude volontaire. La tutelle du pouvoir, de la noblesse, de l'Église, la relève à ses propres yeux; si c'est un joug, elle ne le sent pas, elle n'en éprouve ni gêne ni honte.

Après la mort de Louis XIV, les mœurs et la condition des gens de lettres subissent une transformation profonde : c'est un des premiers signes, et des plus frappants, auxquels on reconnaît le siècle nouveau. L'art, désormais, n'est plus chez l'écrivain que le côté secondaire; amuser, charmer, émouvoir le lecteur ne lui suffit plus. Il se propose avant tout d'instruire l'opinion publique, de la diriger, de remplir une fonction sociale. Il commence à vivre de sa plume, parfois même à s'enrichir; l'aisance matérielle développe chez lui l'indépendance morale, et même un certain orgueil. Il n'est plus dans la domesticité des grands; s'il leur fait encore sa cour, c'est à

L'idée de la thèse est originale, mais artificielle ; il faudra voir par la suite si la philosophie devint bien réellement maîtresse de l'Académie.

charge de revanche ; les distances s'effacent ; ce qui en reste n'est plus qu'affaire de savoir-vivre. A la rigueur, l'homme de lettres n'a plus besoin, ne relève plus de personne.

Ce ne fut pas chose facile, on le pense, que d'étendre à l'Académie les conséquences de cette transformation. D'après les statuts, la liberté, l'égalité, devaient être les lois fondamentales de la compagnie. Richelieu les avait établies, ou plutôt ratifiées, pour qu'elles présidassent aux rapports des gens de lettres, amis de Conrart, et de leurs successeurs, entre eux. Mais l'Académie avait complètement changé de caractère ; il y avait cent ans de prescription contre ces règles statutaires, et jamais le cardinal n'aurait prévu qu'elles seraient un jour invoquées comme des droits par des gens de lettres contre les premiers de l'État, contre le gouvernement lui-même. Cette reprise de possession de l'Académie par ses maîtres naturels fut une manifestation significative de la nouvelle république des lettres, telle qu'elle était, moins désireuse de protection, que résolue à penser et à parler librement partout, même à l'Académie. En effet la philosophie s'y installa bientôt comme en pays conquis, ou plutôt comme en sa propre et légitime résidence. On vit alors ce spectacle étrange, et dont la responsabilité, si glorieuse qu'elle fût, n'eût que médiocrement flatté le grand cardinal : le premier corps littéraire du royaume protégé par le roi contre le roi lui-même, et se faisant une arme de sa constitution privilégiée, pour défendre et propager les doctrines réputées les plus contraires au bon ordre de l'État, au respect de la monarchie, à la religion officielle.

Tel est le principal objet de notre étude.

Elle embrasse une quarantaine d'années, de 1746 environ à 1783 (de l'élection de Duclos à la mort de d'Alembert). Elle commence aux premiers démêlés qui, par leurs complications et leurs suites logiques, jetèrent l'Académie dans l'opposition. Nous voulons raconter la crise intérieure qu'elle subit en adoptant, malgré de vives résistances, les mœurs et l'esprit de la secte philosophique, montrer ses relations avec le monde, l'Église, la cour, jusqu'au moment où le débat s'épuise, où les passions se détendent, où l'Académie retrouve son état normal, la bonne harmonie au dedans, la considération paisible au dehors, *otium cum dignitate.*

De tous les noms que nous allons rencontrer, il en est trois qui dominent : Voltaire, Duclos et d'Alembert. Nous voudrions pouvoir annoncer de belles œuvres et de grandes actions : nous ne l'osons pas. Sans doute il y a plaisir à voir comment, au siècle de la philosophie, la raison fait partout son chemin, triomphe des préjugés, de l'oppression. Mais c'est merveille comme à l'Académie ce conflit perd, du moins en apparence, son caractère élevé : il semble que sur ce champ de bataille le combat et les combattants deviennent petits. Seul Duclos paraît avoir été guidé constamment par un principe supérieur, affranchi de haines et de sentiments mesquins. En général les principes sont ici pour beaucoup moins que l'amour-propre ; de part et d'autre on les met en avant, presque toujours pour masquer des ambitions et des rivalités personnelles. Cette duplicité, parfois inconsciente (l'esprit de parti est une excuse si commode !), est

intéressante à démêler. A l'aide des correspondances intimes, des mémoires, de la littérature anecdotique si riche à cette époque, nous essayons de contrôler l'histoire publique par la chronique secrète, de lever les masques, et, pour ainsi dire, d'assister à la comédie dans les coulisses.

L'impression générale n'est guère plus favorable, à tout prendre, aux philosophes qu'à leurs adversaires. Des deux côtés, malgré la différence des situations, les moyens de combat sont à peu près les mêmes : déclamations, intrigues, outrages, intolérance. Les philosophes affichaient un grand respect pour l'Académie : ils prirent cependant avec elle d'étranges libertés. Quoi qu'il en soit, en la jetant dans la bagarre, ils l'ont fait vivre et durer, car la pire honte pour elle eût été de rester étrangère au grand choc d'idées qui marque ce siècle de combat. Elle se remit de ses agitations; en restant neutre, elle eût fait une véritable abdication littéraire, confessé sa nullité, prononcé sa déchéance.

Aussi, bien que nous nous soyons efforcé, disons mieux, bien qu'il ne nous ait rien coûté de rester neutre en racontant cette lutte entre deux partis contraires, passionnés, implacables l'un pour l'autre, nous ne devons pas dissimuler, et l'on s'apercevra sans doute, que nos préférences intimes sont pour les philosophes. Leurs fautes nous irritent d'autant plus; mais en vérité la partie n'est pas égale entre eux et leurs adversaires; leur cause est seule intéressante; c'est, nous l'avons dit, la cause du talent, et, à voir les choses d'un peu haut, de la raison, de la liberté. Leur victoire importait fort à la dignité des

lettres, au progrès des lumières; et l'Académie française, telle qu'elle est aujourd'hui, ne saurait sans injustice méconnaître ce qu'ils ont fait pour restaurer, pour accroître son prestige, pour la mettre en harmonie avec les idées modernes.

LES PHILOSOPHES

ET

L'ACADÉMIE FRANÇAISE

AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

LIVRE PREMIER

L'ACADÉMIE FRANÇAISE AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE JUSQU'EN 1760.
INFLUENCES RIVALES; DUCLOS ET SON PARTI.

CHAPITRE PREMIER

COUP D'ŒIL SUR L'ÉTAT DE L'ACADÉMIE
PENDANT LA PREMIÈRE MOITIÉ DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

L'Académie française n'a jamais été populaire; elle a toujours eu beaucoup d'envieux, partant beaucoup de détracteurs ; les épigrammes, les pamphlets, en prose, en vers, qu'elle a inspirés, sont innombrables; le Français, né malin, lui a fait cruellement expier sa fière devise, *à l'immortalité*. L'autorité qu'elle exerce sur le langage, celle qu'elle revendique sur le goût; ses préférences et ses exclusions, souvent contestables ; sa rhétorique; les cabales qu'elle a toujours nourries dans son sein; en un mot, ses attributions et ses mœurs ont offert aux satiriques une matière abondante et facile. Mais

on n'a pu la détruire : ce qui l'a sauvée, ce qui fait durer quelquefois les aristocraties, c'est l'art et la nécessité de se transformer. Elle a maintes fois contraint les rieurs au repentir, au désaveu de leurs saillies ; maint contempteur de l'Académie est mort académicien ; « c'est une maîtresse, disait Voltaire, contre laquelle les gens de lettres font des chansons et des épigrammes jusqu'à ce qu'ils aient obtenu ses faveurs [1]. » En somme, on peut dire qu'elle est établie sur le respect public ; c'est presque sa seule raison d'être aujourd'hui, parmi d'autres académies laborieuses et savantes, et c'est assez pour la faire vivre.

Il s'en faut cependant qu'elle n'ait jamais donné raison à la critique. Elle n'est que rarement et pour peu de temps, l'image fidèle de ce qu'elle est censée représenter. « C'est une règle générale, dit Sainte-Beuve, que l'Académie, après un temps où elle était complètement de niveau avec l'opinion littéraire extérieure, et où elle en représentait les aspects les plus en vue et les plus florissants, baisse ensuite et retarde un peu [2]. » Quand l'Académie est en désaccord avec le goût, avec l'esprit public, elle prête bien davantage à rire et à protester : par fondation, elle est l'autorité, et l'autorité ne doit pas avoir tort. En outre, ce désaccord, quand il se produit, s'exagère d'abord, au lieu de s'atténuer : l'autorité ne cède pas, n'examine pas, elle s'obstine ; l'esprit public n'en va pas moins son chemin ; bientôt la divergence d'opinions dégénère en lutte ouverte. C'est ce qu'on vit à l'apparition du romantisme, et d'une manière plus frappante encore au début du règne de Louis XV : au temps d'*Hernani* le différend était purement littéraire ; pendant la première moitié du XVIIIe siècle, c'était surtout affaire de mœurs et de croyances. La littérature, en ce temps-là, soulève les plus gros problèmes, met en jeu les passions les plus vives. Un mouvement aussi puissant, aussi général, que celui d'où sortit l'*Encyclopédie*, s'annonce longtemps à l'avance : cette élaboration dura tout près de cin-

1. Lettre à M. Lefebvre, 1732 (t. LI, p. 309).
2. *Lundis*, t. XIV, p. 202.

quante ans à ciel ouvert. Elle eut pour traits saillants l'affranchissement et l'influence croissante des gens de lettres sur l'opinion publique, la liberté de penser sur toutes les matières, notamment sur les questions politiques et religieuses [1]. Que voyons-nous au contraire à l'Académie dans le même temps? l'effacement et la dépendance des écrivains de profession en face des gens de cour et d'Église; l'adulation, la servilité sous toutes les formes; l'immobilité dans une époque de transformation générale; et en fin de compte l'humiliation et le discrédit.

§ 1er. — Décadence littéraire de l'Académie.

« On se plaint, écrivait Voltaire en 1732, que la moitié des académiciens soit composée de seigneurs qui n'assistent jamais aux assemblées, et que, dans l'autre moitié, il se trouve à peine huit ou neuf gens de lettres qui soient assidus. L'Académie est souvent négligée par ses propres membres [2]. » C'est un tableau d'une exactitude parfaite.

Cette invasion de l'Académie par des gens de condition, seigneurs, prélats ou premiers commis, n'est pas une nouveauté ; elle avait commencé dès le protectorat du chancelier Séguier et continué pendant tout le XVIIe siècle. Mais quand le petit nombre de véritables gens de lettres admis au partage était de choix, et que la compagnie restait mêlée au mouvement littéraire, peu importait que la plupart des sièges ne fussent occupés que pour la forme : ceux de ses membres qui donnaient à l'Académie la vie et l'autorité, ceux qui la représentaient aux yeux du public, c'étaient Boileau, Racine, Bossuet, Perrault, et un peu plus tard Fénelon, La Motte, Dacier. On ne songeait pas à demander ce que de tels hommes faisaient pour l'Académie : la gloire, ou tout au moins la réputation de leurs noms, la valeur de leurs œuvres, justifiaient, et

1. Aubertin, *L'esprit public au XVIIIe siècle*, p. 270-295.
2. Lettre à M. Lefebvre (t. LI, p. 310).

au delà, leur titre d'académicien. Mais quand le XVIIe siècle eut dit son dernier mot ; quand les beaux esprits de la cour de Sceaux, La Motte, Malézieux, de Sacy, eurent eux-mêmes disparu de la scène, on devint plus exigeant. Il y avait bien encore Fontenelle, plus que septuagénaire, et tourné tout entier du côté de l'Académie des Sciences ; il y avait Danchet, Destouches, Crébillon, de second ou de troisième ordre comme écrivains, sans doctrine littéraire, sans influence sur le goût. Que signifiait alors l'Académie? Que dirigeait-elle, et de quel droit? Pour un Massillon, confiné dans son diocèse, combien de prélats nuls comme Bussy-Rabutin, ou risibles comme Languet de Gergy, l'historien de *Marie Alacoque?* Puis des grands seigneurs : le galant Richelieu, reçu à vingt-quatre ans ; le duc de Coislin, troisième du nom sur le même siège ; des maréchaux de France, des ministres, des premiers commis, Villars, d'Estrées, Saint-Aignan, Amelot, Malet. Restent quelques hommes vraiment instruits : le cardinal de Polignac, du Bos, Gédoyn, Sallier, d'Olivet; très honorables figurants dans un corps lettré. Mais est-ce donc pour ces comparses qu'a été construit ce temple de la gloire, imaginé le titre fastueux d'*immortel?*

De quoi sert l'Académie? Telle est la question qu'on se pose de plus en plus, dans un temps où l'on commence à secouer le respect des traditions, à sourire des grands mots, à persifler toute autorité surfaite. « J'ai ouï parlé, disait en 1721 le Rica des *Lettres Persanes*, d'une espèce de tribunal qu'on appelle l'Académie française. Il n'y en a point de moins respecté dans le monde ; car on dit qu'aussitôt qu'il a décidé, le peuple casse ses arrêts, et lui impose des lois qu'il est obligé de suivre... Ceux qui le composent n'ont d'autre fonction que de jaser sans cesse : l'éloge va se placer comme de lui-même dans leur babil éternel ; et sitôt qu'ils sont initiés dans ses mystères, la fureur du panégyrique vient les saisir, et ne les quitte plus. Ce corps a quarante têtes toutes remplies de figures, de métaphores et d'antithèses; tant de bouches ne parlent que par exclama-

tion... Il n'est point ferme sur ses pieds ; car le temps, qui est son fléau, l'ébranle à tous les instants, et détruit ce qu'il a fait [1]. » Voltaire, en 1735, n'est pas moins vif, dans le célèbre passage des *Lettres Philosophiques* où il caractérise l'éloquence traditionnelle de l'Académie : « Tout ce que j'entrevois dans ces beaux discours, c'est que le récipiendaire ayant assuré que son prédécesseur était un grand homme, que le cardinal de Richelieu était un très grand homme, le chancelier Séguier un assez grand homme, le directeur lui répond la même chose, et ajoute que le récipiendaire pourrait bien lui aussi être une espèce de grand homme, et que, pour lui directeur, il n'en quitte pas sa part [2]. » Conclusion : pour l'élite de la jeune génération, l'Académie en elle-même, l'Académie sans les grands hommes qui la soutenaient, n'est plus que l'ombre d'une ombre, une belle enseigne, et rien de plus.

En regard de ces boutades, et pour bien faire voir qu'elles sont au fond plus sérieuses qu'elles n'en ont l'air, plaçons les opinions d'un homme tout différent, plus âgé, plus rassis, beaucoup moins spirituel, mais académicien dans l'âme, et peu suspect d'indulgence pour l'humeur frondeuse dont paraissent inspirées les railleries de Montesquieu et de Voltaire : c'est l'abbé d'Olivet.

De 1726 à 1745, précisément à l'époque qui nous occupe, d'Olivet entretint sur les affaires de l'Académie une correspondance intime avec son confrère et ami le président Bouhier, plein de zèle aussi pour la compagnie, mais ordinairement éloigné d'elle par la charge qu'il remplissait au Parlement de Dijon.

Il sera souvent question de l'abbé dans cette étude : jusqu'en 1768, année de sa mort, avec une passion plus vive qu'éclairée, il a pris part à tout ce qui intéresse l'Académie, dont il devint le doyen, et « qu'il a jusqu'à la fin de ses jours, dit son plus violent ennemi, constamment et presque tendre-

1. Montesquieu, *Lettr. pers.*, LXXIII.
2. Voltaire, *Lettr. philos.*, 24 (t. XXXVII, p. 271).

ment aimée [1] ». C'est qu'il aimait tendrement les lettres, et surtout la pureté du langage et du goût dont l'Académie lui semblait être de plein droit l'arbitre absolu. Élevé à l'école des jésuites, entiché de rhétorique, idolâtre de Cicéron, admirateur exclusif du grand siècle dont il avait vu la fin, d'Olivet considérait volontiers la littérature comme un collège, et voyait dans l'Académie un conseil supérieur de pédagogie destiné à corriger des fautes, à encourager les talents respectueux de la règle, à formuler des principes et à tracer de saines méthodes. Pour sa part, il n'y prenait jamais la parole que comme un régent dans sa chaire, une sorte de Quintilien moderne. « Il prétendait, dit malicieusement Voisenon, que c'est manquer de respect à l'Académie, que d'applaudir à ce qu'on y prononce dans les séances publiques. On le servait à souhait toutes les fois qu'il parlait [2]. »

Ce n'est certes pas lui qui eût conduit l'Académie sur la voie d'un accommodement avec la littérature nouvelle. Montesquieu lui paraît un « fou », dont l'élection « expose l'honneur de la compagnie [3] » ; Marivaux n'aura de sa vie son suffrage, « à moins qu'il n'abjure son diabolique style [4] » ; à plus forte raison d'Olivet ne saurait-il souffrir les Moncrif, Seguy, et autres nullités prétentieuses et surfaites. Plus il ira, moins il aura d'indulgence pour la littérature de son siècle. « On dirait, écrit-il en 1743, que la belle nature ait disparu pour jamais et qu'elle ne soit plus visible dans les Démosthène, les Cicéron, les Bossuet [5]. »

Et cependant l'amour de l'Académie serait peut-être capable de corriger dans une certaine mesure l'étroitesse et la rigueur de ses jugements. Il voudrait que la compagnie marchât d'accord avec le public, et c'est ce qu'elle ne fait pas : « Il

1. D'Alembert, *Éloge de d'Olivet* (t. III, p. 636).
2. Voisenon, *Anecd. litt.* (Œuvres, Paris, 1781, t. IV, p. 20).
3. *Histoire de l'Acad. fr.*, par Pellisson et d'Olivet, publ. par Ch. Livet (Paris, 1858 ; t. II, p. 413).
4. *Ibid.*, p. 427.
5. *Ibid.*, p. 446.

Il eût été mieux de citer la correspondance de d'Olivet d'après les originaux que d'après les manuscrits.

est à propos qu'elle pense sérieusement à elle, dit-il avec une remarquable clairvoyance; car vous ne sauriez croire combien elle perd depuis quelques années. On ne nous pardonne point Sallier et Moncrif, ceci soit dit entre nous [1]. » Aussi serait-il favorable, beaucoup plus qu'à des candidats puissamment patronnés, à La Chaussée « protégé par le public qui a extrêmement applaudi deux de ses comédies [2] ». A tort ou à raison, il ne tient pas rigueur, deux ans plus tard, à deux autres candidats imposés par la cour, et voici pourquoi : « Je suis bien persuadé qu'ils nous feront honneur. Et nous avons besoin plus que jamais de nous soutenir, car vous avez des cadets qui font diablement jurer contre vous [3]. » Cet esprit de corps sagement entendu lui fait une place à part dans l'Académie. En ancien ami de Boileau, il a horreur des réputations fabriquées en petit comité, loin du grand public qui est le vrai juge ; et tandis que ses confrères requièrent l'appui du lieutenant de police pour venger l'honneur de l'Académie diffamée par Roy, Desfontaines, ou tel autre folliculaire : « Je voudrais, dit-il fort sagement à Bouhier, que la docte et imprudente compagnie fît ses choix avec plus de circonspection ; tant que nous élirons des gens peu connus du public, on tirera sur nous, et c'est une pauvre ressource, à mon gré, que d'armer des commissaires et des exempts pour nous défendre [4]. » Le doigt est mis sur la plaie avec une remarquable sûreté.

Un autre mérite chez lui, c'est l'amour du travail, c'est la conviction que, par des travaux consciencieux, l'Académie pourrait désarmer la majorité de ses ennemis, et pallier la décadence de sa gloire littéraire. Il prêche d'exemple spontanément; il reprend l'histoire de l'Académie au point où l'avait laissée Pellisson; en 1730 il fait paraître un gros mor-

1. *Histoire de l'Acad. franç.*, etc., p. 429 (12 décembre 1735).
2. *Ibid.*, p. 428. Il s'agit de *la fausse Antipathie* (1734), et du *Préjugé à la mode* (1735), premiers échantillons du drame larmoyant.
3. *Ibid.*, p. 439 (14 janvier 1738). Les deux candidats sont le duc de La Trémoille et l'abbé de Saint-Cyr.
4. *Ibid.*, p. 431 (17 janvier 1736).

Cette étude sur d'Olivet est intéressante, mais pas en sa place ; on ne la voyait pas venir ; elle rompt le fil.

ceau de cet ouvrage. Seul jusqu'en 1736 il expédie toute la besogne courante du *Dictionnaire :* c'est lui qui stimule l'indolence de ses confrères, du libraire Coignard; qui corrige les épreuves, qui pose les questions à résoudre [1]. Il voudrait voir l'Académie entreprendre un recueil annoté des grammairiens français [2]. Est-il besoin d'une lecture pour une séance publique, c'est lui qui s'en charge : ses portefeuilles sont pleins de traités sur l'*harmonie du style*, de lettres sur la *poésie* [3]. Ses propres succès le ravissent, ce qui est bien véniel; mais par amour pour l'Académie il est le premier à se réjouir du succès d'autrui. « Rien de si brillant que notre assemblée, écrit-il après la réception de La Trémoille : nous étions trente, bien comptés; le nouvel académicien parla avec grâce et avec une noble pudeur. Nestor (Fontenelle) charma par la beauté de son discours ceux qui purent l'entendre [4]... » Il comprenait fort bien qu'il manquait surtout à l'Académie, pour faire œuvre sérieuse, un bon secrétaire; « mais, dit-il avec une mauvaise humeur bien légitime, étant ce qu'elle est aujourd'hui, un bon secrétaire lui est inutile [5]. » Cette tâche ingrate, quoi qu'il en dise, il s'en serait bien chargé; en 1742 et en 1745, il se présenta contre Houtteville et Mirabaud, mais sans succès; on trouvait, avec raison, que malgré tout son savoir et toute sa bonne volonté, la grâce lui manquait un peu trop; on redoutait sa férule [6]. Il avait au moins l'indispensable, la foi dans le rôle de l'Académie, et personne alors ne l'avait comme lui. Seul

1. *Histoire de l'Acad. franç.*, etc., p. 430, 435, 436
2. *Ibid.*, p. 421.
3. *Ibid.*, p. 435, 440.
4. *Ibid.*, p. 440.
5. *Ibid.*, p. 450. Cf. Sainte-Beuve, *Lundis*, t. XIV, p. 204 : « Un bon secrétaire perpétuel, sans faire grand bruit à l'intérieur, donne tout le mouvement à la machine et la fait aller comme d'elle-même... On s'en aperçoit bien quand, par hasard, ils s'absentent et font défaut. La plus triste époque de l'Académie, au XVIII[e] siècle, fut celle des secrétaires perpétuels insignifiants, Dacier, du Bos, Houtteville, Mirabaud. La compagnie alors flotte ou sommeille. »
6. Lettre de l'abbé Goujet au président Bouhier (de Goncourt, *Portr. intimes du XVIII[e] siècle*, Charpentier, 1878, p. 97).

Voltaire le comprenait; en 1754, en recevant les *Opuscules sur la langue française*, il écrivait à son ancien maître : « Ce petit livre très instructif prouve que l'Académie est plus utile qu'on ne pense, et il fait voir en même temps combien vous êtes utile à l'Académie [1]. »

Quand Voltaire parlait ainsi, il était depuis huit ans sur la liste des quarante, qui contenait plusieurs de ses amis ; mais son premier mouvement, après son élection, fut de dire sans façon qu'il était un des quarante membres « inutiles » de l'Académie française [2] : dix ans de candidature laborieuse et la société peu littéraire qu'il trouvait au Louvre diminuaient singulièrement pour lui le prix de son nouveau titre. Aussi prit-il d'abord une très faible part aux affaires de la compagnie. Montesquieu de même, très difficilement élu, très froidement reçu par ses confrères, fit aussitôt bande à part, « vint trois fois à l'Académie sans y ouvrir la bouche, et n'y reparut plus, » de longtemps du moins [3]. Ainsi les académiciens vraiment illustres et de premier ordre se contentaient de conquérir la dignité, puis abandonnaient la place; les médiocrités honorables ou se taisaient, ou n'avaient aucune influence. A qui donc appartenait l'Académie? Qui la dirigeait? Qui lui dictait ses votes? Qui les obtenait sans débat? Des grands seigneurs, des prélats sans distinction personnelle, et à leur suite les ministères, la cour, en un mot toutes les influences, hormis le vrai public et les vrais gens de lettres.

§ 2. — L'esprit monarchique et religieux à l'Académie.

Composée comme elle l'est, indifférente ou hostile aux nouvelles réputations littéraires, l'Académie est encore bien plus en opposition avec les idées qui commencent à se faire jour dans la société.

1. Voltaire, *Lettre à d'Olivet*, 26 mars 1754 (t. LVI, p. 436).
2. Voltaire, *Mémoires* (t. XL, p. 81).
3. Caro, *La fin du dix-huitième siècle*, t. I, p. 49.

Dès la Régence, une réaction très vive se déclare contre les idées monarchiques et religieuses du siècle qui vient de finir : les Parlements, le jansénisme, les doctrines épicuriennes et sceptiques, tout ce que Louis XIV avait refoulé, humilié, persécuté, se relève avec audace et succès. Le XVIII[e] siècle cherche encore sa voie en littérature, qu'il est déjà d'une manière bien nette, pour tout observateur pénétrant, un siècle de réformes démocratiques en politique, de libre examen en toutes choses, le siècle de l'*Encyclopédie* et de la Révolution. Sous la Régence, ces idées nouvelles arrivent, pour ainsi dire, au pouvoir [1]. A l'Académie, au contraire, l'opinion dominante est violemment opposée à celle qui gagne chaque jour du terrain dans le monde : on y tient pour la monarchie, et pour la plus absolue, celle de Louis XIV; on y est chrétien ultramontain, docile aux jésuites, radicalement ennemi, par conséquent, de toute libre pensée ; et quand le gouvernement est aux mains du doucereux Fleury, entre le ministère et l'Académie l'harmonie est complète, ou plutôt l'Académie n'est plus qu'un instrument au service de ce despotisme sournois.

Un homme en avance sur son siècle, ce fut le bon et chimérique abbé de Saint-Pierre : abstraction faite du talent, il continue Fénelon, prépare Montesquieu, Rousseau et les économistes. Le siècle du reste se reconnut bien en lui, sa mémoire y demeura vénérée, et d'Alembert, en 1775, l'appelait (termes expressifs dans le jargon du temps) « un sage vertueux et patriote ».

Le premier acte marquant de l'Académie, sous la Régence, ce fut d'expulser l'abbé de Saint-Pierre. Il y avait un précédent, un seul : en 1685, Furetière avait été chassé pour délit de mauvaise confraternité, à la suite de ses factums contre l'œuvre grammaticale de la compagnie. Furetière trouvant bon de s'afficher comme réfractaire, on lui avait rendu sa liberté. Le cas de l'abbé de Saint-Pierre était bien différent : il fut ex-

1. Aubertin, *L'esprit public au dix-huitième siècle*, p. 59, 258 et suiv.

pulsé pour un délit d'opinion; ce fut un acte odieux d'intolérance. A la lecture de la *Polysynodie*, honnête et pesant ouvrage, dans lequel l'abbé vantait le régime administratif inauguré sous la Régence par réaction contre celui du feu roi, l'Académie s'enflamma et, sans entendre les explications de l'accusé, le bannit de son sein. Une seule voix protesta, celle de Fontenelle. Deux cardinaux, Polignac et Fleury, avaient conduit la campagne. Le Régent limita de son mieux les effets de cette rigueur inqualifiable, et l'abbé ne fut remplacé qu'après sa mort. Il n'avait d'ailleurs rien perdu, dans le monde, de la considération qu'il devait à sa bonhomie et à la droiture de son caractère; Mme de Lambert elle-même, dont le salon était comme l'antichambre de l'Académie, lui conserva toute son amitié. Mais pendant vingt-trois ans qu'il vécut encore, il ne fut pas possible de calmer les colères qu'il avait soulevées par son irrévérence envers la mémoire du grand roi : une tentative en ce sens, faite en 1730 par Richelieu, n'eut d'autre effet que de renouveler l'indignation des deux impitoyables cardinaux. Il n'eut pas même d'éloge posthume [1]. Ce fut l'excommunication majeure.

L'Académie ne péchait pas du moins par manque de logique. Le culte de Louis XIV était chez elle une tradition, un dogme : elle l'entretenait scrupuleusement par ses concours de poésie ; il était bien juste qu'elle commençât par donner l'exemple; mais la mode n'était plus là. Deux ans avant l'expulsion de l'abbé de Saint-Pierre, le jeune Voltaire disait :

Louis fit sur son trône asseoir la flatterie;
Louis fut encensé jusqu'à l'idolâtrie;
En éloges enfin le Parnasse épuisé
Répète ses vertus sur un ton presque usé;
Et, l'encens à la main, la docte Académie
L'endormit cinquante ans par sa monotonie [2].

Ce qui déjà paraissait fastidieux en 1716, l'Académie le fit jusqu'en 1750. Il n'était même pas vraisemblable qu'elle y re-

1. Lettres de d'Olivet au président Bouhier, 18 janvier 1730 et août 1743. (*Hist. de l'Acad.*, t. II, p. 423 et 447.)
2. Voltaire, *Épître au Régent* (t. XIII, p. 35).

nonçât jamais : la fondation Clermont-Tonnerre, en 1701, avait eu pour but de rendre éternelle, sous le patronage de l'Académie, cette matière poétique, l'éloge de Louis le Grand [1]; et la volonté du donateur recevait tous les deux ans une exécution régulière. Jusqu'en 1739, la gloire de Louis XIV avait été présentée successivement sous tous ses aspects, même les plus imprévus : par exemple, en 1717, les concurrents avaient célébré *Louis le Grand perdant ses enfants*, en 1723 *la Décence de Louis le Grand*, puis de 1725 à 1739, les progrès accomplis sous le grand règne dans tous les arts et toutes les sciences; une innovation avait alors été faite, et le sujet renouvelé sous cette forme : *Gloire de Louis XIV continuée*, *Clémence de Louis XIV continuée par son successeur.* En 1750, Duclos parvint à tirer l'Académie de cette ornière, et il nous dit que ce ne fut pas sans peine, « tant l'âme qui a rampé a de peine à se relever [2] ».

Louis XIV avait plutôt modéré que stimulé cette adulation : l'article 1er des statuts portait que « personne ne devait être reçu à l'Académie s'il n'était agréable à Monseigneur le Protecteur », et le grand roi ne s'en était prévalu que deux fois, contre La Fontaine et contre Chaulieu; ajoutons qu'il y avait mis, dans la forme, beaucoup de ménagements, et s'était même contenté de retarder l'élection de l'auteur des *Contes* [3]. Rien n'eût été plus facile à Louis XV que de mettre l'Académie sous le joug : elle l'eût subi sans le sentir. Mais Louis XV, personnellement, n'avait aucune envie d'intervenir dans des affaires qui ne l'intéressaient pas : pour tyranniser les lettres, il faut qu'un souverain se donne au moins l'air de les protéger, et rien ne paraissait à Louis XV plus ridicule; Frédéric II avec ses airs de Mécène lui faisait pitié [4]. Agé de neuf ans, il avait honoré l'Académie de son auguste présence, et n'y était plus revenu [5].

1. Duclos, *Règne de Louis XIV*, t. VI, p. 173.
2. Duclos, *ibid.*
3. Voy. Paul Mesnard, *Hist. de l'Acad. fr.*, p. 45-47.
4. Voy. Mme du Hausset, *Mémoires sur Mme de Pompadour* (Paris, 1824, p. 137).
5. Duclos, *Hist. de l'Acad. fr.* (t. VIII, p. 378).

Mais comme il n'y avait chez lui qu'indifférence, sans l'ombre de libéralisme, il permettait volontiers à ses ministres et à bien d'autres d'exercer sur l'Académie la tutelle qu'il dédaignait pour lui-même. Fleury d'abord, puis Boyer, ne s'en firent pas faute, et pendant plus de vingt ans l'Académie fut à leur discrétion. Fleury n'était pas tendre pour l'esprit d'indépendance; Boyer, précepteur du Dauphin, chargé de la feuille des bénéfices, à la cour chef du parti dévot, et tout dévoué aux jésuites [1], avait l'âme d'un inquisiteur; et dans un temps de libertinage, par servilité beaucoup plus que par conviction, l'Académie affecta d'être un corps bien pensant.

On y respirait le rigorisme et l'hypocrisie. Rollin et Racine le fils n'y eurent point accès : ils étaient trop jansénistes. La Bletterie passait pour l'être et, malgré ses dénégations, ce soupçon suffit pour l'exclure [2]. En revanche, des incrédules avérés, et de mœurs plus que légères, tels que le président Hénault et Moncrif, font à l'Académie profession de piété : ils appartiennent, l'un comme surintendant, l'autre comme lecteur, à la sainte maison de la reine, et prennent la défense des candidats orthodoxes; leur certificat, sur ce point, est décisif [3]. Le badin Moncrif fait par des poésies sacrées diversion aux frivolités de ses opéras [4]; et Destouches, en pleine Académie, pourfend l'épicurisme moderne [5]. Le gaillard Piron, qui n'est pourtant pas un philosophe, que Richelieu a la bonne foi de défendre [6], envers

1. Barbier, t. VII, p. 157.
2. *Mémoires du duc de Luynes*, février 1743 (t. IV, p. 398).
3. Voltaire, *Lettres inédites* (François et de Cayrol), t. I, p. 160 (cette lettre, — comme l'a fort bien remarqué M. Desnoiresterres, *Voltaire à la Cour*, p. 59, — est antidatée d'au moins un mois par les éditeurs), et p. 162 : lettres à Moncrif. — *Corresp. de Grimm*, t. II, p. 311. — D'Alembert, lettre à Mme du Deffand, 11 octobre 1753 (*Corresp. de Mme du Deff.*, éd. Lescure, t, I, p. 178).
4. D'Alembert, *Eloge de Moncrif* (t. III, p. 662).
5. « Doctrine follement renouvelée de nos jours par de prétendus esprits forts, estimés beaux esprits, dont tout le relief est une hardiesse imprudente, que des mœurs perverses et corrompues, soutenues d'une science superficielle et mal dirigée, sont seules capables d'inspirer. (Réponse de Destouches à l'abbé de Saint-Cyr, 10 mars 1742. *Recueil des harangues*, etc., t. V, p. 330.)
6. Collé, *Journal*, t. I, p. 249. — *Corresp. de Grimm*, t. II, p. 260.

qui l'Académie est moralement engagée [1], se voit frappé d'interdit par Boyer, et cette fois [2] le roi lui-même intervient : il est vrai que c'est en 1753, deux ans après l'apparition de l'*Encyclopédie*, et que l'Académie commence à devenir moins docile.

Elle s'y prenait un peu tard, et, depuis plus de cinquante ans, elle avait permis de croire qu'elle faisait bon marché de l'indépendance de ses choix. L'élection de Montesquieu, dès 1727, avait mis les ministres à l'aise avec elle [3].

L'auteur des *Lettres persanes*, une première fois élu en 1725, n'avait pu être admis, parce qu'il ne résidait pas encore à Paris. Deux ans après, cet obstacle est levé, une vacance se produit, Montesquieu se présente, et grâce à l'appui de Mme de Lambert écarte tous les concurrents [4]. Fleury, premier ministre, consulté à l'avance, suivant l'usage, promet fort galamment au secrétaire, du Bos, « de se ranger au plus grand nombre de voix de l'Académie,.. et de ne prendre aucun engagement pour personne » ; puis soudain il retire sa parole, et fait enjoindre à la compagnie, par l'abbé Bignon, de renoncer à un choix qui « serait désapprouvé par tous les honnêtes gens ». On sait la cause de ce revirement : le jésuite Tournemine, personnellement en délicatesse avec Montesquieu, a mis sous les yeux de Fleury des extraits habilement découpés dans les *Lettres persanes* [5], que sans doute le cardinal n'avait pas encore lues depuis six ans qu'elles avaient paru. L'Académie allait se soumettre. Une heureuse chance voulut que le maréchal d'Estrées, directeur, s'intéressât à Montesquieu, et obtînt la remise de l'élection à huitaine. L'affaire fit grand bruit [6]. Fleury,

1. Montesquieu, lettre à Mme du Deffand, 12 septembre 1751 (Laboulaye, t. VII, p. 379).
2. *Corresp. de Grimm*, ibid. — Registre, mercredi 13 juin 1753.
3. Voy. L. Vian, *Hist. de Montesquieu*, ch. 9. — Caro, *La fin du XVIIIe siècle*, t. I, p. 44-49.
4. Lettre de d'Olivet au président Bouhier (*Hist. de l'Acad. fr.*, t. II, p. 412).
5. Montesquieu, lettre à l'abbé de Guasco, 5 décembre 1750 (Laboulaye, t. VII, p. 361, note).
6. Lettre de d'Olivet à Bouhier (*Ibid.*, p. 413).

qui n'était point hardi de sa nature, admit un accommodement [1]. « Il y a de certaines choses, écrivit-il très finement à l'abbé du Bos, qu'il vaut mieux ne pas approfondir par les suites qu'elles pourraient avoir, et si on voulait aller trop loin, on n'en dirait pas assez ou on en dirait trop... Je ne puis m'empêcher de penser que le parti de prévenir des tracasseries est toujours le plus prudent ». Que va faire l'Académie? triompher de la victoire qu'elle remporte, avec son candidat préféré, sur le jésuite délateur? nullement. Au premier signe d'opposition, elle déserte sa propre cause [2], et c'est presque Fleury, par politesse, qui la rappelle à sa propre dignité : « Voilà mon sentiment, écrit-il à du Bos, et je ne prétends point le donner pour une décision. Je serais bien fâché de vouloir jamais m'ériger en juge de ce que pourra faire la compagnie ». Seize votants seulement nommèrent Montesquieu ; Mallet lui répondit par un discours très blessant ; il fallut longtemps au grand écrivain pour pardonner à ses confrères tant de pusillanimité. A Versailles, on sut désormais que la compagnie ne demandait qu'à obéir, et l'on en profita.

La triple candidature de Voltaire, en 1736, en 1743, en 1746, est particulièrement instructive sur les influences alors toutes-

1. L'histoire de l'édition expurgée des *Lettres persanes* mise sous les yeux du cardinal, propagée par Voltaire, fit fortune au XVIIIe siècle (voy. notamment Linguet, *Ann. polit.*, t. IV, p. 415). M. Vian ne la rejette pas ; M. Caro en doute ; elle me paraît absolument légendaire. Il est bien certain que le cardinal n'est pas dupe, et cette histoire lui prête un rôle des plus ridicules. D'après le fils du président, Montesquieu déclara simplement qu'il « ne se disait point l'auteur des *Lettres persanes*, mais qu'il ne donnerait pas le désaveu qu'il les eût faites... » D'Alembert (Eloge de Montesq., *Encyclopédie*, t. V, p. v) dit presque exactement la même chose. Ce faux fuyant qui ne trompait personne explique à merveille la lettre de Fleury à du Bos, ainsi que les facéties du discours de Mallet au nouvel académicien : « Vous serez prévenu par le public, si vous ne le prévenez. Le génie qu'il remarquera en vous le déterminera à vous attribuer les ouvrages anonymes où il trouvera de l'imagination, de la vivacité et des traits hardis, et, pour faire honneur à votre esprit, il vous les donnera malgré les précautions que vous suggérera votre prudence... Rendez donc au plus tôt vos ouvrages publics ».

A discuter autrement qu'en note ; c'est essentiel au sujet.

2. Lettre de d'Olivet ; *ibid.*, p. 412.

puissantes à l'Académie. Voltaire est un rusé personnage qui sait frapper aux bonnes portes; on peut être tranquille, ses démarches sont des démarches opportunes et nécessaires. Or son moindre souci, c'est l'opinion de l'Académie. Il est vrai que l'auteur de la *Henriade*, d'*Œdipe*, de *Brutus*, de *Zaïre*, d'*Alzire*, du *Temple du goût* et de *Charles XII*, n'a pas besoin de faire valoir ses titres.

En 1731, M. de Boze avait déclaré que Voltaire ne serait jamais un personnage académique [1]; mais d'Olivet nous affirme que la compagnie est prête à l'accepter en 1736 : « c'est, dit-il, une élection toute faite ». Par malheur, Voltaire vient d'être contraint, par ses démêlés avec le libraire Jore, de s'avouer l'auteur des *Lettres philosophiques* : le garde des sceaux lui tenant rigueur, il ne se présente même pas [2].

En 1743, il brigue ouvertement la succession de Fleury [3]. Il a servi la cour auprès du nouveau roi de Prusse; il est au mieux avec la favorite, Mme de Châteauroux, se tient pour assuré de l'approbation royale [4], et d'ailleurs n'a pas de concurrents [5]. Mais Boyer est là, qui veille au nom de la religion; autour de l'implacable théatin se sont ralliés tous les ennemis de Voltaire, Maurepas lui-même, qui n'est pourtant pas un saint [6]. En pareil cas Voltaire n'a jamais hésité; quoiqu'il ne s'en vante pas auprès de ses frères les philosophes [7], il écrit pour désarmer son adversaire les plus plates capucinades, avec désaveu de tous ses ouvrages suspects [8] : Voltaire a toujours eu l'impudence candide pour ces sortes de choses. Mais

1. *Vie de Voltaire*, par Condorcet (Ed. Beuchot, t. I, p. 141).
2. Lettre de d'Olivet au président Bouhier, 3 juin 1736 (*Hist. de l'Acad. fr.*, t. II, p. 434).
3. *Mémoires du duc de Luynes*, t. IV, p. 452.
4. Voltaire, *Mémoires* (t. XL, p. 661). — Lettre à Moncrif, 1er février 1743 (t. LIV, p. 510).
5. *Mémoires du duc de Luynes*, ibid.
6. Voltaire, *Mémoires*, ibid.
7. Voltaire, lettre à Frédéric, juin 1743 (t. LIV, p. 539).
8. Voltaire, lettre à Boyer, lettre à M. *** de l'Académie française (sans doute l'archevêque de Sens, Languet, qui faisait campagne avec Boyer) (t. LIV, p. 518 et 515).

Boyer, qui n'est pas un naïf, ne prend pas le change, et, sans consulter l'Académie, se met en quête de prélats qu'il puisse opposer à Voltaire; il finit par en trouver un [1] quelques jours seulement avant l'élection : de Luynes fait les visites à la hâte et (c'est là le grand point) passe « tout d'une voix [2] », comme si jamais aucun académicien n'avait pris d'engagement envers personne.

Apaiser Boyer, il n'y fallait plus songer; Voltaire donnait donc libre cours à ses plaisanteries sur l'archimage Yébor et l'*âne évêque de Mirepoix* [3]. Mais il pouvait songer à le battre, même à l'Académie : par l'amitié du ministre d'Argenson, de Mme d'Étioles (la future Pompadour), grâce à la qualité d'historiographe et autres « guenilles »; mais surtout en se servant des jésuites eux-mêmes contre cet ami des jésuites. Dès lors les ennemis de Voltaire, à l'en croire, ne sont plus les dévots tout court, mais les jansénistes. La *Gazette ecclésiastique*, misérable feuille des convulsionnaires de Saint-Médard, l'a pris à partie : cela lui fournira le prétexte de cette fameuse lettre au père de la Tour, principal du collège de Louis-le-Grand, éloquente réfutation des *Provinciales* [4]. Un mois après, le président Bouhier vient à mourir, Voltaire se présente, passe « tout d'une voix », à son tour, et sans que l'évêque de Mirepoix ose rien dire [5].

Quel rôle joue l'Académie dans toutes ces intrigues? Qu'elle écarte Voltaire ou qu'elle le reçoive, elle n'est que le jouet des adversaires en présence, et la mortification est pour elle, bien plus que pour Voltaire ou Boyer. Aussi n'est-elle pas épargnée. Dans le *Discours adressé à V... à la porte de l'Académie*, Roy prêtait ce langage au directeur de la compagnie : « Nous vous

1. L'évêque de Narbonne, Bertous de Crillon, avait eu la délicatesse de ne pas se prêter à ce manège. — Voltaire, lettre à d'Argental, mars 1743 (t. LIV, p. 521).
2. *Mémoires du duc de Luynes*, t. IV, p. 452. Le duc, frère du nouvel académicien, avoue de bonne foi son étonnement.
3. Voy. *Zadig* et les *Mémoires* (t. XL, p. 68).
4. 7 février 1746 (t. LV, p. 92).
5. Voltaire, lettre à Maupertuis, 1er mai 1746 (t. LV, p. 107).

tenons compte, Monsieur, de vos démarches, de vos inquiétudes, de vos supplications pour apaiser des ennemis; de vos menées pour séduire nos amis, de tant de courses dans la ville, et de voyages furtifs à la cour, de tant d'émissaires employés, de tant de troupes auxiliaires convoquées... ; de votre profession de foi si édifiante pour les incrédules, de votre commerce avec les banquiers en cour de Rome, pour obtenir votre absolution [1]... Nous avouons même l'extrême besoin que notre corps avait d'un génie distingué » [2].

impr. A ces élections si bien fondées, et pourtant si vivement combattues, comparons celles que l'Académie fait sur-le-champ et, pour ainsi dire, les yeux fermés, au premier signe du ministre : celle du précepteur du Dauphin, par exemple, en 1735, résolue avant même qu'on sache au juste si ce sera Boyer ou un autre; sans que le candidat ait besoin de solliciter; simplement, dit l'abbé d'Olivet, « parce que, suivant toute apparence, M. le cardinal Fleury se trouvera à l'élection, *ou quelqu'un de sa part*, pour répondre que M. de Mirepoix acceptera, s'il est nommé [3] ». Boyer, de la même manière, imposera le sous-précepteur, l'abbé de Saint-Cyr. Le duc de la Trémoille est sûr aussi de son élection, avant d'avoir fait aucune visite; il en a parlé au roi, à son Excellence, à M. de Mirepoix : c'est donc une affaire décidée [4].

Tout cela se tient et s'enchaîne : de platitude en platitude, l'Académie passe par tous les degrés de l'intolérance, prend un masque de dévotion, obéit à tous les caprices, non plus du roi, d'un grand roi, mais d'un ministre ombrageux, puis du précepteur, vilain petit prêtre sans esprit ni talent; écarte les écrivains qu'elle voudrait prendre et qui lui feraient honneur, accepte sans les connaître des gens qui sont à la cour ceci ou cela. C'est une servitude sans limite, sans issue; tout le monde,

1. Allusion à la dédicace de *Mahomet*.
2. *Voltairiana ou Éloges amphigouriques de François-Marie Arouet*. (Paris, 1748, p. 268.)
3. Lettres de d'Olivet à Bouhier. (*Ibid.*, p. 428 et 429.)
4. *Id.*, 14 janvier 1738. (*Ibid.*, p. 439.)

sauf les gens de lettres, exerce des droits sur ses suffrages : la reine, les favorites, toute la cour, toutes les grandes dames; celles-ci pour les officiers de leur maison ou pour leurs courtisans, celles-là bientôt pour leurs amants.

§ 3. — Intrigues académiques : l'Académie, la cour et le grand monde.

« A peine un des quarante a-t-il rendu les derniers soupirs, que dix concurrents se présentent; un évêché n'est pas plus brigué; on court en poste à Versailles; on fait parler toutes les femmes; on fait agir tous les intrigants, on fait mouvoir tous les ressorts... [1] » De tout temps il en fut ainsi, plus ou moins : au temps qui nous occupe, il n'y a plus de mesure; l'Académie est en proie. Que dans certains salons, fréquentés par les gens de lettres, il se forme comme des comités où s'élaborent les élections académiques; que ces comités ressemblent fort à des cabales; c'est un inconvénient peut-être, mais apparemment inévitable. L'Académie dans ces conditions peut devenir un cénacle; elle conserve du moins une certaine indépendance et sa dignité; elle reste un corps littéraire. C'est ce qu'on avait vu au commencement du XVIIIe siècle, du vivant de la marquise de Lambert et aux beaux temps de la cour de Sceaux. C'est ce qu'on revit un peu plus tard, quand la philosophie se donna rendez-vous dans certains salons célèbres : l'Académie fut alors, comme on l'a dit, « un grand salon officiel et central [2] ». Mais dans l'intervalle entre ces deux époques, de 1733 environ jusqu'en 1755, les influences académiques se multiplièrent, s'éparpillèrent à l'infini : il n'y eut plus rien qui ressemblât même à une coterie littéraire; l'Académie n'appartint plus qu'à l'intrigue et à la vanité.

Il suffit d'être un ministre, un prince, un grand dignitaire pour triompher sans débat et sans concurrent : ainsi le ma-

1. Voltaire, lettre à M. Lefebvre, 1732 (t. LI, p. 310).
2. Taine, *L'ancien régime*, p. 333.

réchal de Belle-Isle, en 1749 [1]; le comte de Clermont, de la maison de Condé, en 1753 [2]. Il ne faut pas s'en étonner : certaines gens ne font pas, n'ont jamais fait antichambre. Nous verrons toutefois que leurs prétentions ne s'arrêtaient pas là.

L'une des plus impertinentes est de présenter à l'Académie, ou, pour mieux dire, d'imposer les officiers de leurs maisons, ou leurs premiers commis. Ces candidats sont parfois des gens de lettres, c'est un heureux hasard; ils peuvent même avoir du talent, mais ce n'est pas là ce que regarde l'Académie. Mirabaud, en 1726, est élu parce qu'il est secrétaire du duc d'Orléans [3]; et en 1755, le titre le plus fort de Châteaubrun n'est pas d'avoir fait *les Troyennes* et *Philoctète*, mais d'être maître d'hôtel dans cette même maison [4]. Moncrif a été le secrétaire du comte d'Argenson, il appartient au comte de Clermont : il est élu « par autorité [5] », ce qui le rend, paraît-il, fort insolent. En 1746, l'abbé de La Ville, premier commis des Affaires étrangères, se présente contre Duclos déjà célèbre. L'abbé n'a pour lui que sa place et l'appui de son ministre, le marquis d'Argenson; l'abbé Alary, du club de l'Entresol, se fait à l'Académie le porte-voix du marquis; Voltaire, tout nouvellement reçu, s'empresse d'offrir sa voix à qui pourra si bien reconnaître ce petit service [6]. Mme de Forcalquier, qui soutenait Duclos, écrit à son mari : « Vous ne sauriez croire combien d'Argenson et ce chien d'abbé Alary ont ameuté de monde. Ils font le diable à quatre. Tous les jours il y a des lettres lues à l'Académie, par lesquelles on marque que le roi sera charmé que l'abbé de La Ville soit reçu... [7] » Mais la brigue est forte : Duclos a pour lui les Brancas et Mme de Pompadour. Les voix sont partagées par moitié; c'est Moncrif qui va décider de la

1. *Mémoires du duc de Luynes*, t. IX, p. 427; t. X, p. 142.
2. *Id.*, t. XIII, p. 116. — *Corresp. de Grimm*, t. II, p. 311.
3. Lettres de d'Olivet au pr. Bouhier, 25 août 1726 (Ibid., p. 411).
4. Collé, *Journal*, t. II, p. 8.
5. Barbier, *Journal*, t. II, p. 522; cf. Lettre de d'Olivet à Bouhier, 18 décembre 1732, 5 janvier 1733 (Ibid., p. 427).
6. Voltaire, lettre à d'Argenson, 16 mai 1746 (t. LV, p. 113).
7. Dans les *Œuvres* de Duclos (Ed. Villenave, Belin, 1821; t. I, p. XIII).

majorité. « Il déclara qu'il aurait bien désiré donner sa voix à M. Duclos, mais que devant toute sa fortune à M. d'Argenson, il n'avait pu lui refuser de promettre sa voix pour l'abbé de La Ville [1]. »

Entre tant de compétitions l'Académie est nécessairement très divisée; ses suffrages vont, non pas aux candidats, mais aux protecteurs; c'est, entre ses membres, un vrai concours d'obséquiosité.

De toutes les sollicitations, celles des dames, on le pense, sont les moins discrètes [2]. Mme de Lambert et la duchesse du Maine ont fait école, avec cette différence entre elles et leurs éléves, que ce n'est plus en présidant un cercle de beaux esprits qu'on devient une puissance à l'Académie, mais en procurant à n'importe qui l'entrée de l'Académie, qu'on a l'air de tenir réunion de beaux esprits : c'est une élégance.

La maréchale de Villars, en 1736, récompense par un fauteuil académique l'abbé Seguy, auteur de l'oraison funèbre du maréchal : « jamais brigue, écrit d'Olivet, ne fut plus violente ni plus marquée [3] ». D'autres grandes dames brigueront la même faveur pour leur amant. Mme de Boufflers, si fameuse par ses galanteries sous la Régence, avait épousé en secondes noces le duc de Luxembourg. « Elle a résolu, dit le marquis d'Argenson, de tenir une bonne maison cet hiver à Paris, et pour celà il faut des beaux esprits. » Voici comment on s'y prit : Mme de La Vallière, digne amie de Mme de Luxembourg, congédia son amant, le chanteur Jélyotte; « on a choisi un autre amant pour cette duchesse, c'est le comte de Bissy; et pour décorer la société il a été résolu de le faire de l'Académie française. » M. de Bissy, outre son beau nom, ses services militaires, l'amitié du roi, possède, il est vrai, quelques titres littéraires; il passe pour avoir traduit deux ouvrages de Boling-

1. *Mémoires du duc de Luynes*, vendredi 24 juin 1746 (au lendemain de l'élection), t. VII, p. 333.

2. *Id.*, t. XII, p. 393 : « Les dames sollicitent beaucoup dans les cas d'élection ».

3. Lettres de d'Olivet (*ibid.*, p. 429).

broke; mais la médisance veut qu'il ne sache pas l'orthographe, et que ses prétendues traductions ne soient pas de lui [1]. Qu'importe l'honneur de l'Académie? Une autre considération bien plus forte, c'est que « par là, l'on prétend opposer l'hôtel de Luxembourg à l'hôtel de Duras et Bissy à Pont-de-Veyle [2]. Nos mœurs françaises, conclut gaiement d'Argenson, deviennent charmantes [3] ».

Cinq ans après on vit peut-être encore plus fort. Le rôle de la dame était joué par la duchesse de Chaulnes, l'autre par un abbé, M. de Boismont.

L'abbé de Boismont n'était pas un homme sans talent. Il devait conquérir un nom dans la chaire, en un siècle, à vrai dire, où la chaire ne brille pas : il y déploya de l'esprit et des grâces profanes; La Harpe le place au second rang des prédicateurs contemporains, après le père Neuville. En 1750, il avait prononcé devant l'Académie le panégyrique annuel de saint Louis, « avec applaudissement », dit le registre, et Boyer avait été prié par ces messieurs de lui accorder un bénéfice. Sans nul doute, Boismont serait arrivé par son mérite à l'Académie [4]. La duchesse de Chaulnes lui rendit un mauvais service en se chargeant de l'y introduire.

Mme de Chaulnes était la femme très indigne d'un homme aussi distingué que respectable. En 1752, elle prit les eaux de Forges avec Mme du Deffand; elle y gagna d'être peinte d'après nature par une femme d'esprit qui ne l'aimait pas; en lisant les lettres de la marquise au président Hénault on pourra voir en Mme de Chaulnes la créature la plus extravagante qu'il

1. Collé, *Journal*, t. I, p. 250.

2. Pont-de-Veyle, homme d'esprit, et qui composait avec agrément des chansons et des comédies de société, n'eût pas eu de peine à devenir académicien; on le lui avait offert. Mais il eut la délicatesse de refuser, par crainte de ne devoir cette dignité qu'au crédit de son oncle, le cardinal de Tencin : « il ne croit pas devoir occuper une place qui doit être donnée au mérite et non à la faveur. » *Journal de police*, dans Barbier, t. VIII, p. 196 (1742).

3. *Mémoires de d'Argenson* (éd. Rathery, t. VI, p. 292).

4. Registre, 25 août 1750.

soit possible d'imaginer. En 1754, le duc de Luynes nous apprend qu'elle « sollicite avec la plus grande vivacité pour l'abbé de *Boisemont*, a écrit à tous les académiciens ou a été les voir » [1]. Et pourquoi ces démarches? Il est vraiment regrettable de ne pouvoir citer en entier la lettre un peu vive où Formont s'en explique avec Mme du Deffand. « Après avoir eu le succès que chacun sait en Bretagne [2], elle s'est donnée en spectacle à la Normandie, où elle a acheté une terre; elle s'y est montrée fort grande dame, fort impertinente, et encore plus ce que vous savez... » Ici entre en scène l'abbé de Boismont, en nombreuse compagnie. « Voilà, dit Formont, ce que j'ai appris du public, son confident ordinaire [3]. » Le mot de la fin n'est pas le moins joli ni le moins juste.

La candidature de l'abbé de Boismont, engagée de la sorte, ramena dans toutes les mémoires celle de M. de Bissy. Il circula une épigramme de haut goût, dédiée à l'Académie :

Déjà Livie en votre temple
A mis jadis un guerrier sans talents;
Aujourd'hui même encor, Julie, à son exemple,
Pousse un petit collet qu'elle a mis sur les dents :
Prenez garde qu'enfin une autre Messaline,
Ne consultant que ses seuls intérêts,
Pour confrère ne vous destine
Un âne de Mirebalais [4].

Boismont fut élu, après deux échecs. Mais le souvenir de sa protectrice pesa toujours sur lui; en 1762, il est encore appelé par Bachaumont « le Mirebalais de l'Académie [5] ».

D'autres solliciteuses avaient une clientèle de meilleur aloi,

1. *Mémoires du duc de Luynes*, t. XII, p. 393.
2. Le duc, son mari, avait rempli dans cette province les fonctions de lieutenant général pendant la tenue des États; la duchesse l'avait compromis par son luxe, ses désordres et l'éclat de ses chicanes. Voy. lettre de d'Alembert à Mme du Deffand, 4 décembre 1752 (*Corr. de Mme du Deff.*, éd. Lescure, t. I, p. 156).
3. *Ibid.*, t. I, p. 224.
4. Collé, *Journal*, t. II, p. 8. Il nous donne la clef : « on entend par Livie la duchesse de La Vallière, qui a fait entrer à l'Académie M. de B..., son amant... Julie est Mme de Chaulnes, et le petit collet l'abbé de Boismont. »
5. Bachaumont, 30 août 1762.

et, tout en faisant violence à l'Académie, lui rendaient service. On a montré récemment quelle diplomatie avait dû déployer Mme de Tencin pour conjurer l'hostilité que témoignait la partie la plus pédante et la plus rétrograde de la compagnie, d'Olivet en tête, à l'un des plus gracieux esprits du temps, à Marivaux [1]. Il est vrai qu'elle n'y mit pas grande délicatesse, et fit beaucoup crier [2]. Mmes de Forcalquier et de Rochefort, dans leur zèle pour Duclos; Mme du Deffand, protectrice de d'Alembert, surent demeurer fidèles tout ensemble à l'amitié, à la justice, à la loyauté : elles briguèrent, mais n'intriguèrent pas. Ce fut grâce à la reine que l'Académie jeta les yeux sur un des savants les plus modestes et les plus considérables du siècle, Sainte-Palaye [3]. Mme de Pompadour eut le très grand honneur de s'entremettre pour Duclos, Voltaire, Piron. Des protections aussi bien placées n'ont pas besoin d'excuse.

Mme de Pompadour est peut-être de toutes celle qui sut le mieux user de son crédit, et le ménager : elle ne s'enferma dans aucune secte, ne servit aucune haine, et pesa sur les suffrages de l'Académie tout juste autant qu'il était nécessaire et convenable. Elle passait pour « aimer véritablement les arts » [4], et quand elle s'intéressait aux gens par pure complaisance, elle affectait, même vis-à-vis d'eux, de ne rien faire que par justice : « J'agirai avec plaisir pour vous, écrit-elle à l'abbé Leblanc; je sais que vous le méritez par vos talents et votre zèle pour la gloire du roi [5]. » Elle choisit son moment, celui où sa recommandation ne risquera point de paraître importune; elle sait attendre, rester à propos dans l'ombre, et poursuit l'œuvre à laquelle elle s'intéresse, pour la faire réussir, et non par vanité [6]. Quand enfin elle s'aperçoit qu'elle va heurter le

1. *Revue internationale de l'enseignement*, 3e année, p. 148 et suiv. *Marivaux à l'Académie française*, par G. Larroumet.
2. *Ibid.*, p. 154.
3. Collé, *Journal*, t. II, p. 140.
4. Raynal, *Nouvelles* (*Corresp. de Grimm*, t. I, p. 350).
5. 23 août 1746 (Goncourt, *Portraits intimes*, Charpentier, p. 277).
6. Elle écrit à M. de Marigny, son frère, qui l'avait priée de soutenir

sentiment de l'Académie, elle se retire [1], et s'arrange pour que ses protégés trouvent ailleurs un dédommagement. « C'est ainsi, lui dit Montesquieu, que vous employez le crédit que vos belles qualités vous donnent, et parce que vous êtes heureuse, vous voudriez qu'il n'y eût point de malheureux [2]. »

La reine aussi est une amie véritable des lettres ; elle s'entoure d'écrivains, et sa maison est composée en partie d'académiciens : Hénault est son surintendant, Moncrif son lecteur, Hardion le professeur d'histoire de Mesdames de France. Son influence à l'Académie repose donc sur un fondement solide. Toutefois son cercle, beaucoup moins littéraire que dévot, est, comme celui du Dauphin, le refuge et la citadelle d'un parti ; sa protection est quelquefois pour des gens de valeur, mais surtout pour ceux qui professent bruyamment leur hostilité contre la philosophie.

C'est ce qui lui fit entreprendre une campagne à l'Académie pour Bougainville, le frère aîné du fameux navigateur. Bougainville, secrétaire de l'Académie des belles-lettres, avait écrit un parallèle assez étrange entre Alexandre et Thomas Kouli-Khan, et une traduction avec préface de l'*Anti-Lucrèce*. Dans la petite cour de la reine, on admirait, sans doute de bonne foi, les ouvrages de ce dévot personnage : il y paraît aux éloges que leur accorde le duc de Luynes [3], dont la femme était,

l'abbé Leblanc : « Je crois les places de l'Académie décidées pour le moment présent : qu'il (l'abbé) se tienne tranquille et je lui promets qu'à la première vacance je m'emploierai pour lui avoir les voix des personnes de l'Académie que je connais ». (1748. — Goncourt, *Ibid.*, p. 274.) Elle ajourna la nomination de Piron, en 1750, pour ne pas contrarier les amis de M. de Bissy : « elle conduisit tout ceci, dit d'Argenson, avec beaucoup de finesse, en se tenant derrière le rideau. » (*Mémoires*, éd. Rathery, t. VI, p. 292.)

1. « Mme de Pompadour a été instruite que M. l'abbé Leblanc ne pourrait être élu que par complaisance pour elle, et que si elle voulait bien se désister de sa sollicitation, elle ferait grand plaisir à l'Académie; elle a profité de cet avis, et il n'est plus question aujourd'hui de M. l'abbé Leblanc. » *Mémoires du duc de Luynes*, août 1749 (t. X, p. 154).

2. Montesq. (Laboulaye, t. VIII, p. 407). Piron reçut, deux jours après son échec, une pension de cent pistoles; l'abbé Leblanc obtint la place d'historiographe des bâtiments du roi.

3. *Mémoires*, t. XIII, p. 116.

comme on sait, dame d'honneur de Marie Leczinska. Mais Bougainville s'était signalé par des traits beaucoup moins recommandables : il avait refusé de faire l'éloge historique de son confrère Boindin, simplement coupable du délit de libre pensée, et avait insisté pour que la compagnie ne fît pas célébrer pour le défunt le service d'usage [1]. On lui attribuait même généralement (on ne prête qu'aux riches) cette mauvaise action, d'avoir attiré l'attention de Boyer sur les poésies les plus licencieuses de Piron, afin d'évincer un compétiteur gênant [2]. Bref Bougainville, qu'on nous représente en outre comme un fat [3], rencontrait une opposition très vive, et malgré « les tracasseries et les cabales » [4] qu'il avait su mettre en jeu, fut battu deux fois, par Buffon d'abord, puis par le comte de Clermont. La troisième fois il en vint à ses fins; mais il est constant que, par la violence de la brigue, Bougainville avait soulevé contre lui l'Académie elle-même et le public [5]. La reine et ses amis ne s'y étaient pas épargnés [6]; il semble pourtant que Bougainville avait encore renchéri, et que ce saint homme n'avait pas dédaigné de renforcer la protection de la souveraine légitime par celle de la favorite [7]. Trois mois après sa réception eut lieu celle d'un fort honnête homme de lettres, M. de Boissy : Gresset, qui parlait ce jour-là comme directeur, flétrit « l'indécence des brigues, les manœuvres et les petits ressorts toujours cachés et toujours aperçus que fait jouer la séduction »; l'allusion ne manqua pas son but; tous les yeux se portèrent sur Bougainville [8].

Il semble à certains signes que la mesure est comble et que

1. Raynal. *Nouvelles* (*Corresp. de Grimm*, t. II, p. 160).
2. Collé, *Journal*, t. II, p. 313; *Corresp. de Grimm*, t. II, p. 360.
3. Voir le récit très plaisant de sa réception. Raynal, *Nouvelles* (*Corresp. de Grimm*, t. II, p. 158).
4. *Corresp. de Grimm*, t. II, p. 311.
5. Grimm, t. II, p. 354. Raynal, *Nouvelles* (*Corresp. de Grimm*, t. II, p. 145).
6. Lettre de d'Alembert à Mme du Deffand, 11 octobre 1753 (*Corresp. de Mme du Deff.*, éd. Lescure, t. I, p. 178).
7. Collé, *Journal*, t. II, p. 313.
8. Raynal (*Corresp. de Grimm*, t. II, p. 180).

toutes ces intrigues commencent à lasser l'Académie. Le scandale est devenu tel, en bien des cas, qu'il n'est plus possible de fermer les yeux. On a vu par l'exemple de Pont-de-Veyle que, pour des gens un peu fiers, il n'y aurait plus le moindre honneur à être de l'Académie, si l'élection pouvait paraître imposée par quelque haute influence. « Voilà les gens qu'on met à l'Académie », s'écriera Grimm indigné, quand il verra M. de Boismont admis pour les raisons que nous savons dans un corps soi-disant littéraire, où ne figurent ni Piron, ni Diderot [1]. « Le choix de l'Académie, écrit Collé dans son Journal [2] après l'élection de M. de Bissy, lui a donné un ridicule affreux, et l'a fait tomber même dans une espèce d'avilissement. »

Il ne semble guère qu'elle soit sur le point de faire sa partie dans l'histoire littéraire du siècle, d'affronter de sérieux orages, de marcher en avant de l'opinion, et d'inspirer des craintes au pouvoir. Ce sont les philosophes, ces philosophes qu'elle ignore ou dédaigne, qui lui rendront son prestige, sa principale raison d'être. Leur conduite prêtera beaucoup à reprendre, sera souvent excessive, irritante, inique; mais, tombée si bas, l'Académie leur devra sa résurrection.

1. *Corresp. de Grimm*, t. III, p. 87 et 137.
2. T. I, p. 256.

Tableau intéressant et vif, mais chargé.

CHAPITRE II

DUCLOS ET D'ALEMBERT ENTRENT A L'ACADÉMIE

A huit ans de distance, en 1746 et en 1754, entrèrent à l'Académie deux hommes qui devaient se succéder dans la place de secrétaire perpétuel, jouir dans la compagnie d'une influence prépondérante, et y servir la même cause, celle de la philosophie, mais avec des différences profondes de caractère, de vues et de moyens.

Duclos et d'Alembert n'appartiennent pas à la même génération. De treize ans plus âgé, Duclos est, et demeura toute sa vie, un homme de la Régence, un très libre esprit, philosophe à ses heures, mais surtout, et d'une manière constante, un homme de lettres doublé d'un homme du monde. D'Alembert, plus jeune, et sorti beaucoup plus tard de son obscure et studieuse retraite de géomètre pour s'engager sans transition dans la grande bataille de l'*Encyclopédie*, est essentiellement un philosophe, un homme de secte et d'école : du XVIIIe siècle, il ne connut pas le badinage léger, la licence aimable et juvénile, dont Voltaire devait garder l'empreinte jusqu'à l'extrême vieillesse; il ne respira qu'un air plus lourd, saturé de fanatisme, de déclamation. Duclos et d'Alembert représentent donc deux époques, deux aspects du même siècle. Les deux hommes, comme les deux époques, ont des points de contact, sont entraînés par le même courant, se font suite l'un à l'autre;

mais ce que Duclos a conservé de ses habitudes premières est aux yeux de d'Alembert une tare, une incurable faiblesse; et réciproquement Duclos résiste à l'intempérance philosophique de d'Alembert, dont il n'a pas contracté les germes, en un temps où les gens de lettres, sans prétendre au rôle d'apôtres, se tenaient pour satisfaits d'amuser et de plaire, de jouer avec les idées sérieuses, de cacher les hardiesses de la pensée sous la bonne grâce de la forme.

Même contraste entre les caractères. Duclos est une nature tout en dehors, de mœurs faciles, de parler franc jusqu'au cynisme. D'Alembert est en général plus grave, plus contenu, plus défiant : sa vie est pure et même austère, mais ses idées vont toujours plus loin que son langage; il se sent surveillé et se surveille lui-même; il s'impose par le mérite mais ne séduit pas, ou du moins ne plaît qu'à ses amis du premier rang; il a la raideur d'un principe; qui n'est pas avec lui est contre lui.

Tous deux, avons-nous dit, gouvernèrent l'Académie; leur direction, on le pense, n'eut pas le même caractère. L'Académie, avec Duclos, regagna, pour ainsi dire, le temps perdu; elle se remit « de niveau, comme dit Sainte-Beuve, avec l'opinion littéraire extérieure »; elle rendit aux lettres ce qu'avaient usurpé sur elles, pendant plus de quarante ans, le despotisme des uns, la vanité des autres; elle repoussa victorieusement les retours offensifs tentés par les mêmes puissances contre la philosophie qu'elle avait adoptée. Avec d'Alembert elle devint pour les philosophes, non plus seulement une place de sûreté, mais une citadelle avancée. Sans d'Alembert, il est permis de croire que l'Académie aurait gardé dans le grand combat du siècle une modération relative; sans Duclos, on ne voit pas comment elle eût pu se soustraire à la tutelle oppressive et mesquine sous laquelle elle avait langui si longtemps.

Ce furent donc deux événements gros de conséquences que l'entrée de ces deux hommes à l'Académie. Dès la première heure, chacun d'eux fit bien sentir quels éléments nouveaux

il apportait dans l'illustre compagnie, et nous pourrons voir que les contemporains s'en rendirent un compte assez exact.

§ 1er. — Duclos.

Duclos était né à Dinan, en 1704, d'une famille de commerçants fort à leur aise, qui put le faire instruire à Paris. Il était robuste, aimait le plaisir, et ne s'en priva pas : il s'accuse lui-même de s'être livré « au libertinage [1] ». L'impudeur, il faut bien l'avouer, atteignit chez lui jusqu'à l'âme, et ne se guérit jamais [2]. Il aimait aussi les lettres, comme tant de basochiens sans vocation; il fréquentait le café Procope, et se fit connaître des habitués du lieu par la fougue et l'éclat de son langage; il était bien connu dans ce monde avant d'avoir encore rien publié. Il eut accès, avec La Chaussée et Voisenon, dans un petit cercle de viveurs spirituels et bien nés, tels que Maurepas, Caylus et Pont-de-Veyle. Tel est son point de départ, et il y paraît au dévergondage de ses premiers romans : par le talent, il est un peu cousin de Crébillon fils.

Sa fortune académique et ses meilleures qualités lui vinrent d'ailleurs. Au temps où le maréchal de Brancas commandait en Bretagne, Duclos s'était fait présenter à lui. Il plut au comte de Forcalquier et à Mme de Rochefort, fils et fille du maréchal; et quand le salon des Brancas fut devenu l'un des plus brillants de Paris, Duclos y reçut le meilleur accueil : il y était de tous les divertissements, de toutes les fêtes; il y jouait les comédies de M. de Forcalquier avec les gens du plus haut

1. Voy. son portrait par lui-même (*Œuvres*, t. I, p. XLII).

2. Voy. son entretien avec Mlle Quinault, dans les *Mémoires de Mme d'Epinay* (Charpentier, t. I, p. 225). — On connaît le mot de Mme de Rochefort qui, un jour où Duclos tenait devant elle des propos indécents pour montrer que les honnêtes femmes n'étaient point bégueules, l'arrêta en lui disant : « Prenez donc garde, Duclos, vous nous croyez par trop honnêtes femmes ». De Loménie, *la Comtesse de Rochefort*, p. 38. — Avec les femmes, Duclos fut toujours d'une indélicatesse extrême : c'était là son vice. Voy. *la Jeunesse de Mme d'Epinay*, par MM. Perey et Maugras.

parage, les d'Ussé, les Gontaut, les Mirepoix, sans compter les maîtres de la maison. Si Duclos, simple fils de bourgeois, obtint faveur dans ce monde aristocratique, sans nul doute il y mit du sien, et reconnut de bonne grâce certaines supériorités de naissance et de fortune qui n'eussent point souffert qu'on les heurtât. Voisenon a dit que le caractère de Duclos était « trop peu liant et trop républicain [1] ». La note exacte nous est donnée par Duclos lui-même qui s'accuse d'être « trop peu poli pour le monde qu'il voit », et par M. de Forcalquier qui relève aussi chez lui « ce manque de politesse [2] ». Comment prendre pour un républicain intraitable celui qui écrit ces lignes : « Si l'on veut, par un examen philosophique, dépouiller un homme de tout l'éclat qui lui est étranger, la raison en a le droit ; mais je crois que l'humeur l'exerce plus que la philosophie [3] ».

Ce travers, Duclos ne l'avait pas, et sa qualité d'homme de lettres, qu'il mettait au plus haut prix, lui semblait une raison de plus pour rechercher la société des grands, ou tout au moins pour ne pas la fuir, fût-ce au prix de quelques concessions. « On a gagné de part et d'autre à cette liaison, dit-il expérience faite. Les gens du monde ont cultivé leur esprit, formé leur goût, et acquis de nouveaux plaisirs. Les gens de lettres n'en ont pas retiré moins d'avantages. Ils ont trouvé de la considération ; ils ont perfectionné leur goût, poli leur esprit, adouci leurs mœurs, et acquis sur plusieurs articles des lumières qu'ils n'auraient pas puisées dans les livres [4]. » Qu'on le remarque, c'est là le langage, non d'un courtisan, mais d'un écrivain qui songe avant tout aux intérêts de l'esprit. Auprès des gens d'argent et des parvenus, des La Popelinière et des Bouret que hante Marmontel, le profit matériel serait bien plus grand ; mais il n'y a rien à gagner pour l'esprit dans

1. *Anecdotes litt.* (Voisenon, *Œuvres*, 1781 ; t. IV, p. 155).
2. Duclos, *Œuvres*, t. I, p. XL, XLII.
3. *Consid. sur les mœurs*, ch. X (t. I, p. 128).
4. *Ibid.*, ch. XI (t. I, p. 135).

une société sans politesse et sans culture : aussi Duclos donne-t-il toutes ses préférences, en théorie comme en pratique, à l'aristocratie de naissance, un peu frivole peut-être, mais vraiment courtoise et capable de comprendre, c'est-à-dire d'honorer la distinction de l'esprit [1].

C'est par là qu'il conquit Mme de Pompadour. La marquise aimait les lettres, mais non pas toujours les gens de lettres : « ils ont dans la tête, disait-elle à l'un d'eux, un système d'égalité qui les fait quelquefois manquer aux convenances [2]. » Volontiers elle descendait de son appartement dans celui de son médecin Quesnay, pour y rencontrer une compagnie lettrée ; après avoir fait le premier pas, elle pouvait bien demander que de l'autre côté l'on fît aussi un pas vers elle. Duclos n'y mit point d'amour-propre, et s'en trouva bien. C'est par Mme de Pompadour et par les Brancas qu'il fut élevé à son rang parmi ses pairs.

M. de Forcalquier l'avait fait admettre en 1739 à l'Académie des Inscriptions, à laquelle il ne paya sa dette que plus tard [3].

Quant à sa candidature à l'Académie française, nous en connaissons les patrons et les péripéties par Mme de Forcalquier qui la soutint avec passion [4]. Il joua de malheur : il fut obligé de se présenter trois fois. Il se retira d'abord devant Voltaire, qui devait l'en récompenser assez mal. Une seconde fois, l'abbé de La Ville, aidé par le ministre d'Argenson, l'emporta sur lui d'une voix. Duclos était alors à Cauterets avec le comte de

1. *Consid. sur les mœurs*, ch. XI (t. I, p. 139).
2. Marmontel, *Mémoires*, liv. V (t. I, p. 269).
3. Mémoire sur l'origine et les révolutions des langues celtique et française (1743) ; sur l'origine et les révolutions de la langue française, sur les jeux scéniques des Romains, et sur ceux qui ont précédé en France la naissance du poëme dramatique (1751); sur l'art de partager l'action théâtrale, et sur celui de noter la déclamation qu'on prétend avoir été en usage chez les Romains (1754). Dans les *Mémoires de l'Acad. des Inscriptions.*
4. Voy. les lettres de Mme de Forcalquier à son mari et à Mme de Rochefort, assez mal et incomplètement publiées par M. Villenave dans son édition de Duclos (Belin, 1821, t. I, p. XIII et suiv.).

Forcalquier. « Il serait bien malheureux, écrit la comtesse, que, parce qu'il a donné une preuve d'attachement à M. de Forcalquier, cela lui fît manquer une place à l'Académie. » Aussi regardait-elle le soin de cette candidature comme une dette de cœur pour elle : « Duclos m'occupe au delà de l'imagination. Je serais au désespoir s'il n'était pas reçu... » Elle souffrait, elle s'indignait de voir son zèle affectueux contrarié par des intrigues effrontées, par un véritable marché de suffrages, au profit d'un homme en place, sans talent. « J'ai grand peur de l'événement..., écrivait-elle à la veille de l'élection; je n'espère qu'en tremblant, mais j'espère. » Elle comptait sur Mme de Pompadour, qui partageait ses sentiments pour Duclos, avec moins de tendresse peut-être, mais qui ne lui fit point défaut [1]. Bref cette sollicitation pressante était si noble dans ses motifs, et différait tellement de celles qu'on avait accoutumé de voir, que l'abbé de Bernis, ami lui-même de Duclos, ne craignit pas d'en faire mention publique en lui souhaitant la bienvenue : « Vos amis..., disait-il, ont révélé ces secrets de l'honnête homme, ces actions généreuses faites sans ostentation, et toujours cachées avec soin; ils ont mis dans le plus grand jour cette noblesse de sentiments, cette simplicité de mœurs, ce fonds de franchise et de probité qui déconcerte souvent la dissimulation, et attire toujours la confiance [2]. »

L'année 1746 ne s'achevait pas, en effet, sans que l'Académie pût réparer le déni de justice qu'elle avait commis envers Duclos en lui préférant l'abbé de La Ville. Son élection avait une certaine portée : c'était celle d'un homme de lettres; ajoutons d'un homme de lettres dans le goût du jour. Il avait donné son *Histoire de Louis XI*, œuvre considérable pour le temps; et surtout l'on remarquait dans ses romans, l'*Histoire de Mme de Luz* et les *Mémoires du comte de X...*, autre chose que des situations risquées : cette indépendance de jugement, cette

1. Lettre de Mme de Pompadour à l'abbé Leblanc, 23 août 1746 (Goncourt, *Portr. intimes*, p. 277).
2. *Recueil des harangues, etc.*, t. VI, p. 74.

énergique peinture de la société, correspondant aux préoccupations d'un siècle d'examen, qui allaient bientôt prendre une forme plus nette et plus dégagée dans le livre des *Considérations*. Sans doute il y avait loin, tout le monde le sentait, de Duclos à Voltaire ; mais si l'on admirait moins Duclos, on l'estimait davantage, on découvrait mieux en lui l'homme véritable sous l'homme de lettres. L'abbé de Bernis le définissait bien quand il louait chez lui « la noble hardiesse d'un écrivain qui s'écarte des routes communes, non par singularité, mais parce que son génie lui en ouvre de nouvelles, qui attaque avec force l'empire injuste des préjugés, et respecte avec soumission toutes les lois de l'autorité légitime [1]. »

Il était impossible d'apprécier avec plus d'à-propos l'orateur qui venait de faire entendre à ses confrères un langage assurément nouveau, hardi même si l'on songe aux pratiques dont l'Académie offrait alors le spectacle ; un véritable programme de réformes sous l'apparence d'un tableau flatteur. « Qui sont ceux qui composent cette compagnie ? avait dit Duclos. Les uns, respectables par les premières dignités de l'État, ne doivent guère connaître d'égards que ceux dont ils sont l'objet; et se dépouillant ici de tous les titres étrangers à l'Académie, s'honorent de l'égalité. Les autres, uniquement livrés à l'étude, retireraient bien peu d'avantages du sacrifice qu'ils font de la fortune, s'ils ne conservaient pas le privilège d'une âme libre : j'ajouterai de plus, que le roi s'étant déclaré votre protecteur, l'usage de votre liberté devient le premier effet de votre reconnaissance. Votre fondateur, messieurs, si jaloux d'ailleurs de l'autorité, sentit mieux que personne que les lettres doivent former une République, dont la liberté est l'âme, et que les hommes qui en sont dignes, sont les plus ennemis de la licence [2]. »

Liberté, égalité, sous la protection du roi, du roi seul : ces mots disaient-ils ce qu'était alors l'Académie, ou ce qu'elle

1. *Recueil des harangues*, etc., t. VI, p. 72.
2. *Ibid.*, p. 67.

devait être? Qui pouvait s'y méprendre? Surtout dans la bouche d'un homme qui passait pour avoir son franc parler, et pour lever les masques.

Seulement — c'est le point à noter — ce réformateur n'a rien d'un révolutionnaire ni d'un rebelle; c'est un homme de son temps, sans fanatisme d'aucun genre, plein de déférence pour la hiérarchie de la société dans laquelle il vit, un sujet de qui le roi lui-même, informations prises, dit : « C'est un honnête homme [1]. » Modération dans les pensées, droiture et netteté dans les paroles, énergie dans les décisions et dans les actes : telles sont les qualités qu'apportait Duclos au service de l'Académie, et que l'Académie connaissait en lui quand elle le nomma.

§ 2. — D'Alembert.

L'élection de Duclos n'avait rencontré que des obstacles fortuits et passagers : il n'y avait eu d'opposition ni contre ses idées, ni contre sa personne. Il n'en fut pas de même pour d'Alembert. En 1750, il n'était, hors d'un cercle restreint, connu que comme géomètre et comme honnête homme malheureux. Quatre ans plus tard, lors de son entrée à l'Académie française, il avait pour ennemis tous ceux de l'*Encyclopédie*, renforcés par un grand nombre d'adversaires personnels : son nom était devenu un drapeau. Son succès, chèrement acheté, fut celui d'un parti, le signe éclatant de la faveur croissante accordée par l'Académie à des doctrines qu'elle avait jusqu'alors paru répudier.

On sait quelle place occupait d'Alembert dans l'*Encyclopédie* : il en était avec Diderot le fondateur et le chef. C'est lui qui en avait résumé, dans le *Discours préliminaire*, les principes et la méthode. Or l'*Encyclopédie*, en 1754, était une œuvre jugée : une première fois supprimée par le Conseil du roi, elle ne continuait à paraître qu'en vertu d'une tolérance à chaque

1. Mme du Hausset, *Mém. sur Mme de Pompad.* (Paris, 1824, p. 198).

instant révocable ; entre ses défenseurs et ses ennemis le départ était fait : elle divisait la société en deux camps, philosophes et dévots. C'est aussitôt après l'apparition du *Discours préliminaire* que la candidature de d'Alembert fut mise sur le tapis [1]. C'est sur son nom que s'engagea la première grande bataille académique entre libéraux et dévots, et les libéraux l'emportèrent.

Ce n'est pas à dire que tout autre encyclopédiste eût obtenu le même appui, remporté la même victoire. Il y avait de tout dans « cette grande boutique » de l'*Encyclopédie*, Voltaire le disait bien : du bon, du médiocre et du pire. Le *Discours* de d'Alembert était du meilleur aloi, ferme, grave et modéré. Les droits de la raison y étaient revendiqués sans ambages, et pourtant sans forfanterie ; une place y était faite, en dehors de la science, à une religion révélée; Descartes y était critiqué dans ses théories physiques et métaphysiques, non dans sa méthode; la philosophie y était même vantée avec mesure, enfermée dans ses justes limites, reconnue capable d'excès, d'empiètement sur le domaine du cœur et de l'imagination. Ainsi ce *Discours*, en exposant l'essentiel de la doctrine, ne disait rien de trop, n'offrait aucune matière à la censure, fermait la bouche à toute interprétation maligne, et commandait l'approbation de tout juge impartial. D'Alembert n'avait pas, comme Diderot, un passé philosophique compromettant : à moins de lui faire un procès de tendance, de mettre à sa charge toutes les témérités théologiques ou autres publiées dans l'*Encyclopédie* sous sa responsabilité morale, on ne pouvait le regarder comme rebelle aux puissances légitimes. Telle fut l'appréciation bienveillante qui finit par prévaloir auprès de la majorité de l'Académie.

Pour lui comme pour Duclos, le dévouement de l'amitié s'était mis de la partie. Sa destinée avait bien quelque chose de noble et de touchant. Cette condition d'enfant recueilli sur

1. Montesq., lettre à Mme du Deffand, 12 septembre 1751 (Laboulaye, t. VII, p. 379).

le parvis d'une église par une femme pauvre et charitable; cette indigence préférée courageusement aux libéralités tardives d'une mère dénaturée [1]; cette jeunesse entourée d'une double auréole par la gloire et le malheur; ce génie précoce, semblable à celui de Pascal, qui l'avait, à vingt-trois ans, fait entrer à l'Académie des Sciences; cette rigidité de mœurs et de principes qui paraissait vertu d'un autre temps : tout cela faisait de d'Alembert, un homme vraiment unique. Collé, qui ne le connaît pas encore, en 1751, sait du moins par la renommée qu'il « réunit toutes les qualités du cœur à celles de l'esprit, et qu'il passe pour avoir même (c'est là, semble-t-il le plus rare) une probité délicate [2] ».

Très recherché dans les sociétés les plus brillantes, le jeune d'Alembert rencontra chez le président Hénault, alors « fameux par ses soupers », la femme qui devait avoir, par elle-même ou indirectement, une influence décisive sur la suite de sa vie : c'est Mme du Deffand, l'amie du président, autrefois un peu plus que cela [3]. Quelle fut au juste la date de cette rencontre? On ne sait. Elle doit être très voisine de 1745. En 1748, d'Alembert, « le prodigieux et aimable d'Alembert, le sublime géomètre [4] », est l'idole de la marquise et de ses amis, parmi lesquels on compte Voltaire, Montesquieu, la duchesse du Maine et Mme de Staal : il ne pouvait mieux souhaiter pour faire aisément son chemin dans le monde et partout où le monde donnait accès. Mais, ambition à part, cette exquise réunion exerça sur lui une séduction qu'il n'avait jusqu'alors éprouvée dans aucune autre : c'est que la sympathie la plus parfaite l'y avait introduit et l'y retenait. « Mme du Deffand, dit Marmontel, charmée de l'esprit et de la gaieté de d'Alembert, l'avait attiré chez elle et si bien captivé, qu'il en était inséparable, au point de ne pas être un jour sans l'aller

1. Mme de Tencin.
2. Collé, *Journal*, t. I, p. 350.
3. Marmontel, *Mémoires*, livre VII t. I, p. 474).
4. Lettres du comte des Alleurs à Mme du Deffand, Constantinople, 15 octobre 1748, 17 avril 1749 Ed. Lescure, t. I, p. 58 et 59).

voir [1]. » Mme du Deffand a complété l'explication dans une de ses lettres : « J'ai deux amis intimes qui sont Formont et d'Alembert; je les aime passionnément, moins pour leur agrément et leur amitié pour moi, que pour leur extrême vérité [2]. » Ces premières relations entre eux furent parfaitement heureuses; heureuses pour la marquise, moins blasée, moins sceptique (on vient de le voir) qu'elle ne le croyait elle-même; heureuses pour d'Alembert qui donnait carrière à son naturel jovial au fond et expansif, dans un milieu bienveillant de parti pris, avant d'avoir envenimé son humeur et aigri son âme par la dispute.

La préface de l'*Encyclopédie* fit à d'Alembert une réputation d'écrivain; les belles-lettres avaient été sa première passion [3], il s'y livra comme s'il n'eût pas été le plus grand mathématicien de son temps. Mme du Deffand et ses amis, loin de l'en détourner, faisaient briller à ses yeux des succès d'un nouveau genre, une gloire retentissante, une place à l'Académie française : ils lui rendirent un mauvais service en l'excitant à déserter sa vocation véritable, ses nobles études de savant, pour des écrits médiocres, lourds, déclamatoires et trop souvent haineux. Le *Discours préliminaire* l'avait élevé au-dessus d'une secte; ses ouvrages suivants eurent l'effet contraire : une fois engagé dans la polémique, il lui appartint sans retour. « Il n'y a pas d'apparence, avait-il dit en 1753, que je continue à travailler dans ce genre. Je ferai de la géométrie et je lirai Tacite. Il me semble qu'on a grande envie que je me taise, et en vérité je ne demande pas mieux [4]. » Il était déjà trop tard : on ne désarme pas sous l'œil de l'ennemi.

Dans le volume de *Mélanges* que d'Alembert avait publié à la fin de 1752, figurait un *Essai sur les gens de lettres*, *les grands*

1. Marmontel, *ibid.*
2. Lettre à Mlle de Lespinasse, 13 février 1754 (Ed. Lescure, t. I, p. 195).
3. D'Alembert, *Mémoires sur lui-même* (t. I, p. 2).
4. Lettre à Mme du Deffand, 16 février 1753 (Ed. Lescure, t. I, p. 165).

et les Mécènes. Les colères que devait provoquer cet opuscule, il les avait prévues et cherchées. « De quoi s'avise-t-il, disait-il alors de son ami Duclos, de vouloir être tout à la fois courtisan et philosophe? Cela ne saurait aller ensemble [1]. » En effet tout ce qu'avait écrit Duclos, dans ses *Considérations*, sur les avantages des relations entre les gens de lettres et le grand monde, d'Alembert le réfutait avec une outrageante âpreté qui devait tourner à l'instant contre lui la majeure partie de ses protecteurs naturels, de ces grands seigneurs pour qui c'était une fête d'avoir une clientèle lettrée dont ils payaient les vains hommages par des services réels. Mais d'Alembert, dans son orgueil, dans son rigorisme, dédaigne ces calculs pratiques; comme un homme qui s'est formé dans la solitude, qui s'est longtemps replié sur lui-même, il n'admet pour l'esprit d'autre régime que celui dans lequel il a conquis son originalité, son indépendance intellectuelle; il rêve pour ses pareils la même austérité, le même isolement : « Heureux les gens de lettres, dit-il, s'ils reconnaissent enfin que le moyen le plus sûr de se faire respecter, est de vivre unis... et presque renfermés entre eux; que par cette union ils parviendront sans peine à donner la loi au reste de la nation sur les matières de goût et de philosophie..., et que la soif de la réputation et des richesses est une des causes qui contribueront le plus parmi nous à la décadence des lettres [2]. »

Le caractère agressif de tout cet ouvrage fut vivement ressenti dans un monde où l'intérêt et la vanité n'étaient pas, quoi qu'en pût dire d'Alembert, les seuls motifs de l'accueil offert aux gens de lettres; où l'on se piquait de quelques lumières, de bon goût, de libéralisme. On avait de l'esprit dans ces élégantes sociétés, et l'on n'y ménagea pas le diffamateur; tout en contestant la ressemblance, on se reconnut dans le vilain portrait que d'Alembert avait fait des Mécènes [3]. Il y eut

1. Lettre à Mme du Deffand, 4 décembre 1752 (Ed. Lescure, t. I, p. 154).
2. T. IV, p. 372.
3. « Pour les Bissy et compagnie, je crois que c'est comme *grands* et

contre le protégé de Mme du Deffand une véritable levée de boucliers, et sa candidature à l'Académie prit une signification difficile à pallier. D'Alembert avait eu soin, au surplus, de fermer la bouche à ceux de ses amis qui s'en seraient avisés : « Le cardinal de Richelieu, avait-il écrit dans son *Essai*,... voulut que dans l'Académie française l'esprit marchât sur la même ligne à côté du rang et de la noblesse, et que tous les titres y cédassent à celui d'homme de lettres. Il voulut que cette Académie fût presque entièrement composée des bons écrivains de la nation, pour la décorer aux yeux des sages; d'un petit nombre de grands seigneurs, pour la décorer aux yeux du peuple; que ces derniers vinssent remplir seulement les places que les grands écrivains laisseraient vides; qu'ainsi, dans l'Académie française les préjugés servissent à honorer le talent, et non le talent à flatter les préjugés [1]. » Entre Duclos et lui, la différence de ton et même d'idées, est sensible : Duclos avait réclamé l'union dans l'Académie sous la bannière et pour l'honneur des lettres; d'Alembert établissait une ligne de démarcation entre les vrais académiciens, écrivains de profession, maîtres du logis, et les intrus, tolérés non pour eux-mêmes mais par une sorte de concession à la sottise publique. Briguer par des aménités de ce genre les suffrages de l'Académie, c'était un acte de franchise voisin de l'impertinence.

Aussi bien d'Alembert se défendait-il fort du rôle de solliciteur : il se complaisait dans celui d'Alceste. Mme de Pompadour, le président Hénault, tous ceux que Mme du Deffand voudrait le voir ménager et séduire, il se les aliène à plaisir [2] :

comme Mécènes qu'ils m'en veulent... » Lettre de d'Alemb. à Mme du Deff. 16 février 1753 (Ed. Lescure, t. I, p. 165). « On m'assure que les Bissy, Brancas, etc., etc., crient beaucoup contre moi. Ils me feraient beaucoup plus d'honneur de ne pas plus penser à moi que je n'ai pensé à eux. » 27 janvier 1753 (*Ibid.*, p. 163).

1. T. IV, p. 369.

2. Par exemple en se refusant à mentionner l'*Abrégé chronologique* du président Hénault, dans l'article *chronologie* de l'*Encyclopédie*. « Dieu et vous, dit-il à Mme du Deffand, ou même vous toute seule, ne me feriez pas changer de langage. »

« Voilà, dit-il, comme il faut traiter ces gens-là. On n'est point de l'Académie, mais on est quaker, et on passe le chapeau sur la tête devant l'Académie et devant ceux qui en font être [1] ». Il recueillait ce qu'il avait semé : le président soutenait contre lui Bougainville; quant à Mme de Pompadour, elle laissait dire sur son compte, et le roi qui nommait Duclos « un honnête homme », appelait tout crûment d'Alembert un « impie » [2]. Mme du Deffand fut infatigable : les coups de boutoir de d'Alembert ne l'empêchèrent pas de lui recruter des électeurs [3] : elle avait mis à contribution l'influence alors très grande de Montesquieu [4]. Enfin parmi les défenseurs de cette épineuse candidature, le plus courageux et le plus utile fut sans contredit Duclos [5]; Duclos que d'Alembert jugeait avec si peu d'indulgence, et qui, pour servir la cause du mérite, s'exposait à faire campagne contre les amis puissants auxquels il devait tant, et envers lesquels d'Alembert ne prenait pas la peine de dissimuler sa rancune.

Le comte de Clermont, Bougainville et de Boissy lui avaient été successivement préférés. Ses amis invoquaient en sa faveur « le cri public, l'honneur de l'Académie et l'esprit de son institution » gravement compromis par les derniers choix [6]. Le 28 novembre 1754, d'Alembert fut élu en remplacement de Surian, évêque de Vence : il eut quatorze voix contre neuf données à l'abbé de Boismont, et trois à l'abbé Trublet [7]. Mais au scrutin des boules, d'Alembert eut six boules noires [8] : trois

1. Lettre à Mme du Deffand, 11 octobre 1753 (Ed. Lescure, t. I, p. 180).
2. *Mémoires* de Mme du Hausset (Paris, 1824, p. 159).
3. « Que diable avez-vous donc écrit au président sur mon compte? Est-ce encore pour l'Académie? Eh! au nom de Dieu! laissez tout cela en repos; j'en serai si on m'en met : voilà tout ». (Lettre à Mme du Deff., éd. Lescure, 21 octobre 1753, t. I, p. 183.)
4. Lettres de Montesq. à Mme du Deffand, 13 septembre 1752, 16 novembre 1753 (Laboulaye, t. VII, p. 400 et 421).
5. Collé, *Journal*, t. I, p. 440.
6. Voy. la lettre du chevalier d'Aydie à Mme du Deff., 29 décembre 1753 (Ed. Lescure, t. I, p. 189).
7. Collé, *Ibid.*
8. La Harpe (*Corresp. litt.*, Migneret, t. IV, p. 180) a dit après la mort de d'Alembert, en 1783 : « Il fut reçu à l'Académie française en 1754,

de plus, et il se voyait exclu malgré la majorité qui l'avait désigné au premier scrutin, exclu comme indigne, ce qui ne s'était pas encore vu [1] : « Qui sont ces gens-là, lui demande son ami Formont? Six dévots apparemment à qui les philosophes font peur [2]. » Qu'il y eût des dévots parmi les six, cela n'est guère douteux : Boyer était encore en vie, et l'on sait quels étaient les sentiments de Boyer pour l'*Encyclopédie* [3]. Je croirais volontiers qu'il y avait aussi quelques-uns de ces grands seigneurs beaux esprits si fort malmenés par d'Alembert; mais déjà dans le camp des philosophes le mot *dévot* suffisait à tout expliquer; il était convenu qu'on ne pouvait être leur adversaire sans appartenir à la race des persécuteurs.

D'Alembert affecta, dans son discours, de faire ressortir l'hommage rendu dans sa personne à la philosophie. Il loua le prélat son prédécesseur de n'avoir jamais connu « ce zèle aveugle et barbare, qui cherche l'impiété où elle n'est pas, et qui moins ami de la religion qu'ennemi des sciences et des lettres,

dans le temps où l'*Encyclopédie* avait excité une grande fermentation dans les esprits. Son élection fut traversée par beaucoup d'obstacles, et même *il passe pour constant* qu'il y avait un nombre de boules noires plus que suffisant pour l'exclure, si Duclos, qui ne perdait pas la tête, et qui était en tout hardi et décidé, n'eût pris sur lui de les brouiller dans le scrutin, en disant très haut qu'il y avait autant de boules blanches qu'il en fallait ». Et il ajoute en note : « Duclos et d'Alembert m'ont tous deux confirmé le fait plus d'une fois; *tout était noir* : c'est leur expression ». M. Mesnard n'a sans doute vu dans ce récit qu'un propos calomnieux, car il le passe sous silence. Sainte-Beuve (*Lundis*, t. IX, p. 250) lui a fait meilleur accueil. Nous voyons que les amis les plus intimes de d'Alembert ne croyaient, au lendemain de l'élection, qu'à six boules noires, et il en eût fallu neuf (le tiers franc des 26 votants) pour que d'Alembert fût exclu : voy. l'art. 9 du règlement du 15 juin 1752. Laissons de côté la probité bien connue de Duclos, dont Sainte-Beuve fait trop aisément bon marché. Mais dans le dépouillement de ce scrutin, le *Registre* nous l'apprend, il avait pour associés Mirabaud, du Resnel et le duc de Saint-Aignan. La faveur de Duclos pour d'Alembert était notoire : comment supposer que les trois autres académiciens eussent fermé les yeux? Tout porte à conclure que le récit de La Harpe, postérieur aux faits de trente ans, écrit à un moment où déjà l'auteur était animé d'une certaine malveillance pour d'Alembert, ne mérite aucun crédit.

1. Règlement de 1752, article 10.

2. Lettre de Formont à d'Alembert, 4 décembre 1754 (Lescure, t. I, p. 225).

3. Barbier, *Journal* (Charpentier, t. V, p. 153; t. VII, p. 157).

outrage et noircit des hommes irréprochables dans leur conduite et dans leurs écrits [1] ». L'assistance fut brillante [2], ce qui n'avait pas lieu toujours en ce temps-là [3]; le succès, considérable. Les uns louèrent « ce ton fier et mutin [4] » ; les autres admirèrent « un langage simple et noble [5] »; quelques ardents trouvèrent toutefois que l'orateur avait mollement tracé la limite entre la religion et la philosophie [6]. En tout cas, la défense de la philosophie en pareil lieu était une nouveauté.

Un autre hors-d'œuvre (les hors-d'œuvre souvent sont le principal dans ces harangues) mérite aussi d'être relevé : « L'honneur le plus distingué que vous ayez jamais reçu, Messieurs, est la protection immédiate de vos souverains; ce titre est devenu trop grand pour tout autre que pour eux. Les lettres ne peuvent être dignement protégées que par les rois, ou par elles-mêmes [7] ».

Duclos avait, en son temps, dit la même chose, sous une forme un peu moins hautaine; il en avait surtout fait la règle de sa conduite, depuis son entrée à l'Académie. Duclos et d'Alembert, sur ce point, marchent d'accord. Ce qu'ils veulent, ce qu'ils réclament, c'est la liberté des lettres, à commencer par la liberté de l'Académie, car la protection du roi, surtout de Louis XV, ne doit être qu'une formule. Sur l'usage à faire de cette liberté, leurs sentiments différèrent; mais il n'était encore question que de la fonder : à chaque heure suffit sa tâche.

1. *Recueil des harangues, etc.*, t. VI, p. 224.
2. *Corresp. de Grimm*, t. II, p. 457.
3. Il n'y eut pas plus de trente personnes à la réception de l'abbé de Boismont, qui suivit immédiatement celle-ci (La Harpe, *Corresp. litt.*, Migneret, t. I, p. 68; Collé, *Journal*, t. II, p. 36).
4. Lettre de Formont à Mme du Deffand, 29 décembre 1754 (Lescure, t. I, p. 226).
5. Collé, *Journal*, t. I, p. 443.
6. Grimm, *Corresp.*, ibid.
7. *Recueil des harangues, etc.*, ibid., p. 227.

CHAPITRE III

DIRECTION NOUVELLE DONNÉE A L'ACADÉMIE. DUCLOS SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.

---

§ 1. — Réveil de l'esprit de corps; autorité personnelle et influence de Duclos.

Les gens du naturel de Duclos ne restent nulle part dans l'ombre; leur carrure, la vibration de leur voix, la verdeur de leur langage les ont bientôt mis en évidence : Duclos, nous l'avons dit, est de la race des exubérants. Surtout il apportait à l'Académie, et n'en avait pas fait mystère, une sorte de plan de réforme intérieure. Ses idées sur ce sujet n'avaient, à la vérité, rien de bien original; c'est même ce qui en fit le succès. On sentait généralement, d'une manière plus ou moins nette, la situation fausse où languissait l'Académie : ce qui manquait, c'étaient la résolution, l'autorité nécessaire pour y remédier. Il y avait longtemps que d'Olivet se lamentait sur la stérilité littéraire, l'indiscrétion des influences mondaines, l'outrecuidance et la frivolité, qui rendaient l'Académie si ridicule, si méprisable; mais d'Olivet n'avait pas de monde, ne comprenait pas son temps, ne concevait le rôle de l'homme de lettres qu'à travers ses préjugés classiques : caractère maussade, esprit sans ouverture, il n'était bon qu'à gémir et à bouder; il en a pris son parti, et ne fera plus que de l'opposition, n'importe avec quels auxiliaires, pour quelle cause et par quel moyen.

Fontenelle, bien vieux, indolent et sceptique, ne s'occupe plus que de l'Académie des Sciences, où il trouve l'emploi de son talent. Montesquieu s'abstient par rancune. Quant à Voltaire, il connaît bien, il a signalé plus spirituellement que personne les pratiques fâcheuses qu'il faudrait corriger ou abolir; mais il a bien assez de songer à ses intérêts et à sa sûreté. En entrant à l'Académie, son but a été — c'est lui-même qui le dit — « de se faire une espèce de rempart contre les persécutions qu'un homme qui a écrit avec liberté doit toujours craindre en France [1] ». La décadence de la compagnie le laisse en réalité fort indifférent; et sans scrupules il fait sa cour en offrant sa voix aux premiers candidats venus, pourvu qu'il y ait derrière eux quelque protecteur utile à ménager [2]. Comment d'ailleurs oserait-il refuser, au lendemain de son élection, de ces petits services qu'il a si vivement sollicités pour lui-même? Quatre ans après il quitte la France, et ne se rappellera plus qu'à de longs intervalles, jusqu'en 1760, sa qualité d'académicien.

Duclos, dès son entrée à l'Académie, assuma le rôle que refusaient, ou ne savaient pas prendre, ses confrères plus anciens ou plus illustres; il y fut presque aussitôt le chef, l'interprète autorisé des gens de lettres.

Il n'était pas question, bien entendu, d'un schisme à faire entre les écrivains de profession et les académiciens de cour ou d'Eglise : c'eût été plus qu'une imprudence,— un anachronisme véritable, dans lequel d'Alembert lui-même, beaucoup moins pratique que Duclos, ne s'obstina pas. Et d'ailleurs la ligne de démarcation eût été difficile à tracer : un prélat est homme de lettres à ses heures, dans un sermon, dans un mandement; et d'autre part, beaucoup de grands seigneurs, les

1. Lettre au maréchal de Richelieu, août 1750 (t. LV, p. 463).
2. Par exemple à l'abbé de La Ville contre Duclos, pour obliger M. d'Argenson (voy. plus haut, ch. 1, § 3); à l'abbé Leblanc pour complaire à Mme de Pompadour et à la duchesse du Maine (voy. Volt., lettres au prés. Hénault et à la duch. du Maine, 14 août 1749; t. LV, p. 305, 309).

Bissy, les Paulmy, les Nivernais, se piquaient d'avoir à la dignité d'académiciens des titres plus spéciaux que leurs titres de noblesse : « Ce n'est plus le temps, écrivait en 1739 le marquis de Mirabeau, où un homme de qualité rougit des talents que lui peut disputer un homme de rien. Je doute même qu'il ait jamais été que pour les sots ; et, sans entrer dans les détails, l'Académie française n'est presque composée que de gens du bon ordre, et sous le nom desquels il a paru plusieurs ouvrages [1]. » Cependant, d'une manière générale il y avait deux classes d'académiciens : les uns ne voyaient dans cet honneur qu'une élégance de plus, un hochet de la vanité ; c'était au contraire pour les autres une suprême récompense et, dans une certaine mesure, une fonction. Les « jetonniers », presque tous gens de lettres par métier, étaient le fond même de l'Académie : eux seuls assistaient régulièrement aux trois séances de chaque semaine, s'occupaient des travaux courants, du dictionnaire, des concours ; et bien souvent l'un d'eux avait encore à suppléer, comme officier, tel académicien de haut rang qui se débarrassait, moitié par dédain, moitié par nonchalance, de la charge que le sort lui avait assignée [2]. A un point de vue plus élevé, ce petit groupe représentait les traditions de l'Académie, ce qu'on appelle l'esprit de corps ; mais avec quelle faiblesse et quelle insuffisance ! L'Académie était en pleine anarchie ; pour n'obéir à aucune direction fixe et continue, elle était dans la dépendance de tous les pouvoirs officiels ou autres, à la merci de tous les parasites. Sa liberté de recrutement n'était plus qu'un vain mot, son rôle littéraire qu'une fiction. La lettre de ses statuts subsistait, le sens en était outrageusement violé. Son originalité, son prestige, s'effa-

1. Vauvenargues, éd. Gilbert (*Œuvres posthumes et inédites*, p. 124). — Le marquis de Mirabeau songeait alors pour lui-même à l'Académie.

2. « C'est M. de La Motte qui fit hier la réponse (au discours de La Faye), car nous avons pour directeur M. le maréchal d'Estrées, qui a prétexté un rhume ; et M. le maréchal de Villars, chancelier, n'a pas jugé à propos de faire ce que son égal refusait. » Lettre de d'Olivet au prés. Bouhier, 16 mars 1730 (ouvr. cité, t. II, p. 425).

çaient de jour en jour, au grand détriment des gens de lettres, qui ne s'y sentaient plus chez eux.

La faveur que trouva Duclos auprès de la majeure partie de ses confrères, prouve cependant que l'esprit de corps n'y faisait que sommeiller. Par bonheur, en 1746, cet esprit de corps n'était pas l'esprit de secte. La philosophie commençait bien à poindre, avec ses allures frondeuses et révolutionnaires; mais elle n'avait pas de représentants à l'Académie. Des poètes dramatiques, des érudits, des grammairiens, tel était son personnel en fait de gens de lettres. En outre, Duclos était en pleine faveur à Versailles, frayait amicalement avec le meilleur monde, et si ses allures étaient d'un tribun, sa vie était d'un parfait courtisan : il avait des jaloux, mais ne pouvait inspirer aucune défiance. Un de ses amis disait de lui : « Beaucoup d'esprit, peu de modestie, peut-être faute d'hypocrisie, un logement au Louvre, la place d'historiographe et surtout la faveur de Mme la marquise de Pompadour, en voilà plus qu'il n'en faut pour avoir des ennemis; aussi M. Duclos en a-t-il beaucoup [1]. » C'était du moins une grande force pour faire face aux puissants personnages qui tenaient l'Académie en tutelle, pour éviter tout soupçon de dépit, pour enlever à ses actes toute apparence de revendication. Ajoutez que son désintéressement était de notoriété publique : il se contentait d'un revenu de cinq à six mille livres [2], s'entremettait volontiers pour obliger les gens de lettres, et parfois même leur ouvrait sa bourse [3]. Contre un pareil caractère, la jalousie s'épuisait en vain : Duclos était de ceux qui forcent l'estime. Ses confrères

1. Buffon, lettre à l'abbé Leblanc, Paris 24 avril 1751 (*Corresp. inéd.*, t. I, p. 53).
2. Collé, *Journal*, t. II, p. 128.
3. Papiers de d'Alembert (biblioth. de l'Institut). *Mémoire pour l'éloge de Châteaubrun par M **** : « M. Duclos ayant su qu'il avait besoin d'argent fut lui offrir sa bourse et le pressa d'accepter au moins cinquante louis : il ne put jamais l'y engager, mais il en fut pénétré de la plus vive reconnaissance, et il me parla plusieurs fois de cette action de M. Duclos avec une effusion de cœur qui faisait voir combien il y avait été sensible ».

subirent volontiers son ascendant, et l'Académie, grâce à lui, reprit conscience d'elle-même.

Son premier exploit fait époque dans l'histoire de la compagnie. Le maréchal de Belle-Isle, en 1749, se présentait pour remplir la place d'Amelot. Il avait hésité, par modestie, mais avait fini par se rendre à ce raisonnement de ses amis, que Villars, beaucoup moins lettré que lui, paraît-il, n'en avait pas moins fait bonne figure à l'Académie. La cour lui donna son appui; ce fut une affaire convenue [1]. Présenté par Richelieu, soutenu par Voltaire [2], parfaitement sûr d'être élu, Belle-Isle crut pouvoir négliger les formalités d'usage, demanda la permission de ne point faire de visites et se déclara, dans une lettre à l'Académie, « infiniment flatté de ce qu'on voulait bien le désirer ». C'était une faute contre l'étiquette, rien de plus; mais l'étiquette pour l'Académie avait un très haut prix : elle représentait la tradition, obligatoire pour tous; elle était le signe de l'égalité. Moins était réelle cette égalité, plus le simulacre en était nécessaire; plus était élevée la dignité du candidat, plus aussi l'exception réclamée par lui constituait un précédent périlleux. Il était bien vrai, bien évident, qu'en prenant M. de Belle-Isle, l'Académie lui rendait surtout hommage comme maréchal de France et petit-fils de Fouquet : raison de plus pour qu'elle évitât d'en avoir l'air. Richelieu, par amitié pour le candidat, se chargea de la requête. Comment la repousser? Personne n'osait dire tout haut ce que beaucoup pensaient tout bas; Duclos se dévoua, rappela la prescription absolue du règlement, et ouvrit le débat. Ce qu'il avait de délicat, on le comprend. Il fallait le tenir au-dessus et en dehors de toute question de personne. Duclos, nous dit-on, répondit à Richelieu « avec vivacité et prudence »; puis, se tournant vers les déserteurs qui consentaient par bassesse à cette humiliante concession, il leur ferma la bouche par ce mot à la fois habile et fier, « que les tyrans ne faisaient pas les esclaves, mais que les esclaves faisaient les

1. *Mémoires du duc de Luynes*, t. IX, p. 427; t. X, p. 142.
2. Volt., *lettres inéd.* (Didier, 1856, t. I, p. 185).

tyrans[1] ». Les principes seuls étaient ainsi mis en cause : l'Académie les maintint, et M. de Belle-Isle, qui n'avait point désiré soulever ce débat, en accepta la conclusion de bonne grâce. L'élection fut ajournée pour qu'il eût le temps de faire les visites; et même, satisfaite sur le fond, l'Académie admit que le candidat, pour cette démarche, se fît remplacer par son écuyer[2].

Cette discussion venait de prouver que la servilité de l'Académie n'était pas incurable; que longtemps son indépendance avait été méconnue, faute d'un défenseur assez indépendant lui-même pour oser l'invoquer; que Duclos serait cet homme-là, le conseiller de l'Académie au dedans, son avocat au dehors. Toute supériorité réelle et reconnue a ses envieux. D'Olivet, en particulier, ne supporta point de voir un nouveau venu prendre une autorité qu'il avait en vain convoitée : entre Duclos et lui l'antagonisme éclata violent, acharné. Dans la discussion relative à M. de Belle-Isle, d'Olivet avait eu l'impudence de donner un démenti à ses anciennes opinions, lui, l'inflexible adversaire de toute innovation, de tout privilège au sein de l'Académie. Duclos l'avait même pris personnellement à partie. Or au second scrutin, il y eut une boule noire contre le maréchal. Quel pouvait être l'auteur d'un tel outrage? Tous les soupçons devaient se porter sur Duclos, et l'on pense quelle réprobation il eût alors encourue. Avec une prudence, une divination singulière, il avait gardé sa boule noire, et la déposa sur la table devant tous ses confrères. La manœuvre fut déjouée, et l'on en soupçonna l'abbé d'Olivet « qui avait déjà par devers lui, nous dit Collé, plusieurs actions de gredin ».

Pour la première fois, remarquons-le, l'Académie venait de

1. Collé, *Journal*, t. I, p. 79.

2. Le duc de Luynes, expert en ces matières, nous apprend que M. de Belle-Isle commit encore, sans le vouloir, une grosse maladresse en faisant déposer par son écuyer chez chaque membre de l'Académie, non pas un billet de visite à son nom, mais un mot suivant cette formule : « M. de Bussy est venu de la part de M. le maréchal, etc. » La gaucherie du procédé fut remarquée, mais on eut le bon esprit de ne pas insister, et nous voyons par le récit de Collé que M. de Belle-Isle passait généralement pour s'être conformé sans réserve à l'usage commun.

voir une discussion intérieure inspirer à l'un de ses membres un acte bas et déloyal. Il y avait eu jadis des exécutions, celle de Furetière, celle du bon abbé de Saint-Pierre; mais le lendemain il n'en était plus resté trace; les égards réciproques, la parfaite confraternité, du moins dans la forme, avaient subsisté; la paix n'avait été troublée de temps à autre que par des épigrammes, des tournois d'esprit, entre honnêtes gens. Ici, c'est bien une guerre civile qui commence : que d'Olivet ou un autre soit le coupable, c'est un conflit d'opinions, provoqué par un incident purement académique, qui s'est envenimé jusqu'à cet excès odieux. Cela ne s'oublie pas : il est et demeure établi qu'entre les membres du même corps, il existe des causes de rivalité capables d'engendrer des haines farouches. Vienne à renaître le dissentiment initial, il aura sans doute le même caractère, acrimonieux et personnel : on s'épie mutuellement, on cherche les occasions de revanche, et par un cercle vicieux, les rivalités personnelles se compliquent de questions de principes. Entre Duclos et ses adversaires il faudra dorénavant que l'Académie prenne parti. Où conduira cette première passe d'armes, nul ne peut le prévoir. Il s'est d'abord agi des traditions de l'Académie; plus tard, et sans que Duclos y ait encore songé, le sujet du débat sera la philosophie et la contre-philosophie; le même drapeau, le même parti ne réprésenteront plus la même cause, la querelle déviera. Mais, dès à présent, Duclos tient un drapeau : la guerre est dans l'Académie. C'est le résultat le plus clair du procédé perfide que nous venons de voir. Un autre résultat, c'est que Duclos, son parti, ses idées, jouiront longtemps du préjugé favorable qui s'attache aux victimes de la calomnie confondue.

Ce brillant succès lui donna les moyens, cinq ans après, en 1754, d'en remporter un autre, du même genre mais encore plus mémorable, et dont il fut d'ailleurs si fier qu'il a pris soin d'en faire lui-même la relation complète dans un fragment de l'histoire de l'Académie écrit en 1771 [1].

1. *Œuvres*, t. VIII, p. 373 et suiv.

Il eut affaire, cette fois, à un prince de la maison de France, à l'arrière-petit-fils du grand Condé. Le comte de Clermont, fort médiocre en tout le reste, avait un goût très vif pour les choses de l'esprit, et souhaitait d'entrer à l'Académie française. Au siècle précédent, un membre de la même famille, le prince de Conti, avait eu déjà cette ambition; mais Louis XIV ne l'avait pas autorisée. Louis XV au contraire approuva le désir du comte de Clermont; plusieurs académiciens, gens de lettres, entre autres La Chaussée, en furent avertis, et s'en firent d'autant plus volontiers les interprètes qu'ils trouvaient ainsi le moyen d'écarter ce fat de Bougainville [1]. Seul, Duclos observa que la compagnie aurait peut-être à payer par de fâcheux sacrifices l'honneur de s'adjoindre une personne d'aussi haute lignée, et qu'il serait prudent de faire connaître d'avance au prince la règle fondamentale et absolue de l'égalité académique. On fut de cet avis : un mémoire, qu'il reçut mission de composer, et dans lequel il insistait sur le caractère tout « extérieur » et « fictif » de l'égalité qu'on priait le prince de vouloir bien accepter, fut admis par celui-ci sans difficultés ni réserves d'aucun genre. Mais le jour de l'élection, il se produisit une scène analogue à celle qui avait suivi la requête du maréchal de Belle-Isle : les académiciens de qualité, jaloux de voir l'iniative de cette candidature princière prise par un groupe de gens de lettres, proposèrent à leur tour que le vote eût lieu par acclamation : Duclos opposa le règlement, et eut gain de cause; les deux scrutins eurent lieu, et le registre porta que le comte de Clermont avait obtenu *la pluralité des voix*.

Restait la séance de réception. Le récipiendaire prépara son discours, et passa même pour l'avoir fait tout seul [2]. On sait que les membres de l'Académie se rangeaient autour de la table par ordre d'ancienneté, le nouvel élu par conséquent à la dernière place. La famille du prince, et en particulier Mlle de

1. Collé, *Journal*, t. I, p. 408.
2. D'Alembert, *Eloge du comte de Clermont* (t. III, p. 677).

Charolais sa sœur, jugèrent convenable qu'il obtînt une préséance quelconque : Duclos l'avait bien prédit. Aussi fut-il le premier à recevoir communication du mémoire, à l'appui de cette prétention nouvelle, rédigé par les officiers de la maison de Clermont. Ce ne fut pas seulement, comme il le dit, à cause de la part qu'il avait prise à l'élection, mais bien parce qu'il était le seul membre dont le consentement pût être mis en doute, dont l'opposition eût chance d'entraîner le reste de l'Académie. On demandait une réponse immédiate. Sans hésiter, il la donna négative. C'était un coup d'audace; mais il tourna si bien la chose, que ni l'Académie ne pouvait le désavouer, ni le comte se déclarer blessé. Après une consultation aussi forte que courtoise, « monseigneur, disait-il en forme de péroraison, si vous confirmez par votre exemple respectable et décisif une égalité qui d'ailleurs n'est que fictive, vous faites à l'Académie le plus grand honneur qu'elle ait jamais reçu, vous ne perdez rien de votre rang, et j'ose même dire que vous ajoutez à votre gloire en élevant la nôtre. La chute et l'élévation, le sort enfin de l'Académie est entre vos mains... » Duclos savait que la majorité de ses confrères ne demandait qu'à tenir bon [1] : ils approuvèrent le fait accompli. Le prince n'insista pas; il s'abstint seulement de paraître en séance publique. Peut-être au fond n'en fut-il pas fâché, s'il était aussi timide qu'on le prétend. Il fit au Louvre une apparition toute modeste, en petit comité; se trompa d'abord de porte, entra dans la salle de l'Académie des Sciences [2]; vint enfin s'asseoir parmi ceux qu'il affectait d'appeler « ses nouveaux confrères », prit le jeton, déclara qu'il voudrait pouvoir le porter à sa boutonnière, bref rendit à l'égalité académique un hommage qui, pour manquer de publicité, n'en était pas moins complet.

L'Académie fut très heureuse d'ajouter à sa liste un aussi beau nom, et se souvint plusieurs fois que le prince pouvait lui rendre service. Ce fut lui qui ne se sentit jamais à l'aise dans

1. Collé, *Journal*, t. I, p. 371 et 409.
2. *Mémoires du duc de Luynes*, t. XIII, p. 313.

une assemblée où ses débuts avaient eu lieu dans une forme insolite, où sa condition n'était pas celle de tout le monde. Il y vint le moins souvent possible, et se déroba toujours à la mission d'y porter publiquement la parole, fût-ce comme directeur, à la plus haute place. Duclos n'en avait pas tant souhaité. Son but avoué n'avait été que de maintenir intactes les prérogatives de l'Académie et d'épargner au prince une déception. Or cette déception, le comte de Clermont l'éprouvait tout entière, par sa propre faute. Quant à l'Académie, elle ne fléchissait pas; mais c'était bien grâce à Duclos, à Duclos seul, qui l'avait à trois reprises, en quelques jours, sauvée du danger que lui faisaient courir les prétentions de la plus grande famille de France, et la servilité dont elle avait si souvent donné l'exemple pendant les trente dernières années.

Ces habitudes tendaient positivement à disparaître. Un souffle d'indépendance ranimait la compagnie. La liberté de ses suffrages devenait moins facile à confisquer. Un mois après l'élection du maréchal de Belle-Isle, deux évêques, Poncet de la Rivière et Vauréal s'étaient disputé la succession du cardinal de Rohan. Vauréal, à son retour d'ambassade [1], obtint la majorité grâce à l'appui de la cour, dont l'évêque de Mirepoix avait fait connaître impérieusement les préférences; mais il se trouva contre lui cinq boules noires, sans compter celle que Moncrif n'avait pas eu le temps de déposer. Les partisans de l'autre candidat crièrent à l'oppression, et Richelieu qui, cette fois, combattait le bon combat, s'emporta contre Boyer et d'Olivet, invoqua le droit de l'Académie à ne recevoir que les ordres directs du roi, proposa pour conclure et obtint qu'une commission fût chargée de préparer contre la brigue un règlement nouveau. L'incident fut si vif, si bruyant, que le vieux Fontenelle, président de la séance, dut, pour obtenir le silence, avoir recours à la sonnette [2]. Au cours de cette même élection, un parti nombreux avait sollicité Mme de Pompadour de ne

1. Près la cour de Madrid.
2. *Mémoires du duc de Luynes*, t. X, p. 142.

pas imposer l'abbé Le Blanc à l'Académie. Des mesures pratiques finirent par être adoptées pour protéger la liberté des votes contre l'importunité des recommandations : un règlement du 25 novembre 1754 [1] interdit aux scrutateurs de faire connaître, même à leurs confrères, le nombre de voix obtenues par les divers concurrents [2].

Ne plus avoir à nommer les gens par ordre supérieur, c'était déjà beaucoup; pour que la liberté fût complète, il fallait encore que l'Académie pût s'adjoindre ceux de son choix, sous la seule réserve, tout à fait exceptionnelle, du *veto* royal. A peu d'exceptions près, il n'y a que la médiocrité qui n'ait pas d'ennemis : les seules élections traversées par de hautes influences avaient été celles des écrivains en pleine possession de la faveur publique, de Voltaire, de Montesquieu. Pour que l'Académie pût se réhabiliter, se remettre d'accord avec l'opinion, il fallait de toute nécessité faire cesser cette proscription sournoise. Duclos n'y manqua pas. Son coup de maître en ce genre fut l'élection de d'Alembert; il en coûta six boules noires au candidat, mais le public s'associa sans détour à cette consécration d'une incontestable supériorité philosophique et littéraire.

Un maître aussi, mais dans un genre plus gai, Piron, fut exclu par le roi lui-même; il fallut bien s'incliner. Du moins l'Académie, après s'être prononcée pour l'auteur de la *Métromanie*, n'avait plus rien à se reprocher. Elle n'en était pas venue là sans difficultés. La Chaussée et d'autres, par bon ton, se voilaient la face en parlant des grivoiseries de Piron; Duclos eut la sincérité de dire ouvertement ce que pensaient tous les hommes impartiaux, que ces débauches de plume étaient

1. Registre.

2. Il ne semble pas que le secret ait jamais pu être rigoureusement gardé. A l'élection de d'Alembert, qui suivit immédiatement la promulgation de cette règle nouvelle, on sut et nous avons fait connaître le détail des voix. L'intention de l'Académie n'en était pas moins nette et nettement exprimée : « Conserver dans les élections la liberté des suffrages. »

alors peccadilles courantes et ne déshonoraient pas un homme [1] : « Si vous n'avez point d'autres raisons que celles-là pour donner l'exclusion à Piron, je ne les crois pas assez fortes, et j'ose dire cela d'une façon d'autant plus désintéressée que moi personnellement je n'aime point Piron, mais j'estime ses ouvrages à beaucoup d'égards [2]. » Ce langage fut compris, et Boyer n'eut plus d'autre ressource, pour écarter Piron de l'Académie, que de faire intervenir le roi. Encore cette haute injonction ne fut-elle pas reçue avec une entière humilité. Montesquieu, directeur pour le trimestre, en avait été instruit deux jours avant la séance fixée pour l'élection. Quand il en fit part à ses confrères, Boyer et son parti voulurent pousser à bout leur triomphe et procéder au vote sans remise : c'était assurer le succès de Bougainville, dévot personnage, comme on sait, appuyé comme tel par la reine et par le Dauphin. Le parti contraire demanda l'ajournement pour avoir le temps de choisir un nouveau candidat. Une discussion très ardente, une véritable altercation s'éleva entre d'Olivet et Richelieu ; de gros mots furent échangés. Enfin Richelieu fit adopter l'ajournement [3] : c'était une revanche remportée sur Boyer. Duclos bien entendu faisait partie de la majorité victorieuse [4] : Bougainville n'avait pas rencontré d'adversaire plus résolu. Comme cet intrigant tentait d'exploiter à son profit l'état précaire de sa santé, Duclos lui avait répliqué tout net par ce mot sanglant : « L'Académie n'est pas faite pour donner l'extrême-onction [5]. » On a lieu de croire qu'il fut le principal promoteur de l'élection de son ami Buffon, qui eut lieu dix jours après. Buffon sortait d'un conflit avec la Sorbonne et

1. On sait le mot du président Bouhier, homme grave, à Piron : « Vous êtes un imprudent; si l'on vous presse trop fort pour savoir l'auteur du délit, vous direz que c'est moi. » (Sainte-Beuve, *Nouv. lundis*, t. VII, p. 144. — Cf. la lettre de Montesquieu à Mme de Pompadour (Laboulaye, t. VII, p. 407).
2. Collé, *Journal*, t. I, p. 199.
3. *Corresp. de Grimm*, t. II, p. 260.
4. *Mémoires du duc de Luynes*, t. XIII, p. 116.
5. *Corresp. de Grimm*, t. II, p. 262.

la congrégation de l'Index au sujet des premiers volumes de l'*Histoire naturelle :* quoiqu'il eût acquiescé de bonne grâce aux représentations qui lui avaient été faites, et concédé ce qu'il fallait pour achever sans encombre son grand ouvrage, il n'y avait aucun doute sur son dévouement absolu à la science et à la raison; l'*Encyclopédie* naissante le comptait parmi ses collaborateurs; sa candidature toute spontanée, préparée en dehors de lui, et tenue secrète jusqu'au jour de l'élection [1], montre bien la communauté d'idées qui régnait dès lors dans la majorité de l'Académie, et le courant libéral qui l'entraînait dans le même sens que les grands esprits du siècle.

C'était une évolution accomplie, définitive, quand le vieux Mirabaud, secrétaire perpétuel, donna sa démission en novembre 1755. Cette fonction était devenue trop lourde pour un octogénaire, et d'ailleurs elle était en réalité remplie par Duclos depuis plusieurs années; Mirabaud, qui n'en éprouvait aucune jalousie, la résigna spontanément en faveur de son successeur naturel [2]. Ce fut le coup de grâce pour le parti rétrograde des Boyer, d'Olivet et consorts : « N'y aurait-il pas des gens, dit Buffon, à qui ce choix n'a pas été trop agréable? Ce qu'il y a de vrai, cependant, c'est que personne ne convient mieux à cette place, qui est fort importante pour le bien de la compagnie [3]. » Duclos montra dans cette circonstance une délicatesse et un désintéressement qui lui étaient familiers et qui attestèrent une fois de plus son unique désir de servir l'Académie sans en rien retirer pour lui-même. Quoiqu'il ne fût pas riche,

1. D'Alembert, *Eloge de Sacy*, note 8 (t. III, p. 82).
2. Buffon, réponse à Watelet, successeur de Mirabaud à l'Académie, dans la séance du 19 janvier 1761 (*Recueil des harangues, etc.*, t. VI, p. 427) : « Il n'a voulu quitter cette place qu'il remplissait si bien, qu'après vous avoir désigné, Messieurs, celui d'entre nous que vous avez tous jugé convenir le mieux ».
3. Buffon. Lettre à l'abbé Leblanc, 26 novembre 1755 (*Corresp. inéd.*, t. I, p. 68. — Voisenon, qui n'aimait pas Duclos et qui n'eut pas toujours à se louer de lui, affirme cependant que « personne n'est aussi capable » de l'emploi de secrétaire. (Anecd. litt., *Œuvres*, Paris, 1781; t. IV, p. 156.)

il refusa de toucher les appointements annuels de 1200 livres que rapportait le secrétariat depuis 1749 [1]. Comme Mirabaud faisait assaut de délicatesse : « Ils resteront aux économats, répliqua Duclos avec la brusquerie qu'il gardait même en ses meilleurs jours, car je vous donne ma parole que tant que vous vivrez je ne veux rien recevoir, Monsieur, de la place que vous quittez [2]. » La contestation dura plusieurs jours; après quoi Miraband se laissa forcer la main, et témoigna par là de la véritable amitié qu'il portait à son généreux successeur [3]. De tels procédés convenaient entre gens de lettres. Ils étaient faits pour relever l'Académie à ses propres yeux et pour lui gagner le respect de tout le monde.

Les abus de l'époque précédente disparaissaient peu à peu. L'élection de l'abbé de Boismont fut la dernière que déshonora l'indécence de la brigue. On n'arrivait plus à l'Académie sans avoir quelques titres réels à faire valoir : la part faite aux noms, aux situations, aux protections n'avait plus rien d'excessif ni de scandaleux; et bien souvent ces considérations accessoires et extérieures pouvaient être censées négligeables. Châteaubrun avait été soutenu par la maison d'Orléans, où il était officier; mais ses succès au théâtre auraient suffi pour lui conquérir les suffrages qu'il obtint. Séguier était avocat général au parlement, portait un nom justement vénéré dans l'Académie; mais en outre il possédait une réelle éloquence, et son discours de réception fut un des plus brillants qu'on eût entendus [4]; Montazet, pour être évêque, n'en était pas moins homme d'esprit, théologien original, assez mal en cour d'ailleurs à cause de son jansénisme, et prenait soin, dans son premier discours académique, de rendre lui-même hommage à l'égalité qui était la règle plus que jamais primordiale de la

1. Registre, 19 mai 1749.
2. Collé, *Journal*, t. II, p. 39.
3. D'Alembert, *Eloge de Mirabaud* (t. III, p. 531).
4. Voy. la correspondance entre Mme de Rochefort et le marquis de Mirabeau, relative au discours de Séguier et à la réponse de M. de Nivernais (de Loménie, *la Comtesse de Rochefort et ses amis*, p. 92-96).

compagnie. Quant à Sainte-Palaye, la reine qui le protégeait rendit un signalé service à l'Académie en attirant son attention sur un savant modeste, alors peu connu [1], mais précieux à une société dont la principale mission était de veiller à la conservation de la langue française.

Que l'on compare ces choix, contemporains des débuts de Duclos comme secrétaire, avec la plupart de ceux qui avaient lieu dix ans plus tôt : l'abbé de La Ville, l'abbé de Saint-Cyr, Jérôme Bignon, l'abbé Seguy, l'abbé de Rohan-Ventadour, le duc de la Trémoille. Il est manifeste que l'Académie a retrouvé l'esprit de son institution, qu'elle rend hommage aux lettres, et que, sans repousser tout ce qui n'est pas écrivain de profession, sans se cantonner dans une caste, elle a cessé de s'ouvrir à ceux que des hommes de talent ne pourraient sans dérision traiter de confrères. Quand elle s'écarte, dans ses choix, de la stricte équité, c'est librement, par une condescendance volontaire ; le mérite supérieur et reconnu n'a pas à en souffrir ; ceux qui la dirigent sont en réalité des gens de lettres, et s'ils n'y forment pas eux-mêmes une aristocratie, ils n'y sont plus du moins traités en subalternes. Tels sont les signes auxquels nous reconnaissons le réveil de l'esprit de corps ; tel est le programme que Duclos avait formulé le jour de sa réception, et qu'il pratique fermement, loyalement, sans se compromettre, sans jamais rien faire dont puissent s'armer contre lui les gens que la jalousie et le dépit avaient rendus ses implacables adversaires.

§ 2. — Réformes littéraires : les discours académiques et les concours ; premiers éloges de Thomas.

Par une coïncidence naturelle, une sorte de renaissance littéraire accompagnait dans l'Académie le retour aux anciens errements. Il suffisait pour cela que le ton fût donné par les académiciens en communion d'idées et de goût avec leur temps :

1. Voy. Collé, *Journal*, t. II, p. 140.

leur initiative judicieuse et généralement applaudie passait en exemple; la vieille friperie faisait place à des productions plus modernes, plus intéressantes; et lentement, par les œuvres auxquelles elle donnait le jour comme par celles qu'elle provoquait et récompensait, l'Académie reconquérait, comme compagnie littéraire, vogue et influence. De savoir si les harangues en usage aux solennités académiques sont un genre heureux, ou si les concours de poésie et de prose sur des sujets imposés, entre gens dès longtemps sortis de l'école, sont une institution utile aux progrès des lettres, là n'est pas la question : la littérature artificielle est, en tout cas, la seule qui puisse naître et fleurir dans une académie. Mais artificielle n'est pas, de toute nécessité, fausse et rebattue : l'Académie française en fit alors l'expérience; elle vit se renouveler des genres qui paraissaient immuables, épuisés, et put encore donner de fort agréables régals au public délicat qui se plaît à ces joutes d'éloquence et de style.

La matière obligatoire des discours de réception, nous la connaissons; Voltaire nous en a donné la plaisante analyse : l'éloge du mort, l'éloge du nouveau venu, l'éloge inévitable des protecteurs de l'Académie. Ce n'est pas que sur ce fonds un homme de talent ne pût broder d'ingénieuses variations : Racine, La Bruyère et d'autres l'avaient bien fait voir. Il se pouvait rencontrer que l'orateur eût affaire à un prédécesseur ou à un confrère digne d'éloges exempts d'hyperboles, digne à tout le moins d'une fine critique : ne le voyons-nous pas encore chaque jour? Mais le contraire était beaucoup plus fréquent en ce temps-là, quand l'Académie comptait tant de membres insignifiants, et que la biographie anecdotique et morale n'était pas dans les convenances du genre. L'expédient inévitable, c'était celui de Simonide : sacrifier la « matière infertile et petite », la réduire à la portion strictement congrue, et s'échapper sur une de ces grandes questions d'esthétique ou d'histoire littéraire qui font si bonne figure sous le large vêtement du style oratoire. Il ne s'agissait pas seulement

de commencer, mais aussi de justifier par un coup de maître une innovation suspecte de témérité. Voltaire s'en chargea : son discours sur l'*Universalité de la langue française* tira le genre de l'ornière. Le fameux discours sur *le Style* accusa davantage encore le parti pris [1] : après le succès de Buffon, l'ancienne méthode ne fut plus qu'à l'usage des timides. D'Alembert, à son tour, fit une remarquable théorie des sources de l'éloquence; et depuis, tous les écrivains de marque développèrent en pareille circonstance quelques majestueuses considérations du même ordre. Les grands seigneurs seuls eurent le droit de s'en dispenser. En 1755, Grimm remarquait, non sans étonnement, que ces discours recommençaient à intéresser le public [2] : on les relisait après les avoir entendus, on comparait l'effet produit sous l'une et sous l'autre forme, on jugeait d'après cela le mérite littéraire des auteurs.

La réforme des concours n'eut pas moins d'importance ; elle est due principalement à Duclos. Il y avait là de véritables difficultés à vaincre, un plan d'ensemble à concevoir, à exécuter : il fallait une direction unique et suivie.

La première modification porta sur le concours de poésie : en 1750, l'éloge de Louis XIV fut mis de côté, non sans protestation comme on l'a vu, et remplacé par une épître morale sur un sujet abandonné au choix des concurrents.

Ensuite eut lieu la réorganisation matérielle, pour ainsi dire, et financière de l'institution. Les revenus dont l'Académie disposait provenaient de différentes origines. Il y avait d'abord la fondation de Balzac; faite en 1654 et capitalisée jusqu'en 1671, elle donnait au début de quoi subvenir à un prix biennal de 300 livres. Le prix de poésie fondé par M. de Clermont-Tonnerre, en 1701, était de même importance. Mais « par les diffé-

1. *Corresp. de Grimm*, t. II, p. 275 : « Cet homme célèbre, dédaignant les éloges fades et pesants qui font ordinairement le sujet de ces sortes de discours, a jugé à propos de traiter une matière digne de sa plume et digne de l'Académie. Ce sont des idées sur le style; et l'on a dit, à ce sujet, que l'Académie avait pris un maître à écrire. »
2. *Corresp. de Grimm*, t. III, p. 27.

rentes révolutions arrivées dans les finances, les contrats de fondation de ces prix étaient réduits à moins de la moitié de leur valeur. L'Académie ne pouvait plus donner qu'un prix chaque année, encore ajoutait-elle un supplément pour qu'il fût de 300 livres [1]. » Enfin en 1746, un certain M. Gaudron, parfaitement inconnu d'ailleurs, avait légué 300 livres de rente annuelle pour un prix de poésie. Cela doubla la somme disponible; mais chaque prix était encore d'une valeur très faible pour le temps, et la poésie infiniment plus favorisée que l'éloquence. L'Académie résolut donc « de réunir les trois fondations qui ne forment aujourd'hui, dit Duclos, qu'un fonds propre à fournir, avec un supplément, une médaille de 600 livres, pour un prix annuel qui est alternativement d'éloquence et de poésie ». Mais, nous dit-il aussi, « l'agrément du roi était nécessaire pour autoriser cet arrangement », si bien conçu, mais absolument contraire à la lettre des donations faites à l'Académie. Le comte de Clermont était alors directeur : on en profita pour le charger de la négociation; il y consentit avec une obligeance qui lui valut de grandes actions de grâces; car la lettre qu'il écrivit à ses confrères, le 20 août 1755, pour annoncer la réponse favorable du roi, fut insérée tout entière (distinction très rare) dans le procès-verbal de la séance.

Quatre ans plus tard, l'œuvre était complétée par la transformation du prix d'éloquence. La fortune de cette dernière réforme fut grande : elle fraya la voie à Thomas, qui réciproquement lui fit porter tous ses fruits. « Autrefois, écrivait Voltaire à Thomas alors en pleine réputation, nous donnions pour sujet du prix des textes faits pour le séminaire de Saint-Sulpice; aujourd'hui les sujets sont dignes de vous [2]. » Mais on ne savait pas encore en les modifiant ce que Thomas en ferait : il y eut entre l'œuvre et l'ouvrier une adaptation merveilleuse.

La réforme, ce fut de mettre au concours les éloges des

1. Duclos, *Hist. de l'Acad.* (t. VIII, p. 381).
2. Lettre à Thomas, 22 septembre 1765 (t. LXII, p. 439).

grands hommes [1] ; le but, de récompenser des pièces qui n'eussent pas ce parfum de séminaire, singulièrement fade, pour ne pas dire plus, en un temps de libre philosophie. Balzac n'avait songé qu'à encourager l'éloquence religieuse, celle qui brillait au XVIIe siècle du plus vif éclat ; et pour bien préciser son intention, il avait prescrit que chaque discours se terminât par une courte prière à Jésus-Christ, et fût approuvé par deux docteurs de Sorbonne. L'Église elle-même, au XVIIIe siècle, abandonnant volontiers dans la prédication le dogme pour la morale, l'Académie avait fini par donner des sujets qui n'avaient pas un caractère exclusivement religieux, et qu'un laïque pouvait fort bien trouver à sa convenance : le *bon usage des richesses* (1727), la *bonne réputation* (1729), la *modération dans la dispute* (1733), et même l'*esprit philosophique* (1755). Néanmoins les ecclésiastiques restaient là sur un domaine propre ; le ton traditionnel était celui du sermon ; et ce fut encore un jésuite, le père Guénard, qui obtint le prix sur le dernier sujet, l'*esprit philosophique*. Ce discours, qui ne manque pas de mérite et fut très remarqué, nous explique l'impatience que devaient éprouver bon nombre d'académiciens et les jeunes représentants de la nouvelle littérature, à voir de telles œuvres consacrées par des récompenses solennelles. C'était un sermon contre la philosophie régnante, sur ce thème emprunté à saint Paul : « *non plus sapere quam oportet sapere* ». Après de faibles concessions à l'esprit philosophique et un éloge assez convenable de Descartes, qui impliquait une protestation contre les doctrines de l'*Encyclopédie*, le révérend père entrait dans le vif de son sujet, et dressait contre ces doctrines et leurs effets un acte d'accusation qui tournait vite à la diatribe. Il montrait les arts d'imagination et la langue elle-même refroidis et décolorés, la religion outragée ; enfin il s'emportait en apostrophes courroucées : « téméraire philosophie !.. » La prière à Jésus-

1. Pour le prix de 1759, Maurice de Saxe ; de 1760, d'Aguesseau ; de 1761, Duguay-Trouin ; de 1753, Sully ; de 1765, Descartes. Nous ne parlons ici que des prix remportés par Thomas.

Christ ressemblait fort, en ce temps de rigueurs contre les livres impies et contre leurs auteurs, à un réquisitoire d'avocat général : « Verbe incarné, vous en qui sont cachés tous les trésors de la science et de la sagesse,... guérissez l'esprit humain de cette vaine philosophie [1]. » C'est pour mettre un terme à ces pieuses invectives, ou du moins pour n'avoir plus à les juger, à les primer, à les lire dans ses séances publiques, que l'Académie, d'accord avec le sentiment des gens de lettres, prit le parti de brouiller la piste accaparée par des apprentis prédicateurs, et, si je puis dire, de séculariser le prix d'éloquence.

D'Alembert a dit, et l'on répète, que l'abbé de Saint-Pierre est le promoteur de cette réforme [2]. Cela n'est qu'à moitié vrai : l'abbé, suivant son habitude, n'avait pas trouvé la solution pratique du problème. Dans son *Projet pour rendre l'Académie des bons écrivains* (c'est le nom qu'il propose pour l'Académie française) *plus utile à l'Etat* [3], il avait émis le vœu qu'un des bureaux de cette compagnie (car il en fait une sorte d'administration, de ministère de la littérature) s'occupât de rédiger et de tenir à jour une histoire générale des grands hommes, dans le genre des *Vies* de Plutarque, c'est-à-dire ayant pour but d'enseigner la morale civique par des exemples. Il y insistait encore dans ses *Observations pour ceux qui écrivent la vie des hommes illustres*, imprimées à la suite du *Projet*. Les grands hommes à ses yeux, ce sont les bienfaiteurs de leur patrie, et il en énumère cinq classes : les grands princes, les grands ministres, les grands généraux d'armée, les grands magistrats, les grands auteurs politiques et moraux. L'Académie s'appropria cette conception [4], mais au lieu de l'appliquer elle-même,

1. Pièces d'éloquence et de poésie qui ont remporté les prix de l'Académie fr., depuis 1753 jusqu'en 1759 (Paris, Bernard Brunet, MDCCLX, p. 144-181).

2. D'Alembert, *Éloge de l'abbé de Saint-Pierre* (t. III p. 26). — Cf. P. Mesnard, *Hist. de l'Acad. fr.*, p. 81.

3. L'abbé de Saint-Pierre, *Œuvres de politique*, t. IV, p. 165-195 (Rotterdam, 1733).

4. Duclos, *Hist. de l'Acad. fr.* (t. VIII, p. 396) : « Ces considérations firent naître l'idée de proposer pour prix d'éloquence les éloges des

elle en remit l'exécution aux concurrents du prix d'éloquence; l'abbé de Saint-Pierre avait entrevu le but, elle trouva les voies et moyens. Surtout son premier lauréat en ce genre, Thomas, entra complètement dans les idées morales, patriotiques [1], véritablement républicaines, de l'abbé de Saint-Pierre, et du premier coup dérouta l'ancienne clientèle, exclusivement chrétienne, des concours d'éloquence.

Laissons de côté le style de Thomas, cousu de réminiscences; cette déclamation fastidieuse qui tourne tout en périphrase, qui remplace toute locution précise par une image noble et convenue, qui relègue dans les notes, infiniment plus instructives que l'ouvrage, toutes les indications historiques, et d'une manière générale ce qui a besoin d'être exprimé d'une façon simple et claire. Cela n'est pas une défaillance, chez lui, c'est un système [2]; sortir le plus possible, et sans trop en avoir l'air, du vrai sujet; chercher partout le lieu commun, et le traiter en termes pompeux : c'est là toute sa rhétorique, et c'est ce qui fit la vogue de ses éloges.

Dans le premier, celui de Maurice de Saxe, qui n'a que trente pages, déjà les digressions abondent : sur les études nécessaires à un homme de guerre, sur les devoirs militaires d'un prince, sur l'envie qui s'attache aux grands hommes. Dans celui de d'Aguesseau, qui suivit, il y a tout un programme des devoirs du ministère public et d'un chancelier, une histoire de la législation française, un exposé du système de Law. Puis, à propos de Duguay-Trouin, c'est un traité sur le rôle de la marine marchande, de la marine de guerre, sur l'art du navi-

hommes illustres de la nation dans tous les genres, sans acception de rang, de titres, ni de naissance. Rois, guerriers, magistrats, philosophes, hommes de génie, tous ont les mêmes droits à notre hommage. »

1. Thomas, *Essai sur les Eloges* (t. IV, p. 171) : « Là tous les états et tous les rangs trouveraient des modèles. Les vrais citoyens désireraient d'y obtenir une place. Cet honneur parmi nous suppléerait aux statues de l'ancienne Rome, aux arcs de triomphe de la Chine et aux mausolées de Westminster. »

2. *Ibid.*, t. IV, p. 174 : « Pour peu qu'un lecteur soit instruit, les faits qui concernent les grands hommes lui sont connus. Que lui apprenez-vous donc par un éloge? Rien. »

gateur, et cela au lendemain de nos lamentables échecs sur mer et dans les colonies. Grimm note cette coïncidence, et combien elle contribue au succès de l'ouvrage [1]. Le spirituel critique a beau traiter l'auteur de « phrasier », d' « orateur de collège » ; le public, ou pour mieux dire le peuple, ne sera pas insensible à cette prosopopée dans laquelle l'ombre de Duguay-Trouin, sortant de la tombe, s'écrie : « Eh quoi! n'êtes-vous plus le même peuple? n'avez-vous plus les mêmes ennemis à combattre?... Portez vos regards au delà des mers : les habitants de vos colonies vous tendent les bras; les abandonnerez-vous aux premiers ennemis qui voudraient descendre sur leurs côtes? les ferez-vous repentir de leur fidélité?... Etes-vous citoyens? Ce sont vos frères. Etes-vous avides de richesses? Vous les trouverez dans ce nouveau monde : vous y trouverez un bien plus précieux, la gloire... Français, considérez ces mers, qui de trois côtés baignent votre patrie; voyez vos riches provinces qui vous offrent à l'envi tout ce qui sert à la construction; voyez ces ports creusés pour recevoir vos vaisseaux : la gloire, l'intérêt, la nécessité, la nature, tout nous appelle. Français, soyez grands comme vos ancêtres, régnez sur la mer, et mon ombre, en apprenant vos triomphes sur les peuples que j'ai vaincus, se réjouira encore dans son tombeau [2]. »

Nous sommes bien tentés, à cette lecture, de dire avec Mme du Deffand : « Je suis indignée de l'éloquence régnante, j'aime mieux le style des halles [3]; » ou de nous étonner avec Grimm « qu'une nation qui a Voltaire puisse faire attention à des productions de ce genre [4] ». Il y a de notre temps aussi des délicats à toute épreuve sur lesquels n'ont aucune prise les discours prononcés à la tribune ou les articles écrits dans un journal par des rhéteurs diserts, qui cependant forment l'opinion publique sur des matières que parfois ils connaissent eux-mêmes de

1. *Corresp. de Grimm*, t. IV, p. 505.
2. T. I, p. 129.
3. Lettre de Mme du Deff. à Volt., 30 septembre 1763 (Ed. Lescure, t. I, p. 278).
4. *Corresp. de Grimm*, t. IV, p. 505.

fort loin. Un long usage de la liberté ne nous a pas encore, pour la plupart, affranchis de cette duperie : la passion que nous apportons aux affaires publiques n'y regarde point, en général, de si près. Qu'on se reporte en pensée au temps où cette passion, déjà très développée, ne trouvait d'aliment ni dans les institutions, ni dans la presse. Arrive un pédant de collège, habile à tourner la phrase, honnête homme d'ailleurs, plébéien de naissance, républicain par éducation classique, convaincu, tout plein de son rôle, persuadé qu'il y a en lui, toutes proportions gardées, du Démosthène et du Cicéron [1]; l'Académie lui ouvre la carrière qu'il rêvait ; il devient « l'orateur de la patrie [2] », introduit dans l'éloge des morts une allusion constante aux événements du jour, à ceux-là surtout dont tout le monde s'émeut en silence ou n'ose parler qu'à la dérobée : ce qui fit la force de Thomas, ce ne fut pas l'originalité de ses aperçus et de ses opinions, mais bien au contraire l'art d'exprimer, avec une emphase qui simulait l'enthousiasme, ce que réellement chacun de ses contemporains pensait à part lui sur des matières interdites à la discussion publique. Bientôt l'Académie encouragea par le choix de ses sujets l'heureuse audace de son lauréat, et le pouvoir finit par s'alarmer de ces manifestations, d'année en année plus retentissantes et plus hardies. Les périodes de Thomas deviendront une cause de trouble dans l'Etat, et cet amplificateur, qui nous paraît si vide, si banal, déchaînera des orages sur l'Académie. On a dit des éloges de Thomas : « C'était une révolution en apparence ; au fond, ce n'était qu'une évolution de l'éloquence académique. La forme seule avait changé, car l'*Eloge* était l'héritier direct et très reconnaissable du *ser-*

1. *Eloge de Sully*, t. I, p. 177 : « Faibles orateurs ! éloignés par nos constitutions modernes de tout ce qui a rapport au gouvernement et aux affaires, est-ce à nous à traiter ces grands sujets qui embrassent le système politique des États ? Ce serait aux orateurs des antiques républiques... » — *Eloge de Duguay-Trouin* (t. I, p. 15) : « Dans Athènes, c'étaient les plus fameux orateurs qui célébraient les vainqueurs de Salamine et de Marathon, et ils avaient pour auditeurs les Socrate et les Périclès. Je n'ai point les mêmes talents et j'ai des juges aussi redoutables... »

2. *Eloge de Maurice de Saxe* (t. I, p. 2).

mon [1].» Révolution serait peut-être en effet trop fort, et l'on a raison de dire qu'entre les anciennes œuvres couronnées et les nouvelles il y a plus qu'un air de famille. Toutefois ce qui est changé, c'est l'essentiel; ce n'est pas la forme, c'est bien l'esprit et le fond : l'éloge est encore un sermon, une prédication [2], mais qui n'a plus rien de chrétien, une prédication laïque, philosophique, politique. Au point de vue littéraire, Thomas n'est pas en progrès sur ses devanciers ; ils déclamaient, il déclame; ce qui explique son succès, c'est le sujet *actuel*, et parfois brûlant, de ses déclamations. L'Académie fut donc entraînée par Thomas beaucoup plus loin qu'elle n'avait d'abord pensé ni voulu; mais elle ne lui tint pas rigueur : elle avait sa part dans la popularité de son lauréat, et d'ailleurs le groupe que conduisait Duclos et qui formait le gros de la compagnie allait être poussé par les événements à rechercher plutôt qu'à fuir l'occasion de prouver qu'il existait, et que certaines témérités, loin de lui déplaire, trouveraient, grâce à lui, aide, protection et publicité.

§ 3. — Les philosophes et l'Académie en 1760.

Tandis que l'Académie se transformait ainsi et reprenait, grâce surtout à l'influence de Duclos, la physionomie d'une assemblée véritablement littéraire, les lettres françaises traversaient une crise décisive : elles venaient d'entrer ouvertement dans une voie, non pas absolument nouvelle, mais jusqu'alors indécise, et dissimulée généralement sous les apparences d'un badinage inoffensif. Désormais le doute n'était plus possible sur le but et la méthode de l'école philosophique, sur son esprit de libre examen, de propagande, de réformation politique, sociale et morale : le principe d'autorité recevait des chocs

1. *Les transformations du prix d'éloquence à l'Acad. fr.*, par M. Félix Hémon (*Revue politique et littéraire* du 8 avril 1882).
2. Villemain avait remarqué l'aptitude native de Thomas pour la prédication (*XVIIIe siècle*, 41e leçon; t. III, p. 248). — Cf. P. Albert, *La littérature au XVIIIe siècle*, p. 423.

redoublés; la critique n'épargnait rien, ni les anciennes maximes du gouvernement absolu, ni les dogmes religieux; ce n'étaient plus seulement de vagues utopies, de fines saillies, mais des doctrines, des systèmes, de graves, de savants, d'éloquents ouvrages qui troublaient les puissances établies. L'année 1748 avait vu paraître l'*Esprit des lois;* l'année suivante, les premiers volumes de l'*Histoire naturelle* de Buffon, la *Lettre sur les aveugles* de Diderot, le premier *Discours* de Jean-Jacques; en 1751, l'apparition du premier volume de l'*Encyclopédie* révélait la puissance naissante dans toute son étendue, avec son personnel compact et discipliné, son domaine infiniment varié, sa clientèle déjà nombreuse et répandue dans toutes les classes de la société; puis de toutes parts était sortie, comme de terre, une myriade d'œuvres longues ou petites, en prose en en vers, sur la métaphysique ou sur les mœurs, qui toutes avaient ce trait commun, la libre pensée; enfin, en 1758, le livre de l'*Esprit*, par Helvétius, pose ouvertement le matérialisme pur comme le dernier terme de cette spéculation sans frein.

A ce déchaînement ripostait une réaction non moins violente. L'*Année littéraire* de Fréron; le *Journal de Trévoux*, organe des Jésuites; le *Journal chrétien* du récollet Hayer; la *Gazette ecclésiastique* des jansénistes, dénonçaient au jour le jour les excès et les audaces des philosophes. Leurs personnes n'étaient pas épargnées plus que leurs doctrines; une foule de libelles réclamaient contre eux toutes les rigueurs que pouvait exercer un pouvoir légalement sans limites : c'étaient les *Petites lettres sur de grands philosophes*, où Palissot prenait Diderot à partie; les *Mémoires pour servir à l'histoire des Cacouacs*, de Moreau; les huit volumes d'Abraham Chaumeix, *Préjugés historiques contre l'Encyclopédie*. L'Eglise censurait l'*Histoire naturelle* et l'*Esprit des lois;* Diderot était incarcéré à Vincennes; l'*Encyclopédie*, une première fois suspendue en 1752, par le conseil du roi était interdite après son septième volume [1]; et un arrêt du Par-

1. Barbier, *Journal* (Charpentier, t. VII, p. 127).

lement, le même jour (10 février 1759), condamnait à être lacérés et brûlés, outre ces sept volumes, la *Religion naturelle* de Voltaire, l'*Esprit* d'Helvétius, et plusieurs autres ouvrages de moindre importance, également taxés d'impiété.

Quelle était, pendant cette mêlée, l'attitude de l'Académie? Sa situation de compagnie protégée par le roi, son caractère officiel, la présence parmi ses membres de tant de personnages occupant un rang élevé, soit dans l'Église, soit dans l'État, lui commandaient une très grande froideur pour les hommes et les doctrines suspectes. D'autre part, bien que les plus compromis d'entre ces hommes, à l'exception de Voltaire, ne lui fussent de rien, elle s'était ouverte, en différents temps, à des écrivains qui tenaient pour le parti de la libre pensée, et qui, dans une mesure plus ou moins considérable, avaient apporté leur concours à l'*Encyclopédie :* Buffon, Montesquieu, Mairan, Duclos lui-même; enfin d'Alembert, l'associé de Diderot dans la direction de la grande machine philosophique, n'en était pas moins devenu l'un des Quarante. Or tous les académiciens affiliés au parti encyclopédique étaient précisément ceux dont l'influence paraissait prédominante dans la compagnie; et c'est pour cela que l'Académie avait reconquis son autorité dans ce qu'on appelait alors la république des lettres; car il n'était pas douteux que, dans la guerre entre le libre examen et l'autorité, la grande majorité des gens qui tenaient une plume en France ou qui s'intéressaient au mouvement littéraire ne préférassent les excès mêmes de la philosophie à la compression que réclamaient les défenseurs opiniâtres du trône et de l'autel.

Dans ces conditions, l'Académie ne pouvait pas, semblait-il, ouvrir sa porte aux conflits du jour, sans provoquer entre ses membres une division beaucoup plus profonde que celle à laquelle donnait déjà lieu le zèle de Duclos pour la dignité vraie de la compagnie. Peut-être même Duclos se souciait-il moins que personne de voir le succès de ses efforts en ce sens compromis par la défiance que n'auraient pas manqué d'exciter, contre ses amis, les gens de lettres de l'Académie, et, contre

lui, des adversaires qui ne cherchaient qu'à les faire passer pour des pervers et des factieux. Se déclarer pour la philosophie, c'eût été chercher la guerre avec le clergé, les parlements, le pouvoir royal dont on relevait directement; c'eût été se mettre dans de graves embarras, sans profit réel pour la cause qu'on se serait proposé de défendre.

Pouvait-on empêcher la répression de suivre son cours? Il n'y fallait pas songer. Faire des élections significatives et réhabiliter les doctrines en adoptant les auteurs? On l'avait fait pour d'Alembert, mais avec quelles difficultés! N'avait-on pas à craindre d'être arrêté court par un veto du roi? Il semble que l'on ait pris à tâche de prévenir au contraire tout soupçon, par des choix aussi peu *philosophiques* que possible; et les trois derniers membres admis, jusqu'en 1760, furent, après une série d'élections très libérales, l'avocat général Séguier, le second d'Omer Joly de Fleury; Lacurne de Sainte-Palaye, un protégé de la reine, qui, depuis quatre ans, depuis la candidature si laborieuse de Bougainville, n'avait plus essayé son crédit sur l'Académie; enfin le marquis Lefranc de Pompignan, qui allait brusquement, avec une intention tout opposée, déchirer les voiles, donner de l'audace aux plus modérés, mettre aux prises les deux moitiés de l'Académie, et précipiter la victoire, le despotisme des philosophes.

Mais le discours de Lefranc fut une surprise complète, et jusqu'à la veille, au plus fort des colères qui hurlaient dans tout le monde officiel et dans toute la société lettrée [1], il semble que l'Académie ait été considérée par ses membres comme un terrain neutre et pacifique sur lequel il était à la fois sage et convenable de ne pas déployer son drapeau. Ni les mémoires ni les correspondances du temps ne font commencer à l'Académie avant 1760 la lutte des philosophes et des dévots.

Seul, d'Alembert paraît avoir voulu brusquer les choses et faire servir le prestige et les immunités de l'Académie à la

1. Voy. *Corresp. de Grimm*, t. IV, p. 240.

défense de la philosophie et même à son apologie. « La religion doit aux lettres et à la philosophie (ce seront désormais deux termes synonymes dans le camp encyclopédique [1]) l'affermissement de ses principes; les souverains, l'affermissement de leurs droits, combattus et violés dans des siècles d'ignorance; les peuples, cette lumière générale qui rend l'autorité plus douce et l'obéissance plus fidèle [2]. » Ainsi s'était exprimé d'Alembert dans son discours de réception. Il allait développer ce thème en toute occasion devant l'Académie. Le 14 mars 1757, à la réception de Montazet, évêque d'Autun, il donne lecture de ses *Réflexions sur l'usage et l'abus de la philosophie dans les matières de goût*. Sous prétexte de causerie littéraire, c'est un éloge de cet esprit philosophique, « si célébré chez une partie de la nation, si décrié chez l'autre ». Sa manifestation ne trouva pas d'écho : l'Académie resta froide; et Grimm, tout en s'extasiant sur la beauté du sujet, constate que « cette lecture n'a pas trop réussi [3] ». Les hommes de lettres, ses confrères, avaient beaucoup plus que lui le sentiment de la réserve nécessaire sur ce chapitre, et d'ailleurs il s'en fallait qu'entre eux et lui l'accord fût aussi complet qu'il aurait dû l'être dans un moment aussi critique.

Entre d'Alembert et Duclos notamment, l'entente n'avait pas été de longue durée; en 1758, ils étaient en froid depuis un temps que nous ne saurions déterminer au juste. Voltaire s'en était ému, non qu'il aimât Duclos ou fût aimé de lui [4], mais dans l'intérêt de la philosophie. D'Alembert répondait à ses

1. Voy. *Vision de Palissot* (par Morellet), 1760, p. 6 : « Et le nom de philosophe sera une injure en français, et lorsqu'on voudra nuire à quelqu'un on dira qu'il est homme de lettres, et l'on se gardera bien de choisir des hommes instruits et des philosophes pour remplir les grandes places de l'administration. »

2. *Recueil des harangues etc.*, t. VI, p. 225.

3. *Corresp. de Grimm*, t. III, p. 360.

4. Voy. les paroles de Duclos chez Mlle Quinault (*Mém. de Mme d'Epinay*, éd. Boiteau, t. I, p. 225). — Cf. lettre de Volt. à Duclos, 29 juin 1760 (t. LVIII, p. 453) : « Un homme de cour s'avisa d'imaginer (ce bruit était, nous l'avons vu, de toute exactitude) que je vous avais refusé ma voix à l'Académie. Cette calomnie jeta du froid entre nous, mais n'a jamais refroidi mon estime pour vous. »

questions avec l'embarras visible d'un homme qui se sent des torts : « Il est vrai que j'ai fort lieu de me plaindre de Duclos. Dispensez-moi du détail. L'origine de notre brouillerie vient de ce qu'il a voulu faire mettre, dans l'*Encyclopédie*, des choses auxquelles je suis opposé. Du reste, on a fait sur notre désunion beaucoup d'histoires qui ne sont pas vraies [1]. » La vérité, qu'il n'ose pas dire, parce que Voltaire le blâmerait, c'est qu'ils se sont querellés en pleine Académie au sujet du roi de Prusse [2]. Duclos avait médit de Frédéric qui pensionnait d'Alembert; d'Alembert en voulait à Duclos de ses relations avec Mme de Pompadour et M. de Bernis, qu'il accusait d'une secrète faveur pour les ennemis de la philosophie [3]; la dispute avait eu lieu devant témoins, et les obligations de d'Alembert envers Duclos n'avaient pu l'empêcher de dégénérer en un dissentiment absolu et prolongé [4]. De toutes ces causes grandes ou petites, fortuites ou permanentes, il résulte que le parti des gens de lettres, à l'Académie, n'est point jusqu'en 1760 un parti de philosophes, bien qu'il en contienne déjà les éléments. Voltaire, attentif à tout ce qui concerne la cause des « frères », ne prend aucune part aux affaires de l'Académie ; d'Alembert y est dans l'isolement. Subitement, tout cela va changer : les gens de lettres qui n'osaient attaquer seront forcés de se défendre, puis entraînés de la défensive à l'offensive ; et c'est au profit de la philosophie que, sans le vouloir, Duclos aura reconquis les droits et prérogatives du corps qu'il gouverne depuis près de quinze ans.

1. Lettre de d'Alembert à Voltaire, 26 février 1758 (Beuchot, t. LVII, p. 504).
2. Marmontel, *Mémoires*, livre VII (t. I, p. 459).
3. Voy. lettre de Volt. à d'Alemb., 5 février 1758 (t. LVII, p. 473), et la réponse de d'Alemb., 15 février 1758 (ibid., p. 488).
4. Voy. au reste dans l'ouvrage de MM. Pérey et Maugras : *Dernières années de Mme d'Epinay* (1883, p. 111), combien on était monté contre Duclos à cette époque (1759), dans les cercles d'un caractère philosophique très accentué, comme celui du baron d'Holbach ou de Mme d'Epinay. La brutalité dont il avait fait preuve envers celle-ci paraît être la principale cause de ce soulèvement contre un homme qu'on accusait là des plus vilaines actions, et qui passait au contraire partout ailleurs pour être de relations très sûres.

LIVRE II

LEFRANC DE POMPIGNAN. L'ACADÉMIE CONQUISE PAR LES PHILOSOPHES. 1760-1770.

CHAPITRE PREMIER

LEFRANC DE POMPIGNAN ET SON DISCOURS.

Entre les philosophes et leurs ennemis, l'Académie pouvait bien retarder la nécessité de prendre parti, mais non pas s'y soustraire indéfiniment : son choix n'était même pas douteux. Dans un débat où était intéressée la liberté littéraire, la première prérogative de l'écrivain, comment Duclos et ses amis eussent-ils hésité? Leur conduite antérieure ne les engageait-elle pas? Il eût été politique de ne pas les mettre au défi. Lefranc s'y trompa. Il crut pouvoir refouler le courant dont la modération calculée dissimulait la force, arrêter tout court une évolution qui touchait à son terme, et lancer l'Académie dans la résistance à l'esprit philosophique dont elle était pénétrée. Le dénouement qu'il précipita fut absolument le contraire de celui qu'il avait imaginé. Son entreprise fut un des exemples les plus éclatants et les plus comiques d'ambition trompée et de fatuité confondue [1].

C'est par là surtout qu'il est célèbre. Il eût cependant mé-

1. Voy. Desnoiresterres, *Voltaire aux Délices*, ch. X. — P. Albert, *La littérature française au XVIIIe siècle*, p. 380-387.

rité, par son talent de versificateur, une renommée à la fois moins bruyante et moins fâcheuse. Dans un siècle où les poètes, même de second ordre, n'abondaient pas, Lefranc n'était point un homme à dédaigner : il y a de lui quelques strophes d'une harmonie large et majestueuse qui ne seront pas oubliées. Voltaire avait salué ses heureux débuts de la meilleure foi du monde [1], et ne fit pas difficulté, même après leur grande querelle, de reconnaître en lui un véritable homme de lettres [2]. Mais la vanité, trait saillant et durable de ce caractère, s'était révélée encore plus tôt chez Lefranc que le talent; la lettre qu'il avait écrite, à vingt-six ans, pour refuser aux comédiens français une seconde lecture de sa *Zoraïde*, était en ce genre un chef-d'œuvre : « ... Si vous ne vous connaissez pas en mérites, je me connais en procédés, et je me souviendrai assez longtemps des vôtres, pour ne plus m'occuper d'un théâtre où l'on distingue si peu les personnes et les talents. Je suis, messieurs, autant que vous méritez que je le sois, votre, etc. [3] » En 1760, à la veille de son équipée académique, il semble qu'il atteigne l'apogée de cette vanité burlesque : il répudie son origine bourgeoise et achète la terre de Pompignan, dont il prend le titre. Ses admirateurs eux-mêmes ne purent s'empêcher d'en sourire [4], et ce travers ne fut pas, comme on pense, négligé par Voltaire :

« ...... les bourgeois
Doivent très rarement importuner les rois : »

ce simple mot sera pour Lefranc une sanglante raillerie.

Autre circonstance piquante : ce fougueux adversaire de la

1. Voltaire, lettres à Lefranc, 30 octobre 1735 et 14 avril 1739 (t. LIII, p. 299 et 558).
2. Notes du *Pauvre Diable* et de la *Vanité*, rédigées en 1771 (t. XIV, p. 155 et 169).
3. *Le pour et le contre*, recueil périodique d'un goût nouveau, t. VIII, p. 41 (Didot, 1736).
4. Collé, *Journal*, t. II, p. 220 : « Ce même jour fut reçu à l'Académie française le célèbre M. Lefranc, qui se fait nommer à présent M. de Pompignan. »

libre pensée avait à se reprocher à cet égard quelques peccadilles, qui auraient dû lui commander un peu plus de ménagements dans l'expression de ses nouvelles opinions. En 1740, il avait rimé la *Prière universelle* de Pope, symbole du pur déisme, et s'était vu suspendu de ses fonctions judiciaires [1] par d'Aguesseau, qui ne badinait pas sur ces matières. En 1756, nouveau scandale : il publie une lettre au chancelier sur les misères du peuple, passe pour un factieux et reçoit des philosophes les plus chaleureux éloges [2].

Depuis lors, on n'ignorait pas qu'il avait changé de ton; on s'attendait même à ce qu'il y parût dans son discours à l'Académie : « M. Lefranc de Pompignan... a-t-il fait de belles invectives contre les déistes de nos jours [3]? » demandait Voltaire quelques jours avant la séance de réception. D'ambitieuses pensées, et notamment le désir passionné d'entrer à l'Académie, l'avaient rendu dévot et courtisan. Battu en 1758 par Sainte-Palaye, dont la reine, on s'en souvient, avait assuré le succès, il s'était promis de mettre à profit cette expérience, si cruelle pour son amour-propre [4]. Son frère, l'évêque du Puy, lui fit ouvrir les deux maisons particulièrement pieuses de la reine et du Dauphin, et tous deux songèrent à s'y implanter, l'un comme précepteur des Enfants de France, l'autre comme surintendant de la reine en remplacement du président Hénault. En attendant, Lefranc était élu de l'Académie, et, dans sa pensée, sa harangue chrétienne devait être, pour le couronnement de ses vœux, d'une influence décisive [5]. On y était donc

1. Il était premier président de la Cour des aydes de Montauban.

2. *Corresp. de Grimm*, t. III, p. 221. — Cela ne l'empêchera pas de dire dans son discours à l'Académie : « Il (le roi) est pénétré de leurs besoins (ceux de ses sujets); il sent leurs malheurs; il se les exagère peut-être à lui-même; et cela seul, messieurs, suffirait pour les adoucir. Mais que dis-je! Les Français unis entre eux, fidèles à leur devoir, chers à leur roi, ne seront jamais malheureux. » (*Recueil des harangues, etc.*, t. VI, p. 379.)

3. Voltaire, lettre à Thiériot, 22 février 1760 (t. LVIII, p. 319).

4. Marmontel, *Mémoires*, livre VII (t. I, p. 414).

5. Voltaire, lettre à Mme du Deffand, 14 juillet 1760; lettre à d'Argental, 28 août 1760 (t. LVIII, p. 494 et 569). — *Mémoires de Mme du Hausset* (Paris, 1824, p. 128). — *Mémoires de Morellet*, ch. IV (t. I, p. 88).

préparé, mais dans les limites imposées par le savoir-vivre et par les habitudes de l'Académie. Ces usages devaient avoir pour défenseurs, en cas de besoin, les membres de la commission chargée d'entendre les discours avant la séance [1]. Comment cette commission fut-elle composée cette fois? Nous l'ignorons. Il est au moins vraisemblable que les amis de Lefranc, j'entends les plus maladroits, par malheur pour lui, s'y trouvèrent entre eux. Pour ceux-là, le genre de surprise ne fut pas le même que pour les philosophes; ils participèrent à la déconvenue de l'orateur. En résumé, le 10 mars 1760 ne fut pour personne, à l'Académie, un jour de fête.

Ce n'était pas une taquinerie plus ou moins malicieuse, que ce fameux discours, ni quelqu'une de ces œuvres incisives dont tout le monde rit ou feint de rire; ce n'était pas non plus une grave et respectable profession de foi, mais une attaque brutale et sans bravoure, une vulgaire délation contre des confrères illustres que l'on croyait désarmés, condamnés au silence et à l'humiliation. « Des prétentions ne sont pas des titres, leur disait Lefranc dès l'exorde. On n'est pas toujours philosophe pour avoir fait des traités de morale (c'était pour Duclos), sondé les profondeurs de la métaphysique, atteint les hauteurs de la plus sublime géométrie (voilà pour d'Alembert), révélé les secrets de l'histoire naturelle, deviné le système de l'univers (Buffon se reconnut et n'oublia pas [2]). Le savant instruit et rendu meilleur par ses livres, voilà l'homme de lettres. Le sage vertueux et chrétien, voilà le philosophe [3]. » Plus loin, les gens de lettres étaient accusés de « s'élever avec une liberté cynique

1. Cette commission paraît avoir eu quelque autorité pour imposer le strict respect des traditions de l'Académie. — Voltaire écrit à Maupertuis qu'il fut contraint par elle de « se renfermer dans les objets de littérature qui sont du ressort de l'Académie, et de retrancher tout ce qui paraissait s'en écarter » (t. LV, p. 131). — Moncrif, qui voulait, dans sa réponse à l'évêque de Bayeux (de Luynes), introduire l'éloge de la reine, s'abstint, « par égard pour la tradition », et sans doute pour ne pas être obligé de le supprimer sur l'injonction de ses confrères (*Mémoires du duc de Luynes*, t. V, p. 14-17).

2. Morellet, *Mémoires*, ch. VI (t. I, p. 127).

3. *Recueil des harangues, etc.* (t. VI, p. 353).

contre ce que la naissance et les dignités ont de plus éminent [1] »; de donner dans cette « philosophie altière qui sape également le trône et l'autel [2] ». Lefranc n'avait pas inventé ce qui faisait le fond de sa diatribe : il ne disait rien que n'eussent mille fois répété les libellistes qui, depuis dix ans, réclamaient l'extermination de l'impiété. Fréron ne lui ménagea pas les compliments, et rapporta les témoignages d'approbation que le roi, se départant de son silence ordinaire, avait décernés au zèle du nouvel académicien [3].

Dupré de Saint-Maur, dans sa réponse, avait officiellement compromis la compagnie par un coup d'encensoir lancé d'une main lourde aux deux Pompignan, à l'évêque et au magistrat : « Plus réunis encore l'un à l'autrè par la conformité de vos goûts et de vos sentiments que par les liens du sang, tout nous retrace en vous l'image de ces deux frères qui furent consacrés, l'un comme juge, l'autre comme pontife, pour opérer des miracles dans Israël [4]. » En réalité, Moïse, Aaron et Dupré de Saint-Maur obtinrent tous trois le même succès auprès de l'Académie ; cette étrange parade déplut comme une faute de goût à ceux-là mêmes qui, sur le fond, eussent trouvé le moins à redire.

Ce qui gâtait tout chez Lefranc, c'était toujours la vanité. La situation d'un nouveau venu vis-à-vis de ses confrères, à l'Académie comme partout, plus que partout, lui commande une certaine modestie de tenue et de langage : il n'est pas encore chez lui, ses premiers mots doivent être des remerciements, et dans l'origine les discours de réception n'avaient pas d'autre but. Lefranc au contraire commençait par une mercuriale, dictait à l'Académie ses devoirs, lui traçait la règle de ses exclusions et de ses préférences, lui prescrivait de se montrer inflexible sur l'orthodoxie; c'était une injonction doublée,

1. *Recueil des harangues, etc.* (t. VI, p. 355).
2. *Ibid.*, p. 356.
3. *Année littéraire*, 1760, t. II, p. 264-278.
4. *Recueil des harangues, etc.*, t. VI, p. 384.

comme on le voit, d'une censure. De remerciement, en revanche, pas un mot. « Appelé par vos suffrages..., » c'est tout ce que Lefranc trouvait à dire pour reconnaître la faveur qu'il avait à plusieurs reprises sollicitée. Ce langage, l'Académie ne l'avait jamais toléré de personne ; c'était chez elle une règle absolue ; elle élisait ceux qu'elle jugeait les plus dignes, mais elle ne les appelait pas. Ainsi Lefranc blessa tout le monde : les uns, par une diffamation préméditée ; les autres, ses alliés naturels, par une morgue qu'il ne savait réprimer, mais qui n'en était pas moins injurieuse en un discours public. Ce discours compromettait le compagnie tout entière, tout entière elle la répudia en responsabilité [1]. Lefranc resta seul aux prises avec ceux qu'il avait provoqués.

Dans le nombre était le plus cruel railleur qu'il pût avoir à craindre pour sa pompeuse vanité : faut-il nommer Voltaire? Entre l'Académie et le seigneur de Ferney les relations étaient devenues depuis longtemps aussi froides qu'intermittentes. Avec Duclos, il en était aux termes de la stricte politesse ; pour d'Alembert, il avait de l'amitié, mais les affaires de l'*Encyclopédie* défrayaient toute correspondance ; le véritable intermédiaire entre lui et l'Académie, c'était l'abbé d'Olivet [2] : c'est assez dire que Voltaire ne comptait guère sur elle pour venir en aide à la philosophie en détresse. Vilipendé par Lefranc en compagnie de plusieurs de ses confrères, il fut repris subitement d'un beau feu pour l'Académie ; et ce fut lui qui enflamma les autres ; sa propre rancune le rendit singulièrement délicat sur l'honneur du corps. « Ailleurs, avait dit Lefranc, l'histoire nous présenterait des faits malignement déguisés, des anecdotes imaginaires, des traits satiriques contre les choses les plus saintes, et contre les maximes les plus saines de gouvernement ; » l'auteur du *Siècle de Louis XIV* et de l'*Essai sur les mœurs* pouvait à bon droit s'appliquer cette allu-

1. Collé, *Journal*, t. II, p. 220.
2. Voltaire, lettres à d'Olivet, 26 mars, 27 juillet 1754 (t. LVI, p. 436 et 483).

sion. Il avait bien aussi sa part dans « cette suite immense de libelles scandaleux, de vers insolents, d'écrits frivoles ou licencieux, » dénoncée comme un danger public. Enfin le panégyrique de Maupertuis, du docteur Akakia, présenté par Lefranc comme un saint homme, n'était pas fait pour atténuer chez Voltaire l'impression qu'il traduisait toute vive en ces termes : « Ce discours est bien indécent, bien révoltant ; il met en colère [1]. »

Oui, Voltaire était en colère ; en colère contre Lefranc, qui avait « outragé un vieillard retiré du monde, dans l'opinion où il était que cette retraite était forcée » ; en colère aussi contre l'Académie, qui avait « souffert qu'une harangue de réception fût une satire [2] » ; en colère à cause des persécutions subies par ses amis, des injures autorisées, subventionnées contre eux, et en particulier de certaine comédie très protégée dont il commençait à être vaguement question, où devaient être drapés « les philosophes modernes [3]. » On pouvait croire à un complot général dont le discours de Lefranc n'était qu'un incident particulier. Cette Académie que l'on tentait de soulever contre les philosophes, il fallait à tout prix la leur conserver. Il y a des biens dont on ne sent la valeur qu'au moment de les perdre. Voltaire n'avait certes pas attendu ce danger pour comprendre les services que l'Académie pouvait rendre à la liberté de penser ; il n'avait même jamais perdu de vue cette idée ; c'est elle qui l'avait soutenu dans les épreuves de sa longue et laborieuse candidature. Puis, éloigné de Paris, inquiet pour ses amis sur des points plus essentiels, il avait laissé Duclos poursuivre librement l'œuvre dont il s'acquittait si bien ; mais, après le discours de Lefranc, il courait à la position compromise, prenait fait et cause pour ses confrères outragés, et, suivant l'impulsion de son caractère, se défendait, les défendait en attaquant.

1. Voltaire, lettre à Saurin, 5 mai 1760 (t. LVIII, p. 394).
2. Id., lettre à Duclos, 20 juin 1760 (t. LVIII, p. 453).
3. Lettre de d'Alembert à Voltaire, 14 avril 1760 (Beuchot, t. LVIII, p. 359).

Le 14 avril, d'Alembert recevait de Genève une plaquette intitulée *les Quand, notes utiles sur un discours prononcé devant l'Académie française le 10 mars 1760 :* de signature point, mais c'était tout comme; la plume de Voltaire se reconnaissait à chaque ligne de ce petit chef-d'œuvre :

« *Quand* on a l'honneur d'être reçu dans une compagnie respectable d'hommes de lettres, il ne faut pas que la harangue de réception soit une satire contre les gens de lettres; c'est insulter l'Académie et le public.

« *Quand...* » et à chaque paragraphe, après la conjonction qui servait de refrain, un bon conseil à Lefranc au sujet des méfaits dont sa carrière offrait un choix assorti.

« .... *Quand* on prononce devant une académie un de ces discours dont on parle un jour ou deux, et que même quelquefois on porte au pied du trône, c'est être coupable envers ses concitoyens d'oser dire, dans ce discours, que la philosophie de nos jours sape les fondements du trône et de l'autel. C'est jouer le rôle d'un délateur, d'oser avancer que la haine de l'autorité est le caractère dominant de nos productions; et c'est être délateur avec une imposture bien odieuse, puisque non seulement les gens de lettres sont les sujets les plus soumis, mais qu'ils n'ont même aucun privilège, aucune prérogative qui puisse jamais leur donner le moindre prétexte de n'être point soumis. Rien n'est plus criminel que de vouloir donner aux princes et aux ministres des idées si injustes sur des sujets fidèles, dont les études font honneur à la nation; mais heureusement les princes et les ministres ne lisent point ces discours, et ceux qui les ont lus une fois ne les lisent plus. »

A bref délai parut une nouvelle édition des *quand*, enrichie des *si* et des *pourquoi*. Ces deux autres facéties, sur le même procédé, venaient de l'abbé Morellet, théologien de l'*Encyclopédie*, alors sans emploi. Morellet n'avait pas la spirituelle abondance de Voltaire; par contre, le trait chez lui était d'une merveilleuse précision. Ce jeune homme allait droit au but :

« *Pourquoi* dit-il (Lefranc) que l'*Académie n'a reçu dans son*

sein que des esprits sages, pleins de sentiments épurés sur tout ce qui fait l'objet de notre culte et de notre vénération? Pour faire entendre le contraire...

« *Pourquoi* a-t-il fait une instruction chrétienne au lieu d'une harangue académique? Parce qu'il a composé son discours bien moins pour être récité à l'Académie que pour être lu *ailleurs* [1]. »

Voltaire avait inventé ce tour plaisant; Morellet eut l'idée de le généraliser, et, comme il dit lui-même, de « faire passer M. de Pompignan par les particules [2] ». Voltaire ne demeura pas en arrière, et ce fut, en prose, en vers, une pluie de *qui*, de *quoi*, de *oui*, de *non*, qui s'abattit sur Lefranc, jusqu'au *car* et aux *ah! ah!* qui sont d'octobre 1761; Morellet y ajoutait une réédition de la *Prière universelle*, avec notes et commentaires [3] de sa façon : Lefranc fournissait lui-même le bois pour le battre. Le malheureux et, dit-on, sa femme (ce qui complétait le tableau) ne se tenaient plus de rage [4]. Les rôles avaient promptement changé; le fanfaron recevait les horions; c'est, comme on sait, la situation comique par excellence.

Lefranc paraissait écrasé; un nouvel assaut subi par ses ennemis lui donna l'espoir et l'occasion de rebondir. Le 2 mai, les *Philosophes* de Palissot étaient joués sur le Théâtre-Français : Duclos, d'Alembert, Diderot, Rousseau, sous des pseudonymes plus que transparents, étaient livrés sur la scène à la risée, à

1. Morellet, *Mélanges*, t. II, p. 25.
2. Id., *Mémoires*, ch. IV, t. I, p. 88.
3. *La Prière universelle, traduite de l'anglais, de Pope, par l'auteur du Discours prononcé le 10 mars 1760 à l'Académie française.* Au cinquième verset, ainsi conçu :

Recevoir c'est payer tes grâces,
Je t'obéis quand je jouis,

Morellet ajoutait cette remarque : « En rétractant cette maxime qui est une des plus libres de la *Prière universelle*, il paraît que M. Lefranc s'était réservé le droit de se conduire vis-à-vis de l'Académie française comme le déiste de Pope envers Dieu. S'il n'a point fait de remerciement, c'est qu'il a cru sans doute qu'en recevant la grâce que lui faisait l'Académie il l'avait payée. »
4. Collé, *Journal*, t. II, p. 226.

l'horreur publique. Un pareil excès n'avait pu se produire qu'avec la complicité du pouvoir, et ce n'était un secret pour personne, que la pièce avait été représentée par ordre [1]. Tout Paris courut au scandale, et malgré la réprobation que soulevait cette infamie, malgré le soin que prenaient les principaux protecteurs de Palissot de rester dans l'ombre, la pièce eut la vogue, et les philosophes tremblèrent [2]. C'est alors que Lefranc s'avisa de porter à Versailles un *Mémoire justificatif* sur lequel il comptait pour effacer ses affronts, rétablir sa fortune et assurer sa vengeance (11 mai 1760). « Il ne se flatte pas moins, écrit un contemporain, que d'expulser son adversaire (Voltaire) de l'Académie. On dit, à cette occasion, que si l'on rayait M. de Voltaire du nombre des Quarante, ce serait ôter le chiffre, et qu'il ne resterait plus que le zéro. MM. Duclos, d'Alembert et beaucoup d'autres seraient sans doute compris dans la réforme comme encyclopédistes. En ce cas, on prendrait des capucins pour recruter l'Académie française [3]. » Ainsi, la tentative du 10 mars était renouvelée, deux mois après, avec toutes les chances possibles de réussir. L'Académie, cette fois, n'avait plus la parole. Lefranc s'adressait directement au roi, qui avait fait au discours un si bon accueil, et qui ne se montra pas non plus insensible au *Mémoire* [4] : il espérait donc rentrer à l'Académie comme par la brèche, en expulser ses ennemis, ou tout au moins ruiner leur influence et y substituer la sienne. Dans ses calculs, il n'avait négligé que l'essentiel, sa propre sottise et l'esprit de son principal adversaire.

1. Barbier, *Journal*, t. VII, p. 249. — Collé, *Journal*, p. 235 et suiv. — D'Alembert, lettre à Voltaire, 6 mai 1760 (Beuchot, t. LVIII, p. 395).

2. Voy. *Corresp. de Grimm*, t. IV, p. 240 : « La lumière qui commençait à se répandre sera bientôt éteinte, la barbarie et la superstition auront bientôt recouvré leurs droits; deux ou trois hommes de génie qui nous restent seront bientôt étouffés ou dispersés, et le temps ne paraît pas éloigné où l'on regardera comme un bonheur pour la France de les avoir perdus. »

3. Favart, lettre au comte Durazzo, 22 mai 1760 (*Mém. et corresp. littéraires*, t. I, p. 46).

4. Lettre de M. de Saint-Florentin à M. de Malesherbes, 23 mai 1760 (Bibl. nat., Mscr., fonds fr., 22191).

D'abord le succès de Palissot eut une contre-partie imprévue. Les *Philosophes* avaient été publiés, avec une préface plus venimeuse encore que la pièce, au moment même où Lefranc présentait son *Mémoire* [1]. Morellet exécuta Palissot dans un pamphlet de haute verve [2], qui atteignait Lefranc par ricochet. Palissot avait une vision, entendait une voix, celle de la Dévotion politique : « Ne crains rien, lui disait-elle, je serai avec toi et je donnerai un heureux succès à ta pièce, et maître Aliboron, dit Fréron, de l'académie d'Angers, t'aidera dans ton travail, et l'auteur des *Cacouacs* que j'ai inspiré, et Abraham Chaumeix, et l'auteur de la *Saint-Barthélemy* que j'ai appelé mon fils [3], et l'auteur du discours qui sera prononcé le 10 mars à l'Académie française... Et pour nommer aux places des académies, on ne demandera pas quels sont les ouvrages des candidats, mais quel est leur confesseur; et on mettra un tronc et un bénitier à la porte de la salle, et les discours de réception seront des sermons contre l'incrédulité [4]. » Morellet fut mis à la Bastille pour avoir, dans cet écrit, raillé certaine grande dame, protectrice de Palissot, qui n'était autre que Mme de Robecq, née Montmorency, et intime amie de M. de Choiseul; ce petit martyre (c'est lui-même qui le dit) [5] ne fit que lui donner plus de célébrité. Les rieurs étaient pour lui; Palissot ne s'en releva pas. Barbier voit dans la *Vision* l'ouvrage d'un « génie supérieur [6] », et Mme du Deffand, peu disposée à la pitié pour les philosophes, serait bien fâchée, pour l'amour de l'art, que ce petit chef-d'œuvre n'eût pas été fait [7]. Ainsi le vent

1. Lettre de l'auteur de la comédie des *Philosophes* au public, pour servir de préface à la pièce. MDCCLX. — Le visa du censeur (Crébillon) est du 10 mai.
2. *Préface de la comédie des Philosophes, ou la Vision de Palissot.*
3. Caveyrac, que Voltaire appelle par antiphrase « le doux Caveyrac », auteur de l'*Apologie de la révocation de l'Edit de Nantes et de la Saint-Barthélemy.*
4. Morellet, *Mélanges*, t. II, p. 4.
5. Id., *Mémoires*, ch. IV (t. I, p. 99).
6. *Journal*, t. VII, p. 257.
7. Lettre de Mme du Deffand à Voltaire, 5 juillet 1760 (Ed. Lescure, t. I, p. 145).

déjà recommençait à tourner, tandis que Lefranc s'occupait de livrer son *Mémoire* à la publicité.

Il croyait avoir pris ses mesures pour que l'effet en fût foudroyant [1]. Huit jours après sa démarche à Versailles, il envoyait l'ouvrage à M. de Malesherbes, directeur de la librairie, en l'invitant à se presser et à le lui rendre, dès le lendemain, en règle pour l'impression, — vu que le Dauphin l'attendait avec impatience, — sans perdre de temps à remplir les formalités d'usage, examen et rapport d'un censeur; formalités rendues inutiles, suivant lui, par l'approbation royale [2]. Cette approbation, il s'en décernait sans plus de façons le certificat dans cette apostille : « Le manuscrit de ce *Mémoire* a été présenté au roi, qui a bien voulu le lire lui-même, et qui a trouvé bon que l'auteur le fît imprimer. » M. de Malesherbes fit diligence, mais exigea le respect des formes ordinaires; le visa d'un censeur fut délivré d'office, et défense fut intimée à l'auteur de se prévaloir de l'approbation royale sans le consentement explicite de Sa Majesté. Outré, Lefranc maintient l'apostille et livre son *Mémoire* à l'imprimeur Prault. Malesherbes averti court à l'imprimerie, confisque la première épreuve [3], fait briser la planche sous ses yeux, et saisit de l'affaire M. de Saint-Florentin. Lefranc en toute hâte va porter plainte au roi, qui chassait à Saint-Hubert. Malesherbes, dénoncé comme encyclopédiste (il y avait bien un peu de cela), fut obligé de se justifier auprès du Dauphin. Sa règle de conduite était inattaquable : « De ce que les encyclopédistes sont répréhensibles à beaucoup d'égards, il ne s'ensuit pas que leurs adversaires ne doivent être soumis à aucune loi. » Grâce à la fermeté de M. de Malesherbes, la tactique de Lefranc échoua; le 24 mai, avec cinq jours de retard sur ses prévisions, il put livrer définitivement son *Mémoire* à l'imprimeur, mais sans

1. Voy., sur toute cette affaire, Saint-Beuve, *Lundis*, t. II, p. 526, et les documents originaux (Papiers de M. de Malesherbes, directeur de la librairie; Bibl. nat., Mscr., fonds fr., n° 22191).
2. Lettre de Lefranc à M. de Malesherbes, 19 mai 1760.
3. Elle se trouve au dossier, avec l'apostille au verso du titre.

apostille ; force lui était de se présenter seul au public.

Dans ces conditions, sa cause était presque perdue d'avance. « Le public, avait dit Malesherbes, est dans une telle disposition sur le pauvre M. de Pompignan, que je crains qu'il ne me fasse une justice plus sévère que celle qu'aurait pu faire le gouvernement. » Quant à l'Académie, Lefranc désespérait si bien de la ramener par la simple persuasion, qu'il ne lui avait même pas envoyé son *Mémoire* [1].

Pauvre *Mémoire !* Il était de ces ouvrages pour lesquels, comme dit La Bruyère, « l'impression est l'écueil. » A la cour même, en dépit du maître, on ne put s'empêcher d'en rire [2]. Gauche et plat dans la justification de ses incartades passées, niaisement présomptueux dans l'apologie de son discours, emphatique et infatué, Lefranc prenait l'univers à témoin du triomphe qu'il avait remporté sur l'irréligion, et relatait avec candeur le compliment, d'ailleurs très banal, que son chef-d'œuvre académique avait obtenu du roi. Il suffisait de citer son style pour provoquer le fou rire à ses dépens.

Le mois de juin vit éclore les trois immortelles satires de Voltaire : *le Pauvre Diable*, *le Russe à Paris*, *la Vanité*. Pour Lefranc, ce fut le coup de grâce. Dans les deux premières, il n'était meurtri qu'en passant ; *la Vanité* lui était consacrée tout entière : *a te principium, tibi desinet*. En voici le préambule : « Un provincial, dans un mémoire, a imprimé ces mots : « Il « faut que tout l'univers sache que Leurs Majestés se sont occu- « pées de mon discours. Le roi l'a voulu voir ; toute la cour l'a « voulu voir. » Il dit, dans un autre endroit, que « sa naissance « est encore au-dessus de son discours. » Un frère de la Doctrine chrétienne a trouvé trop peu d'humilité chrétienne dans les paroles de ce monsieur ; et, pour le corriger, il a mis en lumière ces vers chrétiens, applicables à tous ceux qui ont plus de vanité qu'il ne faut. » Le dialogue s'engage alors entre

1. Lettre de d'Alembert à Voltaire, 16 juin 1760 (Beuchot, t. LVIII, p. 443).
2. Voltaire, lettre à Thiériot, 23 juin 1760 (t. LVIII, p. 465).

Pompignan et le charitable frère : le « petit bourgeois » paraphrase son mémoire ; le digne frère lui donne, sous une forme doucereuse et d'autant plus mordante, les conseils pratiques appropriés à son cas. Cette fois, Voltaire sut joindre à sa moquerie ordinaire quelques traits d'un caractère plus élevé, d'une énergie puissante, à la Juvénal, de ces traits qui « volent en tous lieux et passent en proverbes » :

Malheur à tout mortel, et surtout dans notre âge,
Qui se fait singulier pour être un personnage!
Piron seul eut raison, quand, dans un goût nouveau,
Il fit ce vers heureux, digne de son tombeau :
Ci gît qui ne fut rien. Quoi que l'orgueil en dise,
Humains, faibles humains, voilà votre devise.
Combien de rois, grands dieux! jadis si révérés,
Dans l'éternel oubli sont en foule enterrés!
La terre a vu passer leur empire et leur trône.
On ne sait en quel lieu florissait Babylone.
Le tombeau d'Alexandre, aujourd'hui renversé,
Avec sa ville altière a péri dispersé.
César n'a point d'asile où son ombre repose;
Et l'ami Pompignan pense être quelque chose [1]!

Lefranc ne s'en releva pas. Ses fidèles n'eurent à lui offrir, comme le marquis de Mirabeau, que des condoléances [2]. Il n'y eut plus au monde (sans excepter Versailles) qu'un seul Pompignan, celui de Voltaire Vers le mois de novembre, il était allé, dit-on, offrir au Dauphin de voter à l'Académie pour l'évêque de Limoges [3] : le prince, le moins voltairien des hommes sans contredit, et naguère le protecteur avéré de Lefranc, se retourna vers ses voisins avec un sourire, et dit :

Et l'ami Pompignan pense être quelque chose!

Avec l'Académie, il l'avait pris de si haut, qu'il lui était difficile d'y reparaître. Les philosophes, en particulier, se deman-

1. T. XIV, p. 171.
2. *Corresp. de Grimm*, t. IV, p. 309.
3. Et non pour l'abbé de Saint-Cyr, comme dit Morellet (*Mémoires*, ch. IV, t. I, p. 90) : l'abbé de Saint-Cyr était mort, et c'est de son remplacement qu'il s'agissait. — Voltaire, lettre à Thiériot, 8 décembre 1760; lettre à Helvétius, 12 décembre 1760 (t. LIX, p. 164 et 175). — *Mémoires de Mme du Hausset* (Paris, 1824, p. 129).

daient avec une maligne curiosité s'il viendrait prendre part à la double élection du 29 novembre, et de quel front il se présenterait devant eux ; il n'en eut pas le courage [1]. Il ne l'eut jamais; sa signature est la seule qui manque à la première page du registre, où chaque académicien devait attester qu'il avait pris connaissance du règlement relatif aux élections. En 1763, dans la *Relation du voyage de M. Lefranc de Pompignan à Fontainebleau*, Voltaire prête à sa victime le propos suivant : « Allez-vous souvent à l'Académie ? me dit le roi. — Non, sire, lui répondis-je. — L'Académie va donc chez vous ? reprit le roi (c'était précisément le même discours que Louis XIV avait tenu à Despréaux). Je répondis que l'Académie n'était composée que de libertins et de gens de mauvais goût, qui rendent rarement justice au mérite [2]. » La brouille était donc complète ; l'Académie compromise et le récipiendaire désavoué s'étaient mutuellement gardé rancune.

C'était pour les philosophes une grande satisfaction, une véritable victoire : victoire morale, il est vrai, puisqu'en fait la manifestation de Lefranc n'avait été suivie d'aucun résultat, puisque tout s'était passé en paroles et en vaines menaces. Mais cette victoire morale leur donnait le moyen de se procurer bientôt des avantages réels. Lefranc ne s'était pas mis seul en campagne : il avait eu derrière lui, sans parler de la cour dont il convoitait la faveur, un certain nombre d'académiciens; le discours de Dupré de Saint-Maur en faisait foi. Le moment était venu, pour les philosophes, de ne plus considérer l'Académie comme un terrain neutre, d'y accroître leur influence ou de la perdre, d'y faire entrer leurs amis ou de se laisser déborder. Ils avaient bien pu protester contre certaines insinuations de Lefranc, repousser le procès de tendances qui leur était fait; au reste, ils n'avaient point hésité à se reconnaître dans ces portraits poussés au noir, mais parfaitement précis, sous lesquels le premier venu mettait le nom du mo-

1. Voltaire, lettre à Thiériot, 8 décembre 1760 (l. c.).
2. T. XLI, p. 10.

dèle. Avec une insigne maladresse, et à son grand détriment, Lefranc avait levé les masques ; la situation à l'Académie n'était plus la même après son discours qu'auparavant ; le temps des ménagements réciproques était passé. Or c'était une bonne fortune pour les philosophes d'avoir eu dans toute cette affaire le rôle d'offensés, de ne livrer bataille que contraints, d'infliger à l'agresseur un de ces échecs que personne ne se soucie de venger, et qui découragent toute tentative d'imitation ; ils avaient, ou pour mieux dire Voltaire avait châtié Lefranc pour l'exemple. « On a oublié, disait-il au moment où il écrivait ses satires, le cadavre sur lequel on vient de faire toutes ces expériences, et les expériences subsisteront [1]. »

C'est à ce point de vue qu'il faut se placer pour comprendre la violence et l'acharnement de Voltaire. Sans doute il est animé par un ressentiment personnel, mais ce n'est pas tout, et il faut faire une différence à cet égard entre Maupertuis et Pompignan ; la « chasse au Pompignan » fut moins une riposte *ad hominem* qu'une précaution générale pour l'avenir. C'est ce que Voltaire affirmait, non pas seulement aux gens dont il voulait prévenir les reproches, mais à ses plus intimes amis, à Thiériot, à Cideville, aux confidents ordinaires de sa véritable pensée : « L'insolence de ceux qui osent persécuter la raison était trop forte. Si on n'avait pas couvert Lefranc d'opprobre, l'usage de déclamer contre les philosophes, dans les discours de réception à l'Académie, allait passer en loi ; et nous allions passer par les armes toutes les années [2]. » Ce n'est pas un prétexte, mais une crainte dont il est hanté. Au mois d'août, il fut question de nommer l'évêque de Limoges, Coët-

1. Voltaire, lettre à d'Alembert, 10 juin 1760 (t. LVIII, p. 433).
2. Volt., lettre à Cideville, 22 septembre 1760 (t. LIX, p. 29). — Cf. lettre à Thiériot, 22 juillet 1760 (t. LVIII, p. 511), à propos du *Russe à Paris :* « Si on n'avait pas fait cette justice de Lefranc, tout récipiendaire à l'Académie se serait fait un mérite de déchirer les sages dans sa harangue ; je compte que M. Aléthof (le pseudonyme qu'il prend dans le *Russe*) a rendu service aux honnêtes gens. »

losquet, à la place de Vauréal, qui venait de mourir : n'est-ce pas un nouveau Lefranç qui se prépare? « L'évêque limousin, jure Voltaire, aura sa tape s'il pompignanise [1]. » Le discours de Lefranc représente à ses yeux une nouvelle forme de la croisade contre les philosophes, l'anathème académique, avec ses conséquences inévitables, l'invasion de l'Académie par les persécuteurs de toute robe, longue ou courte, toge de magistrat, soutane de prélat ou d'abbé. A quoi se serait réduite alors cette protection que Voltaire, en son temps, était venu chercher parmi les Quarante, cette protection dont il n'avait plus besoin pour lui-même, mais que les dangers de l'heure présente rendaient si précieuse aux « frères », aux « sages », aux adeptes de la bonne doctrine ?

Faute de partager cette utile défiance, bien des rieurs se reprochaient leur hilarité, et trouvaient l'expiation trop dure pour la faute [2]. Voltaire avait dû se disculper aux yeux mêmes de ses amis. Il est donc intéressant pour nous de voir un homme très pacifique par nature, et qui n'était point du parti encyclopédique, le docteur Quesnay, se défendre de cette pitié naturelle et généreuse : « J'approuve bien Voltaire de sa chasse aux Pompignans, » disait-il au marquis de Mirabeau, leur défenseur. « Le marquis bourgeois, sans le ridicule dont on l'a inondé, aurait été précepteur des Enfants de France ; et, joint à son frère Georges, ils auraient tant fait qu'on aurait élevé des bûchers [3]. » Quesnay, qui respirait l'air de Versailles et que ces querelles n'atteignaient pas, était bien placé pour en mesurer la portée. Ses paroles, sans doute, ne doivent pas être interprétées à la lettre ; ce qui est du moins certain, c'est que Lefranc n'avait pas fait une démonstration toute personnelle et gratuite ; que, si pour le style il était bien l'unique et inimitable auteur de sa harangue, il n'avait choisi seul ni le lieu, ni le thème de l'attaque ; qu'il savait à qui plaire ; qu'à

1. Volt., lettre à Thiériot, 8 août 1760 (t. LVIII, p. 536).
2. Collé, *Journal*, t. II, p. 25 , 254.
3. *Mémoires de Mme du Hausset* (Paris, 1824, p. 128).

l'Académie, comme dans les plus haute régions du gouvernement, il avait des alliés, des inspirateurs, et que sa tentative, en cas de succès, eût été le prélude d'une guerre en règle contre la philosophie, dans le seul refuge qu'elle conservât encore au prix d'une extrême modération.

CHAPITRE II

VOLTAIRE ET LA CANDIDATURE DE DIDEROT.

C'était un esprit bien jeune encore — trop jeune — que Voltaire à soixante-six ans. Sa finesse, sa gaieté, sa malice ne l'avaient jamais mieux inspiré; ce qui lui manquait, ce qui lui manqua toujours, c'était la faculté de traiter gravement les sujets graves. Le même défaut se trahissait dans ses actes plus encore peut-être que dans ses écrits; aussi, dans le camp philosophique où l'on appréciait son merveilleux talent avec une faveur marquée, avec une légitime reconnaissance, on était souvent importuné par ses conseils singulièrement impérieux, souvent embarrassé par sa conduite, par ses fausses démarches qu'il fallait réparer ou annuler. Ses habitudes d'enfant terrible s'étaient aggravées depuis son séjour aux Délices; son éloignement, l'incertitude de ses informations, son absolue sécurité le livraient sans correctif à ses boutades, à sa gaminerie naturelle, à son amour du bruit et du scandale. Parfois il avait l'air de demander un avis : « Je vois tout de trop loin; mettez-moi au fait, je vous en prie [1]... Vous prendrez peut-être mes idées pour des rêves de malade; rectifiez-les, vous qui vous portez bien [2]. » C'était encore plus mauvais signe : il sentait alors l'étrangeté de ses desseins, se défiait de

1. Volt., lettre à d'Alembert, 5 février 1758 (t. LVII, p. 473).
2. Id., lettre à Duclos, 11 août 1760 (t. LVIII, p. 544).

ses amis qu'il consultait, jamais de lui-même, et répondait invariablement par un démenti catégorique.

La brillante campagne qu'il venait de faire contre Lefranc avait sauvé l'Académie d'une redoutable crise; les philosophes y conservaient leurs positions, en face d'adversaires pour le moment peu disposés à la récidive, mais on les observait; les protecteurs du malheureux Pompignan l'avaient abandonné sur le champ de bataille, mais non pas oublié que sa défaite, sinon son humiliation, rejaillissait sur eux; nul doute qu'une soudaine audace du parti suspect n'eût irrité la cour et provoqué l'intervention ouverte du pouvoir dans les affaires de l'Académie. Il était important que le débat demeurât dans les termes où l'avait institué Lefranc, et que de nouveaux incidents ne vinssent pas retirer aux philosophes le bénéfice de leur situation toute défensive : ils avaient gagné de nombreuses sympathies, et les sympathies opèrent d'elles-mêmes, pour peu qu'on les laisse durer. Ces sages considérations échappaient à Voltaire; il s'animait, s'enivrait au combat. Maintenant que le voilà devenu le champion de l'Académie, l'anéantissement de Lefranc n'est que le premier pas de sa course. Il lui faut de l'effet, du contraste, comme au théâtre; on ne confond, pense-t-il, l'insolence que par l'insolence; on a voulu chasser de l'Académie les philosophes, il faut y faire entrer le plus hardi de tous, le dernier et infatigable appui de l'*Encyclopédie* persécutée, l'ancien prisonnier de Vincennes, la bête noire de Palissot; il faut mettre Diderot à l'Académie. Projet admirable en effet, mais à trois conditions : que l'Académie veuille élire Diderot, que le gouvernement ne s'y oppose pas, et qu'enfin Diderot lui-même consente à jouer son rôle dans ce coup de théâtre dont il est le personnage principal. Voltaire sait très bien tout cela, ne se dissimule aucun obstacle, mais ne doute pas non plus qu'il ne soit assez fort, si la trahison ne s'en mêle, pour les renverser tous. « *Compelle intrare..., et violenti rapiunt illud :* » ce sont ses devises; Voltaire connaît ses textes saints.

Le 9 juillet, dès qu'il a mis Lefranc par terre, il entreprend la candidature de Diderot, et le même jour attaque l'affaire de trois côtés : par d'Argental, il s'adresse à M. de Choiseul, par d'Alembert à l'Académie, par Mme d'Epinay au candidat; il brûle ses vaisseaux. Dans les trois lettres, ce sont les mêmes assurances et les mêmes arguments : la nécessité d'humilier les Joly de Fleury, les Palissot, les Fréron, les Lefranc; la certitude de réussir auprès de l'Académie, indignée contre Pompignan, et qui sera bien aise de lui « donner ce soufflet à tour de bras » [1]; l'assentiment et l'appui non moins certains de Mme de Pompadour et de M. de Choiseul, tout dévoués aux « penseurs ». D'ailleurs pas d'objections possibles : « La chose ne me paraît pas difficile; et, si elle l'est, c'est une raison de plus pour l'entreprendre [2]. » Les objections cependant ne tardèrent pas à se produire : Voltaire devenait dangereux pour ses amis, force leur était de résister.

Le moins difficile eût été peut-être de gagner l'Académie : là, comme l'affirme Voltaire, outre les vrais philosophes, bien des gens impartiaux eussent pu volontiers, pour une fois, trouver plaisir à réparer l'inconvenance de Lefranc. Pourtant d'Alembert, qui, même après avoir quitté l'*Encyclopédie*, la représentait encore plus directement qu'aucun de ses confrères, d'Alembert accueillit avec une froideur marquée le projet que Voltaire le chargeait de lancer à l'Académie; sa grande raison était que l'Académie ne serait ni libre ni protégée dans cette tentative, à supposer qu'elle la voulût faire [3]. Naturellement Voltaire ne se rendit pas, il garantissait douze voix au moins à Diderot, et le succès pour la seconde fois, sinon pour la première [4]. Nous voudrions bien qu'il nous dît quelles sont ces douze voix : Duclos, d'Alembert, Buffon et Mairan sont assurés; ajoutons le duc de Nivernais, toujours

1. Volt., lettre à d'Alembert (t. LVIII, p. 484).
2. Id., lettre à d'Argental (*Ibid.*, p. 483).
3. Lettre de d'Alembert à Voltaire, 18 juillet 1760 (Beuchot, t. LVIII, p. 505).
4. Volt., lettre à d'Alembert, 24 juillet 1760 (t. LVIII, p. 515).

très bienveillant aux philosophes; M. de Bernis, camarade de Diderot; l'abbé de Boismont peut-être; le duc de Villars, par amitié pour Voltaire. Il est difficile d'allonger la liste. D'Olivet est si peu certain que Voltaire lui écrira prochainement pour l'enrôler; Richelieu comptait déjà parmi les adversaires résolus des philosophes; Mirabaud et l'abbé Sallier sont mourants. Promettre douze voix à vue de pays, sans informations précises, c'était de la dernière témérité. Duclos, fort hésitant, ne refusait pas de s'enquérir, de s'entremettre [1]. Aussi Voltaire le comblait-il de politesses et de louanges [2]. Tous moyens sont bons à l'avocat d'une mauvaise cause : comme si la personne de Diderot et son talent n'étaient pas d'un assez haut prix, Voltaire prend soin de faire ressortir le concours que l'Académie tirerait d'un tel associé pour la confection de son dictionnaire, alors sur le chantier, et dans lequel doivent figurer cette fois les termes des arts : c'était justement l'une des parties que Diderot s'était réservées dans l'*Encyclopédie*. On mettrait ce prétexte en avant pour donner le change à la cour, et le duc de Nivernais se ferait à Versailles le négociateur de la compagnie [3]. Voltaire se prodiguait, écrivait lettres sur lettres : à Paris, on réfléchissait, comme on l'avait promis, ou plutôt on temporisait. Après quinze jours de retard, pendant lesquels il avait fait tranquillement de la géométrie, d'Alembert envoyait à Voltaire son dernier mot : « La difficulté n'est pas de trouver dans l'Académie des voix pour Diderot, mais 1° de lui en trouver assez pour qu'il soit élu; 2° de lui sauver douze ou quinze boules noires qui l'excluraient à tout jamais ; 3° d'obtenir le consentement du roi. Il serait médiocrement soutenu à Versailles; chacun de nos candidats y a déjà ses protecteurs.

1. Lettre de d'Alembert à Voltaire, 3 août 1760 (Beuchot, t. LVIII, p. 526).
2. Voltaire, lettre à Duclos, 11 août 1760; à Marmontel, 13 août 1760 (t. LVIII, p. 542 et 550).
3. Volt., lettre à Duclos, 11 août 1760 (l. c.); lettre à d'Alembert, 13 août 1760 (t. LVIII, p. 551).

Je sais que cela ferait une guerre civile; et je conviens avec vous que la guerre civile a son amusement et son mérite; mais il ne faut pas que Pompée y perde la vie [1]. » C'était une fin de non-recevoir absolue et sans réplique : voilà pour l'Académie.

Voltaire avait pu de son côté s'apercévoir que la cour était dans les plus fâcheuses dispositions. Pour le premier siège vacant, le candidat de Versailles était désigné : il l'était même avant la vacance [2]. C'était M. de Coëtlosquet, ancien précepteur des Enfants de France, ancien évêque de Limoges. Ce choix s'imposait en vertu « d'un usage ancien et comme sacré [3] »; le moment eût été particulièrement mal choisi pour s'en affranchir. Mais il ne suffisait pas de laisser passer M. de Coëtlosquet le premier. Il y avait contre Diderot des obstacles permanents, antérieurs au moment présent, et sur lesquels il n'y avait pas à revenir. Voltaire craint que, « Socrate » une fois élu, les Anitus et les Mélitus ne fassent quelques démarches contre lui auprès du roi [4]; ces démarches avaient été faites depuis longtemps et couronnées de succès. L'idée avait dû venir naturellement, après l'élection de d'Alembert, de songer à celle de Diderot; on l'avait eue, et Diderot s'y était prêté. « Il s'est présenté il y a quarante ans [5] à l'Académie française, dit sa fille, Mme de Vandeul; il fut agréé par tous ses membres et refusé par le roi, dont le mot fut : « Il a trop « d'ennemis. » Il n'y a jamais pensé depuis [6]. » Mme de Vandeul fait erreur sur la date [7], et sans doute aussi sur l'unanimité, car

1. Lettre de d'Alembert à Voltaire, 2 septembre 1760 (Beuchot, t. LIX, p. 3).
2. Le bruit de la mort de Voltaire s'étant répandu au mois d'avril, il avait été convenu que M. de Coëtlosquet recueillerait sa succession : lettre de Mme Deffand à Volt., 16 avril 1760 (Ed. Lescure, t. I, p. 260); lettre de d'Alembert à Volt., 14 avril 1760 (Beuchot, t. LVIII, p. 358).
3. D'Alembert, *Eloge de Vaux de Saint-Cyr* (t. III, p. 533).
4. Volt., lettre à d'Argental, 11 juillet 1760 (t. LVIII, p. 487).
5. Elle écrivait en 1787.
6. Diderot, éd. Assézat (t. I, p. 60).
7. En 1747, Diderot était encore un inconnu; elle se trompe d'environ dix ans.

Diderot ne dut pas rencontrer auprès de l'Académie moins d'opposition que d'Alembert. Mais le fait en lui-même est exact et dut se produire en 1757, ou peut s'en faut. Malesherbes, essayant de sauver l'*Encyclopédie* menacée, écrivait en 1758 à M. de Bernis, premier ministre, au sujet de Diderot : « Les disgrâces qu'il a éprouvées et celles qu'il éprouve encore, *puisque l'entrée des académies lui est interdite pour le moment présent*, ne sont-elles pas suffisantes ? Vous voyez, monsieur, où j'en veux venir... »[1] Et il concluait à la clémence. On pense si, au plus fort des rigueurs contre l'*Encyclopédie*, le roi se fût montré favorable à la révocation d'une défense aussi précise, aussi notoire. Il fallait être Voltaire pour oser seulement le lui demander. Ni Mme de Pompadour, ni M. de Choiseul n'y eussent rien pu faire : « Les personnes dont vous me parlez le serviraient peut-être, avait dit d'Alembert avec raison, mais très mollement, et les dévots crieraient et l'emporteraient[2]. » Voltaire avait eu l'idée lumineuse d'allécher Choiseul par l'appât de sa propre élection à l'Académie : « Il faudrait qu'il daignât en être lui-même et introduire Diderot; ce serait Périclès qui mènerait Socrate[3]. » Cette amabilité de Voltaire trouva sans doute le ministre fort insensible, car une quinzaine après, dans une autre lettre à d'Argental, il n'était plus question du concours de Choiseul que sous une forme toute timide et hypothétique[4]. A la cour comme à l'Académie, on finissait par ne plus répondre aux sollicitations de cet importun.

Mais rien n'égalait, rien ne décourageait la puissance de ses illusions; il partait en guerre comme Picrochole; il rêvait aux triomphes qui suivraient celui-là : « Ah ! s'écriait-il dès le premier jour, qu'il serait doux de recevoir à la fois Diderot et Hel-

1. Avril 1758. Bibl. nat., Mscr., fonds fr., n° 22191. — Cf. Sainte-Beuve, *Lundis*, t. II, p. 528.
2. Lettre de d'Alembert à Volt., 18 juillet 1760 (l. c.). — Cf. lettre du 3 août 1760 (Beuchot, t. LVIII, p. 526).
3. Volt., lettre à d'Argental, 11 juillet 1760 (l. c.).
4. Id., lettre à d'Argental, 25 juillet 1760 (t. LVIII, p. 517).

vétius ; »[1] et quand le terrain déjà se dérobait sous lui : « Après avoir fait entrer Diderot, je prétends qu'on fasse entrer l'abbé Mords-les (Morellet).[2] » Un philosophe condamné par arrêt du Parlement, un libelliste tout frais sortant de la Bastille : beaux choix en vérité pour confondre les accusations de Lefranc! Est-ce sérieux, est-ce pour rire? Sait-on jamais avec Voltaire? Assurément la candidature de Diderot n'était pas un badinage ; n'était-elle pas cependant aussi folle que les deux autres? Voltaire disait mieux qu'il ne le pensait, quand il parlait de ses projets comme des « rêves d'un malade ».

Diderot, qui n'aimait pas à être mystifié, se fâcha tout de bon. Il avait assez de sens pour prévoir le dénouement inévitable, l'échec fatal de cette entreprise. Au milieu des périls qui menaçaient sa liberté personnelle et l'avenir de sa grande œuvre, il s'était fait une règle de conduite absolument opposée aux suggestions de Voltaire ; en tout temps d'ailleurs, le métier de candidat eût été contraire à ses goûts, et le prix qu'on essayait de faire briller à ses yeux n'avait rien pour le tenter.

« Mon père, dit Mme de Vandeul, n'a jamais été possédé du démon des académies. » Rien n'est plus vrai. Une fois, comme nous l'avons vu, l'espoir d'obtenir pour la philosophie, en sa personne, une brillante réhabilitation, avait pu l'amener à se faire violence ; on sait d'où vinrent alors les difficultés, et l'on a retenu le mot de sa fille : « il n'y a jamais pensé depuis. » Plus tard, quand les philosophes disposèrent à leur gré de l'Académie française, il ne fit aucun effort pour y entrer, et sans doute eut à repousser bien des avances ; l'Académie des sciences ne l'attira pas davantage ; c'était une répugnance sincère et générale. Il est de ceux qu'on ne saurait avec justice reprocher à l'Académie d'avoir écartés, et jamais pour sa part il ne le lui reprocha. Sans déclamer contre elle, il ne l'estimait guère : « Les travaux de cette Académie, écrivait-il en 1767, ont été jusqu'à présent infructueux, parce que ce corps, mêlé de bonnes et de mau-

1. Lettre à d'Alembert, 9 juillet 1760.
2. Volt., lettre à d'Alembert, 13 août 1760 (t. LVIII, p. 551).

vaises têtes, salarié par le gouvernement, et son esclave par intérêt, est retenu par une infinité de petites considérations incompatibles avec la vérité [1]. » Cette gêne, qu'il se l'exagérât ou non, lui paraissait odieuse; il apportait dans la profession d'écrivain une conviction profonde, encore qu'un peu flottante, et un enthousiasme qui n'avait aucun besoin, pour être stimulé, des menues satisfactions de l'amour-propre.

En 1760, en particulier, rien ne l'occupait que le sort de l'*Encyclopédie*. Il n'existait vraiment que pour elle; aussi dédaignait-il tout ce qui, dans les outrages dont il était l'objet, n'atteignait que sa personne; sa propre vengeance était le moindre de ses soucis, et l'exemple de d'Alembert qui, à l'heure des persécutions, se retirait fièrement dans sa tente, comblé de dignités académiques et à l'abri des coups du pouvoir, ne lui semblait qu'une désertion. Ce n'était pas de cette façon noble et stérile qu'il comprenait l'honneur de l'homme de lettres, du philosophe. Il travaillait et négligeait le reste; il attendait et préparait des jours meilleurs. Palissot l'avait indignement diffamé dans sa comédie sous le personnage de *Dortidius*. « Tandis que ce scandale, dit Grimm, occupait tout Paris, M. Diderot... fut le seul qui ne s'en occupait pas [2]. » On le soupçonna d'être l'auteur de la *Vision* : « Loin de ces injures atroces, écrivait-il à son ami et protecteur Malesherbes, je ne serai point tenté de manquer à la promesse que je me suis faite et que je me suis tenue jusqu'à présent de ne pas écrire un mot de représailles. Quand les honnêtes gens veulent bien s'indigner pour nous, nous sommes dispensés de l'être [3]. » Cette promesse, il la tint rigoureusement jusqu'au bout, et c'est merveille de voir avec quelle sérénité, quelle bienveillance il parle dans l'intimité des hommes qui vont entrer cette année même à l'Académie, dont l'accès lui est interdit [4].

1. Diderot, XIVe lettre à Falconet, juillet 1767 (Ed. Assézat, t. XVIII, p. 232).
2. Cité dans Diderot (Ed. Assézat, t. V, p. 176).
3. Lettre à M. de Malesherbes, 1er juin 1760 (Ed. Assézat, t. XIX, p. 459).
4. Voy. lettre du 25 nov. à Mlle Volland (Ibid., p. 36 et 39).

Voltaire, qui connaissait bien Diderot, qui l'estimait, qui le défendait spontanément [1], qui dans cette affaire même voulait de bon cœur le servir [2], avait dû s'attendre de sa part à des résistances ; c'est sans doute pour cela que, au lieu de s'adresser à lui directement, il lui fit d'abord parler par Mme d'Epinay et par Grimm. Deux lettres à Mme d'Epinay étaient demeurées sans réponse ; il insiste [3] ; un pareil silence au bout de quinze jours était pourtant significatif. Les amis de Diderot allèguent enfin qu'il n'y a rien à faire. « Quelle pusillanimité ! s'écrie alors Voltaire. C'est beaucoup, c'est tout d'entrer en lice quand les infâmes prétendent qu'on n'ose se montrer [4]. » Et les lettres reprennent leur cours, toujours à des tiers, plus pressantes que jamais, presque délirantes : « Qu'il entre, qu'il entre à l'Académie ! J'ai cela dans la tête, voyez-vous ! Ma belle philosophe, je vous ai dans mon cœur ; il est vieux, mon cœur ; mais il rajeunit quand il pense à vous. Qu'il entre, vous dis-je, tel est mon avis ; et qu'on ruine Carthage, disait Caton, qui n'était pas si vieux que moi. O belle philosophe ! O Habacuc [5] ! Je vous salue en Belzébuth [6]. »

Le pis, c'est qu'il joint des recommandations d'ordre pratique : défense pour Diderot « de griffonner du papier dans un temps où il doit agir » ; « apaiser les dévots » ; protester de son orthodoxie (« il est si aisé d'être catholique ! ») ; « séduire quelque illustre sot ou sotte, quelque fanatique, sans avoir d'autre but que de lui plaire... Qu'on l'introduise chez madame, ou madame..., ou madame...., lundi ; qu'il prie Dieu avec elle

1. Voy. lettre de Voltaire à Palissot, 1757 (t. LVII, p. 245) : « L'homme dont vous me parlez est du moins un philosophe ; il est très savant, il a été persécuté ; il est au nombre de ceux dont il faut prendre le parti contre les ennemis de la raison et de la liberté. »

2. Voltaire, lettre à Damilaville, 27 février 1761 (t. LIX, p. 324) : « Je crois qu'il faut tout tenter pour mettre M. Diderot de l'Académie ; c'est toujours une espèce de rempart contre les fanatiques et les fripons. »

3. Id., lettre à Mme d'Epinay, 24 juillet 1760 (t. LVIII, p. 511).

4. Id., lettre à Mme d'Epinay, 28 juillet 1760 (t. LVIII, p. 521).

5. Grimm, le petit prophète.

6. Volt., lettre à Mme d'Epinay, août 1760 ; cf. 20 août 1760 (t. LVIII, p. 546 et 566).

mardi... » Ce qu'il fera mercredi, on le devine, et Voltaire le dit crûment. Diderot n'était pas un saint, mais il était honnête homme [1]; l'idée seule d'un tel manège avait de quoi l'exaspérer. Voltaire s'était mis en rapport avec lui, au moment même où l'Académie se dérobait; il n'avait rien obtenu, pas même un remerciement; Diderot avait le ferme propos de rester muet. « Et qui diable, écrivait-il à Mlle Volland, l'a prié de plaider ma cause? Il a, dit-il, ressenti la plus vive douleur, chère amie; on ne saurait arracher un cheveu à cet homme sans lui faire pousser les hauts cris. » Damilaville et Thiérot ménagèrent un rapprochement; ils prièrent Diderot de donner son avis sur *Tancrède;* celui-ci s'en défendit, puis céda [2], fit en galant homme les observations qu'on lui demandait, avec force louanges, mais sans vaine flatterie. Il ne pouvait s'abstenir de toucher par la même occasion le point délicat, il s'en acquitta de la façon la plus digne et la plus franche : « Vous vous êtes plaint, à ce qu'on m'a dit, que vous n'aviez pas entendu parler de moi au milieu de l'aventure scandaleuse qui a tant avili les gens de lettres et tant amusé les gens du monde. C'est, mon cher maître, que j'ai pensé qu'il me convenait de me tenir tout à fait à l'écart; c'est que ce parti s'accordait également avec la décence et la sécurité; c'est qu'en pareil cas il faut laisser au public le soin de la vengeance [3]... » Voltaire ne bouda pas; aussi bien il n'y avait plus rien à faire pour le moment du côté de l'Académie : « Vous avez, répondit-il, pris un très bon parti de ne rien dire et de bien travailler. Adieu; je vous aime, je vous révère, je vous suis dévoué pour tout le reste de ma vie [4]. »

En même temps, il lui promettait, par Damilaville, d'être son

1. Voy. XIVe lettre à Falconet, déjà citée (Ed. Assézat, t. XVIII, p. 237) : « Moi qui n'ai qu'un mot! moi dont l'âme est toujours sur la main! moi qui ne sais ni mentir ni dissimuler! aussi incapable de dissimuler mes affections que mes dégoûts! »

2. Diderot, lettres à Mlle Volland, 10 novembre et 25 novembre 1760 (Ed. Assézat, t. XIX, p. 23 et 35).

3. Id., lettre à Voltaire, 28 novembre 1760 (*Ibid.*, p. 459).

4. Volt., lettre à Diderot, décembre 1760 (t. LIX, p. 193).

« partisan le plus constant et le plus fidèle [1] ». Il y parut. Dès le mois de janvier suivant, il revenait à sa lubie : « Tâchez, mon cher maître, demandait-il à d'Olivet, de nous donner un véritable académicien à la place de l'abbé de Saint-Cyr, et un savant à la place de l'abbé Sallier. Pourquoi n'aurions-nous pas cette fois-ci M. Diderot? Vous savez qu'il ne faut pas que l'Académie soit un séminaire, et qu'elle ne doit pas être la cour des pairs. Quelques ornements d'or à notre lyre sont convenables; mais il faut que les cordes soient à boyau, et qu'elles soient sonores [2]. » Cette fois encore, quoique plus timidement, il essayait de gagner d'Alembert. Le succès du *Père de famille*, en février, lui fournit un nouvel argument auprès de Diderot et de ses amis. On n'y fit plus attention; le dénouement fut prompt, et Diderot lui-même ne sourcilla pas [3]. Il commençait à se rassurer; l'atmosphère se détendait; il n'avait plus à redouter les inconvénients d'une maladresse à laquelle il avait d'ailleurs témoigné l'invariable résolution de ne pas prêter les mains.

A l'Académie, les philosophes n'avaient pas oublié Lefranc, mais ce n'était point par un inutile éclat qu'ils se préparaient à venger leurs injures ; ils avaient une tactique plus modeste, mais plus efficace, et qui déjà portait ses fruits. Trois élections venaient d'avoir lieu; sur les trois, deux profitaient directement à leur petit groupe; le succès de La Condamine et de Watelet était d'un bon présage.

1. Volt., lettre à Damilaville, 2 décembre 1760 (t. LIX, 162).
2. Volt., lettre à d'Olivet, 22 janvier 1761 (t. LIX, p. 264).
3. Voy. sa lettre à Voltaire, pleine de cordialité, sans la moindre allusion à l'Académie, le 26 février 1761 (Ed. Assézat, t. XIX, p. 462).

CHAPITRE III

LES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE ET LA PROPAGANDE PHILOSOPHIQUE.

Les philosophes, à partir de 1760, marchèrent de deux côtés à la fois à la conquête de l'Académie. Leur groupe était bien restreint; ils s'efforcèrent nécessairement de le renforcer, et en trois ans s'assurèrent la majorité. Mais ils n'attendirent pas d'avoir terminé cette conquête, en quelque sorte matérielle, pour exercer dans l'Académie une domination d'un autre genre, qui les aida singulièrement à posséder la force du nombre : ils prirent le rôle le plus lourd et le plus en vue dans les travaux collectifs, dans les actes publics de la compagnie. Déjà Duclos leur avait montré l'exemple et frayé la voie; l'influence des gens de lettres était, grâce à lui, devenue prépondérante. Les philosophes l'accaparèrent, et l'esprit de corps se confondit de jour en jour davantage avec l'esprit de parti et de propagande ; ils firent de l'Académie un cénacle à leur usage, la marquèrent de leur empreinte et s'y établirent sur un tel pied qu'en travaillant pour elle ils ne firent, en fin de compte, qu'affirmer leur propre autorité. L'opinion s'accrédita, non sans raison, qu'ils étaient l'honneur, la force vive de l'Académie. Ce fut comme le certificat officiel de l'ascendant littéraire et moral qu'ils exerçaient sur l'esprit public.

Ce qui leur rendit cette tâche relativement facile, c'est qu'ils n'eurent, pour s'en charger, à déposséder personne. Duclos avait modifié la composition et les mœurs de l'Académie; mais, peu laborieux lui-même, il n'avait rien fait pour la corriger de la paresse et de la stérilité. A tort ou à raison, c'était contre elle un gros grief; on lui reprochait toujours d'être inutile. Voltaire, tout en s'associant à ce reproche, avait parfois exprimé et conserva le sentiment que, même à ne rien faire, elle rendait encore d'une manière indirecte quelques services aux lettres, dont elle était la haute représentation, l'aristocratie toujours ouverte. Mais il fallait une clairvoyance peu commune pour comprendre l'utilité latente d'une institution sans objet précis. L'Académie ne s'inquiétait pas assez de sauver les apparences; la plupart de ses membres, après leur discours de réception, ne faisaient plus rien pour elle. Elle se réunissait trois fois par semaine, bien souvent en tout petit comité, pour la forme et pour le jeton. Aux séances publiques, il arrivait généralement que le récipiendaire et le directeur prissent seuls la parole, un quart d'heure chacun. Le jour de la Saint-Louis, elle ouvrait ses portes pour la distribution des prix et la lecture de quelques pièces couronnées; rarement un académicien apportait quelque ouvrage de sa façon. « Depuis quelque temps, disait Grimm en 1755, les portefeuilles de messieurs les Quarante paraissent épuisés. On ne lit plus rien, ou on lit des choses si médiocres que le public meurt d'ennui à ces assemblées. Enfin cette année, il n'y a eu ni pièce à couronner, ni pièce à lire, et l'Académie est restée fermée. Cette époque lui fait peu d'honneur [1]... » En 1760, le scandale était devenu si fort, la désertion si générale que, sur la proposition de Duclos, l'Académie décida que ses membres présents à Paris ou à Versailles seraient tenus d'assister à la séance de la Saint-Louis, sauf le cas d'excuse grave, telle que « la maladie ou les affaires du roi [2] ».

1. *Corresp. de Grimm*, t. III, p. 202.
2. Registre, 29 novembre 1760.

Les philosophes sauvèrent l'Académie de ce ridicule. Les premiers éloges de Thomas avaient attiré l'attention sur les concours; les sujets aidant, le brillant lauréat fut conduit à produire, sous la protection de ses juges, des œuvres de plus en plus vivantes, dont la lecture en séance prit les proportions d'un événement politique; même avant que Thomas fût de l'Académie, la continuité de ses succès l'avait fait considérer comme de la maison; les philosophes le présentaient, le fêtaient comme un de leurs disciples, et participaient à sa popularité. Voltaire, dont nous avons vu se réveiller le zèle, était devenu, quoique à distance, un académicien modèle; l'excès d'ardeur était le seul défaut que pussent maintenant lui reprocher ses confrères, défaut véniel en comparaison de l'honneur qu'il leur faisait en se rapprochant d'eux, des hommages qu'il leur prodiguait, du relief que donnait au corps tout entier une aussi glorieuse collaboration. Personne n'ignorait à quelle cause était dû ce revirement subit; néanmoins les philosophes s'en félicitaient très haut et en tiraient un surcroît de considération et d'importance. Enfin d'Alembert mettait au service de l'Académie sa grande puissance de travail, s'offrait spontanément à faire dans les séances publiques des lectures, auxquelles son excellent débit, à lui seul, donnait un réel intérêt; mais en même temps, sous prétexte de réflexions littéraires, il accoutumait son auditoire à l'apologie des philosophes méconnus et calomniés. Ainsi, sous bien des formes, l'Académie subissait leur influence, aidait à la diffusion de leurs idées, à leur réhabilitation : elle s'y prêtait d'autant mieux qu'elle y trouvait son compte, qu'elle faisait parler d'elle, et que ses nouveaux maîtres, par une habile politique, la traitaient avec une déférence dont ils étaient les premiers à recueillir les fruits.

§ 1. — D'Alembert et ses opuscules académiques.

D'Alembert se prodigua sans se faire prier. En deux ans, du 25 août 1760 au 25 août 1762, sur neuf séances publiques, il fit quatre fois des lectures extraordinaires. Ce géomètre, nous l'avons dit, avait une grande passion pour la littérature : passion malheureuse, à ne regarder que la valeur souvent plus que médiocre de ses essais en ce genre. Ses amis de l'Académie des sciences s'en plaignaient, moins sans doute par jalousie que par le sentiment très juste du gaspillage qu'il faisait de sa belle intelligence, du temps et du travail qu'il dérobait à sa véritable vocation [1]. Mais d'Alembert, en homme de lutte, se souciait bien moins de gloire durable et de science pure que de rendre un service immédiat à la philosophie. L'Académie française mettait une tribune à sa disposition, il s'en empara. Son véritable but n'est pas difficile à démêler; dans tous les sujets qu'il traite, invariablement, avec un parti pris trop souvent manifeste, reviennent comme un refrain la profession de foi encyclopédique ou l'allusion amère aux épreuves subies par les sages du siècle. C'est généralement discret, sobre, convenable, quoique bizarre et guindé; c'est, à tout prendre, académique; mais à bon entendeur salut.

Le 25 août 1760, il lit « un discours de sa composition sur la nécessité où l'Académie s'est trouvée, depuis quelques années, de remettre le prix de poésie [2] » : c'est ce qu'il appelle ses *Réflexions sur la poésie*. Chemin faisant, il venge la compagnie des griefs de tel concurrent malheureux et dépité qui « s'en

1. D'Alembert, lettre à Turgot, 12 janvier [1763] : « Je ne sais quand ce volume viendra (celui-là même qui devait contenir ses lectures à l'Académie française), car je suis absorbé dans la géométrie; on m'a tant dit que je négligeais l'Académie des sciences pour l'Académie française, que je viens encore de rage de faire deux nouveaux volumes d'opuscules mathématiques qui commencent à s'imprimer. » (Autogr. inéd. de la Bibl. de l'Institut.)

2. Registre.

prend à ce pernicieux esprit philosophique, déjà chargé d'iniquités beaucoup plus graves; car il faut bien que l'esprit philosophique ait encore ce tort-là [1] ». « La philosophie, dira-t-il une autre fois, cette phisosophie qui de gré ou de force s'introduit partout [2] »; ou bien encore : « la philosophie, ou, pour employer une expression qui ne fasse peur à personne, la raison [3]. » Toujours le même procédé, la réticence pleine de rancunes sourdes et de provocations contenues. L'éloge de Voltaire revient constamment, accompagné d'une sortie virulente contre ses détracteurs, contre le prétendu déni de justice fait à son génie [4], contre « la vile et impuissante satire [5] » dont ce grand homme est l'objet. Grimm, en analysant les *Réflexions sur l'histoire*, a porté sur tous ces opuscules un jugement plein de justesse et d'esprit : « L'histoire n'est que le prétexte que M. d'Alembert a pris pour rassembler dans un même cadre plusieurs traits, remarques et allusions sur l'état présent des lettres, sur leurs protecteurs, sur leur faveur dans le public, sur les querelles du jour, etc. Tout ce que M. d'Alembert dit là-dessus ne manque pas de sel, mais n'est cependant guère digne de l'attention d'un philosophe. Je voudrais surtout que maître Aliboron, dit Fréron, et son hebdomadaire, ne fussent pas toujours le but des allusions de nos philosophes. En vérité, cela est au-dessous d'eux [6]. »

Aussi s'en fallait-il de beaucoup que l'orateur remportât toujours un franc succès. Ses *Réflexions sur la poésie*, d'août 1760, avaient été fort applaudies en séance [7]; l'impression leur fit du tort. On trouva, non sans raison, que la passion philosophique avait chez lui quelque chose d'exclusif et d'étroit, qu'il parlait de la poésie comme un « froid géomètre » (le mot est

1. T. IV, p. 292.
2. 25 août 1762 (*Réflexions sur la poésie et sur l'ode en particulier*, t. IV, p. 303).
3. *Réflexions sur l'histoire* (t. II, p. 6).
4. *Réflex. sur la poésie* (t. IV, p. 298).
5. *Réflex. sur l'hist.* (t. II, p. 9).
6. *Corresp. de Grimm*, t. IV, p. 349.
7. *Id.*, ibid., p. 277.

de Diderot [1]), et qu'il encourait précisément le reproche dont il voulait justifier sa chère philosophie, le reproche d'étouffer l'imagination et le sentiment sous le poids des raisonnements et des principes didactiques. Il eut dès lors affaire à un public prévenu. Mais il avait une prodigieuse obstination ; il avoue de bonne grâce que son *Apologie de l'étude* [2] (le titre a bien quelque chose de rare) n'a pas réussi, mais il ne se rend pas, il en appelle au public. A la première occasion, l'Académie le trouvera encore à son poste, avec les mêmes idées, les mêmes allusions, le même ton moitié plaisant et moitié doctoral. Bachaumont nous apprend que les *Réflexions sur la poésie et sur l'ode* obtinrent un succès d'hilarité [3]. La même année, d'Alembert avait composé, toujours pour l'Académie, une nouvelle variation sur le même thème, qui ne parut qu'imprimée dans les *Mélanges :* c'était un *Dialogue entre la poésie et la philosophie pour servir de préliminaire et de base à un traité de paix et d'amitié perpétuelle entre l'une et l'autre.* L'ouvrage était à l'avenant du titre. La poésie exposait ses doléances, se plaignait d'être opprimée par la philosophie; celle-ci, très grande dame, mais d'humeur accommodante, faisait des concessions par égard pour certaines œuvres poétiques dans lesquelles elle avait sa juste place; elle reconnaissait à Virgile et à Horace un mérite durable; elle daignait approuver Corneille, Racine et La Fontaine; elle achevait enfin la réconciliation en accueillant, parmi sa très petite élite de bons poètes, de poètes philosophes s'entend, quelques contemporains. Lesquels? Voltaire, le roi de Prusse et le duc de Nivernais.

Cette fois, la doctrine, le sens critique, l'exécution, tout était de même valeur. Sans doute d'Alembert lut l'ouvrage dans une séance particulière de l'Académie; pourquoi pas

1. Lettre à Mlle Volland, 31 août 1760 (Ed. Assézat, t. XVIII, p. 441).
2. Lue à la réception de l'abbé Trublet, le 13 avril 1761; le *Journal encyclopédique* la publia dans ses numéros du 15 mai et du 1er juin 1762.
3. Bachaumont, 25 août 1762.

ensuite en séance publique? On ne nous le dit pas. Si c'eût été défiance de lui-même, scrupule d'écrivain, il l'eût laissé dans l'ombre ; apparemment il ne le trouvait pas plus mauvais que les autres.

On a vu que son indulgence pour lui-même n'était pas généralement partagée, et l'on peut se demander à quoi servaient ces essais mal venus, sinon à faire railler l'indigence de ces théories littéraires, la philosophie qui les inspirait et la compagnie qui paraissait les autoriser. Sans doute il eût beaucoup mieux valu que ces opuscules fussent excellents ; mais, tels quels, on les écoutait avec une curiosité maligne, tenue en éveil par la conviction de l'auteur, par sa hardiesse paradoxale et par les sous-entendus auxquels il se complaisait. Les séances où parlait d'Alembert présentaient seules quelque intérêt; on s'ennuyait quand il manquait. Le même Bachaumont, qui s'était si bien moqué des *Réflexions sur l'ode*, dit à la Saint-Louis de l'année suivante : « La séance a fini sèchement, M. d'Alembert, qui est en possession d'égayer l'Académie par quelque caricature du jour, étant encore auprès du roi de Prusse [1]. » D'Alembert était donc pour l'Académie une *utilité;* personne parmi ses confrères ne lui disputait ce rôle ingrat qu'il assumait si bravement. Sans doute ses idées, en matière littéraire, ne faisaient pas fortune ; peut-être au fond s'y résignait-il sans trop de regret. L'essentiel pour lui, c'était, comme nous l'avons dit, de faire entendre, de répéter à satiété, sous le patronage de l'Académie, sa profession de foi philosophique. Il ne s'agissait pas de toucher au vif du débat, mais simplement d'établir par des affirmations réitérées que la philosophie osait se montrer à l'Académie, qu'elle s'y trouvait chez elle. En pareil cas, possession vaut titre. Avec son assurance imperturbable et son suprême dédain du qu'en-dira-t-on, d'Alembert inaugura bel et bien dans la littérature académique un nouveau genre de lieux communs : l'hommage à Vol-

1. Bachaumont, 25 août 1763.

taire, l'apologie de la philosophie, la flétrissure de ses calomniateurs et de ses bourreaux. Quand les philosophes auront à l'Académie le nombre et la domination, ils ne feront sur ce point que suivre une tradition déjà reçue, qu'abuser d'une tolérance établie. Aussi quelle que soit la pauvreté des morceaux dont nous parlons, si peu d'honneur qu'ils aient fait à d'Alembert comme écrivain, ils nous intéressent comme le point de départ d'une profonde modification dans les convenances académiques, ils nous montrent quelle facilité trouvaient les philosophes, avec un peu d'aplomb et de zèle, à s'emparer de l'Académie en se donnant l'air de la servir.

Par un assez singulier hasard, l'ouvrage le plus remarquable en ce genre que d'Alembert ait composé est peut-être le seul qu'il ait gardé par-devers lui, qu'il n'ait ni lu publiquement ni fait imprimer. Ce sont les *Réflexions sur l'état présent de la république des lettres*, écrites en 1760, et par conséquent relatives à cette époque. Il en existe deux manuscrits, deux copies avec quelques variantes, dans les papiers de d'Alembert conservés à la bibliothèque de l'Institut. L'un des deux porte, de la main de l'auteur, cette indication formelle : « Ce discours devait être lu dans une séance publique de l'Académie française. » Et ailleurs : « C'était l'année de la comédie des *Philosophes*, de celle de l'*Ecossaise*, et de la querelle de M. de Pompignan avec les gens de lettres. » Il n'y eut, cette année-là, qu'une seule séance publique après la réception de Lefranc, la séance du 25 août, dans laquelle d'Alembert lut ses *Réflexions sur la poésie*. Pourquoi pas l'ouvrage dont nous parlons, qui avait été tout spécialement composé pour la circonstance? La réponse n'est guère douteuse : parce que cela n'était pas possible, parce que l'Académie ne l'eût pas permis. En effet, depuis 1743, il était de règle que toute lecture extraordinaire ne pût avoir lieu publiquement qu'après communication préalable du morceau en séance particulière ou devant trois commissaires, dont « la décision serait rapportée à la

première assemblée générale afin d'y être confirmée [1]. »
D'Alembert affronta-t-il seulement cette épreuve ? Ne prit-il pas d'abord l'avis de ses amis intimes ? Quoi qu'il en soit, l'ouvrage était d'une si vigoureuse allure, répondait si nettement à des faits d'un caractère irritant et présents à tous les esprits, que l'Académie n'eût pu sans imprudence en assumer la responsabilité. D'Alembert, l'âme ulcérée, avait pu se laisser emporter, oublier les nécessités de la situation; des gens de sens plus rassis se chargèrent sans doute de les lui rappeler. C'est ainsi que cet écrit demeura dans ses cartons. Pourquoi ne l'en tira-t-il jamais? Parce que les temps changèrent, qu'il eût fallu lui faire subir bien des remaniements, effacer certaines allusions devenues sans portée, adoucir le ton général: c'eût été tout un nouveau travail.

Pour nous qui faisons de l'histoire et de la critique, pour nous qui venons d'assister au violent conflit déchaîné par Lefranc et Palissot, ces *Réflexions*, écrites *ab irato* par un homme qui s'efforce de se dominer lui-même et de dégager les conclusions de ce scandaleux débat, ont un bien autre prix que les médiocres déclamations dont nous avons parlé précédemment, et même que l'*Essai sur les gens de lettres et les grands*, œuvre de mauvaise humeur et d'ombrageux orgueil. Nous regrettons même que d'Alembert ne soit pas entièrement parvenu à dépouiller le vieil homme, en présence du spectacle qu'il avait sous les yeux, et que, non content de flageller des excès trop manifestes, il s'égare encore, dans la première partie, en des considérations vagues sur l'antagonisme entre les gens de lettres et les nobles, riches ou puissants [2].

Ce qui est vraiment original et parfois éloquent, c'est la réponse aux calomnies déversées sur les philosophes, c'est surtout l'exhortation que d'Alembert adresse à ses amis de mépriser la

1. Voy. G. Larroumet, art. cité (*Revue intern. de l'enseignement*, 3e année, p. 164).
2. Voy. *Appendice Ier*, § I-XII.

satire, les petits moyens employés contre eux, et de n'en point faire usage.

Qu'est-ce que les philosophes, et que faut-il entendre par ce mot considéré par les uns comme une injure, par les autres comme un titre d'honneur? Ce sont des gens « qui pensent qu'on peut être bon Français sans faire sa cour aux puissances, bon citoyen sans encenser les préjugés de sa nation, bon chrétien sans persécuter personne, faire plus de cas d'un homme honnête et sans crédit que d'un homme à *crédit* sans lumière et sans principes, croire que les étrangers ne nous sont pas inférieurs en tout, et préférer par exemple un gouvernement où les peuples ne sont pas esclaves à ceux où ils le sont. » Qu'est-ce que cet esprit de rébellion dont on les accuse? « Les philosophes respectent l'autorité dans le monarque qui en est revêtu...; ils respecteraient même le pouvoir dans ceux à qui il pourrait le confier et qui en abuseraient... Quel parti ont-ils à prendre que celui d'obéir et de se taire? De quelle prérogative jouissent-ils qui puisse leur servir de prétexte pour se dispenser d'être soumis? Si on les persécutait, ils se plaindraient tout au plus, et ce n'est pas se révolter que de se plaindre. » Quels sont leurs sentiments à l'égard de la religion? « Ils révèrent la vraie piété et détestent le zèle persécuteur; ils croient que le premier devoir du christianisme est la charité. » On les accuse de former une secte : « La plupart se connaissent à peine; chacun a ses opinions qu'il ne donnerait pas pour celles de son voisin; et si l'on a quelque chose à leur reprocher, ce n'est assurément pas l'excès d'uniformité dans leurs systèmes, ni d'union entre leurs personnes. » On leur reproche enfin leur arrogance, leur ton d'autorité, leur mépris du vulgaire; on le reproche surtout à d'Alembert, et non sans motif; aussi ne se défend-il que mollement; il ne pourrait nier sans se mentir à lui-même : « Cette vérité qu'on craint, cette vérité qu'on hait et qu'on insulte, est si précieuse et si rare, qu'on serait juste, ce me semble, de pardonner un peu d'enthousiasme à ceux qui la disent; quand on écrit et qu'on ne veut pas être un auteur éphémère, l'essentiel

est d'avoir raison ; la forme est en elle-même assez indifférente ; c'est quelque chose pour l'instant présent, pour la génération qui passe, mais rien pour celle qui suivra, encore moins pour la postérité. Si le ton dogmatique, celui qui annonce crûment la vérité, est ce qui choque nos juges délicats, ils feront bien de ne point ouvrir nos livres de géométrie, ils n'en trouveront point de plus insolents. »

C'est là comme le statut des philosophes, la définition des droits qu'ils revendiquent vis-à-vis du gouvernement et de la société. Cela est bien du d'Alembert, et du meilleur : fier, loyal, ironique, d'une modération sans humilité ni fausse honte, comme le Discours préliminaire de l'*Encyclopédie*. Le style est d'une pompe un peu lourde, mais on y sent un homme.

La conclusion s'adresse tour à tour aux deux partis. Voici pour Fréron, Lefranc et Palissot : « Ecrivains qui faites un trafic honteux d'éloges et de satires, qui déchirez ce que nous avons de meilleur, qui louez ce que nous avons de plus mauvais, quel honneur prétendez-vous en recueillir ? Vous ne faites rien contre la réputation de ceux que vous attaquez, vous faites tout contre la vôtre. La malignité vous lit un moment, l'équité vous apprécie et vous méprise. Ceux même qui vous encouragent et qui vous soutiennent en apparence rougissent de l'appui qu'ils vous prêtent ; au moindre échec que vous recevez, ils vous abandonnent ; à la première décharge, si je puis parler de la sorte, la troupe auxiliaire des protecteurs se retire ; ils ressemblent au bourgeois gentilhomme de Molière, ils craignent de gâter leur robe en se mêlant du combat. Que gagnez-vous en voulant exposer le mérite à la risée des sots ? Le jour de la vengeance arrive tôt ou tard ; le public fait justice ; le mérite reprend sa place, et ses lâches ennemis rentrent dans le néant. »

Enfin voici pour les philosophes un rappel à la dignité de leur état, dont Voltaire eût pu tirer profit : « Vous qui faites honneur aux lettres par vos talents et par votre conduite, vous qui représentez la nation aux yeux des étrangers, vous qui en soutenez la gloire dans ses malheurs, ne vous dé-

couragez point pour quelques orages passagers, gardez-vous d'avilir par la bassesse de la flatterie ou de la satire la noblesse de l'état que vous avez embrassé; attendez en silence le jugement de l'Europe, qui fera taire et rougir vos ennemis; jouissez d'avance de la justice qu'elle vous prépare; soyez unis; aimez-vous, si vous le pouvez, les uns les autres; aimez votre patrie sans être esclaves, respectez la vérité et les lois; respectez-vous enfin vous-mêmes, et vous serez respectés. »

On comprend maintenant pourquoi ce discours ne fut pas prononcé dans le « sanctuaire des lettres ». Malgré l'élévation soutenue d'un pareil langage, l'Académie ne pouvait pas autoriser une réplique aussi directe à Lefranc : elle eût semblé renouveler en sens inverse une manifestation généralement réprouvée. Le retentissement du discours de d'Alembert eût de nouveau compromis la compagnie dans un débat dont elle avait hâte de sortir. Voilà sans doute ce qu'on fit comprendre à l'auteur. Il n'abandonna pas son dessein de se faire à l'Académie l'avocat de la philosophie, mais il fut obligé de procéder par des voies obliques et ne retrouva plus son heureuse inspiration d'un jour. Dans les sujets de morale et de critique littéraire, qui n'étaient pas de son ressort, et qu'il traitait comme des thèmes d'école, pour se donner le droit de glisser à la dérobée le trait ou la tirade philosophique, ses fortes et sévères qualités l'abandonnaient. Faute de grâce et d'esprit, il cherchait l'originalité dans le paradoxe tranchant, dans la bizarrerie pédantesque de la forme, badinait lourdement et hors de propos, et n'éveillait guère le rire qu'aux dépens de sa rhétorique. Néanmoins, parmi ses confrères, parmi la clientèle de l'Académie, on s'habituait à l'entendre, on le désirait, car il était de ceux dont les défauts mêmes et les erreurs ne laissent pas indifférent. Il devenait ainsi, moins par ses succès que par son empressement, l'un des académiciens les plus en vue; et le nom de philosophe, dont il affectait de se recommander, commençait à ne plus être, au Louvre, un objet de scandale, ni même une nouveauté surprenante.

§ 2. — Voltaire : la nouvelle édition du « Dictionnaire » et le « Corneille ».

Par des moyens différents, Voltaire poursuivait un but identique. Il comprenait que les philosophes pourraient prendre dans l'Académie la place qu'ils voudraient ; qu'ils avaient sur leurs confrères la supériorité du talent et de la réputation ; qu'en montrant du zèle pour leurs fonctions, en secouant la nonchalance chronique de la compagnie, ils la conduiraient à leur guise et l'engageraient à servir leurs desseins. L'Académie entre leurs mains, quel puissant rempart contre les persécutions ! Quel effet moral sur l'opinion publique ! Personnellement il n'avait plus besoin d'elle, et pendant dix ans l'avait négligée sans pudeur. Eût-on pu lui en faire un crime ? N'y avait-il pas entre elle et lui cent cinquante lieues de chemin ? Ce fut donc par intérêt de parti qu'il se reprit à l'aimer ; il y mit l'ardeur d'un néophyte, signe infaillible du grand avantage qu'il en attendait.

Ce sont d'abord des égards et des gracieusetés inaccoutumées. « Je vous prie, écrit-il à d'Olivet, d'avoir la bonté de me recommander de temps en temps à l'Académie, comme un menbre encore plus attaché à son corps qu'il n'en est éloigné ; dites-lui que je respecterai et que j'aimerai jusqu'au dernier moment de ma vie ce corps dont la gloire m'intéresse [1]. » Il lui fait offrir son portrait : respectueux hommage, semble-t-il [2] ; en réalité, manœuvre destinée à faire croire que l'Académie lui veut du bien, et à vexer les ennemis de la bonne cause ; « il s'agit simplement, avoue-t-il en confidence, que Fréron ne soit pas en droit de dire qu'on n'a pas voulu de moi à l'Académie même en peinture [3]. » Avec Duclos, qui n'est pas de ses amis, mais sur qui les philosophes ont besoin de s'appuyer, il juge le moment op-

1. Volt., lettre à d'Olivet, 22 janvier 1761 (t. LIX, p. 263).
2. Id., lettre à Duclos, 10 avril 1761 (t. LIX, p. 371).
3. Id., lettre à d'Argental, 25 novembre 1760 (t. LIX, p. 149).

portun pour se réconcilier, il en vient promptement aux câlineries : « Vous êtes ferme et actif, vous aimez le bien public; vous êtes mon homme, et je vous aime de tout mon cœur. L'Académie n'a jamais eu un secrétaire tel que vous [1]. » Mais que Duclos n'ait pas de défaillance; le rappel à l'ordre ne se ferait pas attendre, car Voltaire est pour l'Académie un amant susceptible et qui n'entend pas le badinage, surtout de la part de certaines gens : « Je vous écris sur ce qu'on m'a mandé que Fréron, dans l'une de ses feuilles, s'avise de dire que, dans la dernière assemblée publique, il n'y avait que douze académiciens; que les autres dédaignent trop le corps pour paraître au nombre de ses membres... Si cela est, souffrirez-vous que ce misérable insulte impunément l'Académie? J'ai vu un temps où il aurait été puni. C'est à vous de voir ce que vous devez et ce que vous pouvez faire [2]. » Associer de force l'Académie aux inimitiés des philosophes, confondre leurs intérêts et leur honneur, telle est la tactique prise sur le fait; et voilà pourquoi Voltaire prête une attention si scrupuleuse, un concours si dévoué à tous les actes de la compagnie. Il s'agit de la diriger en la servant.

Au moment où se manifestèrent ces dispositions nouvelles, l'Académie préparait la quatrième édition de son Dictionnaire. Les principaux membres, je veux dire les plus consciencieux et les plus capables, se partageaient, sous la direction du secrétaire, le premier travail de cette refonte; on ne faisait en séance qu'une révision sommaire. Voltaire réclama

1. Volt., lettre à Duclos, 22 octobre 1760 (t. LIX, p. 90).
2. Id., lettre à Duclos, 14 novembre 1760 (*Lettres inéd.*, publ. par de Cayrol, t. I, p. 318). — Voici le passage de Fréron, légèrement dénaturé par Voltaire : « Je ne puis finir sans vous faire part d'une circonstance qui m'a frappé : c'est qu'à la dernière séance publique il n'y avait que douze académiciens; je m'attendais à voir au moins trente fauteuils occupés. Il faut sans doute attribuer cette disette à l'abominable guerre civile qui règne sur notre Parnasse. Je conçois la répugnance des grands seigneurs, des évêques et de beaucoup de gens de lettres à se montrer publiquement dans une compagnie dont quelques membres avilissent la littérature par leurs haines cruelles. » *Année littéraire*, 1760 (t. VI, p. 282). — Duclos ne poursuivit pas Fréron, mais fit adopter par l'Académie le règlement du 29 novembre 1760. — Voy. plus haut, p. 103.

sa tâche [1]. Duclos lui fit attribuer la lettre T [2], qu'il promit de « rapetasser » en un mois ou six semaines. Sa reconnaissance pour Duclos éclate comme s'il venait de recevoir un grand service : « Je me félicite, mon respectable confrère, de voir à la tête de nos travaux académiques un homme de votre trempe [3]. » C'est bien un service en effet que Duclos lui rend, en lui fournissant un moyen, un prétexte, pour se mêler de plus près aux affaires de l'Académie, pour reprendre langue avec ses confrères, leur communiquer son ardeur, leur imposer ses vues. Une fois en train, Voltaire s'éprend de sa nouvelle besogne. Le plan du nouveau dictionnaire lui paraît excellent [4]. Y donner droit de cité aux termes des arts, n'est-ce pas s'inspirer de l'*Encyclopédie?* L'idéal serait que Diderot participât à l'exécution. Il goûte beaucoup aussi l'idée d'éclairer les définitions par des exemples, de donner ainsi de la vie au vocabulaire; son esprit merveilleusement lucide n'entrevoit-il pas déjà le projet du dictionnaire historique, qui sera sa dernière pensée? Montrer l'Académie en progrès sur elle-même, avoir sa part dans ce progrès, en faire attribuer le principal mérite aux philosophes, que faut-il de plus pour l'enflammer?

C'est à ce plan général qu'il faut rattacher, non pas l'entreprise du *Commentaire sur Corneille*, mais l'association de l'Académie à cet ouvrage. Voltaire sans doute en fut (n'en fut que trop absolument) le véritable auteur; l'œuvre resta toute personnelle; il y a cependant grande apparence qu'en réclamant le concours de l'Académie il se méprenait de bonne foi sur le succès possible d'une semblable collaboration, et que, s'il en espérait pour le *Commentaire* un surcroît d'autorité, l'intérêt de l'Académie ou, pour mieux dire, du parti philosophique à l'Académie l'avait principalement animé.

On sait que le seigneur de Ferney, au mois de décembre 1760,

1. Volt., lettre à Duclos, 11 août 1760 (t. LVIII, p. 542).
2. Id., lettre à d'Alembert, 8 octobre 1760 (t. LIX, p. 69).
3. Id., lettre à Duclos, 22 octobre 1760 (t. LIX, p. 90, 92).
4. Id., lettre à Duclos, 11 août 1760 (l. c.).

avait recueilli chez lui une jeune fille de dix-huit ans, arrière-petite-nièce du grand Corneille [1], afin de perfectionner son éducation et de lui procurer par la suite une honorable alliance. C'était un acte d'intelligente et délicate générosité, seulement un peu trop public, et trop visiblement inspiré par l'ambition de faire briller, chez le principalre présentant du parti des philosophes, un respect pour la gloire de notre grand tragique, qui ne manquerait pas d'exciter le dépit du parti contraire [2]. C'était la philosophie moderne qui payait au sang de Corneille la dette de la France entière. Ce mérite, dont Voltaire s'était montré si passionnément avide, il admit l'Académie, l'Académie seule, à le partager avec lui.

Il eut l'ingénieuse idée de doter sa protégée avec le produit d'une nouvelle édition de son illustre ancêtre. Il venait précisément d'être informé par une lettre de Duclos que l'Académie songeait à reprendre le projet, depuis longtemps conçu et toujours différé, de « donner nos auteurs classiques avec des notes instructives » destinées à « fixer la langue et le goût ». La première idée, nous dit Voltaire lui-même, en remontait à Boileau; pour sa part, il l'avait de tout temps approuvée et soutenue [3]. Aussi prit-il au mot le secrétaire. « Il me semble, répondit-il sur-le-champ, que Mlle Corneille aurait droit de me bouder, si je ne retenais pas le grand Corneille pour ma part. Je demande donc à l'Académie la permission de prendre cette tâche, en cas que personne ne s'en soit emparé. » Crainte chimérique, et sans doute peu sincère : la compagnie n'allait pas si vite en besogne, et le *Corneille* de Voltaire sortit seul de ce vaste projet. Mais, trop heureux de le tenir pour véri-

1. Elle était l'arrière-petite-fille d'un oncle de Pierre et Thomas Corneille.

2. *Dernières années de Mme d'Epinay,* par Lucien Perey et Gaston Maugras (1883, p. 213). Lettre de Mme d'Epinay à Voltaire : « J'entendais publier vos bienfaits envers Mlle Corneille, et je leur disais : « Est-ce bien vrai qu'un philosophe, une engeance maudite, un homme de sac et de corde enfin, fasse une semblable action aux yeux des dévots? Ils resteront les bras croisés vis-à-vis d'un si bel exemple... »

3. Volt., *Lettres philos.*, 24 (t. XXXVII, p. 275).

table, Voltaire demande des détails sur le plan adopté; tout en posant des questions, il indique clairement la solution qu'il a déjà dans l'esprit : « Le dessein de l'Académie ést-il d'imprimer tous les ouvrages de chaque auteur classique? Faudra-t-il des notes sur *Agésilas* et sur *Attila*, comme sur *Cinna* et *Rodogune*?.... Exige-t-elle une critique raisonnée? Veut-elle qu'on fasse sentir le bon, le médiocre, le mauvais? qu'on remarque ce qui était autrefois d'usage et ce qui n'en est plus? qu'on distingue les licences des fautes? [1] » Tout le *Commentaire* est en germe dans cette lettre : ce sera non pas un panégyrique, mais un véritable examen; on distinguera l'« or » du « fumier [2] »; on traitera Corneille « tantôt comme un dieu, tantôt comme un cheval de carrosse [3] »; voilà ce qu'il faut entendre par « rendre justice à ce grand homme [4] ». Sur la partie matérielle, même empressement, même précision de la part de Voltaire, et même modestie : « Voici, commence-t-il par dire, les propositions que j'ose faire à l'Académie, avec autant de défiance de moi-même que de soumission à ses décisions; » puis il développe un programme complet sur le mode de souscription, sur le tirage des planches et du texte (qui serait fait à Ferney), sur le choix du libraire et l'emploi des bénéfices, qui est le grand point [5]. Ainsi Voltaire semble d'abord suivre une idée conçue par l'Académie; il lui donne corps; il s'offre à l'appliquer le premier; il trace, en ayant l'air de s'en défendre, tous les détails de l'exécution; il s'attribue, avec grand respect, la direction de l'entreprise dans l'ensemble et dans le menu.

« L'ouvrage est-il pressé? Combien de temps me donnez-vous [6]? » dit-il comme un humble subalterne; et bientôt c'est lui qui presse le travail. Un mois après, le 13 mai, il tient *Horace* à la disposition de ces messieurs; le 21 août, il envoie le

1. Volt., lettre à Duclos, 10 avril 1761 (t. LIX, p. 371).
2. Id., lettre à Cideville, 23 septembre 1761 (t. LIX, p. 615).
3. Id., lettre à d'Argental, 31 août 1761 (t. LIX, p. 585).
4. Id., lettre à Duclos, 1er mai 1761 (t. LIX, p. 411).
5. Id. (ibid., p. 407).
6. Id., lettre à Duclos, 10 avril 1761 (t. LIX, p. 371).

Cid avec l'*Epître dédicatoire* et la *Préface*, plus *Cinna*[1]. Il allègue ses soixante-huit ans qui n'autorisent aucun retard; il demande que des commissaires soient nommés pour l'examen de chaque pièce [2]. Mais toujours il proteste de son entière docilité. Au reçu des remarques de l'Académie : « Je ne prétends point avoir d'opinion à moi, déclare-t-il; je dois être le secrétaire de ceux qui ont des lumières et du goût[3]. » Les actes semblent d'accord avec les promesses; il corrige, remanie d'après les indications qu'on lui transmet, sollicite un second examen, ne demande qu'à être instruit. Entre l'Académie et Voltaire, l'entente passe pour être parfaite, et Bachaumont, au mois de mai de l'année suivante, enregistre encore ce bruit [4].

Rien n'était plus faux, et, dès le début, le commentateur s'était mis en opposition, non pas avec quelques académiciens intéressés à lui susciter des embarras, mais avec ses propres amis, d'Alembert tout le premier. Il avait trop présumé de son humeur; et de la meilleure volonté du monde, en dépit de toutes ses promesses, il ne cède pas, il s'entête, il persiste à n'écrire que ce qu'il pense. La pierre d'achoppement, on la connaît : c'est, chez Voltaire, l'excès de critique poussé jusqu'à l'apparence du dénigrement [5]. Dès son coup d'essai, le commentaire de *Cinna*, la dispute s'était allumée à ce sujet : les caractères étaient-ils bien conçus? Le repentir tardif de Cinna ne péchait-il point par invraisemblance? La clémence d'Auguste avait-elle sa raison d'être? Du jugement de l'Académie Voltaire fait appel à celui d'académiciens isolés, Villars, Bernis [6]; ceux-là naturel-

1. Volt., lettres à Duclos (*Lettres inéd.*, publ. par M. de Cayrol, t. I, p. 324, 333).
2. Id., ibid., p. 334.
3. Id., lettre à Duclos, 31 août 1761 (t. LIX, p. 586). — Cf. lettre à Duclos, 1er octobre 1761 (*Lettres inéd.*, publ. par M. de Cayrol, t. I, p. 336).
4. Bachaumont, 8 mai 1762 : « M. de Voltaire, à mesure qu'il avance l'ouvrage, en envoie les cahiers à l'Académie française; *il se soumet au jugement de cette compagnie*, qui trouve jusqu'à présent plus à admirer qu'à critiquer. »
5. Volt., lettre à d'Alembert, 12 juillet 1762 (t. LX, p. 320). — Bachaumont, 23 avril 1764.
6. Id., lettre à Duclos, 25 décembre 1761 (t. LX, p. 109).

lement sont seuls dans le vrai qui partagent ses rigoureux sentiments. Sur *Polyeucte*, la discussion ne sera pas moins vive. Pour Voltaire, le sublime martyr n'est toujours qu'un « bon dévot », un personnage absurde, sous cette seule réserve que « tout le monde doit parler suivant son caractère »; et c'est précisément ce caractère qu'il n'est pas fait pour comprendre, avec son fanatisme de tolérance : aussi confesse-t-il que, dans l'examen de *Polyeucte*, il s'est « armé quelquefois de vessies de cochon, au lieu d'encensoir [1] ». Si l'Académie ne le suit pas, c'est qu' « elle ne veut pas paraître philosophe [2] », grave défaillance à laquelle il ne saurait prêter les mains. On ne se trouvait donc plus de part et d'autre sur le terrain primitif; une explication devenait inévitable.

Fait vraiment curieux, et qui montre combien était grand le zèle de Voltaire pour l'Académie, il ne poussa pas les hauts cris; il mit même beaucoup de diplomatie et de modération à revendiquer son droit et sa liberté; il s'était soumis aux ordres de ses confrères, il retire le mot et le remplace par celui de conseils : « Je ne veux point rendre l'Académie responsable de mon commentaire; je veux seulement profiter de ses lumières, qu'on sache que j'en ai profité, et que sans ses bontés et ses soins le commentaire serait bien moins utile [3]. »

Il ne quittera plus cette attitude de respectueuse indépendance; il avertira plusieurs fois, et toujours poliment, l'Académie qu'il se réserve de juger en premier et en dernier ressort [4]. Même netteté dans ses lettres particulières et amicales que dans sa correspondance officielle : « Je suis bien aise, écrit-il à Saurin, de recueillir d'abord les sentiments de l'Académie, après quoi je dirai hardiment mais modestement la vérité [5]. » Avec

1. Volt., lettre à d'Alembert, 15 septembre 1761 (t. LIX, p. 604).
2. Id., lettre à d'Argental, 27 novembre 1761 (t. LX, 81).
3. Id., lettre à Duclos, 7 octobre 1761 (*Lett. inéd.*, publ. par de Cayrol, t. I, p. 337).
4. Id., lettre à Duclos, 5 novembre 1761 (*Lett. inéd.*, t. I, p. 341). — Au même, 25 décembre 1761 (t. LX, p. 104).
5. Id., lettre à Saurin, octobre 1761 (t. LX, p. 46).

d'Alembert, qui n'est pas le moins ferme de ses contradicteurs, et qu'il traite en ami, son amour-propre se donne un peu plus libre carrière : « Je ne me relâcherai en rien, parce que je suis sûr que j'ai raison; j'en suis sûr, parce que j'ai cinquante ans d'expérience, parce que je me connais au théâtre, parce que je consulte toujours des gens qui s'y connaissent et qui sont entièrement de mon avis... Que m'importe que le préjugé crie, quand j'ai pour moi la raison? Je ne songe qu'au vrai et à l'utile [1]. »

La vérité, la voilà. Mais d'ordinaire, quand il éprouvait quelque déception, Voltaire s'emportait, criait à la trahison, et plaidait de haute verve devant le public; cette fois il se contint et fit de son mieux pour que ces dissentiments demeurassent secrets ; nous avons vu par une note de Bachaumont qu'en effet ils ne s'ébruitèrent pas. Quand Mlle Corneille se maria, Duclos fut prié de signer au contrat [2]. Dans la *Dédicace* des *Commentaires*, Voltaire redoubla de déférence pour l'Académie : « Les commentaires qui accompagnent cette édition, disait-il, seraient plus utiles si j'avais pu recevoir vos instructions de vive voix... Cinquante ans d'expérience m'ont instruit, mais ont pu m'égarer; quelques-unes de vos séances m'en auraient plus enseigné qu'un demi-siècle de mes réflexions [3]. » Grâce à l'habileté de Voltaire, l'ouvrage se présentait devant le public de manière que tout le monde eût satisfaction : il portait en tête le nom de l'Académie, mais Voltaire affirmait son entière liberté; l'Académie était par là soustraite à toute critique, et, s'il subsistait quelque faute, Voltaire en attribuait la cause aux difficultés d'une colboration à distance et par lettres. C'était bien sortir d'un mauvais pas.

En somme, le but de Voltaire était atteint. Il affichait avec ses confrères d'étroites et cordiales relations; au nez et à la barbe des Fréron, Pompignan et consorts, le prince des philosophes et la compagnie protégée du roi s'étaient associés, dans

1. Volt., lettre à d'Alembert, 12 juillet 1762 (t. LX, p. 320).
2. Registre, samedi 19 février 1763.
3. T. XXXV, p. 1.

une mesure qu'on ne connaissait pas au juste, pour l'exécution d'un grand travail littéraire. Pendant deux ans, sous l'impulsion de Voltaire, l'Académie avait eu des séances bien remplies.

Ah! si Voltaire en avait eu le pouvoir, l'exemple qu'il venait de donner aurait eu d'autres suites. Il avait souhaité d'enseigner à l'Académie un nouvel et fécond emploi de la force dont elle disposait. Avec sa promptitude accoutumée, il avait presque distribué entre les principaux membres, suivant les talents particuliers de chacun, la publication de nos grands classiques. En même temps qu'il prenait pour lui Corneille, « M. le cardinal de Bernis et M. l'archevêque de Lyon, disait-il, feraient une chose digne de leur esprit et de leurs places de présider à une édition des *Oraisons funèbres* et des *Sermons* des illustres Bossuet et Massillon. Les fables de La Fontaine ont besoin de notes, surtout pour l'instruction des étrangers. Plus d'un académicien s'offrira à remplir cette tâche aussi agréable qu'utile [1]. » L'année suivante, au milieu des contradictions qu'il essuyait, son ardeur pour ce grand dessein n'était pas refroidie : « Conseillez, pressez ces éditions de nos auteurs classiques [2], » écrivait-il à son cher d'Olivet. On voit qu'il était sincèrement possédé, comme Fénelon au commencement du siècle, de cette louable ambition : donner des occupations à l'Académie.

Ni dans la conception, ni dans l'exécution du *Commentaire*, il n'y a chez lui rien de mesquin. Il est irritable dans son amour-propre, entier dans ses opinions; au reste, il se prit lui-même au piège : on ne prévoit pas tout, et Voltaire moins que personne. Mais ce qui nous apparaît bien clairement, c'est que, en s'adressant à l'Académie pour l'associer à son travail, il n'avait en aucune façon la pensée de se jouer d'elle; il voulait bien plutôt lui donner de nouveaux droits à la considéra-

1. Volt., lettre à Duclos, 1er mai 1761 (t. LIX, p. 411). — Il pensait sans doute au duc du Nivernais, fabuliste ordinaire de l'Académie.
2. Id., lettre à d'Olivet, 15 juin 1762 (t. LX, p. 287).

tion publique, et accroître d'une manière indirecte l'importance des philosophes, ses amis, dans la compagnie régénérée et reconnaissante.

§ 3. — Thomas : éloges de Sully et de Descartes.

La propagande philosophique s'introduit sous une autre forme encore à l'Académie, dans les sujets du concours d'éloquence et dans les ouvrages couronnés. Elle trouve en Thomas un fort utile auxiliaire, un jeune homme enthousiaste, prêcheur dans l'âme, d'autant plus à l'aise pour forcer la note et viser à l'effet, qu'il ne fait pas encore partie de l'Académie, et que celle-ci le met à l'abri de toute conséquence fâcheuse. L'Académie de son côté ne se croit pas tenue à de grands ménagements dans l'appréciation qu'elle porte sur des essais, sur des œuvres de débutants, envers qui trop de rigueur ne serait pas de mise. Toutefois elle donne à ces prétendus essais une haute récompense, une approbation authentique et la publicité de ses séances. Ainsi s'établit entre Thomas et le parti philosophique de l'Académie une sorte de complicité. Dans ses premiers Eloges, Thomas a fait connaître son procédé; l'Académie lui fournit des sujets dans lesquels il pourra se donner carrière, — soit économiques et politiques comme l'éloge de Sully, soit purement philosophiques comme l'éloge de Descartes; elle le tente et l'excite; Thomas, en bon rhétoricien, abonde dans le sens des sujets qu'on lui propose; l'Académie le couronne, le fait connaître et applaudir, en même temps qu'elle accentue sans trop de risques sa propre évolution. Alors la modification apportée dans les concours d'éloquence sous les auspices de Duclos a porté tous ses fruits; une nouvelle tradition s'est constituée, l'éloge philosophique a remplacé sans retour le sermon chrétien.

Thomas ne paraissait pas né pour faire œuvre commune avec les coryphées de l'irréligion et devenir un de leurs favoris. A vingt-quatre ans, à l'âge où l'on cherche encore sa voie, il

avait donné des gages à l'orthodoxie en écrivant une réfutation anonyme de la *Religion naturelle* de Voltaire [1]. Deux ans après, son *Mémoire sur la cause des tremblements de terre* [2] avait eu pour but de défendre l'idée de Providence contre les attaques des philosophes, à propos du désastre de Lisbonne, qui venait de fournir à leurs négations de si redoutables arguments. Cette fois encore, Thomas avait tenu tête à Voltaire. Comme nous l'avons dit, son âme vraiment religieuse le poussait dans une direction toute différente de celle qu'il prit à la suite de ses premiers succès à l'Académie. Avec l'inconstance d'un enfant, il fit volte-face et se jeta tout entier du côté des philosophes. La faveur qu'ils lui témoignèrent lui donna comme un enivrement, et la faculté qu'il avait de se passionner pour des lieux communs ne fit que changer d'objet; sans prendre part aux intrigues du parti, sans rien perdre de sa candeur native, il ne s'appropria de la doctrine encyclopédique que les tendances élevées et libérales, l'amour de l'étude, la croyance au progrès par la raison. Sa candeur même fut la principale cause de ses hardiesses de langage : sans malice, et même sans finesse, il développait des idées générales avec l'intempérance d'une conviction sincère, et se compromettait de gaieté de cœur au service d'une secte dont il ne soupçonnait pas la politique secrète.

Cependant ses antécédents le gênaient. Grimm avait attribué son premier ouvrage à « quelque imbécile échappé de l'école des jésuites ». Thomas le renia comme un simple péché de jeunesse, et ne le fit pas figurer dans l'édition de ses œuvres qu'il publia en 1762 [3]. L'Académie l'avait révélé à lui-même, et sa carrière littéraire datait à ses yeux de sa première couronne.

1. *Réflexions philosophiques et littéraires ou le poème de la religion naturelle*, Paris, Hérissart, 1756.
2. Paris, Joubert, 1758.
3. *Œuvres diverses de Thomas*. Amsterdam, chez E. Van Harrevelt, MDCCLXII. « Nous avons voulu savoir la vérité : personne ne pouvait mieux nous la dire que M. Thomas, et il nous a déclaré que cet ouvrage n'était point du tout de lui. Ainsi on ne le trouvera pas dans ce recueil. »

Il avait quitté sa chaire du collège de Beauvais pour devenir secrétaire de M. de Praslin, ministre des affaires étrangères; c'était une sinécure que le duc lui avait obligeamment donnée pour lui permettre de se consacrer tout entier au genre de travaux qui l'avaient mis en vue, aux concours de l'Académie, en prose et en vers.

En 1763, il obtint pour la quatrième fois le prix d'éloquence; l'Académie, sans le compter encore parmi ses membres, l'avait implicitement adopté; elle prenait une grande part à ses succès. Celui de l'*Eloge de Sully* fut considérable; « c'est peut-être, dit Grimm, jusqu'alors sévère pour Thomas, le premier discours académique qui ait fait un effet si grand et si général [1]. »

Il y avait de quoi. La troisième partie de cet Eloge, la seule importante, et dont tout le reste du discours n'était que la préparation et le laissez-passer, contenait une censure violente des abus de l'ancien régime en matière de finances, un tableau pathétique des malheurs qui en résultaient. On trouve là, vingt-cinq ans à l'avance, le ton de l'éloquence révolutionnaire [2]. Les gabelles y sont représentées comme une « espèce de monstre qui a le droit de ravager certaines provinces, qui force des hommes pauvres à acheter du sel quand ils manquent de pain [3]. » Un peu plus loin, Thomas parle avec indignation des corvées, « qui ravissent au laboureur, non plus son argent, mais ses bras, et qui, pour épargner à l'Etat le salaire de quelques ouvriers, lui coûtent par le dépérissement de l'agriculture une partie de ses revenus. » Qu'on juge enfin si le public, en ce temps de sentimentalité, devait être ému, soulevé, par une peinture de la taille et de ses effets, tournée de cette sorte : « Jetez les yeux sur les campagnes, vous y verrez le laboureur forcé lui-même à étouffer son industrie, tremblant d'améliorer sa terre; faisant au ciel

1. *Corresp. de Grimm*, t. V, p. 389.
2. P. Albert, *La littérature au XVIIIe siècle*, p. 429, 423 : « Presque tous les jeunes orateurs de la Constituante et de la Législative avaient pratiqué Thomas... Quand Robespierre lâche un instant Rousseau, c'est pour se rabattre sur Thomas. »
3. T. I, p. 189.

des vœux meurtriers pour que sa moisson ne devienne pas plus fertile; n'osant augmenter sa dépense, de peur que sa richesse ne soit un crime; vous verrez le pauvre écrasé sous le poids de son travail, obligé de porter encore le fardeau du riche; les exemptions vendues aux uns, devenir une source de terreur pour les autres; la fécondité d'une terre, punie de la stérilité des champs voisins; vous verrez des oppresseurs barbares enlever d'une chaumière les vils meubles que l'indigence laissait à la nécessité; le lit sur lequel une femme vient de donner un citoyen à l'Etat, dépouillé par des mains avides; les langes arrachés de dessus l'enfant qui vient de naître; des malheureux traînés sur la poussière en se débattant, poussant des hurlements dans leur cabane, et disputant, avec la force du désespoir, la dernière gerbe qu'ils avaient cachée pour les besoins de leurs enfants[1]. »

Les fermiers généraux, traités avec leurs commis de bandits et de brigands[2], firent retentir leurs plaintes jusqu'auprès du roi[3]. On accusait l'Académie, qui avait fait lire en séance ce long ouvrage, d'une telle étendue qu'il avait fallu trois lecteurs, Saurin, Duclos et Watelet, pour arriver jusqu'au bout; on prétendait que l'original était plus vif encore que le texte connu; on citait la devise *o utinam*, retranchée à l'impression. Et d'ailleurs Thomas n'avait pas plus dissimulé ses vœux qu'atténué ses plaintes; douze ans avant le ministère de Turgot, il proposait à l'émulation de ses contemporains l'exemple de Sully, réformateur de l'Etat : « Ce rôle est, s'écriait-il, à celui qui voudra s'en saisir. Qui, parmi nous, aura ce courage? S'il en est un, qu'il ne s'attende point aux douceurs d'une vie tranquille, et à cette faveur populaire, qui est l'idole des âmes faibles. Il faut qu'il sache qu'un grand ministre est la victime de l'Etat, et que l'art de faire le bien n'est que trop souvent l'art de déplaire aux hommes[4]. » Faut-il nous extasier sur cette intuition quasi pro-

1. T. I, p. 188.
2. P. 180, 182.
3. Bachaumont, 25 et 30 août, 2 septembre 1763.
4. T. I, p. 204.

phétique? N'est-il pas vraisemblable au contraire que ce rhéteur de collège n'apprenait rien à personne, en prédisant la résistance que devait infailliblement rencontrer toute tentative de réforme économique et financière, par le fait soit de l'ignorance du plus grand nombre, soit des privilèges obstinément rebelles à toute concession? L'étonnant, c'était qu'on osât s'en expliquer sans ambages; qu'on en fût récompensé par une compagnie placée sous la dépendance du souverain, et qu'enfin ce langage fût tenu par un homme « attaché au ministre ». Heureusement pour Thomas (heureusement aussi pour ceux qui l'avaient couronné), il fallait ne le pas connaître pour le regarder comme un homme dangereux. M. de Praslin ne vit dans cette rhétorique qu'un zèle patriotique et généreux, « la noble hardiesse d'une âme pleine d'élévation et de franchise [1] »; il le conserva près de lui; les mécontents se turent, et cette année-là même, si Thomas ne se fût volontairement effacé devant Marmontel, l'entrée de l'Académie lui était assurée.

L'*Éloge de Descartes*, en 1765, lui fournit l'occasion d'agiter une question plus brûlante encore, de plaider pour la liberté de penser. Descartes avait été traduit devant les magistrats d'Utrecht sous l'inculpation d'athéisme ; le rapprochement était facile, évident, avec des faits analogues, tout récents, et dont les conséquences duraient encore. De qui parlait Thomas, des juges d'Utrecht ou de messieurs du Parlement, confrères d'Omer Joly de Fleury, dans ce mouvement oratoire renouvelé de Tacite? « C'est à l'histoire à flétrir ces magistrats qui, dupes d'un scélérat, servaient d'instrument à la haine et combattaient pour l'envie. Et que prétendaient-ils donc avec leurs flammes et leurs bûchers? Croyaient-ils faire disparaître la gloire d'un grand homme [2]? » N'était-ce pas à de véritables auditeurs qu'il semblait s'adresser lorsqu'il engageait à réfléchir sur le sort de Descartes les hommes de génie de tous les pays et de

1. *Corresp. de Grimm*, t. V, p. 389.
2. T. II, p. 115.

tous les temps; qu'il leur annonçait « les injustices, le mépris des cours, l'indifférence du peuple »; leur ordonnait de passer outre, au nom de leur génie et des droits de la vérité; les égalait aux Socrate et aux Platon [1]?

Les philosophes ne s'y méprirent pas. Grimm s'adoucit de plus en plus pour Thomas, après cet Éloge; il le trouve en progrès continu [2]. Quant à Voltaire, il exprime sa joie et son admiration en hyperboles vraiment plaisantes : « Je viens de lire le sublime éloge de Descartes. J'aime mieux lire, je vous jure, le panégyriste que le héros. C'est un homme d'un rare mérite que ce Thomas, et ni Thomas d'Aquin, ni Thomas Didyme, ni Thomas de Cantorbéry n'approchent de lui [3]. » Voltaire prosterné devant l'éloquence de Thomas! Voilà ce que l'esprit de parti peut faire du bon sens le plus aiguisé, du goût le plus exquis. C'est qu'entre Thomas et les encyclopédistes l'alliance était devenue intime; la bonne grâce avec laquelle notre lauréat, en 1763, s'était désisté de sa candidature pour faire place à Marmontel, dans des conditions particulièrement critiques pour le parti; la petite disgrâce qu'il avait éprouvée de la part de M. de Praslin à la suite de ce généreux procédé ; ses audaces d'écrivain; tout cela faisait de Thomas l'enfant chéri des philosophes de l'Académie. L'*Éloge de Descartes* témoigna de son dévouement et de sa fidélité. Aussi rencontra-t-il cette fois, pour obtenir le prix, une opposition toute nouvelle chez une partie de ses juges. Peu s'en fallut que son concurrent Gaillard ne lui fût préféré [4]; ce fut déjà, pour Thomas et ses protecteurs, un grave échec que le partage du prix. Comme nous le verrons bientôt, la propagande philosophique, chaque jour plus sensible et plus audacieuse au sein de l'Académie, provoquait une réaction : le parti contraire « était, nous dit-on, plus nombreux qu'il ne paraissait

1. T. II, p. 120.
2. *Corresp. de Grimm*, t. VI, p. 351.
3. Volt., lettre à d'Argental, 23 septembre 1765 (t. LXII, p. 441).
4. Gaillard, *Mélanges philosophiques*, *etc.* (Paris, Agasse, 1806, t. I, p. 1, note 1).

l'être, parce que beaucoup d'académiciens doux et modérés, qui n'épousaient aucun parti, se joignaient souvent à celui-ci par une aversion secrète pour le ton un peu tranchant des philosophes ». La récompence accordée à l'*Éloge de Sully* n'avait pas été ratifiée d'une voix unanime par le public, même au point de vue du style [1]. Ce dut être un excellent prétexte à faire valoir pour les membres de l'Académie qui voulaient du mal aux philosophes et commençaient à se plaindre de leur tyrannie. Thomas, quelque modération qu'il eût pu s'imposer ensuite dans son *Éloge de Descartes*, était bien sûr d'avoir à subir un procès de tendance, sous couleur de critiques purement littéraires; à la façon dont il traita le sujet, l'on comprend que l'hostilité se soit déclarée contre son ouvrage avec une ardeur singulière. Mais il eût fallu, pour bien faire, lui trouver un concurrent sérieux, et Gaillard avoue bonnement qu'il n'était pas de force. A la séance même de l'Académie où furent lus les deux discours couronnés *ex æquo*, des huées protestèrent contre une injustice manifestement inspirée par la jalousie, et Thomas, outre la joie du triomphe, eut encore celle de voir ses envieux démasqués et bafoués [2].

Avec lui, plus que lui, triomphaient ses partisans, contre lesquels le coup était véritablement dirigé, ces philosophes dont l'Académie semblait ne pouvoir plus secouer la domination sans s'exposer au blâme et au ridicule. On avait beau ne pas les aimer, trouver leur joug trop lourd, leur prosélytisme indiscret; il fallait bon gré mal gré reconnaître en eux l'élément le plus actif, le plus vivant, le plus distingué de la compagnie. Ils avaient le prestige; ils étaient en train de conquérir la force du nombre.

1. Recueil d'anecdotes (bibl. Mazarine, Mscr. 2081), 1er septembre 1765: « Le discours de M. Thomas, qui a remporté le prix à l'Académie française, fait grand bruit relativement aux circonstances. Exalté par les uns, il trouve des contradicteurs dans d'autres comme pièce d'éloquence, et la voix de l'aréopage littéraire ne détermine pas toujours celle du public, qui ne peut applaudir au style de rhéteur et souvent très incorrect qui y règne. »

2. *Corresp. de Grimm*, t. VI, p. 351.

CHAPITRE IV

LE RECRUTEMENT DE L'ACADÉMIE DE 1760 A 1770.

En mars 1760, Lefranc de Pompignan pose devant l'Académie ce que l'on peut appeler la question des philosophes et, par cette manifestation imprudente, donne sans le vouloir, au parti des gens de lettres, un caractère et un programme nouveaux ; il s'agit dès lors pour eux de savoir, non plus seulement si les philosophes oseront se montrer à l'Académie, s'y montrer à découvert, mais s'ils y seront les maîtres.

En septembre 1770, ils ont depuis longtemps atteint ce but ; il semble que le débat soit clos. Le gouvernement le renouvelle tout à coup en sortant de sa réserve, en s'inféodant au parti, de plus en plus restreint, que les philosophes tiennent en échec ; cette intervention donne alors au conflit un caractère différent : cela devient une affaire politique.

Dans l'intervalle entre ces deux dates, pendant dix ans, quatorze décès et autant d'élections ont apporté de notables changements dans la composition de l'Académie. Il était inévitable que les académiciens philosophes fissent tous leurs efforts pour l'emporter dans ces élections, soit en appelant à l'honneur et à la sécurité, j'entends au fauteuil académique, ceux qui avaient partagé, dans les moments difficiles, leurs travaux et leurs luttes; soit en recrutant hors du monde littéraire proprement dit des auxiliaires et des protecteurs. Inver-

sement, ceux de leurs confrères qui, par conviction ou par politique, par passion ou par état, défendaient contre la philosophie les principes d'autorité, ne pouvaient pas voir sans trouble et sans résistance l'Académie envahie par un parti doit ils repoussaient les doctrines. Chaque nouveau membre doit son élection aux uns ou aux autres, prend place dans l'un ou l'autre groupe. C'est la lutte, mais la lutte à l'état normal; la liberté de l'Académie pendant cette période est, sinon complète, du moins aussi grande qu'elle a jamais été; moyennant une certaine prudence, les philosophes ne sont pas inquiétés dans l'exercice de leurs droits; la cour n'use contre eux que d'une influence sourde et non pas de violence ; deux partis sont aux mains à l'Académie ; mais, quelles que soient pour l'un des deux les préférences du gouvernement, il respecte les décisions prises par la majorité, dans la limite des règlements et statuts de la compagnie. C'est en quoi ces dix années diffèrent profondément de celles qui suivront, où l'usage légitime de leurs avantages et de leur influence sera pour les académiciens du parti philosophique une source de vexations et de rigueurs.

Pendant dix ans, nous allons voir l'Académie à peu près livrée à elle-même. Le bilan des deux partis, durant cette période, est facile à dresser : sur quatorze élus, neuf appartiennent aux philosophes, quatre à leurs adversaires; le quatorzième, l'abbé de Voisenon, qui finit par s'attacher de préférence (autant qu'il pouvait s'attacher) au parti dévot, paraît avoir été reçu, sinon appelé, d'un commun accord, comme un homme sans conséquence [1]. Pendant trois ans, il semble que les deux groupes se fassent à peu près équilibre : les philosophes ouvrent l'Académie à La Condamine, Watelet,

1. Voy. Volt., lettre à Saurin, 28 novembre 1762 (t. LX, p. 454) : « C'est une bonne acquisition que celle de l'abbé de Voisenon, tant qu'il se portera bien; mais c'est un saint dès qu'il est malade. » — *Corresp. de Grimm*, t. V, p. 221 : « Alternativement libertin et dévot, mais toujours aimable..., cette faiblesse et cette vacillation d'organes qui l'empêchent d'avoir un avis et de suivre une résolution, etc. »

Saurin, au prince Louis de Rohan, à Marmontel; leurs adversaires, à Coëtlosquet, évêque de Limoges, à l'abbé Batteux, à l'abbé Trublet, à l'abbé de Radonvilliers. De 1763 à 1766, trois années se passent sans élections. Toutes celles qui suivent sont des victoires pour les philosophes : Thomas en 1766, Condillac en 1768, Saint-Lambert et l'archevêque de Toulouse, Loménie de Brienne, en 1770.

L'élection de Marmontel marque donc le moment décisif. On verra qu'en effet il fallut aux philosophes, outre d'heureux hasards, beaucoup d'audace et de crédit, pour lever les obstacles graves qui s'opposaient à l'élection de Marmontel et qui subsistaient obstinément depuis trois années. Il y a, dans toutes les œuvres de patience et de longue haleine, un point de maturité qu'on ne saurait déterminer au juste et qui ne se trahit que par des effets ultérieurs; l'élection de Marmontel attesta que la propagande philosophique à l'Académie avait produit ses fruits, et cette victoire acheva de rallier les timides, qui sont toujours pour le plus fort parti.

§ 1. — Le parti philosophique et le parti dévot; l'Académie flotte entre les deux (1760-1763).

D'Alembert, dans ses *Réflexions sur l'état de la république des lettres*, en 1760, déclare qu'il y a dans cette république deux éléments bien distincts : « ceux qui ne savent faire que des satires » et « ceux qui ne veulent faire que de bons ouvrages », les « pandours » et les « troupes réglées », « la chambre basse de la littérature » et « la chambre haute ». Dans le honteux pugilat qui déshonora les gens des lettres cette année-là, au rebours de Voltaire, l'Académie, en son ensemble, eut la sagesse de s'abstenir, de se laisser attacher au rivage par sa grandeur, et de marquer bien nettement qu'elle était et voulait demeurer la « chambre haute »; c'est ce que montre le désaveu tacite dont elle frappa l'imprudent orateur du 10 mars. Voltaire eut le plaisir de pouvoir écrire à Palissot :

« L'Académie entière a été indignée du discours de Lefranc ; vous auriez pu un jour être de l'Académie si vous n'aviez pas insulté deux de ses membres sur le théâtre [1]. » La courtoisie qu'on se doit entre confrères paraît n'avoir été jamais mieux observée qu'à cette époque : Lefranc n'eut pas d'imitateurs. Le sort du malheureux, il est vrai, n'était pour tenter personne ; Voltaire y avait mis bon ordre. Mais pourquoi ne pas admettre que le spectacle répugnant auquel assistait l'Académie lui ait produit l'effet de l'ilote ivre, inspiré d'elle-même un plus grand respect?

Néanmoins le fait constant, c'est qu'elle était divisée sur une question grave, irritante : adhésion ou opposition à la philosophie ; c'est que, après l'année qui venait de s'écouler et les violentes querelles dont elle avait si vivement ressenti le contre-coup, l'ancien *modus vivendi* n'était plus de mise, et qu'il fallait de part et d'autre renoncer au simulacre de la neutralité. A chaque élection, les deux influences rivales trouveront une occasion naturelle de se mesurer, un champ de bataille et un enjeu bien précis.

Pendant trois ans, l'équilibre de l'Académie est des plus instables. Nous en avons trouvé chez Gaillard l'explication fort simple : beaucoup d'académiciens n'avaient pas de parti pris et se décidaient au hasard des circonstances. Ces hésitants sont ceux dont on nous parle le moins, et dont nous ne pourrions par conséquent dresser la liste, essentiellement variable et de jour en jour plus brève, au fur et à mesure que les philosophes gagnaient du terrain. Ceux que nous connaissons bien, ce sont les chefs des deux partis en présence, ceux qui poursuivent avec résolution un but déterminé [2].

Les dévots (c'est ainsi que les philosophes aiment à désigner leurs adversaires) se groupent autour de l'abbé d'Olivet ; aussi les appelle-t-on quelquefois les d'*Olivets*. Cette prééminence,

1. Voltaire, lettre à Palissot, 24 septembre 1760 (t. LIX, p. 44).
2. Voy. notamment Marmontel, *Mémoires,* livre VII (t. I, p. 455 et suiv.).

l'abbé ne la doit pas à son zèle religieux, qui est médiocre, mais à son ancienneté dans la compagnie, à son humeur batailleuse, à son antipathie radicale contre toutes les idées du jour, et en particulier contre les maximes que Duclos, dès son entrée à l'Académie, s'est efforcé d'y faire prévaloir. On se rappelle sa conduite lors de l'élection de M. de Belle-Isle et de la candidature de Piron. Il a de vieilles et bonnes relations avec Voltaire, son ancien élève; mais, tout en évitant de se heurter, ils ne s'entendent que sur des questions de grammaire et grâce à leur amour commun des belles-lettres, des belles-lettres en général et des modèles classiques. Cela ne les empêche pas de servir à l'Académie deux causes absolument opposées. Au premier rang du parti dévot sont, avec d'Olivet, l'avocat général Séguier, redoutable par l'importance que lui donnent ses fonctions, et le marquis de Paulmi. Ils vont sous peu s'adjoindre l'abbé Batteux, un peu mieux élevé que d'Olivet, mais non moins pédant, et encore plus intraitable sur les questions de doctrines, un véritable dévot par ses écrits comme par sa conduite. Derrière eux marchent la plupart des académiciens de cour et d'Église, les familiers de la reine et du Dauphin : Hénault, Moncrif, le cardinal de Luynes, enfin le maréchal de Richelieu, qui se fait ermite en vieillissant [1] et deviendra bientôt, par jalousie, le plus fanatique de tous.

Dans le camp des philosophes, l'accord est loin d'être parfait : il est partagé entre deux politiques parallèles, mais bien différentes, l'intempérance de Voltaire et la modération de Duclos. Si l'on écoutait Voltaire, on se lancerait aveuglément dans les projets les plus irréalisables. Nous avons vu quelles chimères i caresse; les candidatures les plus étranges sont celles qu'il préfère ; il tient à Diderot, en dépit des obstacles insurmontables qu'on lui fait toucher du doigt; c'est son idée fixe; en 1763, il n'en est pas encore revenu. Quoiqu'il ne puisse souffrir Jean-

1. Voy., sur la haine croissante de Richelieu pour les philosophes, la lettre que lui écrit Voltaire le 22 juin 1762 (t. LX, p. 290).

Jacques, et qu'il le regarde comme « le plus grand petit fou qui soit au monde », il se réjouirait, pour la beauté du fait, de le donner pour confrère à Séguier, à des évêques, de mettre un loup de plus dans la bergerie [1]. Helvétius aussi serait l'académicien de ses rêves, si seulement, en ne signant pas son livre de l'*Esprit*, il se fût réservé le moyen de le désavouer [2].

D'Alembert ne partage pas toutes les chimères de Voltaire, mais il est en proie aux mêmes passions. Il s'indigne de certains ménagements qu'il appelle de la peur [3]. Ses griefs contre Duclos ne sont pas tombés; il le tient pour suspect; il dirait volontiers avec Voltaire : « Je crois que ce secrétaire ne sera jamais l'ennemi de la philosophie; mais je ne crois pas qu'il veuille se compromettre pour elle [4]. » La philosophie pour ces exaltés est une religion, une Eglise; les œuvres, à leurs yeux, ne comptent pas sans la foi.

Or il est bien vrai que la foi philosophique est tiède chez Duclos; la guerre à l'infâme n'est pas son fait. On connaît son mot : « Ils finiront par me faire aller à la messe. » En 1763, il exposait ainsi son état d'esprit dans une lettre à Jean-Jacques : « Les folies des philosophes me jetteraient du côté des dévots, si les actions de ceux-ci ne me rejetaient de l'autre côté. Ces deux aimants, qui me repoussent sans m'attirer, me maintiennent dans un milieu qui est la morale de l'honnête homme [5]. » Il a horreur de l'esprit de secte; c'est ce qui lui vaut les injures des uns et la défiance des autres : il a le sort de tout libéral aux heures de lutte ardente. Quoique Palissot l'ait drapé sur le théâtre, il a pris assez d'empire sur lui pour

1. Volt., lettre à Marmontel, 2 mars 1763 (*Lettr. inéd.*, publ. par M. de Cayrol, t. I, p. 358). — Lettre à d'Alembert, 1er mai 1763 (t. LXI, p. 22).
2. Id., lettre à Saurin, 2 février 1761; lettre à Helvétius, 11 mai 1761 (t. LIX, p. 294 et 420).
3. D'Alembert, lettre à Voltaire, 9 avril 1761 (Beuchot, t. LIX, p. 367).
4. Volt., lettre à Damilaville, 9 août 1764 (t. LXI, p. 539).
5. *J.-J. Rousseau, ses amis et ses ennemis* (Michel Lévy, 1865); t. I, p. 301).

ne pas se rejeter tout entier de l'autre côté. Les philosophes, qui auraient si grand intérêt, pensent-ils, à le posséder sans restriction, l'accusent de pusillanimité; c'est chez eux de l'ingratitude. Duclos les sert en effet, mais sans se faire valoir et sans flatter leurs manies. Jamais il ne pactise avec leurs ennemis, il est sur la brèche avec eux toutes les fois qu'il faut livrer le bon combat, c'est-à-dire défendre l'Académie contre les entreprises de l'intolérance. Quand ils sont battus, il a sa part de leur échec; on peut en croire Buffon, qui est dans les mêmes sentiments [1]. C'est Duclos qui fait le trait d'union entre les purs encyclopédistes et leurs alliés naturels, Mairan, Watelet, Saurin, La Condamine, le duc de Nivernais, tous libres esprits, plus attentifs au talent, à la réputation, qu'aux croyances, qui favorisent les prétentions des philosophes par justice, par considération pour le mérite personnel, et parce que l'Académie appartient de droit à ceux dont les travaux honorent les lettres. Ce qu'ils feraient si la philosophie n'était pas diffamée et poursuivie, ils le font plus volontiers encore pour répondre à des haines qu'ils condamnent, non pour fomenter des haines en sens inverse. Pour Voltaire et ces gens-là, le but est au fond le même, mais non pas en vertu des mêmes motifs : Voltaire ne fait cas de l'Académie que pour les services qu'elle peut rendre aux philosophes; Duclos et ses amis embrassent le parti des philosophes parce qu'ainsi l'exigent, suivant eux, la bonne renommée, le véritable rôle, la prospérité de l'Académie. Aussi n'ont-ils aucun goût pour les manifestations intempestives et les projets sans issue; c'est de quoi se plaignent Voltaire par gaminerie, d'Alembert par raideur ombrageuse.

Mais, en atténuant le caractère aigu des dissentiments qui troublent l'Académie, ces modérés du parti philosophique assurent le progrès continuel et relativement facile de l'œuvre qu'ils poursuivent. Cette morale de l'honnête homme, chère à

1. Buffon, lettre à l'abbé Leblanc, 23 mars 1761 (*Corresp. inéd.*, publ. par M. Nadault de Buffon, t. I, p. 80).

Duclos, s'impose, grâce à lui, de part et d'autre; c'est merveille de voir combien est convenable pour la forme et correcte dans les procédés, autant qu'on en peut juger par quelques indices, cette lutte entre gens animés les uns contre les autres par les bruits du dehors, par l'opposition des doctrines fondamentales, quelquefois même par des motifs tout personnels. Ce sera justement pour les philosophes un grand avantage d'être les derniers à se départir ostensiblement des égards qu'on se doit entre confrères.

En 1761, M. de Coëtlosquet, malgré les gages de succès que lui donne sa situation en cour, et d'ailleurs certain de parvenir à l'Académie dès qu'il voudra, se retire avec une parfaite urbanité devant Watelet et La Condamine, afin de ne pas armer deux amis l'un contre l'autre. Diderot, peu suspect, raconte avec admiration cet acte d'honnêteté [1]. On connaît l'histoire de la réconciliation entre Voltaire et l'abbé Trublet. Après douze ans d'attente et d'efforts, l'abbé entre à l'Académie ; une petite intrigue nouée dans la maison de la reine et fort habilement conduite par le président Hénault élève au rang des *immortels* ce « martyr de la bonne cause » et le venge ainsi des sanglantes railleries de Voltaire [2]. L'auteur du *Pauvre diable*, furieux, attend la harangue du récipiendaire « avec l'impatience du parterre qui a des sifflets en poche [3] ». Mais voici un dénouement bien imprévu : l'abbé lui-même envoie son discours à Ferney, accompagné d'une épître tout aimable, par l'intermédiaire de d'Olivet. Voltaire, en homme d'esprit qui se pique au jeu [4], répond à Trublet qu' « il faut tout oublier en bons chrétiens et en bons académiciens ». Cette lettre est célèbre et vraiment exquise de malice sans fiel et d'enjouement : « Je vous dis très

1. Diderot, lettre à Mlle Volland, 1er décembre 1760 (Ed. Assézat, t. XIX, p. 41).

2. *Corresp. de Grimm*, t. VIII, p. 498. — Buffon, lettre à l'abbé Leblanc, 23 mars 1761 (*Corresp. inéd.*, t. I, p. 80).

3. Volt., lettre à d'Alembert, 20 avril 1761 (t. LIX, p. 383).

4. « Je parle naïvement à l'abbé Trublet, dit Voltaire à d'Olivet; vous verrez que je suis aussi simple que lui. »

sincèrement que je trouve des choses utiles et agréables dans tout ce que vous avez fait, que je vous pardonne cordialement de m'avoir pincé, que je suis fâché de vous avoir donné quelques coups d'épingle, que votre procédé me désarme pour jamais, que bonhomie vaut mieux que raillerie, et que je suis, monsieur mon cher confrère, avec une véritable estime et sans compliment, comme si de rien n'était, votre, etc. [1]. » Ne valait-il pas mieux en venir là que de raviver de vieilles querelles? Cela n'engageait à rien et ne faisait qu'adoucir pour les philosophes un échec sur lequel il n'y avait plus à revenir. Marmontel, qui n'était pas gêné par l'amour-propre et ne se souciait que du résultat, nous raconte que lui-même pratiqua cette habile résignation quand il vit l'abbé de Radonvilliers, ancien jésuite et sous-précepteur des enfants de France, assuré de lui ravir la succession de Marivaux; jouant à peu de frais le désintéressement, il alla trouver son concurrent à Versailles, l'informa qu'il se désistait, et se fit de ce compétiteur un ami dévoué [2]. Cela n'était pas fier, et d'Alembert certes ne l'eût pas fait; mais c'était de bonne guerre, et beaucoup plus sage que de pousser à bout l'adversaire, d'irriter ses protecteurs et d'obliger à prendre parti ces timides qu'on ne pouvait gagner qu'en ne les molestant pas.

« M. de Radonvilliers, soit, avait dit Voltaire; mais il faut absolument, mon cher frère, que vous ayez la place suivante [3]. » Une petite circonstance, qui vint mettre en relief, par le contraste, la courtoisie de Marmontel, acheva de lui concilier tous les académiciens de bonne foi. On savait les philosophes mécontents; les d'*Olivets*, à l'instigation de leur chef, déposèrent quatres boules noires contre le sous-précepteur. Duclos, qui se tenait sur ses gardes, fit ce qu'il avait fait lors de l'élection du maréchal de Belle-Isle, garda sa boule noire, et conseilla la

1. Volt., lettre à l'abbé Trublet, 27 avril 1761 (t. LIX, p. 402).
2. Marmontel, *Mémoires*, livre VII (t. I, p. 455). — Collé, *Journal*, t. II, p. 290.
3. Volt., lettre à Marmontel, 2 mars 1763 (*Lettr. inéd.*, publ. par M. de Cayrol, t. I, p. 358).

même précaution à d'Alembert, Saurin et Watelet [1]. Après le dépouillement, au milieu du scandale qu'il avait provoqué, nos quatre philosophes déposent chacun leur boule noire. Comme d'Olivet protestait contre la violation du règlement : « Monsieur l'abbé, aurait dit d'Alembert, la première des lois est celle de la défense personnelle; et nous n'avions que ce moyen d'éloigner de nous le soupçon dont on avait voulu nous charger. » On s'égaya, même à la cour, de cette ruse si bien confondue; les philosophes trouvèrent dans leur défaite l'occasion d'un vrai triomphe. Voltaire s'empressa de narrer cette historiette à son ami Richelieu, particulièrement acharné contre Marmontel : « Il a été bien avéré que c'étaient messieurs de la cour eux-mêmes qui avaient fait ce petit présent à M. de Radonvilliers. Cela fait voir qu'il y a des malins partout [2]. » Le plus malin, c'était Duclos; on voit que, s'il n'aimait point le rôle d'agresseur, il était singulièrement bien inspiré dans la défensive; ce n'était ni un poltron, ni un faux frère.

Les harangues académiques de ces trois années représentent assez fidèlement l'état moral que nous venons de dépeindre : plusieurs sont neutres, toutes sont d'un ton convenable et prouvent que Lefranc n'avait point fait école. Quelques-unes trahissent du moins l'intention de toucher aux conflits pendants et portent comme la marque d'un parti ou de l'autre ; les orateurs ne se donnent pas carrière, mais ne cachent pas non plus leur pensée intime sur la grosse question qui divise l'Académie. Les ennemis des philosophes, ayant moins de réserve à garder, se laissent plus facilement entraîner à ces effusions de zèle qui prêtent à rire par leur emphase un peu grossière. Le cardinal de Luynes, en répondant à l'abbé de Radonvilliers, profite de l'occasion pour mettre l'Académie aux pieds du trône; les rieurs le prennent au mot : « Cela nous donne la clef, dit Grimm, des réceptions que nous avons vu faire depuis

1. Et non pas « un athlète », comme l'édition de M. Bonhomme le fait dire à Collé.

2. Volt., lettre au maréchal de Richelieu, 30 mars 1763 (t. LX, p. 621).

quelques années. Nous croyions bêtement que le mérite littéraire entrait pour quelque chose dans le choix que l'Académie faisait de ses sujets, et depuis longtemps nous n'en voyions pas choisir un seul dont le mérite fût connu du public. C'est que tous ces abbés et autres que l'Académie a pris dans ces derniers temps aiment le roi et la patrie à la folie, et il n'y a que cela qui fasse un bon académicien [1]. » Batteux, prêtre et maître ès philosophie [2], avait fait une harangue doctorale, une exposition de principes sur les rapports de la raison et de la foi. De personnalités, point; mais, à cela près, les philosophes modernes étaient tancés et remis à leur place avec une énergie qui ne permettait point d'illusions sur le concours qu'ils devaient espérer du nouvel académicien : « Oui, les philosophes sont véritablement les précepteurs du genre humain, les ministres de la paix et du bonheur public, les prêtres de la vérité et de la vertu. Ils ouvrent la porte de nos temples, et, y entrant avec la foule des peuples, ils ne se distinguent d'elle que par l'excellence de leur encens, par l'hommage qu'ils font de la sagesse même au pied des autels [3]. »

Les philosophes, beaucoup moins à l'aise, étaient encore préservés, par la force des choses, contre les dangers de ce lourd dogmatisme, si contraire aux grâces de l'éloquence académique. Le temps approche où leurs harangues ne seront plus que des thèses fastidieuses, des sermons philosophiques; nous avons vu chez d'Alembert le vice radical de cette perpétuelle apologie. Un mot suffit pour faire entendre une déclaration que l'auditoire épie : « Rendons, dit Watelet, un juste tribut d'admiration à ces hommes rares, qui, entraînés par l'activité de leur génie, et désignés par la nature elle-même pour occuper les premiers rangs dans l'ordre de l'esprit, et pour décider le caractère de leur siècle, s'imposent à ces titres des

1. *Corresp. de Grimm*, t. V, p. 275.
2. Il enseignait la philosophie ancienne au Collège de France.
3. *Recueil des harangues, etc.* (t. VI, p. 450, 454).

devoirs dangereux et des travaux pénibles [1]. » Chez un collaborateur de l'*Encyclopédie*, on savait ce qu'il fallait entendre par ces « hommes rares » et ces « devoirs dangereux ». De ces traits que les académiciens du parti philosophique lançaient à la dérobée dans des dicours où, pour leur bonheur, ils n'avaient pas encore les coudées franches, il en est un qui flatta délicieusement le ban et l'arrière-ban des encyclopédistes. C'est dans le discours de Saurin : « On recueille avec soin, disait l'auteur de *Spartacus*, tout ce qui peut noircir les muses; on leur fait un crime de ce que ceux qu'elles favorisent sont des hommes; on ne veut rien pardonner au génie qui a l'imprudence et la candeur de l'enfance. Il arrive dans la république des lettres ce qui est arrivé dans la république d'Athènes : elle encourageait de vils orateurs à décrier les grands hommes qui l'avaient servie; elle décernait l'ostracisme contre ceux à qui elle devait des statues [2]. » L'allusion était vive, et ce qui lui donnait au gré des philosophes une saveur particulièrement douce, c'est qu'elle venait d'un intime ami d'Helvétius. Voltaire, qui sur ce point ne se contentait pas à peu de frais, fut charmé : « Je trouve, écrit-il à Helvétius lui-même, que notre philosophe Saurin a parlé bien ferme; il y a même un trait qui semble vous regarder et désigner vos persécuteurs; cela est d'une âme vigoureuse. Saurin a du courage dans l'amitié, et Omer ne le fait pas trembler [3]. »

Pour Voltaire surtout, qui avait craint sérieusement de voir l'éloquence à la Pompignan prendre racine à l'Académie, ces petites démonstrations étaient d'un grand prix; il s'en exagérait même l'importance. Au fond, elles n'en avaient guère; le lendemain, on n'en parlait plus. La grosse affaire, c'était de réunir le nombre de voix qui devait ouvrir l'Académie à ces nouvelles recrues de la philosophie, et surtout de les fixer quand on les

1. *Recueil des harangues, etc.*, t. VI, p. 415.
2. *Ibid.*, t. VI, p. 487.
3. Volt., Lettre à Helvétius, 11 mai 1761 (t. LIX, p. 419). — Cf. *Corresp de Grimm*, t. IV, p. 373.

aurait une fois ralliées. Duclos, grâce à sa situation acquise, était le principal artisan de cette tâche difficile et toujours à refaire, comme le prouve l'instabilité de la majorité dans les élections de ces trois années. Après La Condamine et Watelet, que l'évêque de Limoges avait si galamment laissés passer devant lui, Coëtlosquet était entré lui-même à l'Académie ; c'était inévitable et bien légitime. En somme, il y avait eu là pour les philosophes un moment favorable ; la sympathie toute personnelle que commandaient le savant voyageur et l'aimable financier, doublé d'un poète et d'un artiste, était pour beaucoup dans le succès qu'ils procuraient à leur parti ; en outre, la réprobation contre Lefranc, encore toute neuve, avait rendu les philosophes intéressants ; le bon procédé de l'évêque de Limoges en est l'indice. Mais ensuite Batteux et Trublet furent introduits par le parti dévot ; Voltaire et d'Alembert jetaient feu et flamme [1] ; Buffon, non moins déçu, mais plus calme, attendait avec confiance un revirement [2], qui vint en effet peu de jours après, et dont profita Saurin. Enfin, le dernier élu, cette année-là, fut un homme d'Eglise qui valait pour les philosophes plusieurs philosophes de profession, le prince Louis de Rohan, coadjuteur de Strasbourg. Ce prélat de vingt-neuf ans était le troisième de cette maison qui entrât à l'Académie depuis un demi-siècle ; il était de ceux qui n'ont pour être élus qu'à se présenter [3]. Il se trouva que ce dignitaire de l'Eglise, que ce descendant de la plus noble famille de France, était l'âme la moins ecclésiastique du monde, avait chez Mme Geof-

1. Volt., lettre à d'Alembert, 19 mars 1761 ; lettre à Marmontel, 21 mars 1761 (t. LIX, p. 337, 343). Lettre de d'Alembert à Voltaire, 9 avril 1761 (Beuchot, t. LIX, p. 367).

2. Buffon, *Corresp. inéd.* (t. I, p. 80) ; lettre à l'abbé Leblanc, 23 mars 1761 : « C'est le temps du régime des médiocres ; mais, quoiqu'ils soient en grand nombre et que ce nombre augmente chaque jour par le succès de leurs cabales, il faut espérer qu'ils ne réussiront pas toujours, et je sais bien bon gré à Saurin d'avoir vu tranquillement la plate préférence qu'ils ont donnée à l'abbé Trublet... Les choses changeront de face, et peut-être à l'heure où nous y penserons le moins. »

3. Il était le troisième fils de Hercule Mériadec de Rohan, prince de Guéménée, duc de Montbazon, et de Gabrielle-Julie de Rohan.

frin petites et grandes entrées, goûtait par-dessus tout autre, hormis peut-être celle des femmes, la société des gens de lettres; et desquels? de Buffon, Duclos, d'Alembert, Marmontel, qui s'exprimaient devant lui comme dans l'intimité [1]. Mettre la main sur un évêque aussi léger dans sa conduite et dans sa foi, c'était pour les philosophes une heureuse fortune; ce sera désormais leur plus chère tactique. En 1762, il n'y eut qu'une élection, celle de l'abbé de Voisenon. Ce n'était pas un philosophe, mais ce n'était pas non plus un dévot que ce badin personnage; et, comme il barra pour un temps le chemin de l'Académie à l'abbé de Radonvilliers [2], il y a lieu de croire que les philosophes s'arrangèrent fort bien de lui. Voltaire, en tout cas, fêta la venue d'un confrère si gai [3]. Sa réception fut pour la compagnie beaucoup plus joyeuse que les solennités du même genre; l'assemblée était brillante, les femmes en grand nombre; le discours de l'abbé, du goût le plus contestable, mais singulièrement original et piquant (il s'agissait de louer le sombre Crébillon), célébrait la gloire de Voltaire, mais seulement comme poète tragique, persiflait la vanité des gens de lettres, traçait un tableau séduisant de l'égalité académique. Sauf les gens d'humeur morose, toute la compagnie éprouva ce jour-là comme une détente salutaire.

L'abbé de Radonvilliers, en sa qualité de sous-précepteur, ne pouvait être ajourné davantage; Marmontel lui donna, peu de mois après, le plaisir d'être élu sans concurrent. Ce fut, pour longtemps, le dernier candidat que les philosophes se virent obligés de subir. L'Académie avait fini d'osciller.

§ 2. — Election de Marmontel (1763).

L'élection de Marmontel eut pour les philosophes le charme du fruit défendu. Quelques années plus tôt, on n'y eût pas fait

1. Marmontel, *Mémoires*, livre VI (t. I, p. 362). — L'abbé Georgel, *Mémoires*, t. I, p. 80.
2. Bachaumont, 27 août 1762.
3. Volt., lettre à d'Olivet, 12 janvier 1763 (t. LX, p. 500).

attention. Le seul lien qui rattachât Marmontel aux philosophes, outre l'amitié presque paternelle de Voltaire, était la part très modeste qu'il avait prise à la rédaction de l'*Encyclopédie :* des préceptes et des définitions littéraires [1], il n'y avait pas là de quoi le compromettre; on ne pouvait pas encore prévoir en lui l'auteur de *Bélisaire* et des *Incas*, l'apôtre de la tolérance; ajoutez que Marmontel était le caractère le moins indépendant qu'on pût voir, et que son unique ambition, comme il l'avoue ingénument, était de se faire bien venir dans tous les camps, chez les philosophes comme ailleurs, non plus qu'ailleurs [2]. Plus tard, il fit campagne avec eux, quand ce fut une tâche facile; mais il n'était pas l'homme des convictions fortes ni des œuvres dangereuses. Ses travaux, malgré sa médiocrité, lui donnaient droit à l'Académie par leur abondance et leur variété : des tragédies, des articles de critique, des épîtres en vers couronnées par la compagnie, enfin des *Contes moraux* assaisonnés de libertinage; cela lui constituait des titres sérieux au brevet d'*immortel* qu'il convoitait avec toute l'ardeur d'une vanité naïve. C'était, dans toute la force du terme, un sujet académique, et ses appréciateurs les moins bienveillants ne songeaient pas à le contester [3]. Avant 1760, son élection eût été regardée comme toute naturelle ; aucun parti n'eût pu s'en prévaloir, et peut-être Marmontel n'eût-il jamais eu l'occasion de s'engager dans des querelles qui l'avaient jusqu'alors laissé fort indifférent.

Mais il était dans sa destinée d'être surfait et rendu intéressant par des tracasseries dont il ne valait pas la peine, et qui étaient en ce temps-là, pour les gens de lettres, le meilleur moyen d'arriver à la réputation par l'apparence du martyre. La Bastille, Vincennes, le For-l'Évêque étaient alors la première étape de la gloire. Incarcéré en 1758, comme auteur présumé

1. Réunis dans ses œuvres sous le titre d'*Éléments de littérature.*
2. Marmontel, *Mémoires,* livre VI (t. I, p. 336).
3. Voisenon, *Anecd. littér.* (Paris, 1781, t. IV, p. 72). — Collé, *Journal*, t. II, p. 290 et 329.

d'une parodie dont il ne voulut pas désigner l'auteur véritable, Marmontel perdit en outre le *Mercure* dont il avait la direction, mais il gagna, sans l'avoir cherchée, l'auréole de l'homme de lettres persécuté. M. de Choiseul et Mme de Pompadour ne lui tinrent pas rancune; mais les gens d'importance, raillés dans la parodie en question, d'Argental, le duc de Praslin, et surtout le duc d'Aumont, gentilhomme de la chambre du roi, ne désarmèrent pas; et quand Marmontel se mit sur les rangs, en 1760, pour entrer à l'Académie, il rencontra de leur part, de la part de la cour par conséquent, une opposition aussi nette que s'il eût été Diderot lui-même. Il se présentait sur les instances de Voltaire, qu'il venait de visiter à Ferney [1], et qui l'avait sacré académicien depuis douze ans [2]; d'Alembert s'enflamma d'un beau zèle pour le protégé du patriarche; la philosophie était le drapeau commun de tous les persécutés; Marmontel se trouva pris entre l'enclume et le marteau. Il fut entendu d'un côté que le candidat préféré des philosophes était un diffamateur, que l'Académie ne pouvait s'associer sans faire outrage aux premiers personnages de l'État; de l'autre, qu'en refusant leur voix à un écrivain si méritant, les académiciens livreraient la dignité du corps à la merci des oppresseurs de la littérature [3]; et l'élection d'un écrivain sans autorité, qui n'avait point donné de gages réels à la philosophie, mais dont les philosophes s'étaient faits les champions devant l'Académie, devint pour eux la grosse affaire du moment. Les griefs tout personnels qui pesaient sur Marmontel furent travestis en une manœuvre antiphilosophique; et de vrai, les d'Olivets ne laissèrent pas échapper cette bonne occasion de dénoncer leurs adversaires

1. Marmontel, *Mémoires*, livre VII (t. I, p. 439).
2. Après la représentation de *Denis*, la première des pauvres tragédies de Marmontel. — Volt., lettre à Marmontel, 15 février 1748 (t. LV, p. 180).
3. Lettre de d'Alembert à Voltaire, 9 avril 1761 (Beuchot, t. LIX, p. 367) : « M. le duc d'Aumont fait peur à ces messieurs. Vous devez juger par là qu'ils ne sont pas fort braves. Ainsi nous aurons eu sept places vacantes à la fois, et nous n'aurons pas choisi le seul homme qu'il nous convenait de prendre. »

comme les protecteurs d'un homme frappé par la cour d'une exclusion qui paraissait irrévocable. « Les gens de lettres ne paraissent pas fort en faveur [1] », disait tristement Voltaire en voyant la mauvaise passe dans laquelle il avait attiré ses amis.

L'année 1761 s'écoula donc sans que Marmontel pût trouver le moyen de se faufiler. Les philosophes eurent bien quelques dédommagements. Mais quoi! pour eux, la plus précieuse recrue eût été précisément celle qui leur était interdite; toutes les autres satisfactions, en comparaison de celle-là, parurent fades à d'Alembert et à Voltaire. L'année suivante, la seule place vacante fut pour l'abbé de Voisenon. M. de Praslin était devenu ministre des Affaires étrangères; cela n'était pas fait pour calmer les inquiétudes de Marmontel [2]. Mais enfin était-il vrai que le souverain eût prononcé son *veto?* D'Alembert engagea le postulant à s'en informer. Mme de Pompadour, qui s'était chargée de prendre les renseignements à bonne source, ne rapporta pas de réponse catégorique. Marmontel, au commencement de 1763, résolut de faire une tentative; l'abbé de Radonvilliers fut présenté contre lui par la cour. On sait la suite... L'incident des boules noires montre à quel point Marmontel surexcitait les passions à l'Académie, puisque les philosophes pouvaient être sans invraisemblance soupçonnés d'avoir infligé cet affront à son heureux compétiteur; puisque l'autre parti recourait pour l'écarter sans rémission à cet expédient désespéré. La vérité dévoilée rendit Marmontel plus intéressant que jamais, et le moment parut propice à ses amis pour tenter un suprême effort.

Voltaire, qui ne doutait de rien, se flatta de « faire entendre raison [3] » aux personnes les plus redoutables, à celles dont on pouvait craindre l'influence sur l'esprit du roi. L'une d'elles

1. Volt., lettre à Damilaville, 6 avril 1761 (t. LIX, p. 365).
2. Voy. sur ce qui va suivre Marmontel, *Mémoires*, livre VII (t. I, 451 et suiv.).
3. Volt., lettre à Marmontel, 3 avril 1763 (t. LXI, p. 3).

était d'Argental, une autre le duc de Richelieu; Voltaire ne pouvait admettre que de ce côté ses instances amicales n'obtinssent pas gain de cause. Avait-il aussi quelque moyen d'action sur le duc d'Aumont? Nous l'ignorons. Quant à M. de Praslin, Voltaire cherche, en ce moment-là même, à l'obliger en écrivant des articles pour la *Gazette littéraire*, publiée sous les auspices du ministre; il ne connaissait pas encore Arnaud et Suard qui dirigeaient cette feuille, et, par conséquent, n'avait aucune raison pour leur rendre ce service; ce fut à M. de Praslin qu'il s'adressa, par l'entremise de d'Argental [1]; quel intérêt avait-il à le faire, plus pressant que de réduire à l'abstention le personnage le mieux placé pour traverser la candidature de Marmontel?

Dès que la succession de Bougainville fut ouverte, à la fin de juin, Voltaire écrivit à tous ses amis, et pressa Marmontel lui-même de « réchauffer l'Académie » [2]. L'invitation était superflue, et le candidat s'entendait fort bien, ou du moins ne s'épargnait pas, à soigner ses propres affaires. Il avait d'abord obtenu que d'Alembert fît auprès de Duclos les premières ouvertures d'une réconciliation que le secrétaire ne marchanda pas; l'entente la plus cordiale régna dès lors dans le parti philosophique, et Marmontel, le premier, en recueillit les fruits. Le plan adopté de concert fut de lui gagner en détail, par les moyens insinuants, le plus grand nombre de voix possible, et de faire plier les résistances extérieures devant le vœu général de l'Académie. Mme Geoffrin, négociatrice émérite, promit son concours; et Marmontel, qui venait d'achever sa *Poétique française* [3], fit de cet ouvrage un impudent moyen de réclame. En ce genre d'habiletés, il n'avait pas son pareil.

Il porta d'abord la *Poétique* à Versailles. Mme de Pompadour l'avait annoncé; le duc de Duras lui servit d'introducteur, et

1. Volt., lettres à d'Argental, 19 et 23 mai 1763 (t. LXI, p. 41 et 47). — Voltaire composa pour la *Gazette littéraire* quinze articles ou lettres.
2. Id., lettre à Marmontel, 7 juillet 1763 (t. LXI, p. 85).
3. Chez Lesclapart, MDCCLXIII, 2 volumes.

Marmontel eut l'honneur de présenter son livre, élégamment relié, nous dit-il, à leurs Majestés, au Dauphin et aux ministres. Le lendemain il se retourna du côté de l'Académie; Duclos déposa l'ouvrage en séance [1]; en même temps l'auteur en faisait un hommage particulier à ceux des académiciens sur lesquels il comptait le plus. Voltaire se proposait d'en glisser des extraits dans le *Commentaire :* « Cela, disait-il, ne sera peut-être pas inutile pour nos desseins académiques [2] »; et Mairan avait trouvé un mot pour caractériser ce manège étrange : « Marmontel a mis un pétard sous la porte de l'Académie pour la faire sauter si on la lui fermait [3]. »

Qu'était-ce donc que cette *Poétique*, et par quelles séductions devait-elle conquérir à son auteur les sympathies récalcitrantes? Par la flagornerie à haute dose sous couleur d'indépendance d'esprit et de critique originale. On affichait hautement, dans les principes, cette hardiesse de jugement : « J'ai usé de la liberté de mon siècle en appliquant aux lettres la méthode que Bacon et Descartes ont appliquée à la philosophie. La raison, le sentiment, la nature, voilà une grande autorité. A l'égard des modèles de l'art, je les admire, mais il n'en est aucun que j'aie cru devoir supposer infaillible [4]. » Avec les morts il en prenait à son aise, préférait Lucain à Virgile et réhabilitait le Tasse contre Boileau. Mais la grande nouveauté, l'application tout à fait ingénieuse de cette fière méthode, c'était de décerner à l'époque contemporaine la supériorité sur toutes les autres dans l'ordre de l'imagination et du goût [5], et surtout de faire défiler

1. Registre, jeudi, 7 avril 1763.
2. Volt., lettre à Marmontel, 3 avril 1763 (t. LXI, p. 2).
3. Cf. Recueil d'anecdotes (bibl. Mazarine, msc. 2081), 3 mai 1763 : « Les amis de M. de Marmontel ont annoncé il y a quelque temps une *Poétique française* de cet auteur, comme devant faire époque dans la littérature, réunir tous les suffrages, et déterminer les voix en sa faveur pour la première place vacante à l'Académie française. »
4. T. I, p. 32.
5. T. I, p. 36 : Il est certain que le goût n'a jamais été plus sain qu'à présent : la preuve en est que jamais on n'a tant estimé, dans les ouvrages d'esprit, la vérité, la simple nature. Il n'est pas moins certain, que l'esprit philosophique, loin d'avoir mis le génie à l'étroit, en a lui-même

bonne partie des académiciens vivants dans les exemples allégués comme autorités littéraires et grammaticales : Voltaire, bien entendu, mais aussi Watelet [1], le duc de Nivernais [2], et même Moncrif [3], Duclos [4], Mairan [5], et à plusieurs reprises l'abbé d'Olivet [6]. Au reste pas une vue nouvelle, pas un principe vraiment libéral et fécond; partout les machines poétiques, l'artificiel à outrance, la versification confondue avec la poésie et le raisonnable avec la vérité. Il fallait être Voltaire, résolu d'avance à l'admiration, pour oser dire qu' « il n'y avait pas de meilleur » ouvrage en ce genre, et pour être dupe des prétentions philosophiques d'une aussi plate production [7].

« Votre excellent ouvrage vous ouvre toutes les portes », affirmait-il à Marmontel. Celui-ci ne tarda pas à s'apercevoir du contraire, et en particulier des périls et des déboires inhérents au rôle de flatteur : « Il se fit presque autant de tracasseries qu'il avait fait d'éloges; personne ne se trouva assez loué ni loué à son gré [8]. » Par une haute moralité, les difficultés de son élection s'accrurent [9], et l'infatigable diplomatie de Mme Geoffrin ne parvint qu'à grand'peine à calmer cette émeute d'amours propres irrités.

En ce moment critique la place de Bougainville vient à vaquer.

Voltaire n'avait obtenu qu'un demi-succès auprès de M. de

étendu la sphère. Celle de la poésie s'est agrandie encore à nos yeux par le commerce de nos voisins.... »

1. T. I, p. 149; t. II, p. 44, 523.
2. T. II, p. 452.
3. T. II, 553.
4. T. I, p. 206.
5. T. I, 290.
6. T. I, p. 206, 239, 272, 274.
7. Volt., lettre à d'Alembert, 1er mai 1763; lettre à Marmontel, 7 juillet 1763 (t. LXI, p. 21, 85).
8. *Corresp. de Grimm*, t. IX, p. 169.
9. Collé, *Journal*, II, p. 329. — Cf. Recueil d'anecd. : « Depuis que cet ouvrage est répandu, il ne paraît pas que le public confirme le jugement qu'ils (les amis de l'auteur) en attendaient et, loin de seconder ses prétentions académiques, il semble qu'il lui ait fait perdre dans le monde une partie de la réputation qu'il y avait acquise. »

Praslin et de d'Argental. Il semble bien, à vrai dire, qu'ils aient écarté l'idée de faire appel au roi; mais c'est qu'ils comptaient en venir à leurs fins sans recourir aux voies de contrainte. On apprit en effet que M. de Praslin se remuait en faveur de Thomas, son secrétaire, et se préparait à le soutenir de tout son crédit. L'*Eloge de Sully* venait d'être couronné, l'on se rappelle avec quel éclat. A part les amis tout particuliers de Marmontel, les philosophes, en général, ne pouvaient manquer d'accueillir avec bienveillance les prétentions académiques d'un homme qui, par ses écrits, relevait d'eux directement; à plus forte raison, les adversaires de Marmontel, trop heureux de l'évincer tout en faisant leur cour au ministre, eussent-ils donné leur voix au brillant lauréat. Si Thomas y consentait, il était assuré de l'emporter sur Marmontel. Il se conduisit en honnête homme, en véritable ami. Quand Marmontel vint le trouver, prêt à lui faire une scène pathétique, Thomas l'arrêta court; son parti était pris de déjouer la petite conspiration tramée à son profit sans son aveu. M. de Praslin, fort mécontent, se sépara de lui, mais ne lui garda pas longtemps rancune, et lui donna comme compensation « la charge de secrétaire interprète des Suisses, qui n'exigeait aucune fonction, et qui rapportait cent louis d'appointements [1] ». Tout ce petit drame intime se passa dans le plus grand secret; Voltaire n'en sut rien qu'après l'élection, et les profanes comprirent si peu les causes de cet incident que, d'après un bruit courant, M. de Praslin avait « attaché Thomas au gouvernement pour lever l'obstacle qu'on lui opposait d'être à lui, et mettre l'Académie en état de l'adopter pour un de ses membres [2] ». Grâce à Thomas, Marmontel resta le seul candidat des gens de lettres.

On approchait du jour de l'élection, et un certain mystère continuait à planer sur les dispositions de la cour. Mme de Pompadour avait obtenu le consentement du roi, mais un

1. La Harpe, *Corresp. litt.* (Migneret, 1801-1807; t. I, 138).
2. Recueil d'anecd. (bibl. Mazarine, mscr. 2081), 21 octobre 1763. — Cf. une note identique dans Bachaumont, 19 octobre 1763.

consentement tout provisoire; elle avait recommandé là-dessus le plus grand silence : « Sais-je, avait-elle ajouté, ce que là-haut on lui fera dire? » M. de Praslin, poussé à bout par le désistement de Thomas, et surtout le duc d'Aumont, qui n'avait pas encore dit son dernier mot, pouvaient ressusciter la vieille histoire de la parodie, et faire échouer Marmontel en vue du port. Ce fut sans doute au dernier moment, et par surcroît de précaution, que le prince Louis de Rohan sollicita du duc d'Aumont la promesse de ne rien tenter contre le candidat des philosophes. Cette haute intervention dissipa toute inquiétude [1]. Le 23 novembre, Marmontel fut élu, et deux jours après Bachaumont insérait dans ses *Mémoires* cette note significative : « Son ennemi a eu la générosité de finir par le mépriser. » Les philosophes furent dans la joie; Voltaire reçut de d'Alembert la mission d'exprimer leur reconnaissance, par une belle lettre, « au coadjuteur de l'évêché de Strasbourg qui avait bien voulu être en cette occasion le coadjuteur de la philosophie ».

Les adversaires de Marmontel, il faut en convenir, avaient fait une molle résistance : ils s'étaient juste assez découverts pour donner aux philosophes des raisons de crier victoire [2]. Ceux-ci ne s'en privèrent pas; on apprit alors dans le public les détails de la lutte, sur lesquels on s'était d'abord mépris : la pression exercée sur le bon Thomas et sa disgrâce [3]. Marmontel, toujours brave après coup, prit des airs de victime, et

1. *Corresp. de Grimm*, t. IX, p. 86. — Lettre de d'Alembert à Voltaire, 8 décembre 1763 (Beuchot, t. LXI, p. 221).

2. Recueil d'anecd., 24 novembre 1763 : « Il était depuis longtemps sur les rangs, et a trouvé de grandes oppositions de la part de plusieurs personnes de la cour. »

3. Bachaumont, 4 février 1764 : « M. Thomas, qui avait été si accueilli par M. le duc de Praslin, vient d'essuyer la disgrâce inévitable de tous ceux qui veulent être honnêtes à la cour, cette région de perfidies et d'horreurs. On lui a su très mauvais gré de n'avoir point postulé la place vacante à l'Académie et qu'a obtenue M. Marmontel. Malgré toutes les insinuations, les instances, les ordres qu'il a reçus là-dessus, malgré la certitude d'être promu, il s'est constamment refusé de supplanter son ami et son maître en littérature. En conséquence, M. le duc de Praslin vient de lui ôter sa place de secrétaire intime. »

Voltaire reçut à ce sujet des plaintes, auxquelles il fut obligé de répondre par des sortes d'excuses [1]. Compromis par Marmontel, il crut devoir lui faire une petite semonce : « Je vous prie de ne point parler de tout cela; vous devez être assez occupé de votre réception. Mais puisque M. Thomas s'est abstenu de concourir avec vous, je vous recommande et je vous supplie très instamment de dire hautement que vous en avez l'obligation à M. le duc de Praslin, et de lui faire présenter vos remerciements soit par M. Thomas, soit par quelque personne qui l'approche; vous pourriez même lui demander la permission de venir le remercier. Je ne vous parle pas ainsi sans de fortes raisons. J'ajoute encore que vous ne feriez pas mal de faire dire un mot à M. et à Mme d'Argental [2]... » Il revint une autre fois à la charge; mais vraiment c'était trop demander, et quand Marmontel lui eut fait toucher du doigt la duplicité dont Praslin et d'Argental s'étaient rendus coupables en toute cette affaire, il fut bien obligé d'admettre que son protégé rendît dent pour dent, insolence pour hypocrisie : « Puisque les choses sont ainsi, mon cher ami, je n'ai qu'à gémir et à vous approuver. Vous rendrez du moins justice à mes intentions; je voulais qu'aucune voix ne manquât à vos triomphes. Ce que vous m'apprenez me fait une vraie peine [3]. » Il y avait un peu de quoi, car « ses anges » et M. de Praslin, en agissant sous main contre Marmontel, l'avaient pris lui-même pour dupe.

Le discours de réception fit en général bon effet; on ne pouvait contester à l'orateur le talent de tourner une phrase [4]. Cette fois les philosophes furent encensés comme ils ne l'avaient pas encore été en pareil lieu. Toute la seconde partie de la harangue était consacrée à l'éloge de l'union qui régnait parmi les gens de lettres, entendez parmi les philoso-

1. Volt., lettre à d'Argental, 4 décembre 1763 (t. LXI, p. 212).
2. Id., lettre à Marmontel, 4 décembre 1763 (t. LXI, p. 213).
3. Id., lettre à Marmontel, 28 janvier 1764 (t. LXI, p. 295).
4. Collé, *Journal*, t. II, p. 329.

phes; c'était le tribut de la reconnaissance : « Jamais, disait Marmontel, des mœurs si pures n'ont honoré les lettres... Et quelle épreuve n'ai-je pas faite de la sensibilité, de l'élévation d'âme qu'un homme de lettres est sûr de trouver dans ceux de son état? Qui sait mieux que moi avec quelle chaleur le fort y protège le faible, combien leur estime est solide, leur bienveillance active, leur amitié constante [1]? » Il saluait Voltaire comme « son maître », comme « un homme universel.. qui dans Athènes aurait eu pour disciples les Euripides et les Xénophons [2] ». Le patriarche rougit, s'il faut l'en croire, mais fut ravi, et le dit à qui voulait l'entendre [3]. L'union entre gens de lettres était précisément le thème ordinaire de ses admonestations aux « frères », depuis l'esclandre de Lefranc. D'Alembert, beaucoup moins prompt à l'optimisme, n'augurait pas moins bien de l'avenir après une si réelle victoire : « Je me flatte, disait-il de son nouveau confrère, que c'est une acquisition pour la bonne cause. Petit à petit, l'Église de Dieu se fortifie [4]. » En effet, Marmontel, personnellement peu sympathique, n'arrivait à l'Académie que grâce à la persévérance des philosophes : le parti qui l'avait soutenu triomphait beaucoup plus justement que lui-même. L'Académie en est au point qu'on n'a plus à se cacher devant elle de ses amitiés ni de sa foi philosophiques. Le temps approche où Voltaire pourra dire malicieusement à Palissot, sans crainte d'être démenti : « Si vous aviez tourné vos talents d'un autre côté, j'aurais eu le plaisir de vous avoir, avant ma mort, pour confrère à l'Académie française. Elle est à présent sur un pied plus honorable que jamais. Elle rend les lettres respectables [5]. »

1. *Recueil des harangues, etc.*, t. VII, p. 55.
2. *Ibid.*, p. 53.
3. Voy. notamment lettre au cardinal de Bernis, 6 janvier 1764 (t. LXI, p. 259).
4. Lettre de d'Alembert à Voltaire, 29 décembre 1763 (Beuchot, t. LXI, p. 245).
5. Volt., lettre à Palissot, 13 février 1767 (t. LXIV, p. 36).

§ 3. — Les philosophes ont la majorité dans toutes les élections (1764-1770).

Le cap était doublé. Depuis l'élection de Marmontel jusqu'en 1770, les philosophes imposent leur domination à l'Académie d'une manière constante, paisible et presque monotone. Les nouveaux élus sont tous des leurs, et ce qui frappe surtout, c'est que rien ne vient les troubler ni les arrêter dans l'exercice de leur puissance : point de lutte sérieuse, point de doute sur le résultat; c'est un progrès, un envahissement méthodique, sans péripéties, sans intérêt. C'est une règle générale, dans toutes les assemblées; quand de deux partis à peu près d'égale force l'un paraît enfin l'emporter, il attire à lui sans effort les indécis, les neutres, qui n'attendaient pour se prononcer que les signes précurseurs du dénouement probable; l'eau, comme on dit, va toujours à la rivière, et le nombre à la majorité. Les philosophes militants, unis aux gens de lettres ou aux gens de qualité qui formaient ligue avec eux, ne faisaient guère que le tiers de l'Académie; mais, qu'on ne l'oublie pas, leur assiduité, leur rôle prépondérant dans tous les actes publics et dans toute la vie intérieure de la compagnie, donnaient à leur force numérique un coefficient considérable. Ce groupe compact et toujours sur la brèche devait nécessairement tenir en échec des adversaires dispersés, sans discipline, et réduits en certains jours à l'emploi d'expédients désastreux, comme celui des boules noires données à l'abbé de Radonvilliers.

La réconciliation entre d'Alembert et Duclos paraît avoir été d'un excellent effet pour les philosophes; à partir de 1763, nous ne voyons plus entre eux la moindre trace de division. Voltaire cesse ses importunités. La direction du parti est entre les mains de Duclos, c'est-à-dire en excellentes mains, car Duclos était, bien plus que d'Alembert, capable de faire l'union entre les philosophes de profession et les gens sans

passion ni parti pris. Duclos, de son côté, rompt de jour en en jour davantage avec les *d'Olivets*, dont le chef et héros patronymique lui est tout particulièrement odieux [1], et chez lesquels il peut entrevoir déjà le dessein de reconquérir leur influence aux dépens de la liberté de l'Académie. L'autorité de Duclos est si grande, que Buffon, plutôt bienveillant pour lui, le signale, non sans reproche, comme seul responsable de toutes les élections faites en ce temps-là [2].

Elles ne furent pas nombreuses : il n'y en eut que quatre en six ans. Thomas était désigné pour la première; le désintéressement dont il avait fait preuve envers Marmontel, et son nouveau succès, contesté mais d'autant plus vif, dans l'*Éloge de Descartes*, lui donnaient des droits à la préférence des philosophes. Trois années s'écoulèrent sans qu'ils pussent acquitter leur dette envers lui. Le 6 novembre 1766, Thomas fut choisi sans concurrent comme successeur de Hardion. Seul, le président de Brosses eut un instant l'idée de se mettre sur les rangs; il n'avait pas encore lieu de croire que les philosophes le traiteraient un jour en ennemi; il n'essaya pas de les contrecarrer, et se retira spontanément de la lutte [3]. L'élection de Thomas, si généralement estimé, fit honneur à l'Académie. Sa réception fut une des plus courues dont on ait gardé le souvenir; les tribunes ne suffirent pas (exception rare) à contenir les spectateurs, tous du rang le plus distingué, parmi lesquels les dames figuraient en grand nombre. Son discours sur l'homme de lettres citoyen, c'est-à-dire son propre portrait, fit fortune auprès de cet auditoire si favorablement prévenu; il y avait tant de bonne foi, tant de générosité dans cette emphase, que « son discours fut interrompu à chaque endroit remarquable

1. *Corresp. de Grimm,* t. VIII, p. 205. — Anecdotes sur Duclos (notice de l'édition Auger, t. I, p. XXVI).

2. Buffon, lettres au président de Brosses, 12 et 28 mai 1770 (*Corresp. inéd.*, t. I, p. 127 et 128).

3. Bachaumont, 1er novembre 1766. — Recueil d'anecd., 1er novembre 1766. — Lettre de Marmontel à Voltaire, 28 octobre 1766 (t. VII, p. 480). — Buffon, lettres au président de Brosses, 27 juin 1766 et 17 janvier 1767 (*Corresp. inéd.*, t. I, p. 104 et 106).

par des applaudissements très vifs » [1]. Voltaire, d'Alembert, la philosophie, l'Académie tout entière y étaient portés aux nues. C'était un bel échantillon de la rhétorique nouvelle acclimatée au Louvre par les philosophes. L'école y prêche pour ses saints et contre ses blasphémateurs; c'est proprement le sermon philosophique, aussi monotone, aussi fastidieux que l'eût été le sermon chrétien, en pareil lieu, si l'exemple de Pompignan avait produit des imitateurs. « Je vois, dira bientôt Grimm, que les philosophes commencent aussi à avoir leur point d'orgue, et qu'il n'y aura plus de discours prononcé à l'Académie sans réclamation contre le point d'orgue des prêtres et sans apologie de la liberté de penser [2]. »

En résumé, les philosophes sont en train de faire à l'Académie, le plus tranquillement du monde, tout ce qui les indignait de la part de leurs adversaires, à cela près qu'au lieu d'une attaque, c'est de leur part une revanche, et qu'une bonne partie du public est avec eux. Ajoutons qu'ils gardent dans leur absolutisme une certaine décence, des procédés corrects, et qu'enfin les gens qu'ils poussent à l'Académie sont, du côté de l'esprit et des situations, fort au-dessus de l'ordinaire.

C'est l'abbé de Condillac, le fameux psychologue sensualiste; c'est M. de Saint-Lambert, dont les *Saisons* passent pour un chef-d'œuvre, en ce plein épanouissement de la poésie descriptive; c'est enfin l'archevêque de Toulouse, Loménie de Brienne, un premier ministre de l'avenir. Les deux premiers étaient, à proprement parler, des encyclopédistes. L'archevêque de Toulouse était mieux encore, un prélat aussi peu chrétien que possible [3], un autre prince Louis; aussi fut-il

1. Lettre de d'Alembert à Voltaire, 26 janvier 1767 (Beuchot, t. LXIII, p. 577). — *Corresp. de Grimm*, t. VII, p. 213. — Recueil d'anecd., 22 janvier 1767.

2. *Corresp. de Grimm*, t. IX, p. 84.

3. Morellet, *Mémoires*, t. I, p. 19. — Métra, 22 mai 1775 (t. I, p. 361) : « L'archevêque de Toulouse, homme d'esprit de qui l'on a dit que c'était un prélat très religieux, sauf un petit scrupule, savoir qu'il ne croyait pas en Dieu..... ». — Lettres de d'Alembert à Voltaire, 4 et 21 décembre 1770 (Beuchot, t. LXVI, p. 504 et 538).

sollicité par les philosophes eux-mêmes de vouloir bien accepter leurs suffrages [1]. Il était si précieux pour eux de pouvoir rendre à l'Église un semblant d'égards, sans s'imposer aucuns sacrifices réels, et de réfuter ainsi les médisances des dévots! D'autres postulants, l'abbé Leblanc, l'abbé Coyer, restaient dehors; et cependant ils faisaient consciencieusement leur cour à la secte régnante; mais quoi! l'on n'attendait rien d'eux, et on les laissait se morfondre.

A plus forte raison peut-on se figurer l'accueil glacial que devait rencontrer la candidature du marquis de Mirabeau, dont on se rappelle l'intervention brutale en faveur de Lefranc. Depuis l'âge de vingt-cinq ans, Mirabeau caressait l'espoir d'entrer à l'Académie; il en avait fait alors l'aveu à son ami Vauvenargues. Moncrif, au début de 1770, se flatta de ranimer en lui cette ambition; il reçut cette réponse : « Si je n'ai point paru ambitionner personnellement l'honneur de ses suffrages (ceux de l'Académie), voici mes raisons. Je ne le pouvais comme honoraire et amateur, puisque j'avais écrit; je ne le pouvais comme homme de lettres, puisque je n'ai rien écrit qu'en un genre qui n'a rien à prétendre de ce côté-là. Ces raisons, mon cher maître, subsistent en leur entier; si donc l'Académie m'honorait de son association, ce ne pourrait être que l'effet d'un sentiment de sa part, sans aucun titre de la mienne, mais comme le témoignage le plus honorable que je puisse recevoir de son estime pour les bonnes intentions que j'ai fait paraître, et comme la plus noble récompense d'un travail long et assidu [2]. » C'était, en mauvais style, bien de la modestie. Mais le « sentiment » auquel le marquis faisait appel sans trop le définir, les philosophes ne l'éprouvaient pas plus pour lui qu'il ne l'éprouvait pour eux; et, pour parler son langage, ils lui épargnèrent « cette accolade entre eux et lui [3] ». La place, avant même d'être vacante, était promise à Saint-Lam-

1. Recueil d'anecd., 17 mai 1770.
2. Autogr. inédit, bibl. de l'Institut; à Moncrif, 24 février 1770.
3. De Loménie, *les Mirabeau*, t. II, p. 379 et 404.

bert[1]; il fut élu pour succéder à l'abbé Trublet, et nous ne voyons pas que Mirabeau ait persisté dans ses prétentions. Ce fut une candidature avortée.

D'Olivet était mort en octobre 1768. Pour son parti c'était une grande perte. Doyen de l'Académie, plein d'activité jusqu'au dernier moment, attentif aux moindres détails, le belliqueux abbé plus que personne avait qualité pour surveiller de près, dévoiler et contrarier les agissements des philosophes. Il était pour les siens un chef, et au besoin un excellent soldat. Lui disparu, le parti dévot ne compta plus à l'Académie que des gens de cour ou d'Église, ou parmi les gens de lettres de pâles comparses comme l'abbé Batteux. L'influence des philosophes allait rester, dans la plupart des cas, sans contrôle ni contrepoids.

1. Recueil d'anecd., 25 mars et 30 avril 1770.

CHAPITRE V

LES SALONS PHILOSOPHIQUES.

Les salons philosophiques dont nous voulons parler sont ceux qui exercèrent une action sensible sur l'Académie. La maison de Mme d'Epinay, celle d'Helvétius et du baron d'Holbach, assidûment fréquentées par les membres les plus marquants du groupe encyclopédique, n'ont rien à voir avec le sujet qui nous occupe; les affaires de l'Académie n'y tiennent aucune place, et réciproquement ils n'influent en rien sur la composition et sur l'esprit de la compagnie. D'autres salons, au contraire, continuent, au service des philosophes, une tradition que nous avons vue s'altérer sans jamais se perdre, et qui paraît étroitement liée à l'éclat et à la prospérité de l'Académie; nous voulons parler de ces réunions de gens de lettres, formées autour d'une femme spirituelle, et soumises à son haut patronage, où s'élaborent, comme en des conciliabules officieux, les opinions dont s'inspire en tous ses actes, particulièrement en ses choix, l'Académie proprement dite. Au début du XVIII[e] siècle, les salons académiques avaient été très florissants : Mme de Tencin, la duchesse du Maine et surtout Mme de Lambert avaient eu pour familiers les membres les plus considérables de la compagnie, dont elles ouvraient les portes, sinon à leur fantaisie, de concert du moins avec leur clientèle ordinaire de beaux esprits. Puis cette influence

s'affaiblit en se dispersant ; ce fut comme un émiettement. Les imitatrices de ces femmes célèbres ne surent pas ménager la dignité de l'Académie; Duclos, on s'en souvient, crut devoir mettre un terme à cet abus.

Mais les temps sont changés. Il y a maintenant des partis à l'Académie, un parti de gens de lettres notamment, qui poursuit un but précis au moyen d'une véritable politique, qui a besoin de s'entretenir, de délibérer, de tenir ses petites réunions hors de l'assemblée officielle et générale. L'ancienne coutume des salons académiques est ainsi régénérée par les philosophes, non pour la satisfaction banale de quelques vanités féminines, mais dans l'intérêt des idées qu'ils représentent. Tous les académiciens élus depuis Marmontel proviennent de ces salons; c'est là qu'ils se sont fait connaître et agréer de leurs futurs collègues; par cette restauration, les philosophes se sont assuré sur la compagnie le moyen le plus efficace de gouvernement.

§ 1. — Madame Geoffrin.

C'est chez Mme Geoffrin qu'ils firent leur apprentissage.

« Savez-vous, disait Mme de Tencin à ses *bêtes* (c'était son mot), ce que la Geoffrin vient faire ici? elle vient voir ce qu'elle pourra recueillir de mon inventaire [1]. » Elle avait deviné son héritière. En effet, à partir de 1748, Mme Geoffrin sut réunir autour d'elle et présider avec un tact infini, dans des conditions fort délicates, un cercle composé de l'élite des gens de lettres. Ce qui rendait son rôle difficile, c'étaient les éléments hétérogènes dont elle était le lien. Elle sut faire dîner côte à côte, faire causer avec politesse et quelque apparence de cordialité, des hommes appartenant à deux sociétés, à deux générations fort différentes : Moncrif, Hénault, Marivaux d'une part, et de l'autre des philosophes d'une nuance aussi tranchée que

1. Marmontel, *Mémoires*, livre VI (t. I, p. 339).

d'Alembert, Morellet, d'Holbach et Helvétius; ajoutez Mairan, Montesquieu, Watelet, Thomas. Tel était « le troupeau (elle ne disait plus « sa ménagerie ») que son cœur avait choisi et chéri[1] ». C'est sous ses yeux que s'opéra, non pas la fusion, mais la transition entre le scepticisme léger, à la Fontenelle, de la première moitié du siècle, et la philosophie outrée des encyclopédistes. Cette catholique pratiquante, profondément dévouée à toutes les idées d'ordre et de gouvernement, sut faire accepter aux plus intempérants, outre des bienfaits de tout genre, une tutelle qu'ils ne laissaient pas de trouver parfois un peu rigoureuse et gênante, mais à laquelle ils ne songeaient point à se soustraire. La philosophie, chez elle, dépouillait son arrogance; elle se montrait conciliante, et, pour ainsi dire, bien élevée. Quand Mme Geoffrin mourut, elle fut traitée comme la sainte tutélaire de l'Église philosophique. Il fallait que son ascendant fût bien fort, car Horace Walpole, peu suspect d'indulgence pour la clientèle ordinaire de ce salon, détracteur passionné de la nouvelle philosophie et de ses docteurs, s'était laissé conquérir et charmer par le ton qui régnait chez cette bourgeoise [2]. On était contraint par elle de se montrer à son avantage.

Par sa composition, le salon de Mme Geoffrin était l'image fidèle de l'Académie au moment où les philosophes en commencèrent la conquête; les néophytes et les ardents y trouvaient une leçon permanente et fort utile de diplomatie. La dame du logis, rompue à toutes les finesses de cet art, les guidait, corrigeait leurs fautes; ils lui reconnaissaient le dévouement, qui est le meilleur genre d'indulgence. Ils pouvaient juger par l'effet des avantages de sa direction; l'élection de Marmontel fut en grande partie son œuvre. A d'autres qu'à elle appartint la direction de l'Académie, une fois que les philoso-

1. Lettre de Mme Geoffrin à Marmontel, 30 juillet 1766 (dans Morellet, *Eloge de Mme Geoffrin*, Paris, 1812; p. 138).
2. Walpole, lettres à lady Hervey, 3 et 13 octobre 1765; lettre à Gray, 25 janvier 1766 (trad. Baillon, p. 38, 52, 127).

phes s'en furent rendus les maîtres; elle n'en manifesta, sans doute même n'en ressentit, aucun dépit; elle leur transmit amicalement, sans crise ni secousse, le sceptre qu'elle avait tenu avec une si remarquable perfection. Mlle de Lespinasse et Mme Necker procèdent d'elle directement.

§ 2. — Mme du Deffand et Mlle de Lespinasse

Mme du Deffand contraste avec Mme Geoffrin de la façon la plus absolue. Son salon était le plus brillant de Paris; elle venait, par l'élection de d'Alembert, de prouver son crédit sur l'Académie, et paraissait devoir en user en faveur des philosophes, quand elle devint au contraire l'une de leurs plus redoutables ennemies. Le rôle qui semblait lui revenir de droit fut exercé par d'autres; l'influence sur l'Académie et sur la jeune littérature lui échappa; elle l'avait voulu, et cependant elle ne s'y résigna point. Elle se complut dans la bouderie, dans le dépit, dans le dénigrement des puissances qui s'étaient élevées à l'imitation et sur les ruines de la sienne.

A la vérité, Mme du Deffand n'avait jamais été l'amie de la nouvelle philosophie; elle n'avait éprouvé pour d'Alembert qu'une sympathie toute personnelle. Elle appartenait exclusivement, par ses idées, à la génération de la Régence; elle en avait le scepticisme, le bon goût, l'aimable badinage; Voltaire ne lui plaisait, ne continua de lui plaire, que par ce tour d'esprit; sur le Voltaire de la seconde époque, sur l'encyclopédiste, elle fit toujours ses plus expresses réserves. « Elle représentait, comme le dit Sainte-Beuve, le siècle avant Jean-Jacques, avant l'exaltation romanesque »; ajoutons avant le fanatisme philosophique, et concluons, avec l'auteur des *Lundis*, que « le divorce, tôt ou tard, devait éclater [1] ».

On connaît l'incident qui détermina ce divorce, qui le rendit

1. Sainte-Beuve, *Lundis*, t. I, p. 419.

public et irrévocable. En chassant de chez elle Mlle de Lespinasse, Mme du Deffand rompit avec d'Alembert et avec toute la clientèle littéraire de son salon. Mais ses relations avec les philosophes avaient déjà subi un grand refroidissement. En 1760, elle s'était laissé soupçonner d'indulgence pour Palissot ; en réalité, la grossièreté de Palissot l'avait choquée; mais elle s'était bien gardée de prendre fait et cause pour les offensés. Elle avouait alors à Voltaire que le temps était passé pour elle de se compromettre, par amitié, dans une telle bagarre [1]. D'Alembert avait ressenti vivement cette défection; entre la marquise et lui, Voltaire s'était en vain évertué à dissiper ce qu'il s'obstinait à ne prendre que pour un malentendu [2]. Au mois de mai 1764, la séparation était complète, et déterminée par des griefs d'une telle acuité qu'il n'y eut plus de rapprochement possible.

Ce fut la vieille marquise qui en souffrit le plus. A travers son masque d'indifférence, l'aigreur était manifeste. Dans sa correspondance avec Voltaire, elle s'emportait contre Thomas, contre le nouveau style académique, contre les philosophes et leurs lauréats. Elle était de bonne foi, sans aucun doute; elle n'avait même que trop raison. Mais la véhémence avec laquelle elle s'exprimait sur de si minces sujets trahissait d'autres révoltes que celle du bon goût. En 1772, au plus fort du conflit entre l'Académie et la cour, elle ne pardonnait pas à M. de Beauvau de prendre parti pour les philosophes : « C'est un mince honneur, disait-elle, que de se faire protecteur de pédants et de polissons [3]. » Et pourtant le prince de Beauvau lui était cher, par la courageuse amitié dont il avait fait preuve pour Choiseul disgracié. Deux ans plus tard, la marquise fit

1. Mme du Deff., lettres à Volt., 24 mars, 5 juillet et 23 juillet 1760 (Ed. Lescure; t. I, p. 142, 145 et 147).
2. Voy. lettres de d'Alembert à Voltaire, 18 octobre 1760; de Voltaire à Mme du Deffand, 27 octobre 1760, 15 janvier 1761, 6 janvier 1764; de Voltaire à d'Alembert, 17 novembre 1760.
3. Mme du Deff., lettre à Walpole, 11 mai 1772 (Éd. Lescure, t. II, p. 248).

de vaines avances à M. de Guibert, alors en pleine vogue; elle ignorait les motifs secrets et tout intimes de cette étrange froideur [1]; il semblerait pourtant qu'elle en eût la divination, à l'amertume de ses doléances : « Je ne suis point favorisée des beaux esprits, disait-elle à Voltaire; mais il tient certainement à vous que je ne m'en aperçoive pas; envoyez-moi ce que vous leur écrivez, et je me passerai très aisément de ce qu'ils écrivent [2]. » En voyant son ancienne protégée, son « humble compagne » d'autrefois, comme disait Walpole, devenir l'arbitre de l'Académie, la dispensatrice des honneurs littéraires, elle avait pris en horreur ce rôle auquel elle ne pouvait plus prétendre. Mme Geoffrin ne lui était pas moins odieuse que Mlle de Lespinasse; les familiers de l'une et de l'autre étaient par elle frappés d'une égale exclusion [3] : « Je ne croyais pas, disait-elle à Mme de Choiseul, que je connaîtrais jamais mesdames Necker et de Marchaix », deux autres muses de la philosophie régnante et de l'Académie. Elle les connut cependant et les trouva d'abord aimables; il est vrai qu'elle ne les voyait pas au milieu de leurs beaux esprits, et qu'elle croyait même, en se liant avec Mme Necker, avoir déjoué leur opposition [4]. Mais l'antipathie ne tarda pas à s'accuser entre elle et l'admiratrice de Thomas; le désenchantement survint, puis insensiblement la rupture. Outre la différence de natures, qui n'est point un obstacle majeur à l'amitié, Mme du Deffand éprouvait auprès de Mme Necker une obsession, l'idée que dans cette même maison Mlle de Lespinasse était, à d'autres jours qu'elle, accueillie avec la même bonne grâce. Elle aurait

1. Guibert était au plus fort de sa liaison de cœur avec Mlle de Lespinasse.

2. Mme du Deff., lettre à Voltaire, 3 janvier 1774 (Ed. Lescure, t. II, p. 387).

3. Lettre de Walpole à Conway, 28 septembre 1774 (trad. Baillon, p. 262 et 263).

4. « Sa société ordinaire sont des gens de lettres qui, comme vous le savez, ne m'aiment point; c'est un peu malgré eux qu'elle s'est liée avec moi. » Voy. vicomte d'Haussonville, *le Salon de Mme Necker*, t. I, p. 241-252.

même, autant qu'on peut admettre le témoignage d'une ennemie passionnée, tenté de compromettre Mlle de Lespinasse dans le petit démêlé qui brouilla Mme Necker et Mme de Marchaix [1]. Cette concurrence, elle ne pouvait la supporter, et par une contradiction bien explicable, elle était la première à l'envenimer.

Quand Mlle de Lespinasse mourut, à quarante-quatre ans, Mme du Deffand passe pour lui avoir donné cette seule oraison funèbre : « Elle aurait bien dû mourir quinze ans plus tôt; je n'aurais pas perdu d'Alembert [2]. » Cette rancune implacable n'était pas entretenue seulement par le souvenir de la confiance trahie, mais par le regret persistant d'une illustre amitié, peut-être aussi de l'influence littéraire que d'Alembert avait fait émigrer du couvent de Saint-Joseph dans le petit appartement de la rue Bellechasse.

Marmontel nous a raconté comment d'Alembert et Mlle de Lespinasse, ces deux enfants de l'amour, s'étaient de prime abord attachés l'un à l'autre [3]. Ce fut l'origine du salon que celle-ci constitua comme une annexe clandestine du salon de Mme du Deffand. On se présentait chez Mlle de Lespinasse avant d'entrer chez la marquise: d'Alembert attira ses plus intimes amis, Chastellux, Morellet, Saint-Lambert, Marmontel. Il se trouva que la jeune dame de compagnie possédait encore plus que sa maîtresse le talent (on pourrait dire pour elle le génie, tant c'était un don de nature) de présider un cercle d'hommes distingués, de les mettre en œuvre, de transformer pour eux en un plaisir exquis ce qui n'était la plupart du temps qu'affaire de convenance et d'ambition. On sait quelle fut la colère de Mme du Deffand quand elle découvrit cette usurpation. Mais Mlle de Lespinasse avait conquis sur tous un tel empire, qu'elle ne trouva pas d'infidèles. Le président Hénault et l'archevêque

1. *Lettres de Mlle de Lespinasse* (éd. Asse, p. 225). — D'Haussonville, t. I, p. 274 et suiv.
2. La Harpe, *Corresp. litt.* (éd. Migneret, t. I, p. 388).
3. Marmontel, *Mémoires*, livre VII (t. I, p. 472 et suiv.).

de Toulouse eux-mêmes, l'ancien amant et le neveu de la marquise, se déclarèrent pour cette jeune femme de trente ans qui possédait à un si haut degré l'esprit, le feu, la grâce, bref, à la beauté près, toutes les séductions.

Cela se passait en 1764. L'année suivante, d'Alembert tomba malade. On l'enleva du logement qu'il occupait, rue Michel-Lecomte, chez la vitrière qui avait été sa mère d'adoption ; on le mit « en sevrage » chez Watelet, suivant le mot heureux de Duclos [1] ; et là Mlle de Lespinasse vint, en lui donnant ses soins, resserrer pour toujours le lien qu'avaient établi dès longtemps entre eux la sympathie naturelle et certaines analogies de condition. D'Alembert ne retourna plus rue Michel-Lecomte ; mais cédant à son « tendre sentiment », vint habiter la même maison que son amie. Bien des bruits coururent sur l'étendue de ce « tendre sentiment ». D'aucuns crurent Mlle de Lespinasse la maîtresse de d'Alembert ; Mme du Deffand y était pour quelque chose. L'année suivante, on parla de mariage jusque dans les gazettes [2]. Les intimes ne s'y méprirent pas, et surent qu'il ne s'agissait que d'amitié. D'ailleurs, dans les mœurs du temps, un tel scrupule n'eût écarté personne.

Tous les jours, de cinq à neuf heures, Mlle Lespinasse vit s'empresser autour d'elle l'élite de la société française et étrangère, quoique ses moyens ne lui permissent pas d'avoir table ouverte [3], fût-ce pour offrir cette médiocre chère que Grimm se plaignait de trouver chez Mme Necker [4]. Mlle de Lespinasse reçoit notamment bon nombre d'académiciens en fonctions ou en expectative. Elle va chez Mme Geoffrin, et leur monde est en grande partie le même : d'Alembert, et le plus cher après lui, Condorcet ; l'abbé de Boismont ; l'archevêque de Toulouse, Loménie de Brienne ; l'archevêque d'Aix, Boisgelin ; puis

1. Dans une lettre de Hume (*Lettres de Mlle de Lespinasse* ; éd. Asse, p. XVIII).
2. *Ibid.*, lettre de Hume à Gilbert Elliot, 22 septembre 1764. — D'Alembert, lettre à Voltaire, 3 mars 1766 (Beuchot, t. LXIII, p. 91).
3. *Corresp. de Grimm*, t. VIII, p. 438.
4. D'Haussonville, t. I, p. 124.

Arnaud et Suard, la Harpe, Marmontel, Thomas, Condillac, Saint-Lambert, et en dernier lieu celui qui devait être plus qu'un ami pour elle, le chevalier de Guibert. C'est véritablement dans son salon que se recrute l'Académie à cette époque. A partir de 1772, quand d'Alembert fut secrétaire perpétuel, on comprend sans peine que rien ne se fît à l'Académie, élection, jugement de concours, sans que Mlle Lespinasse y collaborât. Aussi les mécontents ne l'épargnaient-ils pas : c'était un déluge d'épigrammes sur cette « Aspasie » et sur son « bureau littéraire ». En voici une, à la fois rétrospective et prophétique [1] :

Le jour qu'Arnaud fut de l'Académie,
La l'E[spinasse], en tirant du succès,
Disait partout : grâce à mon industrie,
Voilà déjà deux grands hommes de faits [2].
A qui donner la place de génie
A l'avenir? Il nous reste Suard,
Bien lourd, bien froid, comme monsieur Gaillard;
Et quand enfin la noble compagnie
Par tant d'affronts sera bien endurcie
Au déshonneur, il nous faudra peu d'art
Pour y glisser La Harpe et *Mélanie* [3].

Parmi les mécontents, l'un des plus notables est le poète Dorat. Il avait une furieuse envie du fauteuil, et quoique les philosophes en général ne lui voulussent pas grand bien, le pire était peut-être pour lui que Mlle de Lespinasse ne le pût souffrir [4]. Il s'en vengea par une comédie renouvelée des *Philosophes* de Palissot, les *Prôneurs* ou le *Tartuffe littéraire*. Bien que Dorat, dans sa préface, affirme, conformément à l'usage, qu'il ne fait point de personnalités, il est bien évident que les deux plus vilains rôles, celui de Mme de Norville et celui de Callidès, représentent Mlle de Lespinasse et d'Alembert. La

1. Bachaumont, 29 septembre 1771.
2. Gaillard venait d'être élu peu de temps avant Arnaud.
3. *Mélanie* ou *la Religieuse*, dont nous aurons à parler bientôt, est un drame de La Harpe, non représenté, mais que depuis plus d'un an l'auteur lisait en société (Bachaumont, 24 février 1770).
4. *Lettres de Mlle de Lespinasse* (Ed. Asse, p. 40 et 144).

pièce ne fut pas jouée ; elle ne fut même imprimée qu'après la mort de la principale intéressée; mais Dorat la montrait sous le manteau depuis 1774, et personne ne prenait le change sur son intention véritable [1]. Elle en faisait d'ailleurs tout le sel. L'intrigue n'avait rien de neuf, le style était misérable; mais Dorat signalait fort justement un travers de toute cette société, choquant jusqu'au ridicule : l'excès dans l'admiration mutuelle. A cet égard, Mlle de Lespinasse dépasse tout ce qu'on peut concevoir : Turgot pour elle est un Lycurgue, passe encore; mais Loménie de Brienne est un Richelieu et un Colbert [2]; Thomas (dans ses œuvres les plus artificielles et les plus froides, dans l'*Éloge de Marc-Aurèle*, dans l'*Essai sur les femmes*) est « noble, fort, beau, vertueux [3] ». Qu'on juge de sa modération quand il s'agit des amis du premier rang, d'Alembert et Condorcet; à plus forte raison, de l'amant, de l'idole, M. de Guibert. Un enthousiasme monté à ce diapason, et s'étendant à tout un cercle de familiers, dont quelques-uns sont la médiocrité même, c'est un singulier manque de discernement. Pour ceux qui avaient des raisons de s'en croire lésés (Dorat était du nombre, et avec lui tous les candidats rebutés de l'Académie), c'était un odieux esprit de cabale.

§ 3. — Madame Necker.

Sur ce point, Mme Necker ressemble fort à Mlle de Lespinasse. Collé, d'après un bruit vague, et pour médire, prétend qu'elle « jure sur la parole de ses maîtres, messieurs les encyclopédistes [4] ». Entendons-nous bien toutefois : leur philosophie n'est pas la sienne; elle garde ses croyances et les défend avec énergie contre les déistes et les athées de son cercle. Les extraits de sa correspondance, publiés par M. d'Haussonville, en font foi : elle

1. *Corresp. de Grimm*, t. XI, p. 263.
2. *Lettres de Mlle de Lespinasse* (Ed. Asse, p. 260).
3. *Ibid.*, p. 6 et 202.
4. Collé, *Journal*, t. III, p. 345.

ne jure sur la parole ni de Diderot, ni de Grimm, ni même de Buffon [1]. Mais les questions philosophiques et religieuses mises à part, elle éprouve pour eux tous, pour leurs talents et pour leurs personnes, un engouement véritable. C'est le mot de Morellet [2]; c'est aussi celui de Mme Geoffrin : « Toujours de l'engouement, jamais ne rien voir de sang-froid [3]. » Mme Geoffrin avait qualité pour lui faire ce reproche amical. Elle qui savait si bien imposer à son entourage l'autorité de son inflexible bon sens, et couper court aux divagations par son fameux : « voilà qui est bien ! » elle n'eût jamais, comme Mme Necker, composé des vers à Marmontel pour l'assurer que « l'univers prenait soin de sa gloire [4]. » Voici ce qu'elle écrivait de Varsovie à l'auteur de *Bélisaire* : « Mon voisin, je suis enchantée de vos succès à l'Académie (il s'agit précisément du chapitre XV de *Bélisaire*, lu dans la séance à laquelle assistait le prince héréditaire de Brunswick) [5] ; je les troquerais volontiers contre les miens, mais je ne troquerais contre rien au monde la connaissance profonde que j'ai des hommes [6]. » Et quand l' « aimable voisin » qu'elle persiflait se faisait, avec ce même ouvrage, une affaire en Sorbonne, elle le priait poliment d'aller se loger ailleurs que chez elle.

Mme Necker ne persiflait jamais; elle ne quittait pas la note émue : les doutes ou les blasphèmes de ses esprits forts lui donnaient de la tristesse ou de l'indignation; leur éloquence ou, comme on disait alors, leur sensibilité, la mettait sous le charme; le sang-froid n'était pas son fait. Elle ne savait classer et choisir qu'en amitié. Elle avait un faible pour le génie de Buffon, mais elle mettait Thomas sur le même plan [7]. L'orgueil

1. D'Haussonville, t. I, p. 151, 164, 166 et suiv., 327.
2. Morellet, *Mémoires*, ch. VII (t. I, p. 154).
3. D'Haussonville, t. I, p. 220.
4. Ibid., p. 138.
5. Bachaumont, 24 mai 1766.
6. Dans Morellet, *Éloge de Mme Geoffrin* (Paris, 1812; p. 138).
7. Walpole, lettre à la comtesse d'Ossay (1775), trad. Baillon, p. 308 : « Il est vrai que je me suis fait du tort (dans l'esprit de Mme Necker) en parlant avec un peu d'irrévérence de M. Thomas et en riant lors-

des philosophes trouvait chez elle une condescendance fâcheuse; elle eut sa part de responsabilité dans l'empire si exclusif qu'ils firent peser sur l'Académie.

Collé dit qu'elle tenait « bureau subalterne d'esprit ». Le mot est dur, mais explicable. Les débuts de son salon avaient trahi chez elle une vanité de provinciale qui veut à tout prix jouer un personnage à Paris. Elle rappelait, par certains côtés, les précieuses ridicules. Jeune fille, elle avait présidé, à Lausanne, une académie pour rire, une société moitié galante (en tout bien, tout honneur), moitié littéraire [1]. Le bruit de ses succès sur ce petit théâtre l'avait suivie à Paris [2], lorsqu'au lendemain de son mariage elle s'avisa de rivaliser avec Mme Geoffrin et Mlle de Lespinasse. La fortune de son mari lui en donnait les moyens; elle fit diligence; elle s'adressa, non aux plus illustres, mais aux hommes de bonne volonté que le hasard lui avait d'abord présentés : Marmontel, Raynal, Morellet et Thomas [3]. Elle prit pour ses dîners l'un des deux jours vacants, le vendredi [4], et prodigua les invitations; elle ne forma pas son salon, elle l'improvisa. « Savez-vous, écrivait Diderot à Mlle Volland, qu'il ne tiendrait qu'à moi d'être vain? Il y a ici une Mme Necker, jolie femme et bel esprit, qui raffole de moi. C'est une persécution pour m'avoir chez elle... [5] ». Comme bien d'autres, Diderot ne s'attendait pas à l'attrait tout à fait élevé que devait exercer sur lui cette femme dont il parlait avec tant de désinvolture. Neuf ans après, c'est

qu'elle me dit que Bossuet et les écrivains de l'époque de Louis XIV n'avaient fait que creuser les canaux de l'éloquence, dont les auteurs du temps ont fait un bassin parfait. »

1. L'Académie des Eaux ou de la Poudrière : voy. de curieux détails dans d'Haussonville, t. I, p. 28 et suiv.

2. C'est ce bruit que Collé interprète avec son exactitude et sa bienveillance ordinaires, en disant que Mme Necker a été maîtresse d'école à Genève.

3. Morellet, *Mémoires*, ch. VII (t. I, p. 153). — Marmontel, *Mémoires*, livre IX (t. II, p. 129).

4. Les lundis et mercredis appartenaient à Mme Geoffrin, les mardis à Helvétius, les jeudis et les dimanches au baron d'Holbach.

5. Diderot, lettre à Mlle Volland, 18 août 1765 (Éd. Assézat, t. XIX, p. 170).

à Mme Necker elle-même qu'il faisait cet aveu : « Il est bien fâcheux pour moi de n'avoir pas eu le bonheur de vous connaître plus tôt. Vous m'auriez certainement inspiré un goût de pureté et de délicatesse qui aurait passé de mon âme dans mes ouvrages [1]. » Voilà le vrai sur Mme Necker, ce que les intimes seuls pouvaient soupçonner, sans l'avoir eux-mêmes prévu, en dépit même de leur impression première.

Au contraire, ce que tout le monde savait, c'est qu'elle était l'âme d'une coterie littéraire et académique. Le salon de Mme Necker faisait double emploi, sous ce rapport, avec celui de Mlle de Lespinasse; on y retrouvait en grande partie le même personnel, les mêmes ambitions. Dorat s'est fait introduire chez elle, on devine pourquoi. « Vous connaissez beaucoup d'académiciens, lui écrit-il [2] en lui développant ses titres; ces messieurs ont autant de déférence pour votre goût que d'estime pour votre personne, et si vous vouliez appuyer auprès d'eux le désir que j'ai d'être leur confrère, je suis sûr que leurs préventions ne tiendraient pas contre des démarches que vous auriez l'air de favoriser... Quel est l'académicien qui peut se plaindre de moi? je suis l'ami des uns, l'admirateur des autres, mes ouvrages sont semés de leurs éloges... » On voit que Dorat n'a pas contre le rôle de *prôneur* une répulsion aussi invincible qu'il tentera bientôt de le faire croire. Après son échec, il écrit : « Je ne serai point de l'Académie, mais je serai de votre société et je ne ferai rien qui m'en rende indigne [3]. » Faut-il croire à cette résignation? Est-ce donc renoncer à l'Académie, que de s'attacher si obstinément à cette protection puissante? Dorat pourrait bien ne la cultiver que pour en tirer une autre fois meilleur parti. M. d'Haussonville, qui a vu la correspondance de Mme Necker et de Marmontel, toute pleine de « commérages académiques », tient pour certain que « de l'information à l'influence il n'y a pas loin », et que les

1. 6 sept. 1774 (D'Haussonville, t. I, p. 176).
2. 20 juin 1771.
3. D'Haussonville, t. I, p. 201 et suiv.

contemporains étaient fondés à le croire. En 1783, après le premier ministère de son mari, Mme Necker recevait encore avec intérêt les confidences de ses amis sur les élections projetées de Sedaine et de l'abbé Maury [1]. Necker avait été lauréat en 1775, avec l'*Éloge de Colbert*. Elle-même avait entrepris, en 1772, l'*Éloge de Fénelon* [2]. Elle ne perdait pas de vue l'Académie. Avec le zèle qu'on lui connaît dans l'amitié, avec tous les moyens possibles d'influence, comment n'en aurait-elle pas usé ? Elle s'était montrée pleine de déférence et d'affection pour Mme Geoffrin, de tendre sympathie pour Mlle de Lespinasse ; comme elle leur survécut à toutes deux et que la fortune politique de Necker vint encore donner un surcroît de vogue à son salon, elle fut leur légitime héritière. Elle forma Mmes Saurin, Suard et la Harpe [3]. Par elle, la nouvelle génération d'académiciens, les Guibert et les Bernardin de Saint-Pierre, fut mise en rapport avec les derniers, les plus faibles représentants de l'ancien groupe encyclopédique. Cela dura jusqu'à la veille de la Révolution. Quand la rigueur des temps eut dispersé cette réunion, la vie académique était bien près de s'éteindre, les sièges vacants restaient inoccupés ; la compagnie semblait avoir perdu l'un de ses organes essentiels.

Nous voilà bien loin de l'époque où nous nous étions arrêtés dans notre étude générale. Mais avant 1770, les trois salons que nous venons de caractériser étaient nés, constitués, adaptés par les philosophes à l'usage qu'ils en comptaient faire pour affermir et développer leur conquête de l'Académie. Quoiqu'ils eussent des devanciers, ces « bureaux d'esprit » ne laissèrent pas de paraître étranges à quelques hommes restés en dehors de l'atmosphère académique. Collé les dédaigne profondément et leur attribue la plus fâcheuse influence ; il regrette ce bon cabaret du temps jadis où les gens de lettres « se disaient la vérité [4] ».

1. D'Haussonville, t. I, p. 132 et 198.
2. Id., t. II, p. 10.
3. Bachaumont, 1er novembre 1776.
4. Collé, *Journal*, t. III, p. 126.

D'Alembert, en sa jeunesse, se figurait aussi que la vie du monde n'était propre qu'à énerver les écrivains et les penseurs. Mais n'oublions pas que, chez les philosophes, les soucis purement littéraires cédèrent bientôt le pas aux nécessités de la propagande. Leur œuvre principale ne pouvait s'accomplir hors de la société, ni se passer de cette arme puissante, la cabale. L'empire de l'Académie, en particulier, était pour eux à ce prix; l'expérience leur enseignait que les femmes étaient le trait d'union naturel entre des hommes de diverses conditions qui avaient besoin de se rapprocher avant de marcher ensemble au même but. Consultons sur ce point d'Alembert converti : « Cette femme, dit-il de Mme de Lambert, réunissait chez elle la société la plus choisie des gens de lettres et des gens du monde. Les uns y portaient le savoir et les lumières, les autres cette politesse et cette urbanité que le mérite même a besoin d'acquérir, s'il veut obtenir l'affection en forçant à l'estime. Les gens du monde sortaient de chez elle plus éclairés, les gens de lettres plus aimables [1]. » Remplaçons le nom de Mme de Lambert par celui de Mlle de Lespinasse, par exemple, et nous connaîtrons l'original dont l'auteur nous fait le portrait. Le propre des salons philosophiques est en effet que les philosophes ne s'y trouvaient pas exclusivement entre eux, mais au contraire s'y rencontraient avec des gens d'un autre monde, seigneurs ou prélats, qu'ils conquéraient par leur esprit, englobaient dans leur parti, et dont ils payaient la solide et flatteuse alliance par des honneurs littéraires, par une place au milieu d'eux à l'Académie et surtout par leurs louanges retentissantes. Dans ces « comptoirs encyclopédiques » voilà quel était le commerce le plus florissant.

1. D'Alembert, *Eloge de Sainte-Aulaire* (t. III, p. 295).

LIVRE III

CONFLIT ENTRE L'ACADÉMIE ET LE GOUVERNEMENT (1760-1772)

CHAPITRE PREMIER

PRÉLIMINAIRES DU CONFLIT

§ 1. — Efforts de l'Académie pour se concilier la bienveillance du gouvernement.

Quand le chancelier Maupeou frappa les anciens Parlements, ce fut la conclusion d'une crise qui remontait bien haut dans le règne de Louis XV, et même au delà : entre les Parlements et la couronne l'opposition avait pris un tel caractère d'acuité, qu'il n'y avait plus moyen pour le ministère d'en venir à bout, sinon par un coup d'audace; cette violence ne fut pas une surprise. Au contraire, quand le même Maupeou fit contre l'Académie française, en septembre 1770, un premier acte d'autorité, gros de menaces et de complications ultérieures, l'orage éclata comme en un ciel serein; l'Académie ne s'y attendait pas, n'avait pas songé à le provoquer, et croyait même pouvoir se flatter d'être avec le gouvernement en aussi bons termes que jamais. Elle n'était pas sur ses gardes, elle n'en voyait pas le besoin.

En conquérant l'Académie, les philosophes n'avaient pas eu la moindre intention d'en faire un foyer d'opposition politi-

que. Tant s'en faut : la protection, tout au moins nominale, du roi, était à leurs yeux l'un des principaux avantages que conférât la qualité d'académicien. C'était bien assez pour eux d'être mal notés en cour comme philosophes ; ils revendiquaient très haut le droit d'être reconnus pour des sujets fidèles, atteints par d'injustes soupçons. On peut se rappeler la déclaration de d'Alembert, le moins soumis de tous : « Si on les persécutait, ils se plaindraient, tout au plus, et ce n'est pas se révolter que de se plaindre. » Leur adoption par l'Académie, avec le consentement du prince, était pour eux un certificat officiel de soumission aux pouvoirs légitimes. Si Voltaire s'obstine à vouloir mettre Diderot à l'Académie, c'est que « ce serait une espèce de sauvegarde contre les fanatiques et les hypocrites de la ville et de la cour, qui blasphèment la philosophie et insultent à sa vertu [1] ». Le gros grief contre Pompignan, c'est qu'il a dénoncé la philosophie comme « sapant le trône et l'autel ». « L'autel », passe encore ; mais « le trône », voilà ce que les philosophes ne sauraient admettre, et ce qu'en effet dément toute leur conduite.

A l'Académie en particulier, ils font à la nécessité de ne pas irriter la cour les concessions les plus larges ; ils ressemblent beaucoup plus à des courtisans empressés qu'à des rebelles. Leur seule prétention, conforme aux statuts de la compagnie, c'est de ne recevoir d'ordres directs que du roi. Ils comprennent d'ailleurs fort bien que les privilèges dont ils jouissent ne sauraient aller jusqu'à l'indépendance absolue, qu'ils ont des traditions à respecter, des devoirs de convenance, et qu'ils n'auraient pas droit à se prévaloir de la protection royale sans la reconnaître par des témoignages de déférence envers le souverain lui-même et envers ceux qui sont placés, suivant l'expression courante, sur les marches ou autour du trône.

Ils ne donnent leurs suffrages, autant que possible, qu'à des partisans dévoués ; mais quand ils en rencontrent parmi les

1. Voltaire, lettre à Mme d'Epinay, 19 février 1761 (t. LIX, p. 319).

gens de condition, ils les reçoivent à bras ouverts. Tous leurs efforts tendirent à faire en sorte que l'élection de Marmontel n'eût pour la cour, en général, aucune signification blessante : de là ce désistement spontané de leur candidat, dès que l'abbé de Radonvilliers se fut mis sur les rangs avec l'appui du Dauphin ; les précautions de Marmontel pour faire ressortir le caractère tout privé des rancunes qui le poursuivent, sa démarche auprès du roi et de la famille royale, enfin ses tentatives indirectes pour que ses ennemis n'usent point contre lui de leur haute situation. Thomas, malgré l'éclat de ses déclamations tant soit peu républicaines, se garderait bien de se poser en frondeur ; le philosophe, le penseur, prend ses libertés, dans le domaine de la pure théorie, et nous avons vu que le ministre Praslin les lui accorde. Mais le tribun chez Thomas est doublé d'un fort bon courtisan ; la même plume qui a flétri les exactions des gens de finances décerne au Dauphin qui vient de mourir un brevet, bien gratuit, d'immortalité. Diderot s'en indigne [1], mais Diderot n'a cure de l'Académie ; et c'est justement pour assurer sa prochaine élection que Thomas, « l'homme de lettres citoyen », encense la mémoire d'un prince connu surtout pour sa répulsion contre la philosophie nouvelle. Voltaire tout le premier trouva cette démonstration fort à propos et l'appuya de son mieux. D'Alembert était le seul académicien qui ne se départît pas avec la cour d'une certaine rigidité.

Dans ces conditions, ils obtenaient du pouvoir, sinon un concours efficace, du moins une neutralité bienveillante dans leurs petites manœuvres. Le roi, par goût naturel, ne s'occupait d'eux que le moins possible. Plutôt favorables à leur parti qu'au parti contraire, Mme de Pompadour et M. de Choiseul ne demandaient qu'à les laisser faire, pourvu qu'ils ne se com-

1. Dans la *Corresp. de Grimm* (t. VII, p. 16) : « On saura, monsieur, ce qui vous a déterminé à parler, et l'on ne vous pardonnera pas la petitesse de votre motif. Vous vous déshonorerez vous-même ; oui, monsieur, vous vous déshonorerez... »

promissent pas. C'est ce que Voltaire répétait sans cesse à ses amis parfois un peu défiants [1]. L'Académie, sous la direction des philosophes, était officiellement traitée avec les mêmes égards qu'autrefois. Quand Maupeou, qui n'était point encore l'adversaire de Choiseul, reçut comme nouveau chancelier la visite de la compagnie, il fit au directeur une réponse empreinte d'une courtoisie parfaite, en souhaitant que sa mémoire pût rappeler un jour à ces messieurs quelques traits du chancelier Séguier [2]. C'était de sa part une promesse.

Jamais, de son côté, l'Académie ne s'était plus attachée à marquer les liens qui l'unissaient à la couronne. Loin de négliger ses devoirs d'étiquette, elle les exagérait plutôt et s'efforçait de leur donner une apparence de spontanéité. A la mort du Dauphin, elle fait célébrer un service dans la chapelle du Louvre; l'officiant est le cardinal de Luynes; l'abbé de Boismont est chargé de l'oraison funèbre, que la compagnie va porter en corps aux pieds du roi. Sa Majesté se déclare satisfaite de « cette marque de zèle et de respect [3] ». Même cérémonie deux ans plus tard, au décès de la reine. L'Académie fait tendre à ses frais la chapelle du Louvre, aux armes de la défunte. Puis ce sont les mêmes visites en corps à Versailles; et la prière faite au roi pour que l'orateur, qui est encore l'abbé de Boismont, reçoive « une marque de bonté », c'est-à-dire une inscription sur la feuille des bénéfices [4]. Lors du mariage du Dauphin (le futur Louis XVI) avec l'archiduchesse d'Autriche, l'Académie fait d'instantes sollicitations auprès du duc d'Aumont et du roi lui-même pour que ses officiers soient admis à l'honneur de la représenter à cette solennité. Cette faveur lui est accordée [5]. Trois mois après, le conflit éclatait.

1. Volt., lettres à Damilaville, 26 mars et 23 avril 1764 (t. LXI, p. 377 et 407).
2. Registre, lundi 5 décembre 1768.
3. *Recueil d'anecd.*, 22 janvier 1766. — Registre : 20 janvier, 6 mars, 16 mars 1766.
4. Registre, 27, 30 juin, 22, 27 novembre et 1er décembre 1768.
5. *Ibid.*, 18, 19 avril, 28 mai 1770.

Les philosophes avaient si peu la réputation de braver les pouvoirs établis, qu'on les soupçonna même, en une circonstance assez curieuse, d'avoir commis un acte de plate servilité pour être agréables à M. de Saint-Florentin. Or, qu'on le remarque, ce ministre n'était ni leur bienfaiteur ni leur complaisant. Il avait soutenu Lefranc contre M. de Malesherbes, au sujet du fameux *Mémoire*. Il venait de refuser à d'Alembert, ou du moins de n'accorder qu'avec une forte réduction et après de longs délais, la pension de Clairaut sollicitée par l'Académie des sciences pour l'illustre géomètre [1]. Le clergé le trouvait toujours prêt à sévir contre l'*Encyclopédie* [2]. Enfin il fut le dernier homme d'État qui décerna des lettres de cachet contre les écrivains mal pensants; en raison de quoi nous verrons Condorcet refuser péremptoirement de faire son éloge à l'Académie des sciences. Voilà cependant le personnage dont on accusa les philosophes, non sans de fortes apparences, d'avoir capté la faveur au mépris de toute justice et de tout scrupule.

C'était en 1768. Parmi les concurrents au prix de poésie figurait un jeune abbé de Langeac, âgé de quinze ans [3], fils d'une dame fort connue pour être la maîtresse du ministre [4]. Le concours fut, cette année-là, l'objet d'un empressement exceptionnel, car on ne comptait pas moins de quatre-vingt-quatre pièces, trois fois plus environ qu'à l'ordinaire [5]. Il y eut donc beaucoup de mécontents, et dans le nombre quelques talents éprouvés, tels que La Harpe et Rulhières. Diderot dit sans ambages que « l'Académie vient de se mettre dans la boue... en accordant le prix de poésie à une pièce très plate d'un petit abbé de Langeac, pièce plus jeune encore que l'abbé, pièce qu'on attribue à Mar-

1. D'Alembert, lettres à Voltaire, 30 juin, 16 juillet, 7 octobre, 22 novembre 1765 (Beuchot, t. LXII, p. 371, 391, 452, 503).
2. Bachaumont, 24 avril 1766, 5 mars 1770.
3. *Corresp. de Grimm*, t. VIII, p. 167. — Collé, *Journal*, t. III, p. 201.
4. Métra, t. I, p. 7. — Bachaumont, 20 février 1767, 4 septembre 1768, 7 octobre 1770.
5. Bachaumont, 5 juillet 1768.

montel, pièce dont la lecture la plus séduisante n'a pu dérober la misère [1]. » Le scandale fut grand. Avant le jour de la Saint-Louis, on savait le nom du lauréat, on possédait même des copies de sa pièce. Ces indiscrétions n'ont rien de surprenant après la discussion très vive, la « scène de halle » qui avait eu lieu dans l'Académie, notamment entre d'Olivet d'une part, Duclos et d'Alembert de l'autre, qui l'avaient emporté [2].

La distribution des prix fut marquée par un incident burlesque, dont les philosophes firent les frais. L'affluence était considérable, et, avant que tout le monde eût pu pénétrer dans le « sanctuaire », Duclos avait fait fermer les portes. Marmontel lisait, de son ton le plus pathétique, la pièce couronnée; les éclats de voix du lecteur et le tumulte assez équivoque de l'assistance arrivaient par bouffées dans la salle voisine où se trouvaient, mêlés aux retardataires, Lemierre et Dorat. Ces messieurs prennent place à une table et proposent de contrefaire la séance officielle. « Tout le peuple littéraire, conte Bachaumont, a applaudi; on s'est rangé autour de la table, et quelqu'un, qui avait la pièce couronnée imprimée, ayant proposé d'en faire lecture, on a parodié la grande assemblée. C'étaient des éclats de rire, des brouhahas, dont le bruit retentissait jusque dans l'autre salle; ce qui a beaucoup incommodé les lecteurs, et surtout M. Marmontel, dont les accents passionnés se perdaient quelquefois dans le tumulte. » — « Voilà qui est détestable! » s'écrie-t-il hors de lui. L'auditoire, en belle humeur, applique ce mot à la pièce, ou soi disant, du lauréat; des marques d'approbation ironiques s'élèvent de toutes parts, et c'est au milieu de cette manifestation bouffonne que « le jeune élève d'Apollon » vient recevoir sa médaille. « Tout le monde, dit le malin chroniqueur, a applaudi à sa modestie et aux grâces ingénues de la mère répandues sur la physionomie de son fils. »

1. Diderot, lettre à Falconet, 6 septembre 1768; cf. lettre à Mlle Volland, 10 septembre 1768 (Ed. Assézat, t. XVIII, p. 297, et XIX, p. 273).
2. Bachaumont, 24 octobre 1768, attribue à cette violente discussion l'attaque d'apoplexie qui frappa d'Olivet à mort peu de jours après. Remarquons toutefois l'âge du fougueux abbé, quatre-vingt-sept ans.

Pour compléter cette comédie et en préciser le sens, un caustique imagina cette épigramme, qui fut affichée à la porte du Louvre :

> Ordre est venu de trouver ces vers beaux,
> Signé *Louis*, et plus bas *Phélypeaux* [1].

Ce fut une fâcheuse affaire pour l'Académie, qui vit son jugement cassé par tout le public, après l'impression comme à la séance; les épigrammes circulèrent en abondance [2], et sans doute la compagnie reconnut son erreur, comme l'affirmait Voltaire à La Harpe pour le consoler [3]. Ce qui le ferait croire, c'est le mot de Duclos à la Saint-Louis de l'année suivante : « Nous nous croyons plus forts qu'un particulier, mais le public est plus fort que nous [4]. »

L'erreur fut-elle commise de bonne foi? Nous venons de voir qu'on en douta. Elle fut au moins réfléchie, puisqu'elle ne prévalut pas sans une vive opposition. Pouvait-elle être sincère? C'est ce que nous saurions à peine apprécier pièces en main, tant nous sont étrangers les principes que l'Académie apportait dans le jugement de ces froides productions. On nous dit que l'épître couronnée était l'œuvre de Marmontel : c'est, en tout cas, qu'elle ne trahissait pas trop d'inexpérience. Si l'on sut, par des voies détournées, que l'auteur prétendu n'avait pas plus de quinze ans, et que le ministre avait lieu de vouloir du bien à ce petit prodige, on put se laisser entraîner et, par esprit de contradiction, passer outre aux protestations de l'abbé d'Olivet. Le principal coupable paraît bien être Marmontel, que nous connaissons pour un flagorneur endurci et qui joue en toute cette affaire un rôle à la fois équivoque et empressé. Mais il n'est pas douteux que l'Académie ne sût à qui elle donnait le prix et que

1. C'est ainsi que signait M. de Saint-Florentin (Bachaumont, 4 septembre 1768). — Diderot cite la même épigramme avec une légère variante dans sa lettre à Mlle Volland.
2. Bachaumont, ibid.; *Recueil d'anecd.*, 11 septembre 1768.
3. Volt., lettre à La Harpe, 31 octobre 1768 (t. LXV, p. 219).
4. Bachaumont, 25 août 1769.

les philosophes n'aient insisté pour le petit abbé. Le public exagéra malignement les motifs de ce passe-droit, poussa les hauts cris, crut ou feignit de croire à la corruption des juges. C'était forcer la note; mais il serait encore moins exact de les représenter comme des puritains, inaccessibles à la faveur, fermes devant les puissances, dédaigneux des petits moyens. Toute différente était leur attitude, et c'est justement parce qu'ils ne négligeaient rien pour faire leur cour que le prix du jeune Langeac amena le scandale que nous venons de rapporter.

§ 2. — Les philosophes attirent sur l'Académie l'hostilité du clergé.

Fort accommodants, par intérêt, avec le pouvoir civil, les philosophes ont à l'égard de l'Eglise une autre attitude et une autre politique. Entre le dogme et la libre pensée, la contradiction était absolue, fondamentale; les philosophes tentaient bien, avec succès parfois, de se concilier dans les rangs du clergé quelques adhésions plus ou moins nettes et tout à fait exceptionnelles; mais il n'y a plus, au XVIII[e] siècle, de philosophie chrétienne. Il n'y a même pas l'ombre de tolérance réciproque; l'Eglise la refuse au nom de sa doctrine; les philosophes, qui la réclament, ne la pratiquent pas davantage; c'est la guerre tantôt sourde, tantôt bruyante, sous toutes les formes et sur tous les terrains : à l'Académie, comme ailleurs. Si les philosophes devaient s'abstenir d'y déployer leur drapeau, de quoi leur servirait-il de s'y être installés en maîtres? L'Académie, qu'on s'en souvienne, est pour eux une place forte; il ne leur suffit pas d'y avoir étouffé les influences religieuses, il faut qu'ils y fassent sentir la leur, qu'ils y manifestent leur incrédulité, librement, triomphalement. L'Église, de son côté, ne s'y résignera pas; elle poursuivra son ennemie dans cet asile; elle en appellera contre l'Académie à la protection royale dont l'Académie prétend se couvrir, et le conflit politique naîtra du conflit religieux. Ce n'est pas que le ministère, surtout entre

les mains de M. de Choiseul, soit à la dévotion de l'Eglise; l'expulsion des Jésuites en est la preuve. Mais sous l'ancienne monarchie, sous le régime de la religion d'État, l'hostilité contre l'Eglise est un droit que le souverain se réserve en vertu de nécessités politiques du premier ordre. La règle générale, c'est que le pouvoir civil protège l'Eglise. Même sous M. de Choiseul, une censure de la Sorbonne, une délibération de l'assemblée du clergé, un mandement d'évêque s'imposent à l'attention, à la déférence du gouvernement. Les philosophes se refusent à l'admettre ; ils professent la théorie de la séparation entre le spirituel et le temporel; mais leurs prétentions sont démenties par les faits; avec quelques tempéraments dans la pratique, le trône et l'autel ne font qu'un; ni le grand nom ni les prérogatives de l'Académie ne peuvent prévaloir contre cette union qui est alors de droit public. Encore les philosophes oublient-ils trop aisément qu'au sein même de cette Académie il existe un parti, une minorité si l'on veut, prête à tout pour secouer leur oppression : à les dénoncer, à soutenir toutes les doléances de leurs ennemis, à sacrifier même les droits et la liberté de la compagnie, plutôt que de les voir s'en faire un moyen de domination et de propagande.

Dans ce qu'on pourrait appeler assez justement l'exploitation de l'Académie par les philosophes, nul n'a plus d'audace que Voltaire. Il ne compromet pas seulement ses confrères, il les associe à ses fourberies. On connaît son impudence à « faire des serments contre la vérité », quand il a quelque intérêt à désavouer ses ouvrages; à plusieurs reprises, il s'était servi de l'Académie pour l'aider à « désabuser le public [1] ». C'est ce qu'il fit encore en 1764, avec une insistance particulière, à propos du fameux *Portatif*, généralement appelé *Dictionnaire philosophique* [2]. Naturellement personne n'est dupe [3], ce qui n'empêche

1. Volt., lettres à Messieurs de l'Académie, novembre 1755, 21 décembre 1755 (t. LVI, p. 784 et 807).
2. T. LXII, p. 67, 68, 69, 84.
3. *Recueil d'anecd.*, 28 octobre 1764. — Bachaumont, 27 décembre 1764.

pas l'Académie de faire inscrire sur son registre la protestation officielle de Voltaire [1]. Il s'agissait de tromper le roi, qui ne s'y laissa pas prendre davantage [2]. Le résultat le plus clair fut de rendre l'Académie complice d'une entreprise odieuse à toutes les âmes chrétiennes. Voltaire trouvait cette solidarité bien naturelle [3].

Mais voyez cette étonnante logique! Trois ans plus tard, M. de Beaumont lance un mandement contre *Bélisaire* et contre M. Marmontel, « de l'Académie française ». L'Académie avait eu la primeur du chapitre XV, le plus fortement incriminé. Oyez maintenant Voltaire : « Je ne vois pas pourquoi vous affectez d'annoncer dans votre titre que vous condamnez *M. Marmontel, de l'Académie française.* Si ceux qui ont rédigé votre mandement ont trouvé qu'un général d'armée de Justinien ne s'exprimait pas en théologien congru de votre communion, il me semble qu'il fallait vous contenter de le dire sans compromettre un corps respectable, composé de princes du sang, de cardinaux, de prélats comme vous, de ducs et pairs, de maréchaux de France, de magistrats et des gens de lettres les plus illustres. Je pense que l'Académie française n'a rien à démêler avec vos disputes théologiques [4]. » De la part de Voltaire, un tel reproche a de quoi surprendre.

Il était d'ailleurs fondé. C'est bien à l'Académie que M. de Beaumont s'en était pris, et, pour que nul n'en ignorât, il avait fait afficher son mandement à la porte même du Louvre. La Sorbonne, dans sa censure, avait également fait ressortir avec malice l'affront éprouvé par le corps tout entier dans la condamnation d'un de ses membres; elle avait même pris soin de faire à chacun sa part et de mettre hors de cause les acadé-

1. 27 octobre 1764.
2. Bachaumont, ibid. — Cf. Volt., lettre à d'Alembert, 9 novembre 1764 : « Il est plus difficile quelquefois de faire connaître la vérité aux rois qu'aux académiciens; cependant je crois être parvenu à détromper *un peu* Sa Majesté. »
3. Volt., lettre à Duclos, 2 novembre 1764 (t. LXII, p. 77).
4. Volt., lettre de l'archevêque de Cantorbéry à l'archevêque de Paris (t. XLIV, p. 11).

miciens bien pensants [1]. Les philosophes se sentirent atteints, témoin la riposte de Voltaire, et cette autre, un peu moins attique, de Duclos, qui avait écrit sous l'exemplaire du mandement affiché au Louvre : « Défenses sont faites de faire ici ses ordures [2]. » Il semblait inévitable que Marmontel se rétractât sans réserves, ou quittât l'Académie sous le coup de cette flétrissure [3].

Le XVe chapitre était le corps du délit : Bélisaire y développait devant l'empereur les principes de la tolérance. La Sorbonne y avait relevé quinze propositions « hérétiques ou sentant l'hérésie ». L'une d'elles résumait le droit revendiqué par les philosophes de professer impunément toutes les doctrines conformes à la morale universelle, sans acception de culte ni de communion religieuse; l'incrédulité devait cesser d'être condamnable au regard de l'autorité civile : « La vérité luit de sa propre lumière, et on n'éclaire pas les esprits avec les flammes des bûchers. » On ne brûlait plus les écrivains en France, on se contentait de les incarcérer; mais on brûlait encore les écrits par arrêt du Parlement; « les flammes des bûchers » n'étaient pas une simple figure de rhétorique. Voilà donc ce qu'il importait au clergé de ne pas laisser dire sous le couvert de « l'aréopage littéraire »; il lui fallait un désaveu de l'Académie, et peut-être l'eût-il arraché, s'il ne l'avait pas exigé sur un ton par trop impérieux. C'est ce qui sauva l'Académie et Marmontel. Pris à partie dans la *Censure* et dans le *Mandement*, le ministère fut obligé de réprimer l'expression de la pure doctrine théocratique. L'archevêque et la Sorbonne eurent à répondre de leurs sommations outrecuidantes; le coup porté

1. « Sans parler de ces hommes immortels, dont le souvenir sera toujours cher à la religion, et dont les noms inscrits dans les fastes de l'Académie contribueront à sa gloire, combien n'en pourrait-on pas citer, parmi ceux qui la composent aujourd'hui, qui ne sont pas moins recommandables par leur science, leurs dignités, et l'hommage sincère qu'ils rendent à la religion, que par leurs connaissances littéraires et par l'agrément de leur esprit. » (Marmontel, t. VII, p. 192.)

2. *Corresp. de Grimm*, t. VIII, p. 33.

3. Bachaumont, 5 août 1767, 30 janvier 1768.

contre Marmontel fut amorti d'autant , et c'est à la Sorbonne qu'en fin de compte M. de Saint-Florentin imposa silence [1].

Tout à l'Académie avait pris l'empreinte des philosophes, jusqu'aux manifestations religieuses. Les philosophes n'avaient pu les supprimer, mais ils avaient trouvé le moyen de les rendre aussi peu chrétiennes que possible. Ils encourageaient un christianisme discret, accommodant, ce que d'Alembert appelle « la religion bien entendue ». Ils avaient trouvé, jusque dans les rangs du clergé, des docteurs à leur gré, des prêtres à la mode du jour. Rien n'exaspérait plus les vrais dévots que cette alliance entre des transfuges du saint ministère et les coryphées de la libre pensée. M. de Beaumont, en particulier, n'hésitait pas à la troubler, et à venger la religion humiliée en des compromis indignes d'elle, si malaisé qu'il fût pour lui de réprimer ces manifestations équivoques.

On sait que l'Académie assistait, le matin du 25 août, à la messe dite en l'honneur de saint Louis dans la chapelle du Louvre, et au panégyrique du saint prononcé par un prédicateur de son choix [2]. A plusieurs reprises, l'orateur chrétien fit aux sentiments de la majeure partie de son auditoire des concessions telles, et si chaleureusement accueillies, que cette cérémonie prit le caractère d'une amende honorable de la religion envers les doctrines qu'elle avait essayé d'étouffer. « Saint Louis, dit d'Alembert, n'a jamais été célébré plus dignement que depuis que cette philosophie, si décriée et pourtant si bonne à tout, a eu le *courage* ou l'*adresse* de s'introduire dans les pané-

1. Bachaumont, 3 septembre 1767, 9 février 1768.

2. En réalité, cette désignation appartenait souverainement au directeur du trimestre janvier-avril. Cet officier prenait assurément l'avis de ses confrères, mais par courtoisie; il pouvait, à la rigueur il devait décider seul. Le 5 avril 1762 (Registre), l'Académie avait arrêté qu'elle s'interdirait à elle-même toute sollicitation pour le choix du prédicateur, et que toute sollicitation qui lui serait d'ailleurs adressée constituerait un motif d'exclusion pour l'année. Le 4 janvier 1774, d'Alembert, que ses fonctions de secrétaire dispensaient de celles de directeur, demanda et obtint d'être tiré au sort pour le premier trimestre, afin « d'avoir droit à la nomination du prédicateur ».

gyriques de ce saint roi, et de s'y maintenir malgré les clameurs de l'hypocrisie et de l'envie [1]. » Les clameurs furent vives en effet et, bien que vaines en apparence, ajoutèrent de nouvelles charges à celles qui s'accumulaient peu à peu sur l'Académie ou du moins sur ses nouveaux maîtres.

Ce fut d'abord en 1767. En apprenant cette bonne nouvelle, Voltaire tout joyeux écrit à d'Alembert : « On dit qu'on vous prêche Louis IX et non pas saint Louis, qu'on s'est fort moqué des croisades et du pape [2]. » On disait vrai ; Voltaire, en deux lignes, résume fort exactement le discours de l'abbé Bassinet [3], qui s'était permis de *laïciser* (suivant le mot de nos jours) le panégyrique chrétien, pour le fond comme pour la forme. Point de signe de croix, de texte, de divisions, ni de citations bibliques; le parti pris ne se cachait pas. Au reste, dans ce panégyrique d'un saint, pas un mot de sa piété : c'était une page d'histoire, où saint Louis devenait une sorte de philosophe moderne, né pour son malheur en un siècle très chrétien, et poussé par cette circonstance fatale vers la déplorable entreprise des croisades [4]. « Par quel respect aveugle, disait l'orateur, la religion a-t-elle loué jusqu'à nos jours des entreprises dont elle n'a malheureusement été que le prétexte ? Eh ! messieurs, puis-je ne pas blâmer des actions qui sont entièrement opposées au véritable esprit du christianisme et qu'il réprouve [5] ? » Le tableau des croisades n'avait, on le pense, rien d'édifiant : on n'y voyait qu'excès et crimes de tout genre. Tout l'ouvrage était un pastiche habile des *Eloges* de Thomas : des généralités, des périphrases à foison, enfin une peinture pathé-

1. D'Alemb., *Eloge de Seguy* (t. III, p. 539).
2. Volt., lettre à d'Alembert, 4 septembre 1767 (t. LXIV, p. 353).
3. *Panégyrique de saint Louis, roi de France, prononcé dans la chapelle du Louvre, en présence de Messieurs de l'Académie française, le 25 août 1767, par M. l'abbé Bassinet* (à Paris, chez V. Regnard, MDCCLXVIII).
4. P. 24 : « Jusqu'à présent, messieurs, vous avez vu saint Louis plus près du temps où nous vivons que de celui où il régnait. Il va enfin payer son tribut à l'esprit de son siècle, qui se servira de ses vertus mêmes pour le soumettre plus sûrement à ses travers. »
5. P. 25.

tique des efforts que tente la flatterie pour fermer les oreilles des princes aux lamentations des peuples.

Ce sermon fut, contre l'ordinaire, un charme pour les philosophes. « Il est vrai, répond d'Alembert à Voltaire, que c'est l'oraison funèbre de Louis IX, et non pas le panégyrique de saint Louis, qui a été prêchée à l'Académie; mais l'ouvrage n'en était que meilleur... Les d'Olivet et compagnie avaient déjà murmuré dès le matin; mais le murmure a augmenté le soir à Saint-Roch, où l'orateur a prêché le même panégyrique [1]. » Cette double audition en un seul jour était un tour de la façon de Duclos, qui avait présenté l'abbé Bassinet au curé de Saint-Roch, soi-disant pour seconder dans ses débuts ce jeune prêtre de Cahors, désireux de se faire à Paris une place dans la chaire. Sous un archevêque tel que M. de Beaumont, ce début, on le pense, ne lui porta pas bonheur; on le comparait à l'abbé de Prades, on l'accusait tout net d'athéisme, enfin on se démenait pour faire interdire l'impression de la scandaleuse harangue. Un instant, les dévots passèrent pour l'avoir obtenu [2]. Les philosophes l'emportèrent enfin par la patience, mirent sans doute en avant l'honneur de l'Académie, et l'autorisation fut accordée le 29 mars de l'année suivante [3].

Deux ans plus tard, en 1769, répétition du même scandale. L'abbé Le Cousturier, docteur en théologie, chanoine de l'église de Saint-Quentin, adopta le point de vue et, en grande partie, le style même de l'abbé Bassinet [4]. C'était encore un

1. D'Alembert, lettre à Voltaire, 22 septembre 1767 (Beuchot, t. LXIV, p. 369). — Cf. Bachaumont, 28 août et 4 septembre 1767.

2. Bachaumont, 4 septembre 1767 : « M. l'abbé Bassinet ne fera décidément point imprimer son discours, contre lequel on s'élève de plus en plus. »

3. Le *Panégyrique* est précédé (p. 3-8) d'une lettre à M. ***, de l'Académie française. Le ton de cette lettre est parfaitement convenable; mais au fond l'auteur n'atténue, ne corrige ni ne désavoue rien de son discours; il en appelle au jugement du public, ce qui, chez un prêtre surtout, ne ressemble pas à de la soumission.

4. *Panégyrique de saint Louis, roi de France, prononcé... le 25 août 1769, par M. l'abbé Le Cousturier, etc.* (Paris, chez la V. Regnard et Demonville, MDCCLXIX).

sombre tableau des horreurs qui avaient marqué l'entreprise des croisades, et la justification du saint plutôt que son panégyrique. « Tel qui, poussé par son siècle, sourit dédaigneusement au pieux délire des croisades, au siècle des croisades même, n'eût peut-être été qu'un fanatique [1] : » telle était l'argumentation, fort raisonnable assurément, mais non pas orthodoxe. L'Inquisition était en outre désavouée comme un des « fléaux de l'Europe » ; Voltaire n'eût pas mieux dit. Le scandale fut encore plus violent que la première fois : une partie de l'auditoire battit des mains en pleine église [2] ; d'autres coururent chez l'archevêque pour obtenir une bonne censure et, s'il était possible, faire arrêter et interdire l'impression du discours. Mais les philosophes, sur leurs gardes, avaient pris les devants ; le panégyrique avait reçu, le jour même, l'approbation administrative [3]. L'Académie députa même trois de ses membres auprès du premier gentilhomme de la chambre, pour qu'il voulût bien présenter au roi, dès le dimanche suivant, l'orateur et le discours.

Les prêtres qui servaient ainsi les passions et la politique des philosophes obéissaient-ils à un mot d'ordre? Étaient-ils, comme le prétendaient les dévots offensés, des « suppôts du parti encyclopédique »? Ne convient-il pas au contraire de voir en eux des hommes de bonne foi, chrétiens au fond, mais gagnés par l'esprit du temps et sincèrement animés d'un désir de conciliation? La question est délicate, à défaut de preuves positives. Remarquons toutefois que l'abbé Bassinet avait été choisi par l'abbé de Boismont, l'abbé Le Cousturier par Voisenon [4]. Ni Boismont ni Voisenon n'étaient des apôtres, mais ils n'entraient pas non plus dans les secrets desseins du groupe encyclopédique ; tout porte à croire que ces trames souter-

1. P. 42.
2. Bachaumont, 31 août 1769. — Pareille scène eut lieu le 25 août 1772 : l'orateur était alors le célèbre abbé Maury. Voy. *Corresp. de Grimm*, t. X, p. 77 ; *Nouvelles à la main*, bibl. Mazarine, Mscr. 2803, 26 août 1772.
3. Signée de Riballier, le rigoureux censeur de *Bélisaire*.
4. Registre, 2 janvier 1767, 2 janvier 1769.

raines n'étaient pas leur fait. N'est-il pas au contraire assez vraisemblable que ces ambitieux prédicateurs, une fois choisis, fissent d'eux-mêmes tout leur possible pour se concilier la bienveillance d'un auditoire qu'il était bien inutile d'évangéliser et qui, satisfait de l'orateur, pouvait beaucoup pour sa réputation et son avenir littéraires. Le panégyrique de saint Louis avait été pour plus d'un le premier acheminement vers l'Académie; encore fallait-il un peu courtiser ceux dont on espérait les suffrages. Les philosophes l'entendaient bien ainsi; avant même d'avoir lu le panégyrique de l'abbé Bassinet, Voltaire disait : « Le prédicateur ne sera pas archevêque de Paris, mais il doit être de l'Académie [1]. » Point n'était donc besoin de pactes ni de corruption : on s'entendait à demi-mot. De la part des prêtres compromis, c'était encore une faiblesse grave, non un marché inavouable : la nuance est importante.

Ni l'abbé Bassinet, ni l'abbé Le Cousturier ne furent de l'Académie; les philosophes les aidèrent seulement à désarmer les colères de leurs supérieurs ecclésiastiques, leur élevèrent même un piédestal; puis le temps fit son œuvre, on les oublia. Ce qu'on n'oubliait pas, c'était la ruse des philosophes, l'encouragement, puis la protection qu'ils avaient donnés à ces apostasies.

Leur dessein d'en finir avec la tutelle exercée jusqu'alors par l'Église sur l'Académie était de toute évidence. Ils préféraient les moyens détournés, plus efficaces, moins périlleux pour eux, plus irritants par cela même pour leurs adversaires. Ainsi les panégyriques du genre que nous venons de voir se renouvelèrent périodiquement jusqu'au moment où cette tradition surannée fut abolie, probablement à la satisfaction de tous [2]. Mais leur impatience ne savait pas toujours se contenir : c'était une imprudence, car ce qui les avait rendus si forts, c'était leur attachement jaloux à la charte de l'Académie.

1. Volt., lettre à d'Alembert, 4 septembre 1767 (LXIV, p. 353).
2. Registre, 13 janvier 1785 : « Il a été décidé qu'à l'avenir on laissera au prédicateur de la Saint-Louis la liberté de faire un panégyrique de saint Louis ou un sermon de morale chrétienne avec ou sans mention du saint. »

Les concurrents aux prix d'éloquence étaient tenus de soumettre leurs pièces à l'examen de deux docteurs en théologie; la Sorbonne avait ainsi, dans ces concours, un droit d'élimination antérieur et supérieur. Cela froissait l'amour-propre des philosophes; cela même les gênait, en les mettant dans l'impossibilité de couronner des discours où l'Église, leur principale ennemie, fût traitée de haut. D'Alembert voulut trancher dans le vif, et supprimer tout net une pratique avec laquelle il n'y avait pas d'accommodements. Le concours de 1767 lui fournit un prétexte pour en faire la proposition. Le sujet, l'*Éloge de Charles V*, touchait à la question délicate des rapports entre la monarchie et l'Église : le discours de La Harpe, le lauréat de l'année, avait été regardé de près par les deux docteurs et mutilé avec amour. D'Alembert ouvrit l'avis de rétablir à l'impression le texte primitif et de procéder à l'avenir sans recourir aux théologiens. Mais c'était chose grave, et l'Académie recula. « Croiriez-vous, écrivait le téméraire à son ami de Ferney, que j'ai été contredit sur ce point par des gens même qui auraient bien dû me seconder? L'esprit de corps porte malheur aux meilleurs esprits [1]. » A qui fait-il allusion? Il y a grande apparence que Duclos est du nombre des récalcitrants; c'est justement lui qui personnifie l'esprit de corps à l'Académie; sa qualité de secrétaire lui impose une circonspection particulière, et, s'il fût allé de l'avant, ses habitudes bien connues de modération et l'ascendant qu'il possédait sur la partie la plus libérale de ses confrères eussent probablement fait taire les scrupules des timides.

D'Alembert avait fort bien aperçu que l'Académie, sous ce régime, ne pouvait donner certains sujets devant lesquels des hommes d'Eglise étaient tenus de se voiler la face, par exemple l'*Éloge de Molière*, dont il était question pour le concours de 1769. Cette considération l'emporta. Duclos, en annonçant ce nouveau sujet, déclara que, pour cette fois, la censure des théologiens ne serait pas exigée, et Chamfort fut en effet couronné

1. D'Alembert, lettres à Voltaire, 14 et 21 juillet, 4 août 1767 (Beuchot, t. LXIV, p. 290, 297, 316).

sans avoir à subir cette formalité[1]. Mais, le pas franchi, l'Académie entendit faire de l'exception la règle : l'*Éloge de Fénelon*, si intéressant pour messieurs de la Sorbonne, ne leur fut pas plus soumis que celui de Molière. La contravention était, cette fois, flagrante et sans palliatif. En 1771, le pouvoir n'était plus aux mains de ministres désireux de ne rien voir; l'Académie ne pouvait plus se faire, sur ses immunités, les illusions qui l'avaient poussée dans cette voie dangereuse. L'Eglise avait la partie belle; le règlement méconnu fut par ses soins rétabli dans tous ses droits, la censure remise en vigueur; La Harpe et les philosophes, ses maîtres, payèrent avec usure la licence qu'ils s'étaient octroyée si cavalièrement.

1. D'Alembert, lettre à Voltaire, 7 octobre 1771 (Beuchot, t. LXVII, p. 257). — Bachaumont, 19 octobre 1771.

CHAPITRE II

PREMIERS DÉMÊLÉS ENTRE L'ACADÉMIE ET LE GOUVERNEMENT (1770).

Ce fut, en apparence, un incident soudain qui détermina le gouvernement à user de rigueur envers l'Académie. Le 6 septembre 1770, à la suite d'un discours de Thomas, les philosophes s'aperçurent tout à coup que la mesure était comble, et qu'ils allaient avoir affaire, non plus seulement aux dévots de l'Académie et du dehors, mais à la coalition des puissances ecclésiastique et civile, également blessées de leur empire sur le premier corps littéraire de l'État. Ils avaient trop cru à l'impuissance de leurs adversaires, à l'inviolabilité de l'Académie. Ils n'avaient même pas pris garde à la nouvelle orientation de la politique du royaume, à l'effacement de M. de Choiseul, à la prédominance en cour d'une cabale singulièrement despotique, dans laquelle ils ne comptaient que des ennemis. Ils avaient impunément bravé le clergé, peuplé la compagnie de leurs créatures; ils ne se doutaient pas que dans l'Académie même il y avait des hommes prêts à tenter de ressaisir par un coup de force leur ancienne influence, depuis longtemps annulée.

Certains avertissements auraient dû cependant les faire réfléchir sur la nécessité d'une conduite plus modérée. Il n'était pas croyable que l'Académie fût livrée sans retour à leur

discrétion, alors que la philosophie était encore réputée un danger public. En 1768, un janséniste fougueux, mais qui n'était pas sans valeur dans les lettres, le vieux La Bletterie, de l'Académie des inscriptions, avait réclamé des Quarante « une délibération par laquelle tout encyclopédiste et tout adhérent à l'*Encyclopédie* fût exclu de ce corps [1] ». Dans le monde des écrivains, et en dehors même de toute passion religieuse, on s'irritait de voir l'Académie confisquée par cette coterie fermée. Enfin, à l'Académie même, l'ancien parti dévot rongeait son frein. Collé nous parle de la lassitude que le « sceptre de fer » des philosophes cause aux « gens raisonnables », et de leur accord avec les gens de qualité pour secouer le joug de ces « sectaires impérieux [2] ». Grimm signale aussi cette « guerre violente et opiniâtre, quoique sourde », entre deux partis qu'il appelle, par réminiscence de la Suède, « les *Chapeaux* et les *Bonnets* », et le malaise que cette rivalité donne aux académiciens d'un caractère impartial, aux « âmes fières et libres », Buffon par exemple, qui résistait à la discipline des uns et des autres [3].

Depuis la mort de l'abbé d'Olivet, les chefs du parti dévot étaient le maréchal de Richelieu et l'avocat général Séguier. Ces deux personnages avaient alors bien autre chose à faire que de gêner dans l'Académie les intrigues des gens de lettres, qui restaient les maîtres du terrain. Mais tous deux possédaient à la cour une situation qui pouvait, à un moment donné, les rendre redoutables : Richelieu, depuis l'avènement de la nouvelle favorite, Mme du Barry, était devenu tout-puissant sur l'esprit du roi, et l'inspirateur principal de la politique qui allait aboutir au trop fameux Triumvirat; Séguier, premier avocat

1. Diderot, lettre à Mlle Volland, 10 septembre 1768 (Éd. Assézat, t. XIX, p. 274).
2. Collé, *Journal*, t. III, p. 297.
3. *Corresp. de Grimm*, t. IX, p. 307; t. X, p. 16. — M. Mesnard (*Hist. de l'Académie*, p. 107) se méprend quand il représente comme généralement employées alors ces dénominations de *Chapeaux* et de *Bonnets;* c'est une fantaisie personnelle de Grimm : « On pourrait chercher en Suède les sobriquets de ces deux partis, et les appeler, etc. »

général au Parlement, se trouvait être, par sa place, l'un des instruments les plus actifs de cette politique, l'intermédiaire entre le chancelier et la première cour de justice, on sait au milieu de quelle crise. Sous un gouvernement aussi peu respectueux des traditions et des formes que celui de Maupeou et de ses associés, c'était pour les philosophes une faible protection que les prérogatives de l'Académie, si de tels adversaires pouvaient s'armer contre eux du moindre prétexte.

Séguier donna le signal à la première occasion. Il venait de faire paraître un réquisitoire écrasant [1] contre divers ouvrages déférés au Parlement, entre autres contre le *Système de la nature*, dont on ne connaissait pas encore l'auteur. L'œuvre morale et politique des philosophes était appréciée par l'avocat général avec une rigueur extrême, mais clairvoyante, et d'autant plus odieuse à ceux qu'elle confondait. « Dans la situation actuelle, disait-il en forme de conclusion, une sévérité salutaire peut seule remédier à la témérité des auteurs, à la frénésie d'une secte dangereuse, à l'avidité même des imprimeurs, et à la fermentation qui se renouvelle sans cesse dans les esprits... Vous déconcerterez les projets de cette fausse et altière philosophie, qui ne veut s'emparer des esprits que pour les mouvoir à son gré, qui ne cherche à les instruire que pour les égarer, et qui ne réclame la liberté de penser que pour s'affranchir de toute dépendance civile et politique. » Le Parlement avait fait droit au réquisitoire et l'avait même trouvé trop modéré; mais, pour témoigner de son irritation contre les gens du roi, il en avait refusé l'impression en tête de l'arrêt. Ce document n'avait donc été publié, suivant la formule, que « par ordre exprès de Sa Majesté ». En toute

1. Imprimé par ordre exprès du Roi. — Réquisitoire de M. Séguier, avocat général au Parlement de Paris, sur lequel est intervenu l'arrêt du Parlement du 18 août 1770, qui condamne à être lacérés et brûlés différents livres ou brochures, comme impies, blasphématoires et séditieux, tendant à détruire toute idée de la divinité, à soulever le peuple contre la religion et le gouvernement, à renverser tous les principes de la sûreté et de l'honnêteté publiques, et à détourner les sujets de l'obéissance due à leur souverain.

cette affaire, du reste, Séguier n'avait fait qu'obéir aux injonctions du souverain, directement sollicité d'agir par le Pape et par l'assemblée du clergé [1]. On voit quelle importance avait prise le réquisitoire, et quelle autorité donnait à Séguier le mandat spécial dont il n'avait été que le fidèle exécuteur : sa personne était couverte par celle du roi.

Sur ces entrefaites, l'archevêque de Toulouse fit son entrée à l'Académie. Dans sa réponse, extraordinairement longue et diffuse, Thomas introduisit une apologie de la philosophie, que ne semblait réclamer ni l'éloge du récipiendaire, ni celui du duc de Villars, auquel succédait Loménie de Brienne; enfin certaines allusions à des événements tout contemporains frappèrent, réveillèrent l'assemblée. « Il y a eu, il y aura de tout temps, dit Thomas, des hommes qui croiront avoir à se venger des lettres et de ceux qui les cultivent. Alors tous les moyens que la lâcheté peut dicter à l'intérêt ou la vengeance à l'orgueil sont employés. Le vice se rend délateur de la vertu; la bassesse outrage la grandeur d'âme; la haine accréditée prête son appui à la haine obscure; la calomnie flatte les préjugés des hommes puissants. Plus elle est avilie, plus elle devient féroce et doublement irritée, et par le mal qu'elle ne peut faire et par le mépris qu'elle inspire; elle arme l'autorité par ses mensonges, et tâche de perdre ceux qu'elle ne peut parvenir à déshonorer... Les lettres reconnaissantes célébreront à jamais les grands qui, dans les temps d'orage, ont montré pour elles cette vertueuse fermeté; mais elles sauront en séparer, comme il est juste, ceux qui, dans le même temps, ou les trahissent par faiblesse, ou les laissent outrager par indifférence, ou les persécutent par orgueil, ou, voilant la haine sous l'effort du dédain, tâchent d'affecter pour elles un mépris qui ne trompe personne et

1. Bachaumont, 20 août et 27 août 1770. — Cf. Volt., lettre à d'Alembert, 2 novembre 1770 (t. LXVI, p. 472) : « Ce livre (le *Système*) a rendu tous les philosophes exécrables aux yeux du roi et de toute la cour. M. Séguier, que j'ai vu, n'a rien fait que par ordre exprès du roi. »

qui est la marque la plus sûre d'un sentiment contraire... Ceux qui n'ont jamais eu à rougir, ceux pour qui le mérite n'était point un outrage, ceux à qui le mot de postérité ne fit jamais baisser les yeux, ceux qui auraient eu le droit de s'offenser qu'on ne respectât en eux que leurs places, n'ont craint ni Démosthène parlant avec éloquence des maux de son pays, ni Tacite écrivant l'histoire, ni Fénelon parlant du gouvernement, ni Molière peignant Tartuffe. Ils ont honoré les lettres et en ont été honorés. Ils aspiraient à être non les calomniateurs, non les tyrans, mais les compagnons et les amis de ces hommes célèbres [1]. » Malgré le vague de cette emphase, les assistants n'hésitèrent pas sur l'application personnelle qu'il convenait d'en faire. Séguier assurément n'était désigné par Thomas ni plus ni moins que tout autre ennemi puissant de la liberté littéraire; mais son réquisitoire datait presque de la veille, et tout le monde y pensait; c'était, chez le public, une malice à peu de frais, d'autant plus que Séguier lui-même était présent. Tous les yeux se portèrent sur lui; chaque trait fut souligné d'applaudissements. Il y avait pour Séguier un rôle difficile à soutenir, surtout à l'improviste : il « rougit et pâlit alternativement, et se cacha même le visage avec les deux mains [2], » ce qui redoubla la joie des mauvais plaisants. Délivré de son supplice, le patient ne fit qu'une course de l'Académie chez le chancelier.

Pour être fait dans le tête-à-tête et sans préparation, son ré quisitoire cette fois ne fut pas moins véhément. Le sujet prêtait. Outre l'insulte faite en sa personne à la magistrature, à toutes les puissances, y compris celle du roi, Séguier pouvait relever dans tout le discours de Thomas un esprit de dénigrement systématique contre la noblesse et les autres supériorités de naissance ou de condition, contre les principes du gouvernement, et même contre tel haut personnage alors en butte aux derniers excès

1. Thomas, *Œuvres posthumes* (Paris, 1802, t. II, p. 24 et suiv.).
2. *Corresp. de Grimm*, t. IX, p. 125. — Cf. Bachaumont, 7 septembre 1770.

de l'impopularité. L'orateur n'avait-il pas avancé que « les talents d'ordinaire manquaient aux places » ? N'avait-il point osé parler de « ces principes d'humanité et de justice qui devraient être surtout la morale des hommes puissants, mais que la plupart des hommes puissants rejettent comme une chaîne importune qui embarrasse le pouvoir dans sa marche ? » Ne faisait-il pas une allusion outrageante au duc d'Aiguillon, en disant du duc de Villars, ancien gouverneur de Provence : « A la tête d'une grande province, il n'a abusé ni de son rang pour opprimer, ni de son pouvoir pour faire plier les lois, ni de la crainte qu'inspire un homme en place pour faire respecter ses caprices? » Ce n'était plus là du Thomas ordinaire, des amplifications de rhéteur sur des lieux communs de morale publique, des généralités et des utopies sans conséquence; c'était, bien caractérisé, le délit appelé de nos jours « excitation à la haine et au mépris du gouvernement ». Maupeou n'était pas homme à tolérer cela, ni rien qui en eût l'air.

Quand on sut son mécontentement, d'autres doléances se firent entendre. Le clergé s'indigna d'avoir été rendu témoin d'une manifestation philosophique, dans une cérémonie en l'honneur d'un prélat [1]. Il se trouva même que la faute de Thomas était une récidive; la seconde fit ouvrir les yeux sur la première.

Le 25 août, une quinzaine auparavant, Thomas avait lu dans la séance solennelle de l'Académie un *Éloge de Marc-Aurèle.* Voilà un titre bien antique : ne nous fions pas au titre chez Thomas. Bachaumont écrivait peu de jours après [2] : « L'*Éloge de Marc-Aurèle* fait un bruit du diable. On trouve bien extraordinaire que, dans le sanctuaire de l'Académie, protégée par le roi, dans son palais, un membre de cette compagnie ait osé avancer les propositions les plus hardies, fronder le gouvernement actuel avec tant de dureté, et inculper, ce semble, tous les ministres, par des apostrophes et des allusions dont on

1. Bachaumont, 12 septembre 1770.
2. 1er septembre 1770.

ne peut méconnaître le sens et les rapports. » C'est merveille comment, sous un régime despotique, les sujets tirés de l'histoire ancienne se prêtaient à la polémique contemporaine : qu'on se rappelle le *Bélisaire* de Marmontel; qu'on songe aux *Lois de Minos* de Voltaire, où était représentée la suppression des Parlements. Dans l'*Éloge de Marc-Aurèle*, le philosophe Apollonius, le plus naturellement du monde, proclamait l'égalité originelle de tous les hommes, la supériorité des talents sur la noblesse, les droits de la pensée; flétrissait la bassesse des courtisans, la cupidité d'un prince adonné au luxe et de ses compagnons de plaisir, la tyrannie du fisc, la vénalité des juges, et revendiquait pour tous, sans distinction de naissance, l'accès des charges publiques. Ce travestissement ne prêtait point à rire; c'est avec le plus grand sérieux qu'on l'accueillait, ceux-ci pour l'admirer, ceux-là pour s'en offenser. Séguier eut donc beau jeu pour transformer sa propre querelle en une affaire d'État. L'*Éloge* et le *Discours* eurent le même sort; Thomas fut mandé chez le chancelier, averti qu'il eût à ne faire paraître ni l'un ni l'autre, sous peine d'être mis à la Bastille et exclu de l'Académie, si le moindre fragment était publié des deux discours frappés d'interdit [1].

Il essaya de se justifier, d'établir preuves en main que son discours était composé bien avant le réquisitoire de Séguier, qu'il n'y avait rien ajouté, qu'on avait « entendu ce qu'il ne disait pas [2] ». On ne l'écouta point. Tout porte à croire qu'il avait eu trop d'esprit, sans le vouloir; ses amis en étaient persuadés : c'était le côté comique de l'aventure [3]. Il s'était escrimé, suivant son habitude, contre des moulins à vent, et

1. Bachaumont, 12 septembre 1770. — *Corresp. de Grimm*, t. IX, p. 126 et 129.

2. *Corresp. de Grimm*, t. IX, p. 125 — Volt., lettre à Mme Necker, 26 septembre 1770 (t. LXVI, p. 424).

3. Voy. Galiani, lettre à Mme d'Epinay, Naples, 12 janvier 1771 (Éd. Pérey et Maugras, t. I, p. 336) : « Les athées auraient-ils pu espérer que la France entière, et les Parlements surtout, seraient si occupés, à n'avoir pas le temps de pouvoir croquer un académicien, grillé en guise de côtelette, lorsqu'ils déjeunent à leur buvette? »

avait touché l'ennemi sans le faire exprès. Pris au mot, ce naïf se rétractait : pour la première fois, il éprouvait les inconvénients qu'il peut y avoir à parler pour ne rien dire ou pour dire plus qu'on ne pense. Le premier académicien frappé par le gouvernement était au fond le sujet le plus soumis, l'esprit le moins hardi qu'il y eût parmi les philosophes : « On l'engage par amour-propre, dit de lui Collé à ce propos, à faire des démarches dont il ne démêle pas toutes les conséquences; c'est une machine dont les enclyclopédistes font mouvoir les ressorts et qu'ils montent comme ils veulent; c'est un enfant perdu qu'ils jettent en avant [1]. »

On peut trouver que Thomas, en somme, se tira d'un aussi mauvais pas sans trop de dommage. Mais il ne fut pas seul mis en cause : la pensée dominante du gouvernement, inspirée sans doute par Séguier, ce fut d'associer l'Académie au châtiment de Thomas, qui était bien le plus compromis, mais non pas le seul, ni même le plus coupable. Le gros affront pour Séguier, c'était non pas la tirade lourde et filandreuse de Thomas, mais l'application impertinente qui lui en avait été faite en pleine séance. Il savait de longue date quelle antipathie ressentaient pour lui les philosophes, ses confrères; elle avait éclaté plus vive que jamais après le réquisitoire; ces messieurs s'étaient fort irrités, et ne s'en étaient pas cachés, « qu'il n'eût pas traité plus doucement les gens de lettres, les académiciens, ses confrères; qu'il se fût permis contre eux des déclamations vagues, il est vrai, qui ne caractérisaient personne en particulier, mais que les moins instruits sentaient cependant tomber indirectement sur les encyclopédistes [2]. » Il fit en sorte que sa vengeance s'étendît à tous ceux qui lui avaient ménagé cette avanie, et de ce jour cessèrent les relations, jusqu'alors faciles et pacifiques, de l'Académie avec le pouvoir.

Duclos fut à son tour appelé chez le chancelier [3], qui lui notifia

1. Collé, *Journal*, t. III, 268.
2. Bachaumont, 6 septembre 1770 (antérieurement au discours de Thomas).
3. Collé, *Journal*, t. III, p. 269.

la défense d'imprimer prononcée contre les deux discours de Thomas. Pareille interdiction était sans précédent depuis la fondation de l'Académie [1]. La compagnie dut aussi s'abstenir, jusqu'à nouvel ordre, de faire parler Thomas en séance publique. Ce fut pour elle, autant que pour lui, une mortification pénible. On le vit bien, à l'insistance qu'elle mit à s'en affranchir. Thomas, surtout depuis les deux derniers scandales dont il avait été la cause, était devenu l'académicien en vogue ; sans un discours de lui, sans quelques fables du duc de Nivernais, il n'y avait pas de plaisir complet dans une séance publique [2] ; cela dura jusqu'au mois de mai de l'année suivante. Enfin l'obligation fut imposée à l'Académie de ne rien laisser prononcer ni publier en son nom, sans que les officiers en charge en eussent fait l'examen et assumé la responsabilité [3] : le gouvernement prenait ses garanties pour l'avenir. L'Académie accepta la loi du plus fort ; mais, dans la délibération qu'elle prit pour l'enregistrer, elle eut soin d'en atténuer la portée en marquant (ce qui était vrai) qu'elle « interprétait ses règlements antérieurs [4] ».

Elle montra du reste dans sa conduite une sûreté, un sang-froid qui peuvent surprendre après tant de fautes. Elle sut concilier avec beaucoup de tact la soumission nécessaire et le respect de sa propre dignité ; elle fut correcte, mais fière. « Par

1. *Recueil d'anecd.*, 15 septembre 1770.
2. *Corresp. inéd. de Condorcet et de Turgot*, publ. par Charles Henry (p. 45 et 46) : Condorcet à Turgot, 3 mars 1772 : « Demain l'Académie reçoit M. de Senlis. On ignore encore s'il y aura autre chose que les discours du récipiendaire et du directeur. Le maréchal de Richelieu, constant dans sa haine contre les gens de lettres, cabale contre eux à la cour et oppose aux raisons du prince Louis et de M. de Nivernais quelques grimaces et le mot d'encyclopédiste. C'est aujourd'hui que l'affaire se décide. » — 5 mars 1771 : « La séance de l'Académie a été triste, malgré toute la gaieté que l'abbé de Voisenon à mise dans son discours. M.de Senlis a été commun, et la bouche de M. Thomas étant toujours fermée on n'a rien lu après ces deux discours. »
3. Collé, *Journal*, t. III, p. 297.
4. Registre, jeudi 7 février 1771 — Cf. avril 1743 : Il avait été décidé que les ouvrages des académiciens destinés a être lus en séance seraient « communiqués au directeur et au secrétaire », mais non les discours des directeurs en réponse aux nouveaux élus ou dans d'autres circonstances.

là, dit Voltaire, les gens de lettres se sont mis au-dessus de ceux qui veulent les abaisser ; et ils se rendent respectables malgré tous les efforts qu'on fait contre eux [1]. » L'archevêque de Toulouse voulut que son discours eût le même sort que celui de Thomas, et ne le fit pas imprimer [2]. Le prince Louis et le duc de Nivernais usèrent de leur rang à la cour pour y plaider respectueusement la cause de leurs confrères. Sans bruit, sans forfanterie, les philosophes se tinrent sur la défensive, gardèrent une exacte discipline.

Nous retrouvons ici le robuste bon sens de Duclos, à la fois si ferme et si habile. Dans la séance du 13 ou du 15 septembre, au début même de la crise, Saint-Lambert avait cru faire un exploit en proposant l'exclusion de Séguier, qui, disait-il, avait forfait envers l'Académie, en portant ses plaintes au chancelier, au lieu de la prendre pour juge entre lui et Thomas. On pense s'il y avait là de quoi remédier aux difficultés de la situation. Duclos, par une intervention énergique, écarta sur-le-champ ce malencontreux avis, puis, le lendemain et dans l'intimité, fit à Saint-Lambert « une très vive réprimande, et telle qu'en sait très bien faire M. Duclos quand il est animé [3] ». D'Alembert, dont les démarches eussent été l'objet d'une attention particulièrement malveillante, prit la sage résolution de voyager pour sa santé. Séguier avait fait de même. Peu s'en fallut qu'ils ne se rencontrassent à Ferney. Voltaire s'égaye à cette idée : « J'aurais bien voulu qu'ils eussent dîné ensemble, mais Dieu n'a pas permis cette plaisante scène [4]. »

L'alerte avait été chaude pour l'Académie, l'affaire mal engagée, mais la retraite bien conduite. La querelle était vidée, en ce qu'elle avait de personnel à Séguier. Le fait grave, dont

1. Volt., lettre à Dorat, 1er octobre 1770 (*Lettres inéd.*, publ. par M. de Cayrol, t. II, p. 212).
2. Il parut pour la première fois dans le *Choix de disc. de récept. à l'Acad. fr.*, par L. Boudon (Paris, 1808, t. I, p. 414 et suiv.). — Celui de Thomas était imprimé depuis 1802 dans ses *Œuvres posthumes*.
3. Collé, *Journal*, t. III, p. 274.
4. Volt., lettre à Chabanon, 28 septembre 1770 (t. LXVI, p. 432).

il fallait prévenir le retour par une extrême prudence, c'était l'alliance entre les dévots, tout pleins de rancunes trop justifiées, et un gouvernement prompt aux mesures violentes. La domination des philosophes sur l'Académie était fort ébranlée; il ne s'agissait plus d'en faire gloire, mais de la maintenir par les voies de douceur.

CHAPITRE III

LES ÉLECTIONS ACADÉMIQUES EN 1771.

---

§ 1. — Embarras des philosophes. Richelieu et Voltaire : le président de Brosses. Élection de l'évêque de Senlis.

En janvier 1770, d'Alembert avait appris à Voltaire, avec une joie assez malséante, — la joie du curé Chouart « couvant des yeux son mort », — que trois places étaient sur le point de vaquer à l'Académie : celles de l'abbé Alary, du président Hénault, et de Paradis de Moncrif, qui allait bientôt devenir « Moncrif de Paradis [1] ». Les trois condamnés eurent le mauvais goût de vivre encore près d'un an, et de mourir juste au moment où les philosophes allaient se trouver en peine pour les remplacer : Moncrif le 12 novembre, Hénault le 24, Alary le 15 du mois suivant. Il fallut livrer bataille dans les conditions les plus désavantageuses. Au plus fort de la mêlée, le 20 février 1771, mourut encore le vieux Mairan, perte doublement inopportune, au cas où les derniers événements eussent déplacé la majorité. Mais, à supposer même qu'il ne se produisît pas de défections parmi leurs alliés les plus récents et les plus tièdes, les philosophes auraient eu tout intérêt, avant de s'attirer de nouvelles haines, à laisser disparaître le souvenir du dernier

1. D'Alembert, lettre à Voltaire, 25 janvier 1770 (Beuchot, t. LXVI, p. 135).

orage, et s'éteindre la fièvre de revanche dont étaient possédées toutes leurs victimes. Nul doute que la victoire, s'ils la remportaient, ne dût leur coûter fort cher, provoquer de violents dépits; et savait-on si le gouvernement ne se mettrait pas encore de la partie, ne renouvellerait pas ses procédés d'intimidation, n'en viendrait pas à quelque extrémité?

Dans les derniers temps, les compétitions académiques étaient devenues très faibles, le résultat étant, pour ainsi dire, préparé, réglé, promulgué d'avance. Tout d'un coup elles reprirent avec une prodigieuse vigueur : il semblait qu'une écluse se fût ouverte et qu'une réserve d'ambitions, longtemps contenue, fît irruption. Il y avait douze candidats au seul siège de Moncrif[1]. « La pénurie des sujets expose à cette légion[2], » dit un nouvelliste. Cette pénurie de vrai mérite n'était pas moins sensible chez les philosophes que chez les dévots ou les neutres; les encyclopédistes proprement dits s'étaient fait la part belle, l'heure des comparses arrivait. « Si la mortalité, dit Grimm, se mettait parmi les vieux académiciens, l'Académie ne pourrait manquer de se peupler d'une infinité de jeunes gens dont le caractère incertain et peu arrêté amènerait peut-être d'autres révolutions. » C'est en effet ce qui se produira dans quelques années. Les talents manquaient aux places, et entre rivaux d'une médiocrité presque égale les chances s'équilibraient. Raison de plus pour que la lutte prît un caractère irritant et redevînt un conflit d'influences.

Le choix des philosophes, pour les trois premières places à remplir, se porta sur les noms de Gaillard, de La Harpe et de Delille.

La candidature de Delille n'eut pas le temps d'arriver à maturité : les incidents qui se mirent à la traverse la firent ajourner pour des jours meilleurs.

1. Collé, *Journal*, t. III, p. 276. — *Corresp. de Grimm*, t. IX, p. 314.
2. *Recueil d'anecd.*, 25 novembre 1770. — Il y en eut jusqu'à seize à la dernière heure. *Corresp. inéd. de Condorcet et de Turgot*, lettre de Condorcet à Turgot, 30 décembre 1770 (p. 32).

Les deux autres au contraire prirent tout de suite consistance, et c'est sur elles que se livra le premier engagement. Gaillard avait écrit de gros ouvrages : une *Histoire de François Ier*, en sept volumes, parue de 1766 à 1769, qui rappelait par son plan le *Siècle de Louis XIV ;* une *Histoire de la rivalité de la France et de l'Angleterre*, encore en portefeuille, mais dont les trois premiers volumes étaient prêts à paraître; cinq discours couronnés par l'Académie française ou de grandes académies de province. Ses relations le rapprochaient des philosophes; il fréquentait Mlle de Lespinasse; mais jamais il n'avait eu maille à partir avec aucune puissance; c'était un homme à l'abri de tout reproche, et précieux à produire en un pareil moment. Son succès parut d'abord ne pas faire doute : Collé dit, au début de décembre, qu'on s'y attend [1]; d'Alembert le tient pour certain [2], et Buffon, bien malgré lui, confirme la rumeur accréditée [3].

A La Harpe était réservée la succession du président Hénault. Ce fut une malencontreuse idée. Des titres, La Harpe en avait beaucoup, à commencer par ses succès académiques, en prose et en vers : l'exemple de Thomas était fait pour l'encourager. Ajoutez des tragédies, pour le moins aussi froidement correctes que celles de Marmontel; une faible traduction de Suétone, dédiée par malheur à M. de Choiseul, alors tout près de la disgrâce et de l'exil; enfin le drame de *Mélanie,* objet d'horreur pour les âmes chrétiennes. Mélanie, c'était une jeune fille que ses parents contraignaient à embrasser sans vocation la vie religieuse, en dépit d'un bon curé qui défendait avec autant d'énergie que d'insuccès les droits de la nature et de la raison. Cette pièce n'avait pas été, n'avait pas pu être mise au théâtre; mais La Harpe l'avait colportée dans tous les salons philosophiques; elle y avait fait « fureur [4] ». Quelques mois

1. Collé, *Journal*, t. III, p. 280.
2. D'Alembert, lettre à Voltaire, 4 décembre 1770 (Beuchot, t. LXVI, p. 505).
3. Buffon, lettre au président de Brosses, 21 décembre 1770 (*Corresp. inéd.*, t. I, p. 131).
4. Bachaumont, 24 février 1770.

plus tôt, *Mélanie* eût infailliblement ouvert l'Académie à son auteur [1]. Mais les temps n'étaient plus les mêmes; et La Harpe, exécré très généralement des gens de lettres, ses confrères, à cause de l'âpreté de ses critiques dans le *Mercure*, était bien assuré de les voir prendre fait et cause contre les délits d'opinion qui seraient relevés à sa charge. Mais il avait une confiance imperturbable en lui-même : il affirmait à tout venant qu'un candidat de la cour pourrait seul lui tenir tête [2], et, sans se dissimuler l'opposition qui l'attendait, comptait pour la confondre sur l'irrésistible puissance de son talent [3]. Tous ses amis ne partageaient pas cet optimisme, et d'Alembert, d'après certains indices, déclarait qu'en maintenant sa candidature « on ne réussirait qu'à lui faire casser le cou [4] ». Les ennemis de La Harpe s'apprêtaient en effet à ressusciter une vieille histoire, dont la critique n'a pas encore dit le dernier mot, mais qui s'était attachée à lui comme la robe de Nessus. On assurait qu'il avait composé, sur les bancs du collège d'Harcourt, des couplets satiriques contre ses maîtres, dont plusieurs étaient ses bienfaiteurs, et qu'il avait expié ce méfait à Bicêtre ou au For-l'Evêque [5]. Piron fit ce quatrain de circonstance :

Quoi, grand Dieu! La Harpe veut être
Du doux Moncrif le successeur [6]!
Favoris d'Apollon, songez à votre honneur :
Voudriez-vous qu'on prît le Louvre pour Bicêtre [7]?

D'Alembert avait prédit juste. Dans la séance du 15 ou du 17 décembre, Séguier avertit ses confrères que le maréchal de Riche-

1. D'Alembert, lettre à Voltaire, 22 février 1770 (Beuchot, t. LXVI, p. 172).
2. Collé, *Journal*, t. III, p. 281.
3. *Corresp. inéd. de Condorcet et de Turgot*, publ. par Ch. Henry (p. 27), lettre de Condorcet à Turgot, 16 décembre 1770 : « M. de La Harpe va nous donner une tragédie (*Barnevelt*) qui fera tomber les barrières qui s'opposent encore à son entrée à l'Académie. »
4. D'Alembert, lettre à Voltaire, 12 décembre 1770 (Beuchot, t. LXVI, p. 518).
5. Bachaumont, 30 janvier 1765.
6. Moncrif n'est pas encore remplacé : Piron suppose que La Harpe est candidat au premier siège; cela lui fournit une antithèse commode.
7. Bachaumont, 20 décembre 1770.

lieu et lui demanderaient à être rayés de l'Académie si La Harpe était élu [1]. C'était une exclusion sans remède. Condorcet, naguère plein d'illusions, écrit maintenant : « M. de La Harpe est bien malheureux. Il y a contre lui un déchaînement si général, qu'il faut qu'il renonce à l'Académie. On l'accable d'épigrammes, d'injures et d'imputations odieuses. On ne haïssait pas plus Voltaire il y a quarante ans [2]. »

Le souvenir de Voltaire vient ici très à propos. L'impétueux vieillard est pour beaucoup dans les difficultés qui vont encore assaillir ses amis; il va leur porter malheur par son zèle tyrannique, compliqué de préoccupations toutes personnelles, d'engouements intempestifs et d'animosités malsaines. Le seul moyen, pour les philosophes, de reprendre l'avantage, sera de faire leurs affaires sans lui. Malgré tout son esprit, Voltaire est souvent dupe; il le fut cette fois d'un homme avec lequel il était en coquetterie réglée, qu'il appelait avec effusion son Alcibiade, son héros (Childebrand, disait d'Alembert), du maréchal de Richelieu. Au sortir de cette fâcheuse campagne, Voltaire la résumera fort justement en disant de son mystificateur : « Il a passé sa vie à me faire des plaisirs et des niches, à me caresser d'une main et à me dévisager de l'autre; c'est sa façon d'agir avec les deux sexes [3]. »

Richelieu, d'Olivet, Mme du Deffand : Voltaire en avait toujours eu beaucoup, de ces « anciens attachements » que les philosophes regardaient de sa part comme autant de trahisons. Le fait est que, par son encens idolâtre, il n'avait jamais rien obtenu que des gracieusetés pour lui-même, sans aucun profit pour « la bonne cause », dont il semblait que la sienne pût être séparée. Richelieu avait donné vingt louis, en avait même offert cinquante, pour la statue que les gens de lettres élevaient à Voltaire par souscription. Mais quelle satisfaction les philo-

1. Collé, *Journal*, t. III, p. 283. — *Corresp. de Grimm*, t. IX, p. 243.
2. *Corresp. inéd. de Condorcet et de Turgot* (p. 31), lettre de Condorcet à Turgot, 25 décembre 1770.
3. Volt., lettre à d'Alembert, 4 février 1771 (t. LXVII, p. 36).

sophes pouvaient-ils éprouver à voir cette libéralité fastueuse d'un homme qui professait pour eux tous une antipathie violente et qui, dans le même temps, protégeait sous main Palissot, l'un de leurs plus odieux détracteurs? Si le lieutenant de police, M. de Sartines, qui leur était tout dévoué, n'avait ouvert les yeux, Palissot allait, au mois de juin 1770, mettre au théâtre une nouvelle comédie, *le Satirique ou l'homme dangereux*, digne pendant de celle qui avait fait tant de bruit dix ans plus tôt; et c'était Richelieu qui prêtait son concours à cette nouvelle infamie, qui présentait la pièce aux comédiens, qui l'appuyait auprès de la censure [1]. Toute cette intrigue fut découverte, déjouée, rendue publique. Mais, tandis que les philosophes flétrissaient une aussi criminelle tentative, Voltaire se contentait de la railler agréablement comme une plaisanterie manquée. « Je vois, écrivait-il à Richelieu, que vous faites la guerre aux philosophes, ne pouvant plus la faire aux Anglais et aux Allemands : cela vous amuse, et c'est toujours beaucoup [2]. »

Richelieu, très dépité, redoubla d'acharnement contre les philosophes. L'Académie devenait un excellent terrain pour les combattre : il y dressa ses batteries; c'est lui que nous allons voir, pendant deux ans, prendre l'initiative et la direction de tous les assauts qui leur seront livrés. Voltaire et lui vont ainsi se trouver directement aux prises; ce sera d'abord un vrai duel entre les deux amis, mais un duel fort inégal, car Richelieu a tous les avantages : il est sur les lieux, il a la cour pour lui; il trouve enfin en Voltaire un adversaire absolument dépourvu de prudence et de sang-froid, avec cela plein d'illusions, et qu'il aura le plaisir tout à la fois de berner et de battre.

La première illusion de Voltaire est de croire qu'il ait quelque pouvoir sur l'esprit de son « héros », et la moindre chance de

1. Collé, *Journal*, t. III, p. 256, 272. — Diderot, lettre à M. de Sartines, juin 1770 (Ed. Assézat, t. XX, p. 10). — Palissot, *Œuvres complètes* (Paris, 1788, t. II, p. 315); cf. avertissement de l'*Homme dangereux*. — D'Alembert, lettre à Voltaire, 25 juillet 1770 (Beuchot, t. LXVI, p. 359).
2. Volt., lettre à Richelieu, 25 juin 1770 (t. LXVI, p. 319).

le prendre par les sentiments. Il plaidait auprès de lui pour les philosophes [1]; il lui avait naïvement recommandé la candidature de Gaillard [2] : bientôt d'Alembert priait son ami, s'il voulait la faire réussir, « de ne pas trop montrer l'intérêt [3] » qu'il y prenait. Peu de jours après, l'exclusion de La Harpe montrait à Voltaire quel résultat il pouvait se promettre de ses recommandations, car ce n'était pas un secret, que la tendresse toute paternelle du patriarche pour La Harpe, et la sollicitude avec laquelle il avait conduit ce jeune homme jusqu'au seuil de l'Académie [4].

Richelieu, du reste, allait couronner tous ces bons offices en se faisant le champion d'un candidat bien connu pour être la bête noire de Voltaire : nous voulons parler du président de Brosses.

A cela près, les philosophes eussent fort bien pu se rallier au président : la conciliation était pour eux le meilleur garant, dans ce moment critique, contre un échec pur et simple, et la conciliation ici ne leur eût pas coûté de sacrifices. Après tout, de Brosses, sans être à proprement parler de leur cénacle, n'était pas non plus de leurs adversaires : il avait donné des articles à l'*Encyclopédie*, et tous ses écrits portaient la marque d'un esprit fort libre, d'un vrai fils du XVIIIe siècle [5]. En l'adoptant, les philosophes n'eussent donné de gages qu'aux hommes les plus moderés de l'Académie : à Sainte-Palaye, à Foncemagne, à Montazet, à l'abbé de Voisenon, à Buffon surtout, qui l'estimait comme savant encore plus que comme compatriote, et qui depuis 1767 attendait avec impatience une occasion favorable pour le présenter aux suffrages de la compagnie. De Brosses

1. Volt., lettre à Richelieu, 8 octobre 1770 (t. LXVI, p. 442).
2. Id., lettre à Richelieu, 26 novembre 1770 (t. LXVI, p. 497).
3. D'Alembert, lettre à Volt., 12 décembre 1770 (Beuchot, t. LXVI, p. 518).
4. Volt., lettres à Marmontel, 12 février 1767, 21 août 1767; à d'Alembert, 30 septembre 1767 (t. LXIV, p. 34, 345, 384); à La Combe, juin 1770 (t. LXVI, p. 299).
5. Notamment son *Traité du culte des dieux fétiches*, et celui de la *Formation mécanique des langues*.

avait alors cédé le pas à Thomas : c'était un titre de plus à la bienveillance des philosophes; et Duclos en particulier, sans faire de promesses positives, n'avait pour lui que des paroles obligeantes [1]. De la meilleure foi du monde, avec la simplicité qui faisait le fond de sa nature, Buffon s'étonnait de voir le nom du président aussi froidement accueilli par des gens qui n'avaient aucun motif apparent pour le repousser : « Comme cette opposition m'a étonné, dit-il à de Brosses, j'ai fait tout ce qui était en moi pour en découvrir la source, et je ne sais si je me trompe; mais j'ai tout lieu de soupçonner qu'elle ne vient que d'un homme avec lequel vous avez eu des démêlés et qui a une grande influence sur l'escadron encyclopédique. » Il ne se trompait point. Au premier bruit de cette candidature, qui venait de se produire sous le patronage de Foncemagne, Voltaire écrivait à d'Alembert : « De Brosses a eu un procédé bien vilain avec moi, et j'ai encore la lettre dans laquelle il m'écrit en mots couverts que, si je le poursuis, il pourra me dénoncer comme auteur d'ouvrages suspects que je n'ai certainement point faits. Je puis produire ces belles choses à l'Académie, et je ne crois pas qu'un tel homme vous convienne [2]. » Cette calomnie fait son chemin, et de Brosses est dès lors perdu dans l'esprit des philosophes, abandonné même, comme nous le verrons, par bon nombre de ses premiers partisans.

Ce n'est point ici le lieu de reprendre à leur origine les démêlés de Voltaire avec le président : c'est une histoire faite, bien faite et bien connue [3]. Il s'agissait d'une affaire d'intérêt, dont l'enjeu ne montait pas en tout à trois cents livres. De Brosses, propriétaire, et Voltaire, locataire à vie de la terre de Tournai, s'étaient disputés pour quatorze moules de bois à brûler : tous deux y avaient mis une extrême âpreté; mais de Brosses, abso-

1. Buffon, *Corresp. inédite*, lettres au président de Brosses, 28 mai et 21 décembre 1770 (t. I, p. 128 et 131).
2. Volt., lettre à d'Alembert, 10 décembre 1770 (t. LXVI, p. 512).
3. Voy. Sainte-Beuve, *Lundis*, t. VII, p. 105-126 : *Voltaire et le président de Brosses, ou une intrigue académique au* XVIII*e siècle.* — Desnoiresterres, *Voltaire et J.-J. Rousseau*, p. 121-154.

lument sûr de son droit, après avoir persiflé, morigéné supérieurement sa partie et par lettres et par actes, l'avait contrainte à payer les 281 livres, objet du litige, qu'il eut au surplus le bon goût de ne pas encaisser, mais d'abandonner aux pauvres.

La blessure d'amour-propre, chez Voltaire, fut incurable, quoiqu'il eût feint l'oubli des injures. Neuf ans après, quand de Brosses se mit sur les rangs pour entrer à l'Académie, le souvenir des quatorze moules de bois, et ce qui s'en était suivi, poussa le patriarche à se venger par la plus impudente des impostures. De Brosses échoua; mais à quel prix! Voltaire en vint à tromper ses amis, à mentir même à leurs dépens; et plût au ciel qu'ils n'eussent pas éprouvé d'autres déboires, que de favoriser, ou tout au moins de souffrir, l'élection d'un écrivain spirituel et solide, qui leur eût fait honneur, et dont la tolérance méritait de rester au-dessus de tout soupçon!

La duplicité de Voltaire est inouïe. Elle consiste tout simplement à semer les calomnies contre de Brosses, à les propager par tous les moyens, pour les mettre ensuite à la charge de ceux qui les répètent de confiance. Avec les Bourguignons, il simule l'innocence : il n'est pour rien dans cette opposition, affirme-t-il au président de Ruffey, collègue de de Brosses [1] au Parlement. Voici maintenant une histoire qu'il raconte à M. Legouz de Gerland, ancien grand bailli d'épée du Dijonnais : « Il (de Brosses) m'écrivit dans ce temps-là (1767) une lettre pour m'intimider, dans laquelle il me dit : « Quoique je ne blâme point la liberté de « penser, etc. » Il me faisait entendre qu'on pourrait m'imputer des ouvrages, et que... Je ne vous en dis pas davantage, monsieur; il semblait me menacer d'écouter la calomnie, et d'éteindre un procès pour mes meubles et pour ceux de mon fermier dans un procès pour des livres. Un homme d'un rare mérite, qui était chez moi, vit cette lettre et en fut très affligé. Il en a parlé en dernier lieu, lorsqu'il s'est agi de l'Académie française. Quelques personnes zélées pour la liberté académique et pour

1. Foisset, *Volt. et le président de Brosses* (Didier, 1858, p. 224). Lettre de Volt. au président de Ruffey, 27 février 1771.

l'honneur de notre corps m'en ont écrit [1].... » Ce visiteur d'un rare mérite n'est autre que d'Alembert, qui vient de rentrer à Paris, et qui s'est fait le colporteur des méchants propos que nous venons de voir ; mais il a si peu lu la lettre en question, que Voltaire lui en parle pour la première fois, le 10 décembre, en apprenant la candidature du président, et que, le 12 décembre, avant d'avoir reçu cette lettre, d'Alembert ne fait encore aucune allusion aux bruits qu'elle contient, en annonçant à Voltaire les premières démarches des amis de de Brosses [2] : évidemment d'Alembert ne connaît jusqu'alors d'autre histoire que celle des quatorze moules de bois, et encore d'après la version de Voltaire ; la prétendue lettre, il ne la connaît pas ; elle n'existe pas. Mais les philosophes peuvent-ils douter? Cette fameuse lettre, Voltaire promet de la produire ; il en parle à tout le monde ; il en fait même parler par d'Argental à Foncemagne [3] : aussi voyons-nous Foncemagne, le promoteur de cette candidature, déserter et reprendre sa parole [4]. Duclos, qui ne s'était encore engagé dans aucun sens, reçoit une exhortation spéciale à « ne jamais laisser entrer un homme qui menace les gens de lettres d'être leur délateur [5] ». D'ailleurs Voltaire a « passé le Rubicon », c'est-à-dire déclaré, tout comme un Séguier ou un Richelieu, qu'il donnerait sa démission d'académicien si de Brosses était élu [6]. Sans doute, il n'avait pas comme eux l'appui de la cour pour sanction de sa menace ; mais il portait aussi dans son carquois certaines flèches envenimées, dont on avait vu l'effet sur Pompignan, et qui donnaient à ses assertions une efficacité considérable sur les consciences faibles. « Je crois, écrit Condorcet

1. Foisset, *ibid.* (p. 221), lettre de Volt. à M. Legouz de Gerland, Ferney, 2 janvier 1771.
2. D'Alembert, lettre à Volt., 12 décembre 1770 (Beuchot, t. LXVI, p. 517).
3. Volt., lettre à d'Argental, 19 décembre 1770 (t. LXVI, p. 529).
4. Buffon, *Corresp. inédite* (t. I, p. 131), lettre au président de Brosses, 21 décembre 1770.
5. Volt., lettre à Duclos, 24 décembre 1770 (t. LXVI, p. 546).
6. Id., lettre à d'Alembert, 28 décembre 1770 (t. LXVI, p. 549).

à la fin de décembre, que le président de Brosses ne réussira pas. Son élection mettrait Voltaire en fureur, et il attacherait un vers à chacun de ceux qui l'auraient porté [1]. »

Une huitaine après, deux jours avant la première élection, Condorcet n'éprouve plus la même confiance : « J'ai bien peur, dit-il, que le président ne réussisse [2]. » C'est que Richelieu venait d'entrer en ligne, de prendre sous sa protection la victime de son cher Voltaire, et de lui refaire un parti [3]. Or Richelieu n'était pas l'ami du président, ne le connaissait même pas [4], ne pouvait pas davantage le prendre pour un homme prêt à entrer dans ses vues d'intolérance et de persécution. L'intention de faire une « niche » à Voltaire était de sa part bien évidente, et celui-ci ne s'y trompait pas.

Le gros de l'Académie était fort embarrassé. Voter pour de Brosses, c'était infliger à Voltaire un affront sanglant et par là s'exposer à son redoutable courroux, outre que la lumière n'était pas encore faite sur les méchants bruits mis en circulation contre le président. Voter pour Gaillard, c'était heurter de front Richelieu, peut-être attirer à l'Académie de nouvelles disgrâces. Comment sortir de cette alternative ? Quelle candidature choisir entre toutes les autres pour rallier les « hommes raisonnables » ? C'est ici qu'éclatent l'étourderie, la maladresse de Voltaire. Pourvu que de Brosses échoue, le reste lui est égal. Il n'a pas un seul nom à proposer, il en proposera quatre à la fois, sans compter Gaillard et même La Harpe, dont il ne veut pas démordre : Delille, Condorcet; puis Malesherbes, sans faire attention que le président de la cour des aides est à la tête des Parlements dans leur lutte contre la cour; enfin un certain Marin, pitoyable auteur comique, qui, dit Voltaire, « joint à ses talents le mérite de rendre continuellement service à tous les

1. *Corresp. inédite de Condorcet et de Turgot* (p. 32) : Condorcet à Turgot, 30 décembre 1770.
2. *Ibid.*, p. 35. Condorcet à Turgot, 8 janvier 1771.
3. Volt., lettre à Richelieu, 9 janvier 1771 (t. LXVII, p. 9).
4. Id., lettre à Richelieu, 16 janvier 1771 (t. LXVII, p. 17).

gens de lettres [1] ». Quels services? Celui d'aider Voltaire à renier la paternité de certains ouvrages compromettants; car Marin est secrétaire de la librairie [2]. Dans quelque temps, lorsque cet ami des gens de lettres aura fait sa fortune avec les dépouilles d'Arnaud et de Suard, la rédaction de la *Gazette;* lorsqu'il aura trahi la ridicule confiance de Voltaire, en aidant à la contrefaçon des *Lois de Minos;* qu'il sera mis par les *Mémoires* de Beaumarchais au ban de l'opinion : « Quel homme je vous avais recommandé! s'écriera Voltaire plein de contrition. Quel présent je vous aurais fait! j'en tremble encore [3]... »

Richelieu, plus avisé, ne s'obstina pas à faire arriver d'emblée le président; mais au lieu de disperser ses forces, comme on le faisait dans le camp des philosophes, il trouva ce moyen de les concentrer : il fit surgir un candidat de cour, Roquelaure, évêque de Senlis. Le noble prélat, qui s'appréciait à sa juste valeur, ne trouvait pas en lui-même l'étoffe d'un académicien : Richelieu « se jeta à sa tête, à ses pieds..., le viola, » dit brutalement Collé. Roquelaure céda, deux jours tout juste avant l'élection. Un dîner fut offert à point nommé par le maréchal aux académiciens sur lesquels il fondait quelque espoir, et Roquelaure eut une majorité de cinq voix. Les philosophes, tout en s'efforçant de plaisanter, ressentirent cet échec qui leur était si lestement infligé [4]. Voltaire, en particulier, reconnut que Richelieu venait de faire un coup de maître; il craignait que cette élection de M. de Roquelaure ne fût un acheminement vers celle dont il ne voulait à aucun prix : « Ne passons pas sous le joug, disait-il, comme le duc de Cumberland à Closter Severn [5]. » Richelieu,

1. Volt., lettres à d'Alembert, 10 et 19 décembre 1770; à Duclos, 24 décembre 1770 (t. LXVI, p. 513, 528, 546). — Lettre à Condorcet, 6 janvier 1771 (Œuvres de Condorcet, éd. Arago et O'Connor, t. I, p. 3).
2. Bachaumont, 30 août 1765.
3. Volt., lettre à d'Alembert, 25 février 1774 (t. LXVIII, p. 446).
4. Collé, *Journal*, t. III, p. 301. — *Corresp. de Grimm*, t. IX, p. 309. — *Corresp. de Condorcet et de Turgot* (p. 37), Condorcet à Turgot, 14 janvier 1771.
5. Volt., lettre à d'Argental, 6 février 1771 (t. LXVII, p. 43).

de son côté, regardait déjà ce premier triomphe comme définitif, et se vantait « d'avoir écrasé le parti encyclopédique [1] ».

§ 2. — Les philosophes reprennent l'avantage : Gaillard, le prince de Beauvau, l'abbé Arnaud.

Richelieu s'était trop pressé; le parti encyclopédique tenait encore debout, et les trois élections qui suivirent furent telles que les philosophes les pouvaient souhaiter : le 7 février, celles de Gaillard et du prince de Beauvau; celle de l'abbé Arnaud, le 18 avril. Après une courte oscillation, l'ancienne majorité de l'Académie avait repris son aplomb. L'influence de Richelieu s'était épuisée en une seule victoire.

Ses alliés de rencontre, comme le disait Collé dans son singulier style, n'avaient pas « tenu pied à boule [2] ». Roquelaure était si dénué de talent que son élection avait prêté à rire : l'abbé de Voisenon, qui n'était point le courtisan de l'infortune [3], lui ménageait pour sa réception une réponse narquoise qui rappela celle de l'abbé de Caumartin à M. de Clermont-Tonnerre. C'est que dans l'intervalle le noble prélat et son protecteur étaient tombés à l'Académie dans un complet discrédit. Despotisme pour despotisme, celui des philosophes avait paru moins fâcheux que celui du vieux courtisan. Richelieu n'avait pas assez dissimulé sa prétention de mettre ses confrères sous le joug, et s'était attiré des vers satiriques qui faisaient fortune malgré leur pauvreté :

. . . .
Il te reste l'Académie,
Et tu viens de t'imaginer
Que ton importante momie
Là du moins pourrait dominer....

Etaient-ils de Marmontel, de La Harpe ou de M. de Tressan, autre candidat sacrifié? Toujours est-il qu'ils traduisaient bien

1. *Corresp. de Grimm*, l. c.
2. Collé, *Journal*, t. III, p. 297.
3. Bachaumont, 1er août 1771 : « Cet abbé... n'épouse aucun parti, ne s'attache à personne, et suit le vent de la faveur. »

l'impression généralement produite par le dernier exploit du maréchal [1].

Presque à la veille de l'élection suivante, d'Alembert écrivait à Turgot : « Le président de Brosses, appuyé du maréchal de Richelieu, se remue comme un beau diable pour être de l'Académie ; nous tâcherons qu'il se remue en vain [2]. » Ce ton d'assurance était justifié. Loin de profiter au président, les intrigues de Richelieu n'avaient eu d'autre effet que de donner créance aux mensonges de Voltaire et d'accroître la sympathie générale pour Gaillard, si maltraité à l'élection précédente. Ce revirement d'opinion fut si décisif, que Richelieu lui-même feignit d'en prendre son parti et se défendit auprès de Voltaire d'avoir voulu nuire au candidat des philosophes [3].

Mais l'élection du 7 février devait être double ; et si de Brosses échoua dans les deux, ce ne fut encore pas à Voltaire qu'en revint le mérite. Ce n'était pas tout que de diffamer le président à grand renfort de pathétique [4] ; il fallait lui trouver, outre Gaillard, un second adversaire. De tous les candidats qu'il avait désignés à l'aventure, il en est un pour lequel il se prit d'une vive et soudaine tendresse : c'est l'abbé Delille. Et sa raison, ce fut simplement que les *Géorgiques* du jeune abbé venaient d'être critiquées avec une extrême amertume par un homme que lui, Voltaire, avait des raisons toutes spéciales

1. Collé, *Journal*, t. III, p. 295. — *Corresp. de Grimm*, t. IX, p. 310. — Voltaire, lettre à La Harpe, 25 février 1771 (t. LXVII, p. 65).

2. D'Alembert, lettre à Turgot, à Paris, le 3 février 1771 (Inéd., bibl. de l'Institut).

3. Volt., lettre à d'Alembert, 13 février 1771 ; lettre à Richelieu, 18 février 1771 (t. LXVII, p. 53 et 61).

4. Voy. notamment la lettre à Richelieu, 4 février 1771 (t. LXVII, p. 37) : « Là, mon héros, mettez la main sur la conscience ; vous avez fait serment devant Dieu de donner votre voix au plus digne, sans écouter la brigue et les cabales. Jugez quel est le plus digne, et songez à ce que dira de vous la postérité si vous me bafouez dans cette affaire de droit. Je vous avertis que cette postérité a l'œil sur vous, quoique vous soyez continuellement occupé du présent. Je me plaindrai à elle, comme font tous les mauvais poètes, et, toute prévenue qu'elle est en votre faveur, elle me rendra justice. Ne désespérez pas le très vieux et très raillé solitaire du mont Jura, qui vous a toujours aimé et révéré d'un culte de dulie et qui en est pour son culte. »

de desservir. Il n'en fait pas mystère : s'il recommande Delille, c'est pour le venger des attaques de Clément [1]. Or ce Clément (de Dijon) avait, dans le même écrit, jugé de très haut le théâtre de Voltaire [2]; et voilà pourquoi, de la froideur, presque de la défiance, le patriarche passe pour Delille au dévouement le plus spontané, le plus actif. Ainsi ce qu'il aime en Delille, c'est la victime de Clément; ce qu'il poursuit en Clément, c'est son propre détracteur. Ce n'est pas trop demander, lui semble-t-il, qu'un siège à l'Académie, pour un écrivain qui a l'honneur d'avoir affaire aux mêmes ennemis que lui. De Brosses dénoncé comme indigne, Delille porté aux nues et favorisé des recommandations les plus pressantes [3] : les deux se font bien pendant et montrent à quel rôle Voltaire, s'il était toujours écouté, réduirait sa chère Académie.

Les philosophes furent bien inspirés en gardant Delille pour plus tard : un professeur de trente-deux ans [4], fût-il un aimable traducteur et le protégé de Mme Geoffrin, n'était pas encore de taille à se mesurer contre si forte partie. Avant que Richelieu mît en avant l'évêque de Senlis, les philosophes avaient eu l'idée, approuvée par Voltaire, de porter leurs voix sur « quelque espèce de grand seigneur [5] ». Mais qui? Ce n'était pas alors chose facile pour eux que de trouver des alliés à la cour : le parti dominant était dans la main de Richelieu; les amis de Choiseul partageaient la disgrâce du ministre, et la plus vulgaire prudence leur imposait le silence et la retraite. En outre, après l'élection de Roquelaure, il n'y avait de chance

1. Volt., lettre à d'Alembert, 2 février 1771 (t. LXVII, p. 34).

2. *Observations critiques sur la nouvelle traduction en vers français des Géorgiques de Virgile* (Genève, 1771, p. 327-339). — Cf. Desnoiresterres, *Retour et mort de Voltaire*, p. 1 et suiv.

3. Volt., lettres à l'Académie française et à Duclos, 4 mars 1771 (t. LXVII, p. 76 et 77). Lettre à d'Alembert, 18 mars 1771 (t. LXVII, p. 106) : « Je me borne à être juste, mais il paraît que je ne suis qu'un franc provincial qui ne connaît pas le monde. »

4. Il semble que cette raison d'âge fut décisive (voy. Volt., lettre à d'Alembert ci-dessus).

5. D'Alembert, lettre à Volt., 12 décembre 1770; Volt., lettre à d'Alembert, 19 décembre 1770 (t. LXVI, p. 518 et 529).

de succès que pour un personnage d'un certain relief et d'un mérite authentique. Le prince de Beauvau, seul peut-être à la cour, réunissait toutes les conditions requises : ce fut une grande habileté pour les philosophes que de le découvrir, de lui faire accepter leur patronage, et de se mettre eux-mêmes à l'abri derrière un de ces noms sur lesquels les traditions académiques ne permettaient pas de se compter [1].

Et le plus curieux, c'est que cette élection d'un grand seigneur fut pour la compagnie l'occasion d'une rentrée en scène très brillante. M. de Beauvau était quelqu'un : très haut placé dans la faveur du roi par l'éclat de ses services militaires [2], l'un des quatre capitaines des gardes de Sa Majesté, seul en cour il pouvait encore sans danger, mais non pas sans quelque indépendance, tenir ouvertement pour le duc de Choiseul exilé, pour la philosophie, pour les idées de tolérance civile; refuser hommage à la nouvelle favorite; déclarer son opposition à la politique violente du Triumvirat [3]. Ses relations avec les philosophes étaient connues; sa maison leur était ouverte, et Saint-Lambert y habitait. De longue date, il avait pris parti pour eux, sans crainte de déplaire à ses maîtres [4]. Ses actes n'avaient point démenti ses principes : gouverneur du Langue-

1. *Corresp. de Grimm*, t. IX, p. 311.
2. Particulièrement à Prague et à Port-Mahon.
3. Éloge du prince de Beauvau, par la princesse sa veuve (née Rohan-Chabot), dans la *Corresp. de Mme du Deffand avec la duchesse de Choiseul, etc.*, publ. par M. de Sainte-Aulaire (t. III, p. 393) : « Modèle peu suivi d'un courtisan attaché à la cour par une grande charge, il en remplissait les devoirs avec la plus scrupuleuse exactitude, et cependant d'une manière si noble et si libre, que le soupçon d'adulation et même de complaisance, soit pour les princes, les ministres, ou les maîtresses, ne l'a jamais atteint. Il s'est trouvé à cet égard dans des circonstances assez difficiles, où sa conduite également ferme et mesurée aurait pu servir d'exemple. »
4. Mme du Deffand, lettre à Voltaire du 30 septembre 1763 (Ed. Lescure, t. I, p. 278), raconte « ce qui se passa l'autre jour chez le roi de Pologne. La reine y était, la cour était nombreuse, on parla de l'*Instruction pastorale* de l'évêque du Puy (Lefranc de Pompignan, l'un des plus fougueux prélats du royaume); on loua l'ouvrage, on exalta l'auteur. C'est un saint, disait le roi de Pologne; c'est un homme bien savant, disait un autre. Tout cela est vrai, dit M. le prince de Beauvau, mais il n'aura jamais la célébrité de son frère. »

doc, il avait encouru le blâme du ministre Saint-Florentin par sa clémence envers les dissidents [1]. Quelques mois plus tard, au lit de justice du 13 avril, il remit entre les mains du chancelier Maupeou un suffrage favorable aux Parlements dissous [2]. On craignait pour lui l'exil [3]; il en fut quitte pour perdre son gouvernement de Languedoc : « Son maintien est admirable, écrivait alors Mme du Deffand à la duchesse de Choiseul. Il n'y a pas sous le ciel un homme plus courageux, plus noble et plus simple. On le punit, mais il n'est pas disgracié, et il ne le sera pas [4]. » La vieille marquise avait de bons avis, car le roi donna bientôt au généreux gentilhomme les compensations pécuniaires dont il avait grand besoin pour faire face à sept cent mille francs de dettes [5].

Tel était l'homme que les philosophes opposaient à de Brosses; le succès ne fut pas douteux. Mais il était temps; un peu plus tard, c'eût été de leur part une manifestation dangereuse, à laquelle, suivant toute apparence, le prince lui-même se fût dérobé. Au mois de février, il avait encore à Versailles la situation d'un favori. Peut-être bénéficiait-il dans une certaine mesure, et sans le rechercher, de l'intimité de Mme de Mirepoix, sa sœur, avec la du Barry. Ce qui est certain, c'est que ce réfractaire, entre son élection et sa réception à l'Académie, obtint une grâce tout à fait rare : l'autorisation d'aller faire sa cour aux exilés de Chanteloup [6]. Ce fut pour les Choiseul une grande joie [7].

1. Eloge de M. de Beauvau, l'un des quarante de la ci-devant Académie française, prononcé à une séance publique de la 2e classe de l'Institut, 12 thermidor an XIII, par M. de Boufflers (Paris, MDCCCV, p. 30).
2. *Ibid.*, p. 22.
3. Billet de Mme de Beauvau, cité dans une lettre de Mme du Deffand, 15 avril 1771 (*Corresp. avec la duchesse de Choiseul, etc.*, t. I, p. 402).
4. 28 août 1771 (*Corresp. de Mme du Deffand avec la duchesse de Choiseul, etc.*, publ. par M. de Sainte-Aulaire, t. II, p. 31).
5. Lettre de Mme du Deffand à Walpole, 23 septembre 1771 (Ed. Lescure, t. II, p. 185).
6. Lettre de Mme du Deffand à la duchesse de Choiseul, 5 mars 1771 (Sainte-Aulaire, t. I, p. 355).
7. Lettre de la duchesse de Choiseul à Mme du Deff., 11 mars 1771 *Ibid.*, p. 363).

Il ne se présenta pas les mains vides. Il apportait à ses hôtes la plus délicate surprise qui pût leur être offerte dans leur disgrâce, l'éloge de M. de Choiseul habilement joint à celui du roi, dans son projet de discours à l'Académie. Après avoir, suivant l'usage, salué le protecteur de la compagnie, le récipiendaire ajoutait : « Par ses ordres, une province de France, soumise pour un temps à une puissance étrangère, rentre sous les lois du maître que lui donnent la nature et la justice [1]; une île importante est conquise [2]; un de nos ports les plus précieux et les plus exposés est mis dans un état de défense le plus respectable [3]; une forme nouvelle est donnée à notre constitution militaire [4]; toutes les parties qui la rendent plus propre à la guerre se perfectionnent; et les troupes françaises ne se distinguent pas moins aujourd'hui par la discipline et l'instruction que par le courage brillant qui avait toujours fait le caractère propre de la nation [5]. » Le prince lut son discours dans un petit conseil intime, où assistait l'abbé Barthélemy, qui nous en rend compte [6]. On y insista modestement pour que d'autres que M. de Choiseul reçussent leur part d'éloge; M. de Beauvau ne voulut pas de cette atténuation.

Il revint à Paris pour sa réception, fixée au 21 mars, ainsi que celle de Gaillard. Celle du pauvre évêque de Senlis avait eu lieu dans l'intervalle [7]. L'état des esprits était bien changé, depuis deux mois, à l'Académie; le soulèvement y était général contre Richelieu; Roquelaure en fit l'expérience. Voisenon,

1. La Lorraine.
2. La Corse.
3. Le port de Brest, fortifié par les soins de M. de Praslin, qui dirigeait la marine sous le ministère du duc de Choiseul.
4. Il s'agit des modifications profondes apportées à la tactique, au personnel des officiers, des développements nouveaux donnés aux armes spéciales.
5. *Recueil des harangues, etc.*, t. VII, p. 181.
6. Dans une lettre à Mme du Deffand; Chanteloup, 15 mars 1771 (Sainte-Aulaire, t. I, p. 336). Mme du Deffand désirait d'autant plus vivement connaître l'effet produit à Chanteloup, qu'elle avait eu communication du discours avant le départ du prince (lettre de Mme du Deffand à Volt., 27 février 1771; Lescure, t. II, p. 143).
7. Le 4 mars.

qui lui répondait, prit un plaisir cruel à rappeler l'intrigue par laquelle le prélat était devenu académicien malgré lui [1] : chaque phrase du spirituel abbé fut soulignée par des éclats de rire [2]; ce fut, dans le genre burlesque, une séance mémorable. Voisenon, avec son air de badinage, servait contre Richelieu des ressentiments très vifs; mais, dit Grimm, « M. l'abbé *Misapouf* est une si drôle de chose et quelque chose de si aimable qu'il n'y a pas moyen de se fâcher sérieusement contre lui [3]. »

La séance du 21 mars eut un caractère beaucoup plus grave, une signification bien plus précise. Voisenon, qui remplissait encore les fonctions de directeur, n'obtint plus le moindre succès avec ses gentillesses « d'Arlequin [4] ». L'assistance n'était pas en humeur de rire : elle apportait à l'Académie des sentiments très sérieux et presque pieux. C'étaient principalement les amis et amies du ministre déchu qui venaient s'associer à la manifestation attendue [5]. Mme du Deffand s'y trouvait. « Jamais on n'avait vu à pareille assemblée un concours si prodigieux de femmes; on en comptait plus de quatre-vingts, dont une grande partie dames de la cour [6]. » L'Académie, ce jour-là, fut la succursale de Chanteloup : elle présentait une de ces réunions passionnées, nerveuses, promptes à saisir les moindres allusions, à les grossir, à savourer la vaine mais délicieuse revanche de l'esprit sur les hommes au pouvoir. C'était alors pour elle une nouveauté; ce n'en serait plus une aujourd'hui.

1. *Recueil des harangues, etc.*, t. VII, p. 172 : « Vous habitez ce séjour orageux, ce pays de manœuvres cachées, de haines sourdes et caressantes; et vous y avez introduit l'amitié, cette passion si douce, dont les courtisans prennent l'accent, afin de la mieux trahir.... *Vous courez audevant des services qu'elle exige, des devoirs qu'elle impose*, vous êtes fidèle à vos engagements; vous faites mieux, vous obligez avant d'en prendre. »

2. *Corresp. de Grimm*, t. IX, p. 310.

3. *Ibid.*, p. 312.

4. Bachaumont, 21 mars 1771 : « .... le rôle d'Arlequin qu'il s'était imposé, suivant ses propres expressions en réponse à ses confrères qui lui reprochaient le peu de gravité de ses discours. »

5. *Corresp. de Grimm*, t. IX, p. 311.

6. Bachaumont, *l. c.*

M. de Beauvau parla le premier. « Il y a dans tout ce discours de là noblesse et du courage, avait écrit l'abbé Barthélemy. Je crois qu'il réussira. » Sa prédiction se réalisa : le succès combla les espérances de ceux qui devaient en partager la gloire avec l'orateur [1]. « On a applaudi, rapporte Bachaumont, au zèle de l'amitié, sans se demander s'il était juste, ou excessif, ou indiscret [2]. »

Devant cet auditoire plein de regrets et de mécontentement, les philosophes firent à leur tour entendre leurs doléances, bien certains qu'elles trouveraient de l'écho : Gaillard et Duclos se partagèrent cette tâche.

Le discours de Gaillard était une déclamation historique dans le style de Thomas [3]. La thèse était la liberté littéraire encouragée par la protection des rois, depuis Charlemagne. Si l'exactitude historique y était respectée, l'énoncé du sujet suffit à le dire : aussi bien, ce dont il s'agissait, c'était simplement de trouver un cadre commode pour protester contre les derniers déboires des philosophes et de l'Académie. Aux menaces de Maupeou, aux prétentions de Richelieu, Gaillard répliquait en réclamant pour la compagnie la protection directe et libérale du roi : « L'espace immense que le rang suprême laisse entre le souverain et les sujets tourne au profit de la liberté académique. Cette protection, messieurs, vous est nécessaire ; elle vous est due, et vous en jouirez tant que l'esprit et la raison seront comptés pour quelque chose [4]... » Un autre passage était tout particulièrement destiné à blesser le maréchal de Richelieu ; c'était un éloge à rebours du grand cardinal, fort différent de celui qu'avaient imposé jusqu'alors les convenances du genre : Gaillard jugeait sévèrement le politique impérieux et implacable, et ne voulait voir « que le

1. Lettre de l'abbé Barthélemy à Mme du Deffand, 27 mars 1771 (Sainte-Aulaire, t. I, p. 382).
2. Cf. l'excellente appréciation de Voltaire : lettres du 5 avril 1771 à M. le prince de Beauvau et à Mme du Deffand (t. LXVII, p. 118 et 120).
3. Bachaumont en fait très justemeut la remarque.
4. *Recueil des harangues, etc.*, t. VII, p. 199.

restaurateur des lettres et le fondateur de l'Académie française [1] ». L'assistance, dans les dispositions où elle était, admira cette « noble franchise », cette « hardiesse de citoyen [2] »; Richelieu sentit l'intention, et s'en souvint [3].

Le morceau lu par Duclos allait directement au même but. C'était chose rare qu'une lecture de Duclos, et celle-là sans doute était prête depuis longtemps : l'*actualité*, comme nous dirions, en fut le vrai motif [4]. A la séance du 25 août 1768, Duclos avait annoncé qu'il continuait l'histoire de l'Académie par Pellisson et d'Olivet [5]. L'ouvrage promis ne s'étendit jamais au delà des trente pages qui furent lues le 21 mars 1771. C'était une collection d'anecdotes en faveur de la liberté et de l'égalité, restaurées à l'Académie par Duclos lui-même, et qu'on venait de voir si fortement entamées. Duclos n'avait pas la touche légère; il se montra plus bourru que jamais. La précaution même qu'il prit d'adresser un mot flatteur à ceux de ses confrères grands seigneurs, tels que le prince Louis, le duc de Nivernais, ou le cardinal de Bernis, qui n'avaient point à s'appliquer sa mercuriale, fit ressortir les allusions qu'elle contenait. Pour ne pas comprendre le perpétuel sous-entendu de cette *Histoire*, il eût fallu ne connaître ni la chronique académique des derniers temps, ni le zèle de Duclos pour la dignité de la compagnie et des lettres, ni son antipathie dédaigneuse pour le régime dont Richelieu se montrait le plus ferme appui [6].

1. *Recueil des harangues*, etc., t. VII, p. 198.
2. *Corresp. de Grimm*, t. IX, p. 312.
3. Quand Gaillard, au début de 1772, rechercha la place de secrétaire de la Pairie, Richelieu le fit échouer par son énergique opposition, « en déclarant qu'il ne pouvait pardonner à cet orateur la façon indécente dont il avait parlé du cardinal de Richelieu dans son discours de réception, le jour où ce candidat avait pris place à l'Académie. » (Bachaumont, 9 mars 1772.)
4. *Corresp. de Grimm* (t. X, p. 16) : « Feu Duclos crut faire un coup de parti en lisant à la réception de M. le prince de Beauvau un précis d'une *Histoire de l'Académie française* continuée, dans lequel il insista sur le droit qu'avait l'Académie de recevoir les ordres du roi de la bouche ou de la plume de son auguste protecteur, sans l'intervention d'aucun ministre. »
5. Registre.
6. On sait quel avait été l'attachement de Duclos pour Mme de Pompa-

Au cours de cette lecture il se produisit un incident qui nous fait bien saisir la physionomie de toute la séance. M. de Lamoignon, « ce nom si cher aux lettres..., » avait dit Duclos en passant. Malesherbes, petit-fils de l'ancien académicien, était présent; et l'on sait quelle énergie déployait alors pour la défense des compagnies judiciaires le président de la cour des Aydes [1]. Aussitôt l'assemblée entière se tourna vers lui. Ce fut « un claquement de mains, un battement de pieds, enfin un tel applaudissement, que jamais il n'y en a eu de pareil ». La lecture fut interrompue dix minutes durant. Mme du Deffand, qui trouve d'ailleurs parfaitement ridicules Duclos et son ouvrage, dit qu'elle eut les larmes aux yeux; c'est à Mme de Choiseul, il est vrai, qu'elle fait part de son attendrissement. Cela jette un jour sur le sens de cette scène et la malice de cet enthousiasme [2].

Il était dit que toutes les protestations, celle du silence même, contribueraient à l'effet général. On se rappelle le règlement imposé à l'Académie, après le discours de Thomas, de ne rien laisser lire en public sans l'approbation préalable des officiers en exercice. Le duc de Nivernais avait l'habitude (Duclos venait de le rappeler) d'égayer ces cérémonies par quelques fables de sa façon, et toujours avec grand succès [3]. Il avait négligé, cette fois, de se mettre en règle. On peut cependant supposer qu'il s'attendait aux instances qui lui furent

dour et M. de Choiseul. Une étroite amitié l'unissait à La Chalotais. (Bachaumont, 21 et 22 mars 1770.) — Voir sur les sentiments politiques de Duclos à cette époque deux boutades significatives : *Corresp. de Grimm*, t. IX, p. 227 (janvier 1771); *Chronique secrète de Paris sous Louis XVI*, par l'abbé Baudeau (*Revue rétrosp.*, t. III, p. 79).

1. Malesherbes devait être exilé dans sa terre peu de jours après, et la cour des Aydes dissoute le 9 avril, par les soins du maréchal de Richelieu en personne. *Recueil d'anecd.*, 7, 8 et 9 avril 1771.

2. Bachaumont, *l. c.* — *Corresp. de Grimm*, t. IX, p. 313. — Lettre de Mme du Deff. à la duchesse de Choiseul, 28 mars 1771 (Sainte-Aulaire, t. I, p. 383); cf. lettre à Voltaire, 25 mars 1771 (Ed. Lescure, t. II, p. 154).

3. Il n'en lut pas moins d'une cinquantaine pendant sa carrière d'académicien (Préface de ses fables; Didot, 1796). — Voy. de Loménie, *la Comtesse de Rochefort et ses amis*, p. 120.

faites, surtout par les dames, de vouloir bien lire quelques-uns de ses petits chefs-d'œuvre. Il eut le plaisir de s'y refuser, d'en dire la raison, et de soulever une réprobation générale contre cette loi rigoureuse, et contre ceux, par conséquent, qu'on savait l'avoir inspirée [1].

Ce fut donc une belle journée pour les philosophes, sinon pour eux seuls, — un jour de consolation et de représailles. Un dernier détail nous manque, qui compléterait le tableau : Richelieu leur donna-t-il la joie d'assister à son humiliation? Ce qui est bien certain, c'est que, l'Académie définitivement retombée sous leur empire, il usa, non plus contre eux seulement, mais contre elle-même, de la grande influence que lui assuraient dans le gouvernement l'ardeur de son zèle, l'importance et la continuité de ses services.

Avant cette reprise des hostilités, les philosophes eurent encore le loisir de remplacer Mairan par un des leurs : l'abbé Arnaud fut élu le 18 avril et reçu le 13 mai.

Voltaire avait redoublé d'insistance en faveur de Delille : Clément lui tenait au cœur; car pour Delille, il avouait ne pas le connaître. Mais enfin, comme l'élection d'Arnaud passait pour un coup de parti [2], ce fut assez pour l'empêcher de bouder et pour qu'il s'inclinât devant le choix de ses confrères [3]. C'est le bon côté des gens légers : ils s'accommodent toujours des faits accomplis.

Arnaud était un philosophe d'assez récente conversion : en 1760, il écrivait encore dans le Journal de Fréron [4]. L'amitié de Suard l'avait lancé dans une direction nouvelle : les deux amis étaient devenus deux inséparables collaborateurs, au *Journal étranger*, à la *Gazette littéraire*, à la *Gazette de France*. Suard était du monde encyclopédique [5]; il y fit adopter Arnaud.

1. Bachaumont, *l. c.*
2. Collé, *Journal*, t. III, p. 312.
3. Volt., lettre à d'Alembert, 27 avril 1771 (t. LXVII, p. 130).
4. *Corresp. de Grimm*, t. IX, p. 314.
5. A partir de 1762, c'est-à-dire au moment même où commence l'association des deux amis, Suard est tout à fait au premier rang dans

Sauf la *Gazette de France* qui se rédigeait aux frais et dans les bureaux des Affaires étrangères, leurs feuilles n'avaient pas eu longue vie : toutefois la *Gazette littéraire* s'était attiré les foudres de M. de Beaumont [1]; c'était un titre. Autre titre : nos deux amis, placés à la *Gazette de France*, aidés dans leurs entreprises antérieures par M. de Praslin, appartenaient au parti des mécontents. Suard, très écouté de nos académiciens philosophes, sollicita le fauteuil pour Arnaud : on s'extasia sur son abnégation [2]; les dames s'en mêlèrent, Mlle de Lespinasse, Mme d'Epinay, peut-être Mme Necker; et l'abbé l'emporta, contre toute justice, sur Lemierre et de Belloy, qui n'étaient de rien aux philosophes, mais qui faisaient bien quelque honneur à la scène française.

Le discours d'Arnaud à sa réception fut plat et diffus : comme il était à l'éloge de la philosophie, Voltaire voulut bien le trouver « aussi utile que sage et éloquent [3] ». Le même jour, Thomas sortit de son long silence. La déception des auditeurs fut en rapport avec leur attente : l'*Eloge des femmes*, par un homme très vertueux qui ne les connaissait guère, n'obtint des philosophes eux-mêmes que des sourires. Le conflit semblait à ce point terminé, que l'enthousiasme, même envers Thomas, n'était plus de rigueur.

l'amitié de d'Holbach, auquel il rend le même service que Voltaire à Frédéric, *laver son linge sale* (littérairement, s'entend). Lucien Perey et Gaston Maugras, *Dernières années de Mme d'Epinay* (1883, p. 258).

1 Morellet, *Mémoires*, ch. VII (t. I, p. 151).

2. Galiani, lettre à Mme d'Epinay, 25 mai 1771 (Corresp. publ. par MM. Perey et Maugras; t. I, p. 401).

3. Volt., lettre à l'abbé Arnaud, 1er juin 1771 (t. LXVII, p. 161).

CHAPITRE IV

GUERRE OUVERTE ENTRE LE GOUVERNEMENT ET L'ACADÉMIE (1772)

§ 1. — Signes précurseurs d'une nouvelle crise.

A quoi pensait le ministère ? avait-il pris son parti de laisser l'Académie maîtresse chez elle? On pourrait le croire, car il semble n'avoir rien fait ni rien tenté pour épargner à Richelieu les échecs réitérés que nous venons de voir. Les philosophes ont repris toute leur influence, et même toute leur liberté de langage. Il y a plus : l'Académie s'est affranchie de la réserve qu'elle s'était jusqu'alors imposée sur les matières politiques; elle est devenue un petit foyer d'opposition; elle affiche son alliance avec le parti du ministre déchu. C'est une opposition habile, parfaitement correcte, et qui ne peut encourir aucune répression légitime; mais si le corps du délit est insaisissable, la tendance et l'esprit sont manifestes. Ne serait-ce pas suffisant pour provoquer à des menaces, à des vexations arbitraires un gouvernement ombrageux, despotique et violent comme celui-là?

Aussi n'était-ce qu'une accalmie. L'Académie s'est engagée dans une voie qui la mène inévitablement à un nouveau conflit avec la cour. Si ce conflit fut différé, si Richelieu pendant plusieurs mois resta seul sur la brèche, il faut sans doute en cher-

cher la cause dans les occupations beaucoup plus pressantes et plus graves que donnèrent au gouvernement, pendant la première moitié de 1771, la chute de M. de Choiseul et la grosse affaire des Parlements. Remontrances, lettres de jussion et lits de justice ne laissaient pas à Maupeou le loisir de batailler avec une modeste compagnie littéraire, de refouler une opposition sans conséquences pratiques. Il n'y avait pas jusqu'à Séguier qui ne fût distrait de ses rancunes d'académicien par des soucis bien autrement sérieux et par l'approche d'une fatale disgrâce. Richelieu lui-même, soit à Versailles, soit dans son gouvernement de Guyenne, est trop absorbé par son rôle politique, pour mener contre l'Académie une campagne de tracasseries et d'intimidation, toute de patience et de menues intrigues; car il ne saurait être encore question de trancher dans le vif et de supprimer l'Académie, sans l'avoir prise en flagrant délit de rébellion. On essaye de guérir avant de couper : cet expédient désespéré ne sera conçu qu'après l'impossibilité démontrée de soustraire la compagnie à la domination des philosophes.

A la fin d'août, deux actes d'autorité vinrent coup sur coup rappeler à l'Académie que ni ses choix ni ses actes ne trouvaient grâce en haut lieu.

Ce fut d'abord le châtiment rigoureux infligé, pour une faute légère, aux deux rédacteurs de la *Gazette de France*, Suard et l'abbé Arnaud [1]. Une indiscrétion, relative au mariage projeté du duc de Glocester, fils du roi d'Angleterre, avec la comtesse de Waldegrave, avait été commise dans deux numéros consécutifs de la *Gazette* [2] : elle ne fut remarquée que la seconde fois. Le duc d'Aiguillon n'eut pas de peine à faire agréer ses excuses de l'ambassade anglaise. Il prétendit que l'article avait été biffé dans les bureaux, et promit satisfaction. L'ambassadeur pria

1. Galiani, qui ne les aimait cependant guère, écrivait à ce propos : « Sævitia est ejus qui puniendi jus habet, modum non habet. Il y a une mesure et une proportion entre la faute et le châtiment. Lorsqu'on la dépasse, on sévit, on est cruel. » Lettre à Mme d'Epinay, 2 novembre 1771 (Corresp. publ. par MM. Perey et Maugras; t. I, p. 475).

2. Le 19 et le 23 août.

le ministre d'épargner les deux rédacteurs, qui néanmoins furent révoqués sur-le-champ [1]. Pour tant de rigueur, le motif allégué n'était manifestement qu'un prétexte : Arnaud et Suard avaient été mis à la tête de la *Gazette* par M. de Choiseul; le duc d'Aiguillon saisissait une occasion pour les évincer. Le lendemain, 25 août, l'émotion fut grande à l'Académie [2] : Arnaud était le dernier membre élu; Suard était désigné pour une élection très prochaine. Si leur faute était grave, elle rejaillissait sur la compagnie; si elle était vénielle (et c'était l'opinon générale), le ministre avait bien peu d'égards pour l'Académie. Les philosophes avaient promptement à la bouche le mot de persécution; ils ne se firent pas faute de le prononcer. L'Académie sentait si vivement son honneur atteint, que Marin, à qui le ministre réservait la succession des deux victimes, n'osait l'accepter, dans la crainte de s'aliéner des suffrages sur lesquels la recommandation de Voltaire l'autorisait à compter [3].

La malveillance du ministère contre les philosophes, connue depuis longtemps, paraissait de plus en plus vive. D'Alembert y faisait une allusion bien claire dans les conseils de prudence qu'au nom de ses confrères il adressait aux concurrents des prix académiques, « surtout, disait-il, dans un moment critique pour les lettres, où le talent a tant d'ennemis secrets qui l'attendent, pour ainsi dire, au passage des défilés, et qui... se piquent d'entendre finesse, mais non pas d'entendre raison [4] ».

On allait en avoir une nouvelle preuve. Le sujet du prix d'éloquence, pour cette année, était l'*Eloge de Fénelon :* sujet scabreux, dans un temps où l'on regardait l'auteur de *Téléma-*

1. Lettre de Mme du Deffand à Walpole, 3 septembre 1771 (Ed. Lescure, t. II, p. 183).
2. *Mémoires de Mme Suard*, p. 112..
3. *Corresp. inéd. de Condorcet et de Turgot* (p. 67). Lettre de Condorcet à Turgot, 1er septembre 1771 : « M. Marin paraît être destiné à leur succéder, il n'a pas encore accepté, parce que, partagé entre l'amour de l'argent et le désir de l'Académie, il reste comme l'âne de Buridan. » — Marin n'en fut pas moins nommé à la *Gazette*, mais Suard et Arnaud conservèrent chacun une pension de 2500 livres : était-ce une mesure de conciliation suggérée par le nouveau titulaire?
4. D'Alembert (t. IV, p. 313).

que comme un précurseur de la nouvelle philosophie, un défenseur du peuple opprimé, un apôtre de la tolérance. Plusieurs concurrents, persuadés que tel serait le point de vue de leurs juges, s'étaient donné libre carrière en ce sens. L'un d'entre eux, avec l'intempérance d'un jeune homme, avait violé les convenances, au point de mettre l'Académie dans l'impossibilité de le récompenser. D'Alembert s'était même imposé le devoir, dans sa harangue, de qualifier sévèrement cette incartade. Cette réserve faite pour la forme, Thomas avait été chargé de lire au public quelques fragments de l'ouvrage, et s'en était acquitté à merveille, c'est-à-dire de manière à bien en faire sentir toutes les hardiesses. Aussi ces morceaux parurent-ils « assez libres pour les circonstances présentes »[1]. L'auteur nous est inconnu. Quant aux prix, ils avaient été décernés à deux discours que l'Académie regardait sans doute comme inattaquables : La Harpe et l'abbé Maury étaient les deux lauréats. Comme pour l'*Eloge de Molière*, on s'était dispensé de l'examen des deux docteurs en théologie. Mais le clergé, en y regardant de près, trouva dans l'ouvrage de La Harpe des propositions malsonnantes : par exemple, tout en donnant force éloges à Bossuet, il avait trouvé dans sa conduite envers Fénelon « la dureté naturelle à un esprit nourri de controverse et le zèle inflexible d'un théologien qui craint pour la sainte doctrine »; ailleurs, dans une digression sur le quiétisme, il s'était permis d'assimiler l'enthousiasme religieux, chez Fénelon ou chez sainte Thérèse, à l'exaltation de l'hérétique Luther ou des fakirs de l'Inde[2]. Les archevêques de Paris et de Reims déférèrent le jugement de l'Académie au gouvernement[3]. Le temps n'était pas loin où ce débat exclusivement théologique eût été traîné en longueur, puis étouffé. Cette fois, au contraire, la

1. Bachaumont, 26 août 1771.
2. La Harpe, *Œuvres*, t. IV, p. 93 et 97 (dans l'édition Verdière, Paris, 1821-1822, qui reproduit l'ouvrage de La Harpe d'après le texte non amendé).
3. D'Alembert, lettre à Voltaire, 7 octobre 1771 (Beuchot, t. LXVII, p. 257).

pensée d'humilier l'Académie rendit le ministère très favorable à la requête des deux prélats. Le conseil du roi, saisi sur-le-champ, fit droit à leurs doléances [1]. L'Académie reçut une réprimande, au nom de son protecteur, pour avoir couronné un ouvrage entaché d'irréligion, et transgressé sans autorisation son règlement de 1671, en admettant à concourir des discours non revêtus de l'approbation théologique ; défense enfin lui fut intimée de s'écarter à l'avenir de cette règle, dans quelque cas et sous quelque prétexte que ce pût être [2]. Voltaire, qui n'était jamais au point, n'y pouvait rien comprendre : « Cette extravagance aura-t-elle des suites? demandait-il. L'Académie agira-t-elle? Est-ce à l'Académie qu'on en veut? La chose est-elle sérieuse, ou est-ce une plaisanterie? » Et comme il avait rendu quelques bons offices au chancelier dans l'affaire des Parlements, il se mettait à la disposition de ses confrères pour plaider leur cause [3]. Le prince Louis s'était également entremis. Mais rien ne put empêcher l'arrêt d'être rendu, et la seule atténuation obtenue fut qu'il ne serait ni crié, ni affiché [4]. L'affront parut sanglant aux philosophes, et Voltaire n'exagérait rien quand il écrivait, peu de jours après, à d'Argental : « Le soufflet donné à La Harpe et à notre Académie est encore tout chaud sur ma joue [5]. » Les dissentiments et les animosités qui régnaient entre les deux partis extrêmes de la compagnie se firent jour à cette occasion : les dévots reprochèrent aux philosophes leurs audaces provocantes; ceux-ci répliquèrent en accusant les dévots d'avoir trahi les intérêts et l'honneur du corps, en ne fai-

1. Par un arrêt en date du 21 septembre. — Bachaumont, 1er octobre 1771.

2. Le règlement, sur ce point, n'était pas niable; l'Académie fut obligée de se soumettre, et l'année suivante, le programme dn prochain concours portait cette note : « Conformément aux ordres du roi, on ne recevra aucun discours qui ne soit muni d'une approbation signée de deux docteurs en théologie de la Faculté de Paris, et y résidants actuellement. » *Avant-coureur*, 1772, p. 557.

3. Volt., lettre à d'Alembert, 28 septembre 1771 (t. LXVII, p. 253).

4. D'Alembert, lettre à Voltaire, 7 octobre 1771 (Beuchot, t. LXVII, p. 257).

5. Volt., lettre à d'Argental, 11 octobre 1771 (t. LXVII, p. 253).

sant rien pour le défendre dans une circonstance où leur voix ne pouvait manquer d'être écoutée [1] : en effet ni les uns ni les autres ne plaçaient l'Académie au-dessus de leurs colères et de leurs mutuelles rancunes.

Plus de doutes désormais : l'orage était menaçant. Le discours de La Harpe ouvrait pour l'Académie un nouveau cycle de vexations, comme précédemment le discours de Thomas. Sous ces auspices, une vacance venait de se produire par la mort du comte de Clermont. Comment le remplacer? Les philosophes tenaient toujours pour La Harpe ; mais il n'y fallait pas songer : plus certainement que jamais, une telle élection eût été cassée par le roi. On pensait aussi à Delille, personnellement à l'abri de tout reproche. Enfin de Belloy se présentait avec l'appui moral de la cour [2]. L'embarras était grand. On en trouve un fidèle tableau dans la lettre que Marmontel écrivait à Voltaire, quinze jours seulement avant l'élection. Marmontel donnait à Delille toute sa préférence ; il n'osait pourtant conclure : « Quoi qu'il en soit, disait-il, je serai de l'avis de mes confrères les gens de lettres. Je suis sûr qu'ils veulent le bien, et qu'ils l'entendent mieux que moi [3]. » Les chefs du parti durent par conséquent tenir conseil et prendre la responsabilité du choix le plus convenable. Accepter le candidat de la cour, c'était un dur sacrifice ; mais, après tout, de Belloy n'avait jamais pris part aux querelles du jour ; le *Siège de Calais*, son grand succès, était une pièce nationale autant que monarchique ; il avait des amis parmi les philosophes [4], et Voltaire même qui, sous cape, essayait de lui barrer le chemin, lui prodiguait les compliments les plus affectueux, comme au « chantre brillant des Français » [5]. Assurément les philosophes, en toute autre occurrence, eussent fait peu de

1. Bachaumont, 19 octobre 1771.
2. La Harpe, *Corresp. litt.* (Ed. Migneret, t. I, p. 114).
3. Marmontel, lettre à Volt., 14 novembre 1771 (t. VII, p. 516).
4. Notamment Gaillard, qui devait être plus tard l'éditeur de ses œuvres complètes. — D'Alembert, *Eloge de Destouches*, note 11 (t. III, p. 430).
5. Volt., lettres à de Belloy, 3 août et 2 décembre 1771 ; cf. lettre à d'Alembert, 19 octobre 1771 (t. LXVII, p. 220, 302 et 269).

cas de ces qualités estimables ; ils se résignèrent par raison à leur rendre justice ; et de Belloy put se vanter de s'être présenté au bon moment. Sa réception fut, nous dit-on, une séance froide, en petit comité, sur laquelle pesa une sorte de malaise et d'embarras [1]. Dans cette situation fausse, et bien que les philosophes parussent en pleine déroute, Richelieu n'osa pourtant point se montrer en présence de ses victimes : il devait répondre à de Belloy, et se déchargea de cette obligation sur l'abbé Batteux. Il lui répugnait de se faire une contenance [2].

Son abstention put être interprétée comme la confirmation d'une rumeur alors très répandue : on lui attribuait, de concert avec son ami Maupeou, le projet de détruire l'Académie « comme respirant l'indépendance et répandant les maximes républicaines et l'esprit de liberté [3] ».

Collé rapporte aussi ce bruit, à propos d'un incident sans grande importance en lui-même, mais qui dut irriter singulièrement l'impérieux chancelier [4]. On connaît l'impudente versatilité de l'abbé de Voisenon. Les philosophes y avaient fort applaudi quand Voisenon s'était fait aux dépens de l'évêque de Senlis le malicieux exécuteur de leur vengeance. Ils trouvèrent beaucoup moins plaisant que le frivole abbé recherchât les faveurs du ministère. Quand il obtint, pour prix de ses courbettes, le poste de ministre de l'évêque de Trèves près la cour de France, l'Académie le félicita, suivant l'usage, par délégation officielle [5] ; mais Duclos lui fit par devant témoins ce mauvais compliment : « Je vous félicite, mon cher collègue, vous allez donc enfin avoir un caractère [6]. » Un peu plus tard, au début du mois de décembre, la brouille une fois consommée entre les philosophes et le ministère, Voisenon mit

1. La Harpe, *Corresp. litt.*, l. c.
2. Bachaumont, 2 janvier 1772.
3. La Harpe, *Corresp. litt.* (éd. Migneret, t. VI, p. 42).
4. Collé, *Journal*, t. III, p. 329.
5. Registre, lundi 12 août 1771.
6. Bachaumont, 1er août 1771.

le comble à leur exaspération par une scandaleuse flagornerie envers le chancelier; scandaleuse surtout à cause des devoirs de reconnaissance qu'il avait envers M. de Choiseul. Dans une fête offerte au comte de Provence par Mme de Valentinois, des couplets avaient été chantés, qu'on attribuait au petit abbé, celui-ci notamment, dont l'allusion est transparente :

Malgré Discorde et ses noirs émissaires
De la justice ardera le flambeau :
A la chicane on rognera les serres,
Et Thémis sera sans bandeau [1].

A Chanteloup, on eut le bon esprit d'appliquer le même châtiment facétieux et à Voisenon et à Voltaire, de mettre sur le château deux girouettes à leur ressemblance [2]. Mais nos académiciens n'eurent point l'impartialité de faire ce rapprochement : des deux renégats, le plus inoffensif encourut seul leur colère. Il fut question de lui faire, au nom de la compagnie, des reproches sur sa conduite : « Eh! messieurs, aurait dit alors Duclos, voulez-vous tourmenter ce pauvre infâme?[3] » Ainsi fut écartée cette proposition périlleuse. Mais on tint Voisenon en quarantaine à l'Académie; on lui tourna le dos. Comme il essayait de se disculper et se plaignait « qu'on lui prêtât beaucoup de sottises » : — « Tant pis, monsieur l'abbé, reprit d'Alembert, on ne prête qu'aux riches [4]. » Deux fois de suite, Voisenon reçut au Louvre pareil accueil, et n'en fit pas mystère.

Ainsi, tout en s'efforçant de ne pas s'exposer à des rigueurs justifiées, les philosophes n'épargnaient pas au gouvernement l'expression de leur hostilité. Ils savaient l'Académie menacée dans son existence : ils attendaient le coup avec une fière résolution, sans le provoquer, mais sans rien faire non plus pour donner le change sur leurs sentiments véritables. C'est de leur part une conduite nouvelle, et qui commande une certaine

1. Bachaumont, 7 décembre 1771.
2. Voy. Desnoiresterres, *Voltaire et Genève*, p. 400.
3. Duclos, t. I, p. XXVI.
4. Bachaumont, *l. c.*

estime, comme elle dénote chez eux la conscience de leur puissance sur l'opinion publique, et celle de leur bon droit.

§ 2. — D'Alembert succède à Duclos comme secrétaire perpétuel.

Ils voyaient juste. L'Académie était entre leurs mains. La détruire cependant, c'eût été faire usage d'une arme à deux tranchants, frapper avec eux bon nombre de gens sans parti pris, quelques-uns même de leurs adversaires; leur arracher à tous une dignité précieuse; en interdire l'espoir à ceux des écrivains, ou même des gens de condition, qui pouvaient se flatter de l'obtenir un jour; en un mot, commettre un attentat contre les lettres. Pour rendre une telle mesure, non point populaire, mais simplement excusable, il fallait un acte des philosophes qui mît leurs confrères dans l'obligation de les renier, par exemple une insulte grave à l'autorité royale. Leur cause était celle même des lettres; c'eût été folie de leur part que de l'en disjoindre. D'ailleurs les droits bien connus et bien établis de l'Académie leur permettaient de conserver toute leur indépendance, sans pour cela commettre aucune de ces bravades que l'excès de sécurité leur avait naguère inspirées. Ce que voyant, Richelieu s'avisa de les faire mettre par le roi lui-même hors de la loi commune. S'ils fléchissaient sous l'outrage, c'en était fait de leur domination sur l'Académie; mais si leur amour-propre, comme il était probable, les poussait à la résistance, l'Académie aurait le sort des Parlements. C'était un plan ingénieux, trop ingénieux, et où n'entrait pour rien le souci de l'humble bon sens, qui devait, en fin de compte, remettre toutes choses à leur place, protester avec succès contre ce travestissement d'intrigues académiques en affaires d'État, et confondre l'auteur de cette vaine équipée.

Les occasions de conflit, cherchées par Richelieu, ne tardèrent point à renaître, et de toutes la plus importante, le choix d'un nouveau secrétaire perpétuel. Duclos mourut le

26 mars 1772 : ce fut une grande perte pour les philosophes, mais non pas inopinée. Ils avaient eu le temps de se préparer à cet événement et d'y pourvoir. Le jour même de la vacance, d'Alembert était désigné comme successeur provisoire de Duclos. On oubliait même de noter sur le *Registre* qu'il ne s'agissait encore que d'une délégation temporaire, et c'est d'Alembert qui, par un scrupule trop bien fondé, prenait soin d'ajouter de sa propre main : « pendant la vacance [1] ».

Quant aux intentions de l'Académie, elles ne pouvaient faire doute : dans les circonstances présentes, d'Alembert était le continuateur nécessaire de l'œuvre si bien poursuivie par Duclos. On se rappelle leurs dissentiments d'autrefois : quand l'intolérance de la secte encyclopédique, hautaine chez d'Alembert, taquine et batailleuse chez Voltaire, avait tenté de mettre prématurément l'Académie sous le joug, Duclos avait eu le courage de résister à ses alliés naturels, sans pour cela renoncer à aucune des idées qu'il partageait avec eux. En réalité, Duclos avait plus que personne contribué à confondre la cause de l'Académie et celle des philosophes ; contre la réalité, les préventions n'avaient pu tenir; les anciens nuages s'étaient dissipés; la direction de Duclos avait été reçue avec un consentement unanime. Voici l'hommage funèbre que lui rend Marmontel, s'adressant à Voltaire : « Nous avons fait, par la mort de M. Duclos, une perte considérable. Il avait à cœur la gloire des lettres et l'honneur de l'Académie. Il en connaissait tous les droits et les défendait ardemment. Ses défauts mêmes tenaient à de bonnes qualités. On lui passait sa brusquerie, et quelquefois elle était utile pour déconcerter l'intrigue et le manége des gens adroits, timides et méchants [2]. » Voltaire, dans sa réponse, est à l'unisson [3]. Dès longtemps, du reste, il s'était départi, à l'égard de Duclos, de la politesse hyperbolique et fausse, pour en venir, soit dans

1. Registre, 26 mars 1772.
2. Marmontel, lettre à Volt., 1er avril 1772 (t. VII, p. 522).
3. Volt., lettre à Marmontel, 11 avril 1772 (t. LXVII, p. 415).

ses rapports directs avec lui, soit dans ses confidences à son sujet, aux termes d'une véritable amitié [1]. Jadis, on s'en souvient, Voltaire s'était fait, pour des motifs de bonne politique, conciliateur entre Duclos et d'Alembert; depuis, c'est d'Alembert qui avait professé le plus sincèrement du monde, dans sa correspondance avec Voltaire, l'estime et l'amitié qu'avait fini par lui inspirer Duclos [2].

Ces sentiments étant de notoriété publique, l'habitude prise par Duclos de recourir au zèle de d'Alembert pour se faire suppléer dans ses fonctions, particulièrement au cours de sa dernière maladie, était considérée comme l'expression d'un vœu pour l'avenir [3] : nul d'ailleurs n'en était plus digne par sa considération personnelle, par son assiduité, par son aptitude à remplir les devoirs de cette place. Duclos, dans son testament [4], avait prié ses confrères de le remplacer par un homme de lettres, et légué à d'Alembert un diamant de cent louis : ces deux dispositions se complétaient l'une l'autre; d'Alembert avait reçu l'anneau d'Alexandre.

L'élection définitive était fixée au 9 avril. Les philosophes n'avaient pas d'hésitation [5]; mais un concurrent se présentait contre d'Alembert, avec l'appui des académiciens de la cour, de ceux bien entendu qui prenaient le mot d'ordre de Richelieu : c'était l'abbé Batteux. On annonçait même que le choix de l'Académie, s'il se portait sur d'Alembert, serait cassé par le roi [6]. Fort ému de cette nouvelle, Voltaire, qui ne se lassait pas de croire à son influence sur l'esprit de son « héros », s'empressait de lui faire cette éloquente exhortation : « Vous allez nommer un secrétaire. Je ne sais pas sur qui vous jetez les

1. Volt., lettre à Saurin, 13 janvier 1768; lettre à La Harpe, 4 septembre 1771 (t. LXIV, p. 518, et LXVII, p. 238).
2. D'Alembert, lettres à Voltaire, 6 et 17 décembre 1768 (Beuchot, t. LXV, p. 254 et 267).
3. Volt., lettre à La Harpe, 6 avril 1772 (t. LXVII, p. 408).
4. En date du 15 décembre 1769; confirmé le 18 mai 1771 (Duclos, t. I, p. CXLVII).
5. Marmontel, lettre à Volt., 1er avril 1772 (t. VII, p. 522).
6. *Corresp. de Grimm*, t. X, p. 18.

yeux; mais daignez songer, monseigneur, qu'il y a une pension sur la cassette, attachée d'ordinaire à cette éminente dignité; que d'Alembert est pauvre, et qu'il n'est pauvre que parce qu'il a refusé cinquante mille livres de rente en Russie [1]. Il possède toutes les parties de la littérature; il me paraît plus propre que personne à cette place, il est exact et assidu. Si vous n'êtes engagé pour personne, je pense que vous ne sauriez faire un meilleur choix que celui de d'Alembert [2]. » C'était peine perdue, est-il besoin de le dire? Richelieu avait brûlé ses vaisseaux.

Ses menaces étaient constantes. Mais fallait-il y croire? Au cours de la semaine qui précéda l'élection, deux indices contradictoires vinrent prolonger l'incertitude des philosophes sur la véritable pensée du roi; prouver en tout cas que Richelieu, malgré tout son crédit, n'exerçait pas, même à Versailles, une autorité sans limite et sans contrepoids.

La place d'historiographe, que Duclos avait héritée de Voltaire, était, dans les premiers jours d'avril, attribuée à Marmontel. Savait-on à l'Académie que cette faveur était le prix d'un grand service rendu au duc d'Aiguillon pendant son procès [3]? Il se peut; mais cela n'empêcha pas les philosophes d'y voir pour eux tous un heureux présage. Le bruit qui s'était produit, à plusieurs reprises, autour du nom de Marmontel, n'avait pas permis au roi d'ignorer que le nouvel historiographe était l'un des plus mal famés, chez les dévots, des philosophes de l'Académie. Etait-il vraisemblable que d'Alembert fût l'objet d'une mesure de rigueur pour sa qualité d'encyclopédiste, alors que Marmontel, beaucoup plus compromis, venait d'être pourvu d'une charge à la cour? Les académiciens qui tenaient pour l'abbé Batteux s'en montraient assez déçus pour qu'on pût concevoir des doutes sur les menaces dont ils appuyaient les prétentions de leur candidat [4].

1. Pour faire l'éducation du prince héritier; voy. Bachaumont, 15 février 1763.
2. Volt., lettre à Richelieu, 6 avril 1772 (t. LXVII, p. 410).
3. Registre, 2 avril 1772. — Marmontel, *Mémoires* (t. II, p. 85-89).
4. *Corresp. de Grimm*, t. X, p. 19.

Mais voici la contre-partie : le 6 avril, le duc de Nivernais, alors directeur de l'Académie, recevait une lettre royale, d'un genre absolument nouveau, un avertissement aux philosophes qui ressemblait fort à une déclaration de guerre. C'était d'abord le renouvellement des prescriptions récentes, relatives aux ouvrages que la compagnie se proposerait de faire lire dans ses séances; on insistait pour que ces ouvrages obtinssent d'abord « l'approbation *par écrit* des trois officiers, directeur, chancelier et secrétaire, et non pas dans une séance particulière au choix du lecteur, et que, dans le cas où plusieurs des officiers seraient absents, ou empêchés de se trouver à la lecture des dits ouvrages, ils fussent remplacés en égal nombre par les plus anciens en date de réception, *en sorte qu'il y en eût toujours trois qui pussent répondre de la régularité des lectures qu'on ferait.* » On demandait, pour parler net, des otages. On évoquait le souvenir du dernier concours d'éloquence, de l'humiliation alors infligée à l'Académie; on l'engageait à n'y pas revenir. Enfin voici la menace, très précise en ses conclusions, mais très vague et, par conséquent, très arbitraire, sur les cas qui pourraient en provoquer l'effet : « Mon intention est encore qu'ils (les académiciens) aient encore plus d'égards, s'il est possible, aux principes et aux mœurs dans le choix des sujets proposés pour être admis à l'Académie, afin de ne pas se mettre dans le cas d'éprouver un refus qui ne pourrait leur être que désagréable. » Ce n'était pas une exhortation officieuse et pacifique : c'était une mercuriale, dans toute la force du terme, et l'inscription sur le *Registre* en était ordonnée, afin que nul n'en ignorât.

La question du secrétaire perpétuel y était touchée; d'une manière fort indirecte et fort étrange, il est vrai, mais parfaitement claire, quand on pense que l'élection devait avoir lieu dans trois jours. Le roi faisait part à l'Académie de la pension de 2 000 francs accordée à Foncemagne et à l'abbé Batteux « pour leur marquer, disait-il, la satisfaction que j'ai eue de leur conduite sage et modérée qui a mérité l'estime générale. Je

souhaite de trouver souvent dans l'Académie des occasions de donner également de pareilles distinctions à ceux qui auront suivi d'aussi bons exemples. » L'artifice était si grossier, que Foncemagne, en véritable honnête homme, ne dissimula pas son mécontentement : il lui déplaisait de se voir ainsi mis en opposition avec des confrères qu'il estimait, sans partager toutes leurs passions, associé surtout à l'abbé Batteux dans une manœuvre dont il n'aimait ni le but ni le procédé [1].

Cette lettre, si insolite, si déplacée, dénonçait assez les gens qui l'avaient inspirée : il suffisait, comme le remarque Voltaire, de voir ceux qui l'accueillaient avec joie : Richelieu, Paulmi, Séguier, Voisenon :

« Quis tulerit Gracchos de seditione loquentes? »

s'écrie à bon droit le Patriarche. C'est une comédie vraiment plaisante que la défense des *mœurs* et des *principes* entreprise par de si bons apôtres [2]. Mais, pour n'être pas spontanée, la lettre du roi n'en avait qu'un sens encore plus net sur le genre de soumission qu'on exigeait de l'Académie et sur les moyens qu'on s'apprêtait à mettre en œuvre pour l'y contraindre, au cas où elle feindrait de n'avoir pas compris.

Elle ne faiblit pas : d'Alembert fut élu par dix-sept voix contre dix [3]. C'était sans doute une belle majorité, mais peu douteuse, du moment que les philosophes persistaient à livrer bataille. C'est leur persévérance qu'il faut remarquer et louer. On a prétendu sans preuves qu'ils avaient eu recours à la protection de Mme du Barry [4] : c'est anticiper de plusieurs

1. *Corresp. de Grimm*, t. X, p. 18.
2. Lettre de Voltaire à Condorcet, 10 avril 1772 (*Œuvres de Condorcet*, éd. Arago et O'Connor, t. I, p. 6). Cette lettre est évidemment d'une date postérieure, car il y est question de l'élection de d'Alembert au secrétariat, qui, faite le 9 avril, ne pouvait être connue le lendemain à Ferney.
3. Mme du Deffand, lettre à Walpole, 14 avril 1772 (Ed. Lescure, t. II, p. 240).
4. Ch. Nisard, *Mém. et corresp. litt. inéd.*, p. 213-214. — L'auteur allègue lui-même, sans restrictions, un passage de la *Chronique secrète de Paris sous le règne de Louis XVI*, par l'abbé Baudeau, qui prête à

mois sur les événements. Mme du Deffand, qui allait bientôt flétrir avec indignation les bonnes relations de certains philosophes avec la « dominante », n'en souffle pas encore mot et se demande seulement, comme tout le monde, si la bienveillance du duc d'Aiguillon pour Marmontel ne va pas s'étendre à d'Alembert [1]. Ce qui ressort au contraire de tous les documents, et surtout des lettres intimes du principal intéressé, c'est l'incertitude où se trouvait l'Académie, le jour de l'élection, sur la sanction royale. « Vous ne sauriez croire, écrit-il à Lagrange, quelles manœuvres indignes et basses on a fait jouer pour m'empêcher d'être le secrétaire de l'Académie, manœuvres auxquelles je n'ai opposé que le silence, et je puis ajouter, en parlant à un ami, la voix publique et le vœu des deux tiers au moins de mes confrères [2]. » Au roi de Prusse, avec un compliment en plus, il exprime les mêmes appréhensions de la dernière heure : « Un habitant de Versailles m'a assuré que, malgré la pluralité des suffrages, j'aurais eu l'exclusion de la part de la cour, si les marques de bonté et d'estime que j'ai reçues des étrangers, et surtout de Votre Majesté, n'avaient été ma sauvegarde [3]. » Voltaire parle de « la belle défense faite par les ennemis de la philosophie » [4]. Tout nous montre l'approbation du roi comme très problématique, pour ne pas dire plus, et les philosophes aussi perplexes sur l'issue de cette affaire qu'inébranlables dans leur résolution et dans la conscience de leurs droits. Cela rappelle, dans des circonstances plus graves et avec encore plus de bravoure, les actes par lesquels Duclos avait relevé l'honneur du corps et conquis son grand ascendant personnel.

Un historien de l'Académie apporte à ces éloges une restriction

Mme du Barry le principal rôle dans l'exclusion de Suard et Delille, postérieure de plus d'un mois à l'élection de d'Alembert. Il y a d'ailleurs dans le texte cité des erreurs de chronologie qui lui retirent tout crédit.

1. Lettre de Mme du Deffand à l'abbé Barthélemy, lundi 6 avril 1772 (Sainte-Aulaire, t. II, p. 166).

2 *Corresp. de Lagrange et de d'Alembert*, p. 238 : lettre du 21 mai 1772.

3. D'Alembert, lettre au roi de Prusse, 22 août 1772 (t. V, p. 327).

4. Lettre à Condorcet, *ibid.*

qui ne nous paraît pas justifiée : « Le nouveau secrétaire perpétuel demanda la confirmation royale, qui ne lui fut pas refusée. Cette démarche gâtait un peu la victoire du parti philosophique ; elle n'était pas dans les usages de l'Académie. Ce fut une faiblesse de d'Alembert, où le firent tomber sans doute les menaces de son doyen [1]. » Nous ne trouvons pas trace de cette impression chez les contemporains, et la conduite de d'Alembert, pour habile et prudente qu'elle soit, ne nous paraît pas, quant à nous, dépourvue d'une certaine audace. Il est très vrai que, pour l'élection du secrétaire perpétuel, l'assentiment du roi n'était pas de rigueur. D'après les quatre derniers précédents, relatés scrupuleusement en marge du *Registre*, d'Alembert élu fut « installé sur-le-champ dans la place de secrétaire perpétuel ». « Mais, continue le procès-verbal, libellé par d'Alembert en personne, il a déclaré, à l'exemple de feu M. Dacier (9 et 10 mars 1713), qu'il ne pouvait se regarder comme véritablement en possession de cette place qu'après avoir obtenu l'agrément du roi, à qui M. l'évêque de Senlis a été chargé de rendre compte de l'élection [2]. » Et pourquoi Dacier, avant d'Alembert, avait-il dérogé à l'usage? C'est, dit Grimm, « par délicatesse, parce qu'il avait été protestant; et M. d'Alembert crut devoir suivre son exemple, parce qu'il avait été chef encyclopédiste [3]. » Cette hérésie d'un nouveau genre, qui l'avait inventée, proclamée sur tous les tons? Qui, dans ces derniers temps, l'avait donnée pour un motif d'exclusion? Il n'était pas sans malice, chez d'Alembert, de ne se retrancher derrière aucune équivoque; de faire résoudre la prétendue difficulté dont ses ennemis menaient si grand bruit. En suivant l'usage ordinaire, il eût pu bénéficier simplement d'une tolérance sournoise, d'une complaisance révocable : obligé de se prononcer, le roi fit acte d'adhésion pure et simple au choix de l'Académie. Si l'exclusion était résolue,

1. P. Mesnard, *Hist. de l'Acad. fr.*, p. 112.
2. Registre, du jeudi 9 avril 1772.
3. *Corresp. de Grimm*, t. X, p. 19.

mieux valait, pour d'Alembert et son parti, n'avoir pas l'air de s'y dérober ; si, comme on pouvait l'espérer, le roi devait prendre conseil des circonstances, quel moyen plus sûr de retirer tout prétexte à la rigueur que de prévenir, par un acte de déférence, l'accusation contraire? En effet, deux jours après l'élection, l'évêque de Senlis, chargé, comme chancelier, de la soumettre au roi, faisait savoir à l'Académie que le nouveau secrétaire avait obtenu l'agrément de Sa Majesté [1].

Le roi songea-t-il à le refuser? Quelques mots de d'Alembert au roi de Prusse le feraient croire. Comment supposer que Richelieu n'ait pas tenté de prouver que ses menaces n'étaient pas un vain mot? Mais quel motif alléguer? La démarche dont Roquelaure avait été chargé par ses confrères attestait, de la part de l'Académie, un grand esprit de déférence. Opposer à d'Alembert des griefs personnels, il n'y avait guère moyen de le faire sans heurter l'opinion publique, étrangère et française. Qu'on aimât ou non d'Alembert, pouvait-on empêcher qu'il fût un savant hors ligne, que sa vie, correcte jusqu'à la rigidité, défiât toute réprimande, tout mauvais bruit, qu'elle commandât le respect? Déclarer qu'on poursuivait en lui l'un des fondateurs de l'*Encyclopédie*, c'était réveiller une querelle ancienne de plus de douze ans. Richelieu seul pouvait passer outre à ces scrupules; mais soit le duc d'Aiguillon, soit l'évêque de Senlis, il ne manqua sans doute pas de gens pour représenter au roi que c'était une partie manquée, et qu'il fallait attendre une autre occasion pour prendre les philosophes en faute. Richelieu du moins n'y renonçait pas.

§ 3. — La double élection de 1772 : exclusion de Delille et de Suard.

Plus nous avançons, moins nous voyons subsister dans ce conflit l'intérêt général qu'il avait d'abord présenté. Riche-

1. Registre, du samedi 11 avril 1772.

lieu s'était posé comme le représentant, comme le chef d'un parti qu'il était censé défendre contre les empiétements, contre la tyrannie des philosophes. Ce rôle avait eu sa raison d'être, et deux fois, après le discours de Thomas en 1770, et l'année suivante lors de l'affaire relative à l'*Éloge de Fénelon*, l'intervention du pouvoir avait eu le caractère bien marqué d'un châtiment infligé, non pas à l'Académie même, mais au parti qui la compromettait par ses excès : les philosophes avaient gémi, protesté contre la persécution; mais leurs adversaires, aussi bien dans l'Académie qu'au dehors, s'étaient réjouis de ces rigueurs, qui n'atteignaient, en somme, que les auteurs ou les partisans des paroles ou des actes particulièrement incriminés, qui ne menaçaient encore ni l'existence ni les privilèges essentiels de la compagnie. Mais Richelieu ne s'en était pas tenu là : ce qu'il poursuivait, ce n'était plus seulement la répression des abus commis par les philosophes sous le couvert de la liberté académique; l'ambition, l'amour-propre exaspéré, dirigeaient manifestement toute sa conduite. Il fallait, à son gré, que l'Académie lui appartînt ou cessât d'exister. Ses alliés ne pouvaient pas le suivre jusqu'au bout dans cette voie. Il ne leur déplaisait point sans doute de voir le gouvernement les protéger, user d'intimidation envers leurs adversaires; mais, si les philosophes tenaient bon, la passion n'était pas si aveugle chez les dévots qu'ils fussent disposés à jouer le tout pour le tout : le bel avantage, si le dernier terme de ces intrigues devait être d'amener les philosophes à un éclat qui fît disparaître à la fois et les belligérants et l'enjeu du combat! Aussi, plus Richelieu se compromettait, moins il était soutenu : ce prétendu chef de parti restait seul, ou peu s'en faut, à l'heure de l'action. Déjà, dans l'affaire du secrétariat, il n'avait trouvé de complices que pour menacer : le respect de l'Académie avait paralysé leur zèle et déterminé l'approbation royale en faveur de d'Alembert. Nous allons à présent le voir mettre les philosophes en conflit direct avec le roi lui-même : c'est lui qui a tout envenimé; mais il ne s'en vante pas, et

personne ne se déclare pour lui. Bien au contraire, dès que l'Académie paraît en danger, philosophes, dévots, la cour, le ministère, tout le monde se réunit dans un effort sincère de conciliation. Richelieu confondu cède par force au courant et, comme les autres, contribue à éteindre l'incendie qu'il s'était flatté d'allumer; puis il n'a plus qu'à disparaître. Lui parti, le malentendu se dissipe, la paix renaît comme par enchantement. De part et d'autre, on s'aperçoit que le conflit était factice, et l'on se félicite de ne l'avoir pas irréparablement aggravé.

Peu de jours avant Duclos, était mort un autre académicien, Jérôme Bignon. Les candidats ne manquèrent pas pour ces deux places : il n'y en eut pas moins de dix-neuf[1]. Plusieurs d'entre eux, Lemierre, Dorat, Chabanon, avaient d'assez beaux titres à faire valoir; mais les philosophes voulaient, suivant leur habitude, des amis plus directs et plus sûrs; ils n'étaient embarrassés que du choix. « Qui nommerons-nous aux deux places vacantes? écrivait Marmontel un mois avant l'élection, et avant que la question du secrétariat fût résolue. M. l'abbé Delille a bien des voix pour lui, et depuis quelque temps M. l'abbé Raynal s'est rendu bien recommandable[2]... On parle aussi de M. Suard, le plus paresseux des gens de lettres, mais un de ceux qui, de l'avis de tous, ont le plus de goût et de lumières[3]. » L'heureux dénouement de l'affaire alors pendante pouvait donner à croire aux philosophes que la liberté de leur choix, dans cette double élection, ne serait pas entravée sans motifs plausibles; peut-être l'abbé Raynal, à cause de son dernier ouvrage, leur parut-il un peu sujet à caution; mais Delille et Suard lui-même leur inspirèrent pleine confiance. Ils se croyaient revenus à l'état normal.

1. Bachaumont, 6 mai 1772.
2. Par l'*Histoire philosophique des établissements et du commerce des Européens dans les deux mondes* (1770), l'un des ouvrages les plus notables — dans le genre sérieux — de la littérature antichrétienne du temps.
3. Marmontel, lettre à Volt., 1er avril 1772 (t. VII, p. 522).

La première élection était pour le 7 mai. Le duc de Nivernais, directeur, avait un empêchement ce jour-là ; la présidence revint au chancelier, qui se trouvait être Richelieu. Le calme, au moins en apparence, s'était rétabli ; les rancunes semblaient dormir. Le matin, Richelieu reçut tous ses confrères à sa table ; on s'entretint des affaires académiques, et l'on alla voter [1]. Delille obtint presque toutes les voix [2] : ses *Géorgiques* l'avaient mis à la mode, même dans les sociétés les plus frivoles ; on lui reconnaissait « des mœurs et un caractère aimable [3] » ; il avait en outre un certain droit d'ancienneté, malgré sa grande jeunesse, car depuis deux ans il avait été plusieurs fois, et très sérieusement, question de lui pour l'Académie. Son succès fut donc facile et brillant.

Et la seconde élection? Va-t-on la faire séance tenante, ou la remettre à plus tard? Les philosophes se comptent, se trouvent en nombre et proposent de voter sur-le-champ [4]. Cela ne serait pas la première fois : ainsi, l'année précédente, Gaillard et le prince de Beauvau; La Condamine et Watelet en 1861 ; bien d'autres encore. Plus philosophe que les philosophes, Richelieu se prête de bonne grâce à faire le jeu de Suard, et ouvre une deuxième fois le scrutin. C'était, semblait-il, une rare aubaine, car Suard était fort contesté hors du monde encyclopédique. On trouvait que la récente élection d'Arnaud suffisait largement à récompenser leur médiocre collaboration à des feuilles qu'ils n'avaient pu faire vivre ; car la *Gazette de France* était entretenue par le ministère ; encore n'avait-elle jamais été si chétive qu'entre leurs mains. Bien des gens, en outre, trouvaient pour le moins étrange que, dans son discours de réception, Arnaud se fût permis de solliciter ses confrères en faveur de son inséparable. Suard l'emporta tout juste d'une voix, nous ignorons sur qui [5].

1. Bachaumont, 13 mai 1772.
2. D'Alembert, lettre au roi de Prusse, 22 août 1772 (t. V, p. 327).
3. Collé, *Journal*, t. III, p. 354.
4. *Corresp. de Grimm*, t. X, p. 19.
5. Bachaumont, 8 mai 1772.

Richelieu communiqua les deux élections au roi : c'était le devoir de sa charge. Mais, le lendemain, le bruit se répandait à Versailles que les menaces naguère adressées à l'Académie venaient de recevoir exécution, et que les deux derniers choix étaient frappés de *veto* [1]. A la séance du 10 en effet, Richelieu en apportait la nouvelle officielle, sous forme d'une lettre signée de La Vrillière [2]. Cette lettre ne fut pas transcrite sur le *Registre*, et nous n'en savons le contenu que par l'analyse de Bachaumont. Il y était dit que les deux élections avaient été faites le même jour en violation des statuts; puis des motifs particuliers d'exécution étaient spécifiés : contre Delille, son âge (trente-quatre ans), et l'incompatibilité prétendue de ses fonctions de professeur dans l'Université avec le titre d'académicien; contre Suard, la disgrâce qu'il avait encourue comme rédacteur de la *Gazette*. Conclusion : les deux élections annulées, et les deux élus frappés d'interdit [3].

On vit bien d'où partait le coup : l'air consterné que prenait Richelieu, porteur de la lettre, ne donnait le change à personne [4]. Les raisons alléguées n'en étaient pas; c'était simplement la guerre aux philosophes qui recommençait, mais cette fois sans l'ombre d'un motif, par un coup de surprise, par une atteinte à la principale liberté de l'Académie. Richelieu, avec une inqualifiable perfidie, cumulait le rôle d'agent provocateur avec celui de sycophante.

Il s'attendait à une séance orageuse, à une riposte des philosophes, à une mêlée générale. Soumission ou révolte, telle était, dans sa pensée, l'alternative en face de laquelle

1. Ch. Nisard, *Mém. et corresp.*, p. 220. Lettre du prince de Beauvau à l'abbé Arnaud, 8 mai 1772, 8 heures du soir.

2. Un grand nombre de pièces qui vont suivre ou dont il sera question proviennent des papiers de Suard, publiés par M. Charles Nisard, sous le titre *Portefeuille d'un académicien*, dans la *Revue contemporaine* (1856). Nous renvoyons aux *Mémoires et correspondances politiques et littéraires inédites* du même auteur, où est reproduit cet article (Michel Lévy, 1858).

3. Bachaumont, 10 mai 1772.

4. *Corresp. de Grimm*, ibid.

allait se trouver l'Académie. Il ne doutait pas que dès le premier choc l'ennemi ne fût écrasé ou précipité vers des résolutions extrêmes. Il voulut donc avoir toutes ses troupes en ligne, et battit le rappel. Il écrivit notamment à l'abbé de Voisenon de ne pas manquer au rendez-vous. L'abbé, comme on sait, avait coutume de fuir les pas difficiles, et s'excusa sur la promesse qu'il avait faite d'aller ce jour-là déjeuner à Auteuil, chez M. de Beaumont, intendant des finances. Richelieu envoie à sa poursuite un laquais muni d'une lettre impérative. On prête un carrosse au pauvre petit abbé qui, en faisant diligence, arrive à l'Académie tout juste pour le moment où allait être remise la lettre du ministre [1].

Il s'assied auprès de l'archevêque de Toulouse, qui, par hasard, parle le premier, et se place aussitôt sur un terrain excellent qui n'est ni la révolte contre une injonction rigoureusement conforme au droit du roi, protecteur de l'Académie, ni la soumission pure et simple à des raisons qui ne soutenaient pas l'examen. Le plus tranquillement du monde, l'archevêque propose que le duc de Nivernais, en sa qualité de directeur, aille représenter au roi la douleur de la compagnie, réfuter les critiques élevées contre la forme de l'élection et contre la personne des deux élus ; que, en attendant l'effet de ces respectueuses rémontrances, l'élection soit remise au 23 mai, deux semaines plus tard. C'était à Voisenon de répondre : il hésite, se trouble, oublie sa consigne, et finit par se laisser imposer un complet acquiescement à la proposition de M. de Toulouse. Les amis ordinaires de Richelieu ne trouvent non plus rien à dire ; Richelieu lui-même, qui feint l'innocence, se voit bien empêché de rallumer un démêlé qui va s'éteindre ; c'est une déroute dans son camp. La motion de M. de Toulouse est donc adoptée sans opposition, autant vaut dire à l'unanimité : les honteux, ce sont les provocateurs ; et dès le premier moment l'Académie tout entière, sans acception de parti, se

1. Collé, *Journal*, t. III, p. 349.

trouve étroitement unie, ou du moins on peut le croire, pour faire appel à l'équité du roi. Les négociateurs auront reçu mandat régulier de tout le corps, y compris Richelieu, pour déjouer la ruse de Richelieu lui-même. C'est la première fois, depuis bien longtemps, que les divisions de l'Académie s'effacent dans une manifestation commune de bonne confraternité.

Certes il devait en coûter aux dévots, aux Séguier, aux Paulmi, aux Batteux, à ceux que d'Alembert appelle dans l'intimité « nos f..... prêtres [1] », de panser les blessures des philosophes; extérieurement, il n'en parut rien. Quand l'Académie fera remercier le duc de Nivernais et le prince de Beauvau de leurs bons offices, l'abbé Batteux se chargera, conjointement avec l'abbé Arnaud, de leur porter ces actions de grâces [2]. Autre trait bien significatif : les candidats tenus à l'écart par les philosophes craindront d'offenser la compagnie en profitant de l'exclusion prononcée contre leurs concurrents; Chabanon et Dorat enverront au secrétaire leur désistement provisoire [3].

A la tournure que l'affaire avait prise si promptement, les philosophes ne doutaient guère qu'elle ne s'arrangeât. Voltaire, sur la foi des nouvelles qui lui venaient de Paris, s'abstenait de se mettre en colère, bien persuadé, disait-il, que d'Alembert « allait remettre les choses sur un très bon pied [4] ». Suard, Delille et leurs amis affectaient le ton de la plaisanterie [5].

1. *Corresp. de Lagrange et de d'Alembert* (p. 238), lettre de d'Alembert, 21 mai 1772 : « Nous éprouvons encore en ce moment, dans cette même Académie, des tracasseries et des intrigues odieuses à l'occasion des deux choix très bons que nous venons de faire, et que nos f..... prêtres, le maréchal de Richelieu à la tête, ont fait rejeter en employant la calomnie pour le tromper. »

2. Ch. Nisard, *Mém. et corr.*, p. 224 et 227.

3. Bachaumont, 19 mai 1772. — *Corresp. inéd. de Condorcet et de Turgot* (p. 82), lettre de Condorcet à Turgot, 19 mai 1772.

4. Volt., lettre à Condorcet, 11 mai 1772 (*Œuvres de Condorcet*, éd. Arago et O'Connor, t. I, p. 8).

5. Voy. ce fragment d'une lettre de La Harpe à Morellet, 15 mai 1772 (*Mémoires de Morellet*, t. I, p. 217) : « M. Saurin et l'abbé Arnaud sont tout occupés de leur Académie; M. Suard est aussi paresseux que s'il en était tout de bon; l'abbé Delille passe son temps avec Virgile...

La démarche du duc de Nivernais auprès du roi ne fut pas absolument infructueuse; mais la lettre écrite par le duc au sortir de l'audience montre que les philosophes avaient compté sur des résultats beaucoup plus rapides et décisifs. « Mon cher confrère, disait le négociateur au secrétaire de l'Académie, les choses ne vont pas comme je l'aurais désiré, mais comme je le prévoyais. Le roi persiste à vouloir qu'on procède à de nouvelles élections, comme il l'a ordonné; mais il ne regarde pas ces messieurs comme exclus *absolute;* il prendra des informations sur leurs écrits et sur leurs mœurs, et, d'après lesdites informations, se déterminera dans une autre occasion. Au reste, il a reçu l'ambassadeur de son Académie avec beaucoup de bonté; il l'a écouté défendre la cause de ses élus et des électeurs pendant un quart d'heure, et il a trouvé bon qu'on entrât avec lui dans les détails les plus intéressants de l'affaire. Je tâcherai d'aller jeudi à l'Académie pour rendre compte plus en détail de mon audience. Mais voilà la substance et le résultat : exclusion actuelle, nouvelles élections, espérance que les exclus pourront être élus une autre fois. Mardi, à six heures du soir, 12 mai 1772 [1]. »

De son côté, le prince de Beauvau, de quartier comme capitaine des gardes, avait entretenu le roi du même sujet; il lui avait fait connaître certains précédents, tels que l'exemple de Louis XIV, qui avait levé presque sur-le-champ l'exclusion d'abord prononcée contre La Fontaine : « Je ne savais pas ce trait-là, aurait répondu le roi; mais ce qui est fait est fait [2]. »

Il fallait bien cependant comprendre que, même après avoir reconnu son erreur, le roi ne pouvait pas se rétracter purement et simplement, si respectueuse que fût la requête de l'Académie. En revanche, on pouvait entrevoir (et cela, MM. de

Hélas! il ne tiendrait qu'à moi de vous faire une élégie sur nos désastres académiques; mais je ne veux pas vous affliger.... D'autres vous ont sans doute instruit déjà, et nous attendons de vous une belle lettre de consolation, car le courage même a besoin d'être consolé. »

1. Ch. Nisard, p. 224.
2. Bachaumont, 19 mai 1772.

Nivernais et de Beauvau avaient les moyens de s'en assurer et de le faire entendre à leurs amis) que les conseils de Richelieu n'agissaient pas seuls sur l'esprit du roi, et qu'il régnait, dans l'entourage de Sa Majesté, des dispositions très conciliantes : déjà le langage du souverain n'était pas celui de l'obstination aveugle; il admettait la possibilité d'une méprise de sa part, et ne demandait qu'à pouvoir la réparer dans les délais et dans les formes à son gré.

Les conseils prudents prévalurent encore. Les philosophes transigèrent, subirent les exigences du roi; mais ils firent grand bruit de leur résignation. On retrouve l'écho de leur dépit dans la note de l'impartial Bachaumont [1] : « Messieurs de l'Académie, voyant qu'ils ne pouvaient se flatter d'avoir justice..., sur l'insinuation même qu'ils ont reçue qu'on ne cherchait qu'à exciter une résistance de leur part, pour avoir un prétexte de dissoudre ce corps, se sont humiliés sous la main qui les frappait et ont fixé une nouvelle élection pour le samedi 23 [2]. » D'Alembert en particulier se déclarait abreuvé de « dégoût », dans un temps où « la littérature était plus opprimée et plus persécutée que jamais [3] ». Il était bien établi que cette soumission était toute provisoire, pour gagner du temps, et ne terminait pas le débat, toujours pendant jusqu'à la réponse définitive du roi mieux renseigné [4].

On n'avait que dix jours pour choisir d'autres candidats; choix d'une grande délicatesse, car les philosophes prétendaient ne pas avoir l'air de battre en retraite, et pourtant il importait de ne pas compromettre l'issue probable des négociations, en prenant une attitude de défi. Ils conservèrent une sorte d'indépendance en gardant l'initiative du choix, et ménagèrent

1. Nous continuons à désigner ainsi l'auteur du recueil, bien que le vrai Bachaumont fût mort l'année précédente.

2. Bachaumont, *ibid.*

3. D'Alembert, lettre au roi de Prusse, 16 mai 1772 (t. V, p. 323).

4. *Corresp. inéd. de Condorcet et de Turgot* (p. 86). Lettre de Condorcet à Turgot, 7 juin 1772 : « Nous espérons que la conduite de l'Académie ramènera la cour, et nous sommes doux comme des moutons, mais sans nous laisser manger la laine sur le dos. »

la susceptibilité de la cour en désignant deux hommes d'une incontestable neutralité : Beauzée et Bréquigny. Beauzée avait passé sa vie dans des travaux de grammaire; les relations étaient anciennes, à ce titre, entre lui et l'Académie, qui le traitait comme une sorte d'associé libre [1]; l'amitié, la recommandation de Duclos, étaient en sa faveur d'une opportunité particulière [2], enfin les philosophes rencontraient en lui le successeur de Dumarsais à l'*Encyclopédie* [3], un encyclopédiste du second degré, pour ainsi dire, et sur qui cette collaboration n'attirait aucune responsabilité gênante. Quant à Bréquigny, la grande place qu'il occupait à l'Académie des inscriptions, et ses travaux d'érudit qui n'excluaient pas un certain mérite littéraire, justifiaient la préférence dont il était l'objet [4] : on n'en avait pas demandé davantage à Lacurne, l'un des membres les plus utiles de l'Académie. Les philosophes avaient donc été bien inspirés : ils ne tardèrent pas à s'en ressentir.

Du coup, Richelieu fut désarmé. Il prévoyait l'échec fatal de sa tentative et ne cherchait qu'un moyen de battre décemment en retraite. A la séance du 16 mai, il avait protesté devant ses confrères contre les soupçons trop fondés dont il était l'objet; il promettait même son concours à l'abbé Delille [5]. L'officieux Marmontel s'entremit pour lui faciliter une capitulation si favorable aux philosophes [6]. Celui-ci débutait dans ses fonctions d'historiographe et désirait puiser dans les portefeuilles du maréchal; ce fut une manière toute naturelle d'entrer en pourparlers. Richelieu, pour limiter la querelle, affectait de n'en vouloir qu'à d'Alembert : la conci-

1. Registre, samedi 1er août 1767 : « L'Académie fait offrir son dictionnaire à M. Beauzée, qui a fait des remarques sur cet ouvrage. »
2. *Recueil des harangues, etc.*, t. VII, p. 295 et 307.
3. *Corresp. de Grimm*, t. VII, p. 474.
4. *Corresp. inéd. de Condorcet et de Turgot*, ibid. : « C'est un homme honnête, doux et modeste, qui a cinquante-cinq ans, écrit noblement et purement. »
5. *Corresp. inéd. de Condorcet et de Turgot* (p. 82). Lettre de Condorcet à Turgot, 19 mai 1772.
6. Marmontel, *Mémoires*, livre IX (t. II, p. 102-104).

liation, entre gens d'esprit, ne présenta pas grande difficulté. Marmontel, dans un plaidoyer *ad hominem*, allégua que d'Alembert avait pour l'Académie une tendresse d'époux, et que, semblable à tant d'autres, il prendrait plaisir à voir sa femme courtisée par un aussi galant homme que le maréchal; il eut même l'aplomb de dire à son interlocuteur que de maladroits amis, les Séguier, Paulmi et autres, l'avaient mal conseillé. Richelieu ne protesta pas contre cette imposture, et, pour conclure l'arrangement, invita Marmontel à déjeuner le jour de l'élection. La table du maréchal, on le voit, jouait un grand rôle dans ces intrigues [1]. A la fin du repas, d'après un programme sans doute arrêté d'avance, l'évêque de Senlis tira Marmontel à part et lui demanda quels étaient les candidats de son parti; l'amphitryon les agréa; Séguier, Paulmi, Bissy, qui se trouvaient là, firent de même, et Marmontel se rendit sur-le-champ, dans le carrosse même de Richelieu, à l'Académie, pour y répandre la nouvelle de son exploit diplomatique. D'Alembert lui-même y applaudit : c'était d'un heureux augure pour la solution du conflit. Les dévots, comme on le voit, ne s'étaient pas fait prier; Marmontel nous en donne l'explication : « Leur parti n'était pas nombreux; et, quand il aurait eu quelques voix clandestines, le nôtre était formé et lié de façon à être sûr de prévaloir. » Les deux candidats présentés par les philosophes réunirent vingt-deux voix sur vingt-quatre : ce fut une première victoire. La seconde fut la résolution, adoptée par un vote unanime, que « chaque académicien emploierait son crédit particulier pour obtenir du roi la levée de l'exclusion et la permission de concourir pour MM. Delille et Suard [2] ». La satisfaction témoi-

1. De quoi Turgot ressentait une vive indignation : voy. *Corresp. inéd. de Condorcet et de Turgot* (p. 89), lettre de Turgot à Condorcet, 21 juin 1772 : « J'avoue que je ne pardonne pas non plus aux académiciens d'avoir été dîner chez ce fat suranné devenu délateur de ses confrères. » Il fait sans doute allusion au repas du 7 mai, car le 23 Marmontel était le seul philosophe présent.

2. *Corresp. inéd. de Condorcet et de Turgot* (p. 82). Lettre de Condorcet à Turgot, 24 mai 1772.

gnée par le roi démontrait son désir d'apaisement, mettait l'Académie hors de cause, et rendait bien facile à résoudre la question de personnes, qui, de bonne foi, n'existait pas : l'impatience des philosophes redoublait avec leurs chances de succès [1].

Delille était réhabilité d'avance : on ne lui reprochait ouvertement que son âge et ses fonctions ; cela n'avait rien de commun avec les *principes* et les *mœurs*, et, si l'Académie jugeait digne d'elle un professeur de trente-quatre ans qui venait de mener à bonne fin un véritable tour de force littéraire, était-il raisonnable que le roi se montrât plus exigeant ? Le grief était facile à retourner : Delille n'en avait que plus de mérite et plus de titres à la bienveillance de ses pairs.

Suard prêtait à quelque contestation. L'affaire de la *Gazette*, la seule charge officiellement relevée contre lui, n'était cependant pas un argument sans réplique : on n'avait jamais prétendu qu'Arnaud fût, pour cette cause, menacé de perdre sa place à l'Académie ; était-il équitable de mettre une telle différence entre deux associés qui partageaient exactement la même responsabilité ? Il est vrai que Suard n'avait été que très froidement accueilli hors du parti philosophique, et que son élection, à une voix près, pouvait être considérée comme un coup de surprise : mais officiellement le nombre des voix devait rester inconnu ; la *pluralité*, tel était le terme consacré ; aussi le roi s'était-il bien gardé de produire cette malencontreuse raison. Un peu de calomnie aidant, les ennemis des philosophes se chargèrent d'en susciter d'autres, au cours de l'enquête promise. On essaya notamment de représenter Suard comme un plagiaire. Son principal ouvrage était l'*Histoire de Charles-Quint*, traduite de Robertson ; Letourneur avait mis la main à cette traduction ; on s'appuya sur de prétendues plaintes de ce collaborateur spolié, sur la parole du secrétaire de la librairie, le trop fameux Marin ; Suard fut obligé de fournir des expli-

1. *Corresp. inéd. de Condorcet et de Turgot* (p. 84). Lettre de Condorcet à Turgot, 26 mai 1772 : « Le roi a été très content du nouveau choix de l'Académie ; mais on n'a encore rien obtenu pour les deux exclus. »

cations[1]. La collaboration, il ne la niait pas, mais il tenait à la disposition de ses juges le manuscrit de Letourneur, remanié de fond en comble, et l'attestation de la vérité par Letourneur lui-même. « Il est d'ailleurs trop honnête homme, ajoutait-il, pour avoir eu aucune part au bruit ridicule répandu contre moi[2]. » Quoi qu'il en fût, Letourneur ne le démentit pas; en pareille matière, qui ne dit rien est censé consentir.

Le débat traînait en longueur. Le prince de Beauvau, qui peut-être demandait le plus pour obtenir le moins, priait le roi de consentir à ce que les deux exclus fussent admis, sans nouvelle élection, aux deux premières vacances. D'un autre côté, Richelieu et Paulmi sollicitaient un ajournement indéfini. Battus sur le fond, ils cherchaient à gagner du temps, à pallier leur défaite, et Paulmi avait même insisté pour qu'on fît l'affront aux deux exclus, avant de leur rien accorder, de les « exhorter tous deux à se rendre dignes par leur conduite d'être de l'Académie[3] ».

En un instant, vers les premiers jours de juin, toutes les difficultés se dissipèrent, l'enquête prit une marche beaucoup plus rapide et conciliante : nous aurons tout dit en nommant le magistrat sur qui le roi s'en reposait; c'était le lieutenant de police, Sartines, bien connu pour être l'ami des philosophes, celui-là même qui avait fait interdire, malgré le crédit et les ruses de Richelieu, l'*Homme dangereux* de Palissot. Que s'était-il passé? A la date du mercredi 3 juin, les *Nouvelles à la main* annoncent que Richelieu part à la fin de la semaine pour son gouvernement de Guyenne. Quand il disparut, il ne devait pas conserver grande illusion sur le dénouement. Mme du Barry passait pour être personnellement favorable aux philosophes[4];

1. *Nouvelles à la main*, 1772 (bibl. Mazarine, Mscr. 2803). — Lettre de Saint-Lambert à Suard, 26 mai 1772 (Ch. Nisard, p. 236).
2. *Mercure*, juin 1772 (p. 202).
3. Ch. Nisard, *ibid.*, lettre du prince de Beauvau.
4. *Corresp. de Mme du Deffand avec la duchesse de Choiseul* (Sainte-Aulaire, t. II, p. 184). Lettre de Mme du Deffand à la duchesse de Choiseul, 10 mai 1772.

quant au duc d'Aiguillon, il s'était prononcé pour la conciliation, et sur le témoignage qu'en portera bientôt le duc de Nivernais, l'Académie fera transmettre au ministre l'expression de sa reconnaissance [1].

Une lettre de Suard au prince de Beauvau, dans les derniers jours de mai, est d'un homme déjà bien rassuré : « Notre exclusion m'a paru le signal d'une persécution, et j'ai cru que c'était le feu mis à la mèche pour faire sauter la mine. Heureusement le secours a été prompt, et j'espère qu'il sera efficace. L'Académie vous doit et à M. de Nivernais son salut [2]... » Le 16 juin, au dire du prince de Beauvau, tout est arrangé; on n'attend plus que l'avis de M. de Sartine; celui-ci ne prend même pas la peine de s'entretenir avec Suard, comme il en avait d'abord exprimé l'intention; une lettre de M. de Nivernais est toute prête à être mise sous les yeux du roi; la réponse du souverain arrêtée dans ses termes généraux. « Je ferai appuyer le tout, dit à Suard le prince de Beauvau, par M. d'Aiguillon, Mme du Barry et de mon petit crédit; et, au moyen de toutes ces forces réunies, nous espérons vous faire déclarer, non plus *éligible*, mais *recevable* à la seconde place qui vaquera [3]. » Sur ce dernier point, le roi ne céda pas : à cela se bornait, en fin de compte, sa résistance. Sur-le-champ, il approuva la lettre suivante, qui cependant, pour des causes que nous ignorons, ne fut définitivement signée que quinze jours après; elle était adressée à l'Académie par l'entremise de M. de Nivernais :

« Mon cousin, j'ai pris des éclaircissements, comme je vous l'avais promis, sur l'âge, les principes et les mœurs des deux sujets que mon Académie française m'avait proposés dans son élection du 7 mai, et comme le compte qu'on m'a rendu d'eux est favorable, je vous charge de lui annoncer que je trouverai bon qu'elle me les propose lorsqu'il vaquera des places. Mon

1. Ch. Nisard, p. 227.
2. Id., p. 238.
3. Id., p. 245, 247.

Académie doit s'attendre que j'aurai toujours la plus scrupuleuse attention à l'examen des choix qu'elle fera dans ses élections, et que je ne laisserai jamais entrer dans son sein personne dont la réputation ne soit intacte du côté des mœurs et de la probité, dont les écrits et les discours soient répréhensibles, par rapport aux matières de religion et de gouvernement. Ainsi, je lui recommande, comme je l'ai déjà fait, d'apporter la plus grande attention à ne me proposer que des sujets dont les principes et les mœurs soient sans reproches, et je vous ordonne de faire inscrire ma présente lettre sur les registres de la compagnie, pour y être consultée et lue, à commencer de ces mots : *mon Académie doit s'attendre*, *etc.*, dans chaque assemblée générale au sujet de quelque élection. Et ladite lettre n'étant à d'autre fin, je prie Dieu, etc. Écrit à Versailles, le 28 juin 1772. Signé *Louis* [1]. »

Le roi se tira donc fort honorablement de la mauvaise querelle où il avait commis la faute de prendre parti. Il eut le dernier mot, ne modifia rien de ses prescriptions antérieures ; mais il y mettait le ton de la puissance qui protège et dirige, et non plus du bon plaisir qui blesse et menace. L'Académie se

1. Bachaumont, 6 juillet 1772. — Ch. Nisard, p. 225-227. — La lettre du duc de Nivernais, à laquelle répond celle du roi, eut aussi l'honneur d'être inscrite au Registre :

« Sire, je ne puis me dispenser d'avoir l'honneur de rappeler à Votre Majesté la douleur profonde dont son Académie est pénétrée, depuis le malheur qu'elle a eu de voir désapprouver, par Votre Majesté, les deux choix qu'elle avait eu l'honneur de lui proposer, dans son élection du 7 mai. L'espérance que je lui ai rapportée de votre part, Sire, que vous daigneriez prendre de nouvelles informations, et la certitude où elle est qu'elles ne peuvent être que favorables, la soutiennent dans son affliction, et j'ose implorer Votre Majesté pour que votre bonté mette fin à la disgrâce dont nous gémissons. C'est le devoir de tout académicien, et c'est le mien spécialement. Je prendrai même la liberté d'ajouter, en mon nom particulier, qu'il serait fort intéressant pour moi que cette disgrâce, si affligeante, finît pendant mon directorat, comme c'est pendant mon directorat que j'ai eu le chagrin de la voir commencer de la manière la plus inattendue. Je ne me permettrai pas d'en dire davantage et je me borne à implorer avec les plus vives instances les bontés de Votre Majesté en faveur d'une compagnie qu'elle honore de sa protection, et qui en est bien digne. Je suis, etc. »

soumit de bonne grâce : elle avait obtenu de ce côté toute la réparation qu'elle pouvait légitimement attendre.

Elle le prit de beaucoup plus haut avec Richelieu. Le 6 juillet, en répondant au nouvel académicien Beauzée, le prince de Beauvau sut glisser dans l'éloge de Duclos quelques paroles dont le double sens était facile à saisir pour les moins perspicaces : « Attaché scrupuleusement à maintenir les privilèges de l'Académie, sa dépendance immédiate du roi, et l'égalité entre ses membres, il ne tenta jamais de faire prévaloir son suffrage sur celui de ses confrères : il ne cherchait point à s'appuyer pour cela du crédit des gens en place, qu'il est plus aisé de séduire qu'il ne l'est de mériter l'estime et la confiance de ses égaux; il savait trop que les gens de lettres sont les plus intéressés à ne donner la préférence, dans leur choix, qu'au mérite le plus reconnu [1]. » Le trait porta [2]. Le mois suivant, à la séance du 25 août, d'Alembert était bien sûr d'être compris aussi dans l'allusion qu'il fit à ce passage si vivement applaudi; il louait à son tour, chez le prince de Beauvau, le parfait modèle du grand seigneur académicien, de la véritable égalité que réclamait l'Académie : « Croira-t-on, continuait-il, qu'une égalité si peu dangereuse, si métaphysique pour ainsi dire, et dont les lettres tirent une gloire si modeste, serve de prétexte à la calomnie pour décrier ceux qui les cultivent? ou plutôt en sera-t-on surpris dans un temps où l'imbécile envie et la basse intrigue, digne de s'y joindre, font armes de tout pour nuire aux vrais talents [3]? »

Qu'avait dit de plus sanglant l'honnête et emphatique Thomas, deux ans auparavant, le jour où Séguier, blessé au vif, était allé porter plainte au chancelier? Encore Thomas avait-il tenté de désavouer toute allusion personnelle. D'Alembert eût-il pu se retrancher derrière une semblable excuse? Ce

1. *Recueil des harangues, etc.*, t. VII, p. 311.
2. *Corresp. de Grimm*, t. X, p. 21. — Collé, *Journal*, t. III, p. 362.
3. D'Alembert, Préface de l'*Histoire des membres de l'Académie* (t. II, p. 159).

rapprochement démontre que l'Académie n'avait rien perdu de sa liberté, que l'opinion publique l'avait soutenue dans ses épreuves, qu'elle représentait une grande force morale, et que, s'il était impolitique de la détruire, il ne fallait pas davantage songer à lui faire perdre, par ruse ni par violence, sa physionomie propre et son véritable esprit. Il faut désormais l'accepter pour ce qu'elle est, pour le sénat des gens de lettres, c'est-à-dire une des plus grandes puissances d'un état où l'opinion publique est affranchie en fait, bien qu'elle n'ait pas encore de représentation régulière.

CHAPITRE V

CE QUE LES PHILOSOPHES ONT FAIT DE L'ACADÉMIE.

La fin de ces débats marque une époque pour l'Académie : c'est le point culminant de notre étude. Sous l'influence et la direction des philosophes, la compagnie s'est graduellement transformée; c'est un fait accompli. Mais qu'on se rappelle le mot de Sainte-Beuve : « C'est une règle générale que l'Académie, après un temps où elle était complètement de niveau avec l'opinion littéraire extérieure, et où elle en représentait les aspects les plus en vue et les plus florissants, baisse ensuite et retarde un peu. » Les philosophes n'échapperont pas au sort commun : après avoir été dans l'Académie l'élément jeune, actif, brillant, ils vont bientôt s'endormir dans la quiétude d'une domination que rien ne menace plus et qui se ruine elle-même. Cette sénilité pour eux viendra vite, et se traduira par des effets d'autant plus manifestes. Il est donc temps de résumer à grands traits l'action qu'ils ont exercée sur l'Académie, et de concentrer, sur quelques personnages principaux et sur quelques points précis, l'intérêt jusqu'à présent disséminé sur un grand nombre de détails souvent mesquins et de figures inégalement importantes.

On ne peut le nier : sur ce terrain de l'Académie les grandes querelles même prennent un caractère général de petitesse. *In tenui labor*... Moins que leurs adversaires peut-être les phi-

losophes ont eu recours à des artifices bas et déloyaux; mais que de manèges, que d'intrigues au service d'une belle idée! Leur secte prend à nos yeux les proportions d'une simple cabale. Malgré tout, de ces petits moyens naissent à la longue des résultats considérables. A l'époque où nous sommes parvenus, il est incontestable que l'Académie a grand air, qu'elle a la vogue, qu'elle représente un principe élevé, qu'elle le défend et le fait triompher. Elle a des ennemis, les ennemis même de la philosophie; mais du moins on ne se rit plus d'elle. L'épigramme de Piron,

Qui ne fut rien,
Pas même académicien,

ne serait plus de mode. C'est au contraire un honneur envié que celui-là, et jamais parmi les gens de lettres il ne fut l'objet d'un tel empressement. Les séances publiques, naguère si délaissées, si froides, sont maintenant « de véritables solennités ». Mme Suard, après plus de quarante ans, n'en oubliera pas l'éclat : « Elles étaient composées de tout ce qu'il y avait de distingué dans toutes les classes; et les quarante fauteuils étaient honorés, presque tous, par le mérite et le rang éminent de ceux qui les occupaient [1]. » Aussi pas un prince étranger ne voudrait passer à Paris sans aller rendre hommage à l'Académie, et recevoir les siens, qui sont de prix. On sait dans toutes les capitales, dans toutes les cours, que ce corps résume en lui fidèlement, complètement, la grande puissance intellectuelle qui de Paris rayonne sur l'Europe entière. Le prince héréditaire de Brunswick, le roi de Danemark, le jeune Gustave III de Suède, puis Joseph II, puis le futur empereur de Russie, fils de Catherine II; pendant une vingtaine d'années, les souverains de tous pays, hormis ceux de France, courtisent l'Académie comme une royauté dont ils rechercheraient l'alliance. C'est qu'elle est bien véritablement devenue,

1. *Essais de mémoires sur M. Suard* (1820), p. 112.

comme on dit alors, l'Aréopage des lettres. Frédéric, en 1749, avait légèrement piqué Voltaire en se raillant d'elle et de ses choix [1]. En 1770, c'est à elle qu'il fait part d'abord de sa souscription à la statue de Voltaire : entre elle et le roi de Prusse, par l'entremise de d'Alembert, les rapports sont presque intimes.

Peu s'en fallut, il est vrai, que cette brillante fortune ne lui coutât cher, qu'elle ne payât de sa destruction les bienfaits de la philosophie. Ce que Richelieu souhaitait avec frénésie, ce que Maupeou ne repoussait point, l'esprit très mobile de Louis XV eût fort bien pu le sanctionner. On peut le dire, cet accident n'aurait pas eu de graves conséquences. Frappée en pleine vie, en pleine gloire, l'Académie se serait bientôt relevée; tel eût été le vœu, l'irrésistible vœu de l'opinion, après la chute du Triumvirat et la mort de Louis XV : l'exemple des Parlements ne laisse aucun doute à cet égard. Quant aux philosophes, grandis par cette persécution éphémère, ils fussent rentrés plus puissants dans leur ancien domaine, plus triomphants que jamais. Aussi ne la redoutaient-ils guère : la fermeté de leur attitude en est la preuve. De quoi leur servait l'Académie? Il y avait eu pour eux grand intérêt à la conquérir, pour attester leur puissance sur leurs pairs et sur l'esprit public : la démonstration était faite, et définitive. Quant à la prédication encyclopédique, elle s'était implantée à l'Académie par une inutile bravade; mais elle avait fait son chemin par d'autres moyens plus efficaces, et pouvait maintenant le continuer à découvert, sans protection officielle. Supposons que Richelieu eût atteint son but; supposons même que sa victoire eût duré; quel en eût été l'effet pour les philosophes, sinon de leur fournir un argument de plus, et fort spécieux, pour prétendre que leurs ennemis étaient, en ce « siècle de lumières », de purs Vandales, et que le sort des lettres elles-mêmes était lié à celui de la philosophie?

1. Lettre de Frédéric à Voltaire, 25 juillet 1749 (Beuchot, t. LV, p. 294).

Ce que les philosophes doivent à l'Académie se réduit à peu de chose, à une satisfaction d'amour propre. Elle les a vengés des outrages et des rigueurs assez vaines auxquelles ils étaient en butte; mais la propagation de la doctrine se serait tout aussi bien accomplie si l'Académie n'avait pas existé ou si les philosophes, comme Diderot, s'en fussent tenus à l'écart. Sur ce point, Voltaire se faisait beaucoup d'illusions; il croyait trop à la liberté théorique de l'Académie : protection et liberté sont toujours termes contradictoires; et quelques audaces de portée médiocre que nos philosophes se permirent à la faveur de ce régime hybride faillirent leur coûter cher pour un bien faible profit. Suard dit avec beaucoup de sens : « Si l'on voulait enchaîner la plume de l'incrédule ou du frondeur, il n'y aurait qu'à l'appeler à l'Académie [1]. » Le tort des philosophes fut justement de trop oublier cette vérité. Tout enfiévrés de propagande, ils voulurent, comme le disait La Harpe à l'heure du *mea culpa*, que l'Académie « préparât le grand œuvre, fût le chef-lieu, le centre et le mobile de la liberté de penser [2] ». Qu'y ont-ils gagné? de faire violer l'asile même où ils s'étaient réfugiés. Importait-il donc tant que Marmontel donnât à ses confrères la primeur du chapitre le plus hardi de son *Bélisaire;* qu'un *Panégyrique de saint Louis*, prêché devant les quarante, ameutât contre eux toutes les âmes dévotes; qu'une amplification de Thomas, dont ils assumaient la responsabilité, fît passer la compagnie elle-même pour factieuse et suspecte? Manifestations oiseuses, qui, pour se produire à l'Académie, causaient un scandale hors de proportion avec leur audace. Le moindre roman ou pamphlet de Voltaire, publié sous le voile d'un anonyme qui ne trompait personne, était d'un bien autre effet que toutes ces déclamations émoussées par un demi-respect des convenances académiques. L'*Encyclopédie*, en contrebande, pouvait parler un langage d'une bien autre vigueur, aborder de front tous les sujets. Voltaire voulait que Diderot,

1. Lettre au prince de Beauvau (Ch. Nisard, p. 244).
2. La Harpe, *Prophétie de Cazotte* (éd. Verdière, t. I, p. cv).

Rousseau, Helvétius, fussent de l'Académie : on voit bien ce qu'ils y auraient perdu, les embarras qu'ils auraient suscités à leurs confrères; on se demande quel avantage en eût été la compensation. D'Alembert lui-même, on s'en souvient, n'avait pas vu sans appréhension les sacrifices qu'il aurait à faire pour s'adapter au milieu de l'Académie, et peut-être sa qualité d'académicien fut-elle une des causes qui le séparèrent si prématurément de Diderot et de leur commune entreprise. Pendant quelques années seulement, la liberté de penser profita des privilèges de l'Académie : ce fut le temps où les philosophes, vilipendés par toutes les puissances religieuses ou séculières, Jésuites, prélats, Parlements, signalés à la vindicte publique par une nuée de libelles diffamatoires, prenaient place modestement dans l'illustre compagnie, en qualité de simples gens de lettres et sans prétention d'apostolat. L'Académie, par ses libres suffrages, effaçait alors et réfutait les anathèmes, les réquisitoires, les diatribes de tout genre répandues contre des hommes qui, par leurs talents, et philosophie à part, étaient les premiers représentants de l'esprit français.

Elle se faisait honneur à elle-même; et l'on ne conçoit guère ce qu'eût été l'Académie au XVIIIe siècle, si l'évêque de Mirepoix ou Lefranc de Pompignan en eussent ouvert et fermé la porte à leur gré. Le rôle de grand électeur, pendant plus de vingt ans, appartint à Duclos, pour le plus grand bien et honneur de la compagnie. Le mérite de Duclos fut de comprendre à merveille la raison d'être de l'Académie, à un moment où cette notion semblait perdue, à savoir de grouper les gens de lettres les plus distingués, les amateurs les plus éclairés; de leur conférer une haute dignité, consacrée et relevée par la protection nominale du roi; de stimuler chez les uns le talent, chez les autres le goût et le respect des lettres, et de constituer une représentation aussi fidèle, aussi élevée que possible, de l'esprit français. L'Académie, quand elle reçut Duclos, ne correspondait plus à l'état véritable des lettres ni par son esprit, ni par ses

traditions, ni par son personnel. Dès le premier jour, Duclos prononça le mot de liberté : c'était tout un programme, la devise véritable de l'Académie et l'âme du XVIIIe siècle. Homme d'action beaucoup plus que de parole, il porta résolument la main sur les vieilleries que l'Académie entretenait et encourageait dans ses concours : il la rajeunit tout d'un coup de cinquante ans; et cela sans bruit, sans jactance, simplement parce que le bon sens le voulait ainsi. Il ne souffrit pas que, chez eux, les gens de lettres fussent asservis par la supériorité de naissance ou de condition; il rappela que la vraie règle, entre confrères, était l'égalité; l'Académie se sentit relevée à ses propres yeux et se montra docile à d'aussi bons enseignements. Il fit mieux encore : il la remit en communion avec « l'opinion littéraire extérieure », en faisant élire ceux que la voix publique désignait comme les plus dignes, les Buffon, les d'Alembert : on applaudit, et l'Académie, qui n'y était plus habituée, trouva grand plaisir à ce regain de popularité. Les lettres, c'était alors la philosophie; la philosophie prit pied à l'Académie; et quand Lefranc poussa le cri d'alarme, il était déjà trop tard; l'*Encyclopédie* avait au Louvre un de ses chefs, quelques collaborateurs et un certain nombre d'amis.

Est-ce pour les philosophes que Duclos avait travaillé? Ceux-ci le nièrent d'abord, et ne se trompaient qu'à moitié. Faire de l'Académie une place forte à leur usage, c'est une idée de Voltaire. Duclos était homme de lettres et académicien, et ne servit la philosophie que pour défendre les principes qui lui étaient chers, l'équité littéraire et les droits de l'Académie. Pour Voltaire en particulier il se sentait peu de complaisance : les gamineries que celui-ci se permettait derrière le Jura, et dont il voulait parfois rendre l'Académie complice, trouvaient Duclos très froid. Mais quand, en attaquant les philosophes, les puissances de cour et d'Eglise mirent en péril les prérogatives essentielles de la compagnie, Duclos n'hésita pas, et défendit les philosophes, non parce qu'il était de leur secte, mais parce que la dignité de l'Académie l'exigeait, parce qu'il y était

obligé sous peine de renier ses anciens engagements. En revanche il ne cédait pas à l'intolérance des purs encyclopédistes; il ne prêtait pas les mains à tous leurs projets, et finit par exercer sur eux, sur d'Alembert en particulier, une action toute puissante et fort opportune. Il ne fréquente point leurs salons, et classe les hommes d'un point de vue plus équitable que les clients de Mme Geoffrin ou de Mlle de Lespinasse. Il y a pour lui d'autres gens de lettres que les adeptes de la doctrine encyclopédique; il y a, dans sa pensée, place à l'Académie pour d'autres que des gens de lettres de profession. On sait de quelle utilité furent pour les philosophes, dans les heures difficiles, certains nobles ou prélats qu'ils avaient accueillis avec faveur. Le duc de Nivernais, le prince de Beauvau, le prince Louis, l'archevêque de Toulouse, ont été le palladium de l'Académie. D'Alembert ne résista pas à l'évidence, revint de ses anciens préjugés, et finit par cultiver cette alliance si féconde avec des gens de noblesse ou d'Église, tout prêts à oublier, pour l'amour des lettres, leur caste ou leur habit. Mais Duclos l'avait devancé dans cette appréciation si juste des intérêts véritables de l'Académie et des lettres, et fut pour beaucoup dans sa conversion. Bref Duclos eut tout ce qui fait les bons chefs : une politique tour à tour souple et ferme, suivant les circonstances; l'art de protéger ses amis contre leurs propres entraînements; le sentiment des concessions nécessaires; une intuition très nette du but à poursuivre, avec un très grand sang froid dans le choix des moyens; enfin le dédain des témérités inutiles, soit dans les représailles, soit dans l'attaque. Ainsi les philosophes trouvèrent en lui, non pas le sage ennemi dont parle le poète, mais un guide impartial, raisonnable, fort utile pour les sauver de leurs amis maladroits, c'est-à-dire d'eux-mêmes. Ils ont fait bien des fautes; s'ils n'en ont pas commis davantage, c'est à Duclos surtout qu'ils le doivent.

Il lui manquait cependant une qualité précieuse dans sa charge, l'activité littéraire. Il y fut pourvu par d'autres. Depuis

le commencement du siècle, l'Académie encourait le reproche de stérilité : à tort ou à raison, on la trouvait inutile, et son renom en souffrait. Fénelon, comme le prouve son célèbre opuscule, avait pris ce reproche à cœur, et s'était efforcé d'y remédier. D'Olivet avait sans cesse répété la même antienne, sur le ton d'aigreur qui lui était propre. Bien longtemps avant d'appartenir à l'Académie, Voltaire, on s'en souvient, se l'était appropriée : aussi considéra-t-il qu'il serait honorable pour ses amis les philosophes de mettre un terme à cette paresse. Le *Commentaire sur Corneille* naquit, en partie, de cette préoccupation. Par malheur Voltaire était un esprit trop original, trop personnel, pour travailler, fût-ce en la dirigeant, à une œuvre collective, à plus forte raison par correspondance, et à une distance de cent cinquante lieues. Quoi qu'il en dise et qu'il en pense, Voltaire ne peut être le secrétaire de personne. Retenons du moins ceci : du jour où il prit intérêt à la bonne réputation de l'Académie, il se proposa de lui suggérer une tâche. Corneille, Skakspeare, le *Dictionnaire historique* ont donné lieu de sa part à des tentatives sans résultat direct pour la compagnie. Mais il y a grande apparence que ses excitations contribuèrent au réveil littéraire que nous avons remarqué dans l'Académie vers 1760. D'Alembert était dans les mêmes idées, et paya de sa personne. Les séances publiques, grâce aux philosophes, furent de mieux en mieux remplies; les lectures hors de tour y devinrent presque l'ordinaire; Marmontel, Saurin, le duc de Nivernais, Thomas, d'Alembert surtout, se prodiguèrent pour en renouveler l'attrait. Ils obtinrent au moins ce résultat. Le malheur fut qu'en critique l'*Encyclopédie* n'apporta pas d'aperçus nouveaux, et que l'action de l'Académie fut nulle sur le goût public. En rhétorique, Thomas; en poétique, Marmontel et d'Alembert, sont ses premiers sujets. C'était médiocre, encore était-ce quelque chose, et les philosophes eurent ce mérite, d'être des académiciens zélés.

On ne peut nier que la compagnie soit alors bien vivante, en contact intime avec la république des lettres; qu'elle atteigne

le but de son institution. Les allures militantes qu'on pourrait lui reprocher, et qu'elle pousse à l'excès, ne lui appartiennent pas en propre. La littérature qu'elle représente si fidèlement a juste le même caractère; tous les genres sont envahis par la philosophie, c'est-à-dire par les lieux communs marqués au coin de l'école; les écrivains de cette génération ont tous en eux de l'hiérophante ou du tribun. Nécessairement ils portent à l'Académie, comme partout, les mêmes défauts de goût et de mesure. Encore n'ont-ils pas les premiers altéré les mœurs pacifiques du lieu; ils ont fait face à l'ennemi qui les attaquait. L'orage sans doute grondait, mais c'est Lefranc qui le déchaîna.

Pauvre Lefranc! Il voulait soustraire l'Académie à l'influence subversive des philosophes; il y hâta l'éclosion du germe qu'il se proposait d'étouffer. La liberté de l'écrivain (dans la spéculation seulement, car les philosophes répudiaient d'une manière absolue ce que nous appelons aujourd'hui liberté de la presse), réclamée par les mœurs, n'existait en fait que sans la garantie et souvent en violation des lois. Cette revendication, l'Académie semblait prédestinée à la soutenir : avec sa constitution privilégiée et son apparente autonomie, sous la seule tutelle du roi, elle en était l'expression vivante, la justification anticipée. Ce fut d'abord chez elle une prétention mal définie; peu à peu, la résistance qu'elle rencontrait précisa ses exigences; elle éleva la voix et s'enferma dans ses statuts comme dans un droit inviolable; elle était prête à se faire dissoudre plutôt que d'y renoncer. Il y a là plus qu'un rôle littéraire. L'Académie, au XVIIIe siècle, est vraiment une façon d'assemblée politique; elle entend protéger les lettres, se protéger elle-même contre le bon plaisir; elle a sa place dans l'histoire générale du siècle où s'élabore la Révolution.

LIVRE IV

LES PHILOSOPHES ET L'ACADÉMIE PENDANT LE SECRÉTARIAT DE D'ALEMBERT.

CHAPITRE PREMIER

D'ALEMBERT SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.

Le zèle de d'Alembert était grand pour l'Académie, grand aussi pour la philosophie. On connaît d'ailleurs son caractère absolu : son secrétariat s'en ressentit. Il s'y consacra tout entier, y déploya la plus constante activité; mais aussi fit peser sur l'Académie un véritable joug et, plus que jamais, voulut qu'elle portât l'empreinte de la secte dominante. Cela ne tourna bien ni pour la compagnie, ni pour lui. Elle souffrit cette domination, mais avec une sourde impatience; elle ne la secoua pas, mais ne fit rien non plus pour la rendre facile; chaque jour plus indifférente aux passions qui remplissaient l'âme de d'Alembert, elle le suivit mollement, sans conviction, et finit par se lasser de simuler ce qu'elle n'éprouvait pas : elle s'endormit dans l'indifférence et, faute d'objet sérieux, se jeta dans une querelle musicale; il n'y fut plus question des philosophes, mais des Gluckistes et des Piccinnistes. Ce fut un grand déboire pour d'Alembert : il était dans l'état d'esprit d'un chef que ses troupes abandonnent; feignant l'ardeur pour leur en inspirer, au fond découragé. Il était affligeant, pour un homme de cette valeur et de cet amour propre, d'échouer et de s'en

rendre compte, de dépenser une grande et belle intelligence en vaines manœuvres, en luttes irritantes et mesquines; d'être un objet de haine pour des adversaires poussés à bout, et en même temps de peser à ses alliés naturels, à ses anciens protégés. La destinée de d'Alembert fut donc, jusqu'à la fin, la moins enviable qu'on puisse imaginer pour un grand esprit. Sa vraie gloire, celle de géomètre, ne put lui suffire; il rechercha celle de chef de parti, qui n'était pas dans ses moyens. Outre ses chagrins privés, il fut en butte, jusqu'au dernier moment, sans repos ni trêve, ajoutons sans l'enivrement de la popularité, aux tracas de la dispute. Ce fut un spectacle douloureux pour ceux qui l'estimaient à son prix, et l'on comprend l'éloquente tristesse avec laquelle le bon Thomas écrivit à Mme Necker : « Vous avez dû être touchée comme moi de la mort de M. d'Alembert. Je vois tous les noms célèbres de ce pays disparaître peu à peu. Voilà M. d'Alembert hors des factions, des partis, et de tous les petits mouvements de la terre : son âme a repris sa grandeur en remontant à sa source... Où est-il maintenant? a-t-il rencontré l'âme de Newton?... Secrets de l'éternité et d'un monde inconnu! [1] »

On se rappelle qu'il n'avait accepté qu'à contre cœur cette place d'académicien à laquelle il allait bientôt vouer la plus forte, sinon la meilleure part de son travail. De même, dans son secrétariat, il se montra d'abord très discret, presque froid. Il en avait été investi sans le solliciter; l'Académie était allée le chercher pour le mettre dans ce poste alors si difficile. Pendant les premiers mois, il s'était tenu sur la réserve, laissant à d'autres, plus aptes, la conduite des négociations auxquelles donnait lieu l'exclusion de Delille et de Suard. A l'en croire, sa nouvelle charge était une sinécure [2]. C'était compter

1. Auteuil, ce mercredi 5 novembre 1783 (t. VII, p. 183).

2. Lettre à Lagrange, 23 avril 1772 (*Corresp. de Lagrange et de d'Alembert*, p. 237) : « La place n'est pas fort avantageuse. Mais en récompense, elle donne peu de besogne à faire, ce qui me convient fort dans l'état où je suis. » — Lettre à Frédéric II, 16 mai 1772 (*Œuvres*, t. V.

sans l'influence qui devait y être attachée, qui faisait partie de la succession de Duclos, et qu'il lui fallait se donner la peine de conserver et même d'accroître. D'Alembert n'était pas homme à s'en dépouiller volontairement; l'abdication ne convenait pas à son caractère, et d'ailleurs lui était interdite par ses devoirs envers son parti, envers l'Académie : on l'avait choisi pour qu'il dirigeât.

Bien loin de restreindre les anciens devoirs de sa charge, nous allons le voir presque aussitôt en assumer de nouveaux : d'Alembert sera le secrétaire laborieux par excellence. Dès le premier mois, quoique rien ne l'y oblige (il en convient), il entreprend un ouvrage de longue haleine, de continuer l'histoire de l'Académie, au point où l'avaient laissée Pellisson et d'Olivet, et de la conduire jusqu'à l'heure présente. Ce n'est, dit-il, qu'un amusement pour l'aider « à tuer le temps » [1]. Ne l'en croyons pas. Au même moment, il avoue au roi de Prusse les difficultés de sa tâche volontaire, qu'il a déjà fort bien discernées : « Combien de peine il faudra que je me donne pour ne pas dire ma pensée ! Heureux même si, en la cachant, je puis du moins la laisser entrevoir ! [2] » Peu de jours après, le 25 août, il entre en scène et lit à ses confrères la préface de son *Histoire*, une sorte de manifeste. Bientôt son amusement est devenu « un ouvrage assez considérable, dit-il avec modestie, pour être ennuyeux [3] ». A chaque séance publique, il prend la parole pour lire quelqu'un de ses éloges; il se prodigue, il s'impose, il finira par fatiguer.

Le registre même de l'Académie prend sous sa plume un caractère qu'il n'avait pas encore eu. Ce n'est plus le sec procès-verbal dont ses prédécesseurs lui avaient fourni le

p. 323) : « Cette place demande plus d'assiduité que de travail; les émoluments en sont d'ailleurs très peu de chose, etc. »

1. Lettre à Lagrange, 22 août 1772 (*Corresp. de Lagrange et de d'Alembert*, p. 245).

2. 14 août 1772 (t. V, p. 326).

3. *Corresp. de Lagrange et de d'Alembert*, p. 298; lettre de d'Alembert, 14 avril 1775.

modèle, et que Duclos même ne dressait que fort irrégulièrement. D'Alembert ne se décharge jamais de ce soin sur personne ; il y met une exactitude d'archiviste : pièces à l'appui, collation des précédents, rien n'y manque. Jusque dans cette plate besogne éclatent son zèle et le sentiment de son importance, car il n'oublie pas de relater, dans chaque affaire, son intervention personnelle.

Il la souhaite aussi grande, aussi fréquente que possible. Par exemple, il est d'usage constant à l'Académie que le secrétaire perpétuel soit dispensé des fonctions de directeur. Un discours de plus ne coûte pas à d'Alembert : en l'absence des officiers du trimestre, il revendique pour lui la mission de répondre au récipiendaire [1]. S'il le pouvait, il accaparerait la représentation de la compagnie : il a conscience que personne ne saurait s'en acquitter mieux que lui, c'est-à-dire avec un langage plus philosophique. Mais il est avide surtout d'influence réelle. Le plus ne lui fait pas dédaigner le moins ; et parce qu'il est le premier sans conteste de tous les académiciens pour la galerie, il n'en recherche pas avec une moindre jalousie les prérogatives communes, pour peu qu'elles lui puissent conférer de pouvoir. C'est ainsi qu'il réclamera la faculté d'être désigné par le sort pour les fonctions de directeur au premier trimestre de chaque année : il s'agirait pour lui de choisir, le cas échéant, le prédicateur de la Saint-Louis [2], peut-être de favoriser un petit scandale, au moyen d'un prêtre entiché de philosophie qu'il saurait bien aller chercher. Cette facétie lui plaît ; il n'y manquerait pas.

Ainsi par des envahissements successifs, par une grande force de travail, par un dévouement très sincère, mais indiscret, à ses nouvelles fonctions, d'Alembert en vient à posséder au sein de l'Académie une autorité jusqu'alors inconnue ; et comme il a l'intolérance d'un sectaire, qu'il accentue les divi-

1. Réception de l'abbé Millot. Lettre de d'Alembert à Volt., 17 décembre 1777 (Beuchot, t. LXX, p. 410).
2. Registre, 4 janvier 1774.

sions au lieu de les calmer, on peut se figurer les défiances qu'il soulève et l'impopularité qui l'entoure. S'il récolte la tempête, c'est qu'il a lui-même semé le vent.

§ 1. — Les élections académiques.

Il avait hérité de Duclos la qualité de grand électeur. Il l'exerça sans vergogne, en abusa, la compromit par ses excès.

Nul n'aura de l'esprit, hors nous et nos amis,

dit à ce propos un contemporain, qui commente ainsi la citation : « Il est bien décidé qu'il n'y aura que les encyclopédistes qui entreront dans ce paradis littéraire; tous ceux qu'ils ont réprouvés sont à jamais répudiés par l'Académie [1]. » Les doléances sont constantes sur le « despotisme du sieur d'Alembert [2] »; ce despotisme n'est plus celui d'une opinion, mais celui du salon dans lequel d'Alembert rend ses oracles. Bachaumont dit le mot de la situation, en annonçant la mort de Mlle de Lespinasse : « Elle ouvrait depuis quelque temps les portes de l'Académie par son crédit sur le secrétaire qui mène la compagnie [3]. » Dans ce cénacle tout-puissant, il fait beau voir quel dédain on professe pour la voix publique. Mlle de Lespinasse a sur ce point une théorie commode : « C'est le public qui fait les réputations, mais c'est le public à la longue : car celui du moment n'a jamais le goût ni les lumières qui mettent le sceau à ce qui doit passer à la postérité [4]. » Aussi nos gens ne s'embarrassent point de ce scrupule : les Lemierre, les Dorat, les Sedaine, qui affrontent hardiment la scène, quelquefois avec honneur, sont indéfiniment écartés de l'Académie. « Ils ne sont pas de taille [5] », prononce

1. Métra, 16 décembre 1775 (t. II, p. 266).
2. Bachaumont, 3 mars 1776.
3. Id., 27 mai 1776.
4. *Lettres de Mlle de Lespinasse*, mercredi 26 octobre 1774 (éd. Asse, p. 144).
5. D'Alembert, lettre à Volt., 25 avril 1776 (Beuchot, t. LXX, p. 16).

d'Alembert ; c'est un arrêt sans appel. L'irritation est vive parmi les victimes; d'Alembert, Mlle de Lespinasse et leur « bureau d'esprit » sont en butte aux plus sanglantes railleries; et l'Académie même retombe peu à peu dans le discrédit, dans l'impopularité d'où l'avait tirée le libéralisme de Duclos. Linguet, exilé pour s'être fait, dans sa feuille, l'interprète véhément des talents méconnus, envoie de Londres à M. de Vergennes cette nouvelle et plus énergique protestation : « L'Académie étant un établissement national, ce sont les suffrages de la nation qu'il faut consulter dans les choix qui la perpétuent; en faire un *club*, une coterie exclusive destinée à devenir uniquement le théâtre d'un commérage obscur et tracassier, c'est l'avilir et la dénaturer [1]. »

Paroles d'adversaires, paroles suspectes. Mais les amis eux-mêmes, pour peu qu'ils aient de clairvoyance et d'impartialité, donnent sur un ton plus doux les mêmes avis. Turgot, par exemple, en refusant la candidature pour lui-même, blâme les dénis de justice dont il est témoin, prend parti pour les gens si cavalièrement exécutés par d'Alembert, pour l'abbé Barthélemy , pour Chabanon , et fait suivre ses propositions de cette remarque topique : « On n'a pas toujours été aussi sévère [2]. »

Les trois premières élections qui suivirent l'entrée de d'Alembert au secrétariat doivent être mises à part. L'Académie commença par acquitter l'engagement solennel, et en partie double, pris en faveur de Delille et de Suard : c'était la conséquence forcée des événements de 1772. Elle se fit attendre plus de deux ans, et l'élection de Suard ne put même avoir lieu que dans les premiers jours du nouveau règne. Ensuite l'Académie se fit l'honneur de nommer M. de Malesherbes, « l'idole de la nation [3] », le héros de la résistance au chancelier Maupeou, le

1. *Corresp. de Grimm*, t. XI, p. 416.
2. *Corresp. inéd. de Condorcet et de Turgot* (p. 267) : lettre de Turgot à Condorcet, 30 janvier 1776.
3. La Harpe, *Corresp. litt.* (Migneret, t. I, p. 103).

représentant, avec Turgot, des réformes éphémères qui semblaient devoir inaugurer l'âge d'or rêvé par les philosophes.

Passons en revue toutes les élections, à partir de ce moment jusqu'à la mort de Mlle de Lespinasse : il n'en est pas une qui ne soit l'œuvre du cénacle où préside d'Alembert.

Chastellux n'a fait que des comédies de salon et un ouvrage sur *la Félicité publique*, sur le sujet à la mode du jour. On nous apprend au reste que le public ne le connaît pas [1], et Mlle de Lespinasse ne nous laisse point ignorer que cette élection est un exploit de sa façon : « Il est bien content de moi : j'ai échauffé ses amis, et les choses sont si bien arrangées, qu'il ne nous faut que la mort d'un des quarante pour qu'il soit reçu à l'Académie. Cela est juste, sans doute, mais cela n'était pas sans difficulté : l'intérêt, le plaisir, le désir qu'il mettait à ce triomphe, m'ont animée [2]. »

Le maréchal de Duras n'a rien écrit : on en tient quittes les gens d'aussi haut parage. Mais il passe pour n'avoir même pas la moindre compétence littéraire. En revanche, il est en cour un auxiliaire dévoué pour les philosophes, et ferait à l'Académie un heureux contraste avec certain maréchal, maintenant bien peu dangereux, mais que d'Alembert poursuit d'une haine toujours aussi vive. Enfin il est pour Mlle de Lespinasse, non pas un ami tout à fait intime, mais beaucoup plus aussi qu'un étranger : il va chez elle et la reçoit chez lui [3].

Quant à M. de Boisgelin, archevêque d'Aix, il est de ceux, nous dit Mlle de Lespinasse, qui lui ont « appris à parler, à penser » [4]. Cela seul le classe parmi les prélats élégants, mondains, accommodants : d'Alembert n'en demande pas davantage.

Encore n'a-t-il pas pour excuse, comme son amie, cette facilité d'enthousiasme qui conduit si vite de la sympathie à l'ad-

1. Métra, 27 mai 1775 (t. I, p. 391).
2. *Lettres de Mlle de Lespinasse*, 14 octobre 1774 (éd. Asse, p. 129).
3. Métra, ibid. — Volt., lettre à d'Alembert, 12 avril 1776 (t. LXX, p. 9). — Bachaumont, 27 avril 1775. — *Lettres de Mlle de Lespinasse* (éd. Asse, p. 210).
4. *Lettres de Mlle de Lespinasse*, p. 109.

miration. Sévère à ceux qu'il exclut, il n'est pas plus indulgent pour ceux qu'il choisit : c'est de sa part un parti pris sans illusions. « Nous remplissons, comme nous pouvons, écrit-il au roi de Prusse, les places vacantes à l'Académie française, de la même manière que le festin du père de famille dans l'Évangile, avec les estropiés et les boiteux de la littérature [1]. » Un pareil aveu nous dispense de pousser plus avant notre enquête : nous n'essayerons pas de défendre d'Alembert plus qu'il ne fait lui-même.

Une seule fois Mlle de Lespinasse et son ami travaillèrent en commun au succès d'un candidat vraiment et absolument digne à leurs yeux des suffrages qu'ils quêtaient pour lui. Ce fut pour La Harpe. Nous savons depuis longtemps quelle grande estime on faisait de son talent dans le camp des philosophes, quelle part Voltaire avait prise à la confection de cette renommée, et quels motifs, absolument étrangers à la littérature, avaient jusqu'alors écarté La Harpe de l'Académie. Il fut le dernier pour qui Mlle de Lespinasse, à la veille de sa mort, usa de son influence [2] : elle y eut bien quelque mérite, car La Harpe, au dernier concours d'éloquence, avait emporté le prix sur M. de Guibert [3]. Il avait tant d'ennemis, il courait sur sa personne de si méchants bruits, que ses protecteurs furent traités avec une extrême rigueur dans la polémique provoquée par cette élection : ils avaient cependant, par exception, concilié leurs préférences personnelles avec la justice littéraire et l'intérêt supérieur de l'Académie.

Par la mort de Mlle de Lespinasse, d'Alembert perdit l'un de ses moyens d'action les plus efficaces sur ses confrères, la bonne grâce qui rendait son joug moins blessant et l'imposait sans rudesse. Ses prétentions restent les mêmes, et le voilà maintenant obligé, pour les soutenir, de se compromettre en personne, et de fatiguer ses amis mêmes, car la diplomatie n'est

1. 23 février 1776 (t. V, p. 372).
2. Bachaumont, 27 mai 1776.
3. La Harpe, *Corresp. litt.* (Migneret, t. I, p. 387).

pas son fait. Aussi paraît-il moins aisément, moins constamment obéi.

La Harpe élu, c'est sur Condorcet qu'il reporte toute sa prédilection. Justifiée ou non, elle est sincère, passionnée ; Condorcet est son ami, son disciple soumis en science et en philosophie ; l'affection exaltée qu'ils ont inspirée tous deux à Mlle de Lespinasse est entre eux un lien de plus [1]. Pour toutes ces causes, d'Alembert ne voit « qu'un homme qui soit digne » de prendre place à l'Académie : c'est Condorcet. « Mais, ajoute-t-il, il a des raisons pour ne pas se présenter en ce moment, et je crois qu'il fait bien [2]. » Raisons diverses, dont la plus forte est l'hostilité de Maurepas : pendant près de cinq ans encore, tant que vivra le vieux ministre, d'Alembert ne pourra rien à l'Académie pour Condorcet.

Il se rabat alors sur des « estropiés et des boiteux » : « Nous avons préféré, dit-il, ne pouvant pas avoir Pascal-Condorcet, à Chapelain-Lemierre et à Cotin-Chabanon, Eutrope-Millot, qui a du moins le mérite d'avoir écrit l'histoire en philosophe, et de ne s'être jamais souvenu qu'il était jésuite et prêtre [3]. » C'est bien à Eutrope en effet, et non à Tite-Live, qu'il convient de comparer ce rédacteur de précis : ce qui rend d'Alembert si complaisant pour un mérite qu'il apprécie lui-même à sa juste mesure, c'est que Millot sera dans ses mains un instrument docile [4]. Pour un résultat dont il avoue la mince valeur [5], il se démène pendant six mois ; et les profanes qui ne savent pas le mot de l'énigme, — l'espoir nourri par lui, jusqu'au dernier moment, de faire arriver Condorcet, — trouvent que « jamais

1. *Lettres de Mlle de Lespinasse* (éd. Asse, p. 185) : « Je ne puis exprimer mon affection pour M. de Condorcet et M. d'Alembert, qu'en disant qu'ils se sont identifiés avec moi : ils me sont nécessaires comme l'air pour respirer; ils ne troublent pas mon âme, mais ils la remplissent. »
2. D'Alembert, lettre à Volt., 23 juin 1771 (Beuchot, t. LXX, p. 294).
3. D'Alembert, lettre à Volt., 27 décembre 1777 (Beuchot, t. LXX, p. 410).
4. Bachaumont, 3 mars 1776.
5. D'Alembert, lettre à Volt., 24 janvier 1778 (Beuchot, t. LXX, p. 431).

les suffrages des arbitres du goût n'avaient été si fluctuants [1]. » Pour se délivrer de Lemierre et de Chabanon, d'Alembert a d'abord porté ses vues sur l'abbé Maury, qui a donné des gages aux philosophes, et que, pour cette raison, le haut clergé met, en quelque sorte, à l'index [2] : il ne peut l'imposer à ses amis, qui, tout entiers à la querelle entre Gluckistes et Piccinnistes, reprochent à Maury son indécision sur un si grave sujet. D'Alembert se retourne d'un autre côté, manœuvre contre Lemierre, arrache le désistement provisoire de Chabanon, et présente *in extremis* l'abbé Millot, qu'il fait élire contre le gré de la cour, contre le sentiment public, contre l'opinion même des philosophes les plus indépendants [3]. Ce sont bien là ces « petits mouvements », dont parle Thomas, expédients d'une influence précaire qui s'exerce sur un parti sans discipline et sans programme.

Ce Chapelain-Lemierre, ce Cotin-Chabanon, qu'il poursuit avec un acharnement si vif, et sans en pouvoir donner de raisons plausibles, simplement par un caprice de despote, il les verra trois ans plus tard entrer à l'Académie l'un après l'autre : n'est-ce pas la preuve de la contrainte qu'il exerçait sur ses confrères et de l'impuissance par laquelle il expie, à la fin, ses abus de pouvoir?

Il eut cependant une suprême consolation; il ne mourut pas sans avoir vu l'élection de son cher Condorcet; ce fut un triomphe chèrement acheté, mais d'autant plus doux à son cœur. On rapporte qu'après le scrutin, il s'écria : « Je suis plus content d'avoir gagné cette victoire que je ne le serais d'avoir trouvé la quadrature du cercle ! [4] » Le mot est bien d'un géomètre. Condorcet ne l'emportait que d'une voix sur Bailly,

1. Bachaumont, 28 novembre 1777.
2. Id., 6 septembre 1775.
3. Bachaumont, 29 septembre 1777. — Métra, 20 décembre 1777 (t. V, p. 349). — *Corresp. de Grimm*, t. XII, p. 36. — La Harpe, *Corresp. litt.* (Migneret, t. II, p. 192). — Linguet, Annales politiques, etc. : *Remplissage de l'Académie* (t. III, p. 116-120).
4. La Harpe, *Corresp. litt.* (Migneret, t. III, p. 312.)

son confrère de l'Académie des sciences, à qui l'avenir réservait, comme à lui, un destin tragique; et cette unique voix de majorité, d'Alembert pouvait bien s'en attribuer la conquête. Quand la mort de M. de Maurepas avait levé le principal obstacle auquel se heurtait depuis longtemps la candidature de Condorcet, l'Académie était moralement engagée envers Bailly. Contre son ordinaire, Buffon prit une part très active à la lutte, et se trouva directement aux prises avec d'Alembert. Ce fut une compétition si âpre, et, de la part de ce dernier, si peu courtoise, que le jour de l'élection et ceux qui la précédèrent immédiatement, Buffon évita de venir au Louvre et de rencontrer son antagoniste [1] : on nous apprend en effet que d'Alembert avait mis en œuvre tous les procédés, y compris les larmes, et qu'il avait même extorqué d'avance à M. Tressan son bulletin de vote, pour bien s'assurer qu'il ne tiendrait point parole à Buffon dont il était l'obligé. On voit par le résultat que le camp philosophique était fort divisé : Watelet, par exemple, attaché par une amitié bien ancienne à d'Alembert, ne voulait pas de Condorcet [2]; et Grimm, qui raconte cette bataille déloyale, en vient à conclure : « Que d'iniquités ne peut couvrir l'amour de la philosophie porté à un certain degré! c'est comme la foi, qui fait plus de miracles encore que la charité! [3] »

De pareils agissements, si continus, si impudents, étaient la fable de tous les curieux (et le nombre en était grand alors) qui furetaient autour de l'Académie. On se rappelle le scandale produit, après la réception de la Harpe, par l'article de Linguet [4]. L'Académie, injuriée en bloc par le pétulant journaliste, et encore dans la main de d'Alembert, avait député M. de Duras et le duc de Nivernais auprès du garde des sceaux,

1. Buffon, lettre à Mme Necker, 20 janvier 1782 (*Corresp. inéd.*, t. II, p. 114).
2. *Corresp. inéd. de Condorcet et de Turgot* (p. 300). Lettre de Condorcet à Turgot., oct. ou nov. 1779.
3. *Corresp. de Grimm*, t. XIII, p. 86.
4. *Journal de politique et de littérature*, 1776 (t. II, p. 404 et suiv.).

et fait retirer à Linguet son privilège qui, pour comble d'ironie, avait été transféré à La Harpe lui-même [1]. Mais le public se mit de la partie, et la première fois que d'Alembert prit la parole après cet incident, il se produisit en pleine séance une manifestation aussi claire que spontanée.. L'orateur rappelait que Gresset, après la représentation de son *Méchant*, était entré à l'Académie « sans délai, sans qu'aucune femme eût besoin de parler pour lui »; un murmure aussitôt parcourut l'auditoire, qui semblait dire : « O mânes de Mlle de Lespinasse [2] ».

Mais déjà les élections commencent à ne plus dépendre absolument du bon plaisir de d'Alembert; la compagnie s'émancipe de jour en jour. L'ostracisme est levé; le brevet d'encyclopédiste cesse d'être exigé. D'Alembert ne plie point; mais le parti philosophique fléchit au temps, se relâche d'une défiance qui n'a plus de raison d'être, et répudie une direction surannée. Quand d'Alembert meurt, il n'est pas jusqu'à La Harpe qui ne dénonce chez lui « l'envie de disposer des places de l'Académie, et de se laisser guider plutôt par des relations sociales et personnelles que par la renommée et le public [3] ». On n'est jamais trahi que par les siens.

§ 2. — Direction générale de la compagnie.

La conquête de l'Académie avait procuré plus d'honneur aux philosophes que d'avantages véritables; leur propagande n'y était pas à l'aise, et d'Alembert eût fait preuve de sagesse en renonçant à des manifestations qui troublaient la compagnie en pure perte. La philosophie avait fait son chemin dans la société, résisté victorieusement dans l'Académie aux plus rudes assauts : elle était assez forte, assez inattaquable pour se montrer rassurée et tolérante. La tolérance est facile quand elle

1. Bachaumont, 2 août 1776. — *Corresp. de Grimm*, t. XI, p. 416.
2. *Corresp. de Grimm*, t. XII, p. 36.
3. La Harpe, *Corresp. litt.* (Migneret, t. IV, p. 179).

n'implique aucun sacrifice réel, quand elle consiste simplement dans le savoir-vivre. Sous Louis XVI, la philosophie est entrée dans la période triomphante : l'*Encyclopédie* circule librement, elle est devenue « la base de toutes les bibliothèques [1] », elle entre dans les conseils du gouvernement avec Turgot et Malesherbes; la liberté de penser est absolue; les Rousseau, les Diderot n'ont plus à redouter de lettres de cachet, et le temps approche où Voltaire lui-même pourra venir impunément jouir à Paris de sa popularité. D'autres débats prennent le pas sur les disputes philosophiques : la politique et l'administration des finances deviennent la principale matière à controverse, signe précurseur de la révolution imminente. La voix souvent éloquente de Gilbert reste sans écho; ses invectives contre la philosophie toute-puissante sont d'un provincial en retard sur son temps. Palissot lui-même a perdu courage; il fait amende honorable à d'Alembert, et voudrait passer l'éponge sur le passé [2]. En 1782, une reprise des *Philosophes* échouera devant l'indifférence générale [3]. L'Académie aurait droit à profiter de cet apaisement; dans son ensemble elle y aspire, car elle se rend compte de la transformation définitive, universellement admise, qui s'est faite dans son sein.

Bien rares, même dans l'Église, sont les protestations contre le fait accompli. Pour un ou deux irréconciliables, comme Christophe de Beaumont, ou J.-G. de Pompignan, combien voit-on de prélats qui traitent l'Académie avec autant d'urbanité, de déférence, que si de rien n'était. Au lendemain du grand conflit, en 1772, le cardinal de La Roche-Aymon, qui tient la feuille des bénéfices, — celui-là même qui, l'année précédente, a déféré l'*Eloge de Fénelon* au conseil du roi, — fait un accueil des plus empressés à la requête que lui présente l'Académie en faveur de l'abbé Maury, prédicateur de la Saint-

1. Bachaumont, 9 septembre 1775. — Cf. le morceau de Voltaire *sur l'Encyclopédie*, écrit en 1774 (t. XLVIII, p. 59).
2. Palissot, lettre à d'Alembert, 27 avril 1778, et réponse (*Œuvres*, Paris, 1788; t. IV, p. 289).
3. La Harpe, *Corresp. litt.* (Migneret, t. III, p. 383).

Louis : « J'espère, écrit-il au duc de Nivernais, que vous voudrez bien ne pas laisser ignorer à l'Académie la promptitude de mon zèle pour faire honneur à sa recommandation. » Et cependant le panégyrique qu'on le prie de récompenser, et qu'il récompense par une abbaye, est de ceux où l'œuvre de saint Louis est appréciée suivant les principes de l'esprit moderne[1], et qui soulèvent des applaudissements en pleine église. Deux jours après, aux remerciements de l'Académie le cardinal répond encore « combien il est satisfait et flatté d'avoir pu marquer en cette occasion son respect pour un corps aussi illustre[2] ». Ce qui protège d'ailleurs la compagnie contre l'hostilité du clergé, c'est le nombre de prélats et d'abbés qu'elle contient, très fiers pour la plupart de la confraternité qui les unit aux coryphées de la philosophie. Un jour, dans l'assemblée du clergé de 1775, Lefranc de Pompignan s'écrie dans un beau mouvement d'éloquence : « Qui le croirait, messieurs? Le sanctuaire des lettres est devenu le repaire de l'incrédulité et de l'irréligion ». — « Mais, monsieur, dit un autre archevêque (celui de Lyon ou celui de Toulouse), vous n'y songez pas! Nous sommes sept évêques dans l'Académie[3]. » Ils seront huit l'année suivante, sans compter les abbés. En 1777, quand il sera question de créer une académie sacrée, « ce serait, dit la *Correspondance secrète*, un cautère pour notre Académie française, qui la purgerait de tous ces évêques qui l'obsèdent au point qu'elle a plus l'air d'un concile que d'une assemblée de gens de lettres[4]. » Concile si l'on veut, concile bien philosophique alors, et pour

1. « Puisque mon sujet m'oblige de parler de ces guerres...., j'avouerai d'abord que la religion s'étant établie sur la terre sans autres armes que la charité, elle veut régner sur les hommes par le seul ascendant de la persuasion, et non par l'effroi des meurtres.... Mais je dirai aussi que, si l'on examinait avec la même rigueur les motifs de toutes les guerres, l'histoire en offrirait peu d'aussi glorieusement justes que les croisades... » (*Œuvres de l'abbé Maury*, Paris, 1827; t. III, p. 63.)

2. Registre, 28 septembre et 1er octobre 1772.

3. Condorcet, lettre à Volt., 12 août 1775 (*Œuvres*, éd. Arago et O'Connor, t. I, p. 84). — Ce sont Bernis, de Luynes, Montazet, Loménie de Brienne, le prince Louis, Coëtlosquet, Roquelaure.

4. Métra, 26 mai 1776 (t. III, p. 77).

lequel tant de prélats sont une protection. Il fut un temps où le clergé, renforcé des laïques dévoués à la cause de l'autorité religieuse, barrait aux philosophes l'accès de l'Académie; mais, sous le secrétariat de d'Alembert, les philosophes ont à l'Académie le nombre et l'influence; c'est le clergé qui vient à eux, qui leur paye tribut, sans y mettre d'amour propre ni de rancune.

Et cependant c'est à l'Académie qu'ils conservent le plus tard leurs vieilles habitudes batailleuses. Ils n'ont plus à se défendre; ils sont les maîtres : on dirait pourtant, à voir leurs paroles et leurs actes, que tout serait en péril, s'ils ne veillaient sur leur conquête comme sur une place assiégée. Maîtres des plus hautes récompenses littéraires, ils les accaparent pour eux seuls; ils ferment l'Académie à tout ce qui, dans les lettres, ne leur rend point hommage, et par contre y admettent, sans acception de talent, tout ce qui prend d'eux le mot d'ordre, reçoit leur discipline, se prête à leur tactique. Un seul lien subsiste entre eux, l'autorité tyrannique et toujours active de celui que Gilbert appelle « le chancelier du Parnasse » [1], de d'Alembert,

géomètre orateur,
De l'*Encyclopédie* ange conservateur [2].

Nous venons de voir avec quelle vigilance il entretient dans les élections l'unité de sa phalange; il ne manque pas non plus de raviver, de perpétuer, autant qu'il peut, la guerre intestine si chère à son fanatisme.

Un noble esprit, qui ne s'était jamais enfermé dans une secte, mais qui toujours avait loyalement embrassé, dans l'Académie, le parti de la liberté contre toutes les tentatives d'oppression, ou violentes, ou sournoises, Buffon fut un des premiers à rompre avec d'Alembert. C'est lui qui devait répondre, le 18 mai 1775, au maréchal de Duras; il dénonça bravement, en pleine

1. Gilbert, *le* XVIII[e] *Siècle* (Dalibon, p. 44).
2. *Mon apologie* (Ibid., p. 65).

assemblée, les passions haineuses qui régnaient à l'Académie, et avec lesquelles il répudiait, pour sa part, toute complicité. « Les lettres, dit-il, dans leur état actuel, ont plus besoin de concorde que de protection; elles ne peuvent être dégradées que par leurs propres dissensions. L'empire de l'opinion n'est-il donc pas assez vaste pour que chacun puisse y habiter en repos? Pourquoi se faire la guerre? L'émulation n'a jamais produit l'envie que dans les petites âmes; on croit triompher en ternissant un éclat qui souvent n'offusque que vous seuls; on se félicite en rabaissant la réputation d'un homme dont le seul défaut est de penser autrement, et sur quelles matières? Sur des choses petites, souvent de pure spéculation, et presque toujours plus que problématiques. Eh! messieurs, nous demandons la tolérance, accordons-la donc, exerçons-la pour en donner l'exemple [1]. » Dans le camp philosophique, on feignit l'innocence. Ainsi La Harpe, qui ménageait encore d'Alembert, dont il avait besoin, trouve dans le sermon de Buffon des traces de sénilité : ce langage lui paraît « fort déplacé à l'Académie où tous les gens de lettres sont unis, et si unis qu'on les accuse de former un parti [2] ». Buffon précisément n'avait pas dit autre chose : mais l'esprit de parti n'est pas l'esprit de concorde. Grimm, de plus en plus impartial, abonde dans cette manière de voir [3], et La Harpe lui-même, après sa conversion, n'hésitera pas à revenir sur son jugement préconçu de la première heure [4]. Entre d'Alembert et l'auteur de l'*Histoire naturelle*, le divorce est désormais de notoriété publique; Buffon se joint au petit groupe des dissidents, et c'est contre lui, nous venons de le voir, que d'Alembert remportera son dernier avantage, en évinçant Bailly au profit de Condorcet.

Si ce peut être une excuse pour des sentiments injustes et malveillants que leur sincérité, nous devons convenir que

1. *Recueil des harangues, etc.*, t. VIII, p. 63.
2. La Harpe, *Corresp. litt.* (Migneret, t. I, p. 169).
3. *Corresp. de Grimm*, t. XI, p. 82.
4. « Ce qui était vrai », dit-il en note.

d'Alembert s'y livre tout entier, qu'ils les exprime en toute occasion, dans l'intimité comme en public, et alors même que son intérêt n'est pas en jeu. L'on ne saurait apporter plus de conviction dans le préjugé.

Un dévot est, à ses yeux, frappé par cela seul de déchéance littéraire. Quand le pauvre Gresset meurt au fond de sa province, voici toute l'oraison funèbre que d'Alembert consacre à un confrère inoffensif qui avait connu le succès, qui avait eu son heure de poésie aimable et gracieuse : « Vous aurez déjà appris que nous avons perdu Gresset, si le mot de *perdu* n'est pas trop fort pour un homme qui ne disait plus que des *oremus* [1]. ».

Dans les séances particulières de l'Académie, il prend à tâche de blesser par ses propos sans bonne humeur ses anciens adversaires hors de combat, « l'abbé de Radonvilliers qui ressemble à Tartufe comme son espion de valet (Batteux) ressemble à Laurent [2] ». Il régale Voltaire de ses saillies, de ses froides impertinences, dont il a soin de marquer le brillant succès : « et les philosophes riaient, et Tartufe et Laurent ne disaient mot [3]. » Une catastrophe publique, l'incendie de l'Hôtel-Dieu, lui suggère l'idée d'une taquinerie qu'il trouve extrêmement gaie; il propose à l'Académie d'envoyer à l'archevêque une aumône de 1200 francs. La malice consiste à subvenir aux bonnes œuvres du fougueux prélat avec l'argent des mécréants, et à prélever une contribution forcée sur Laurent, sur Tartufe, sur Pompignan lui-même. Il invite Voltaire à donner dix fois sa part, dix ou quinze louis : « Chargez-moi de les envoyer, lui dit-il, je vous réponds que votre commission sera bien faite et que les pierres mêmes la sauront. » Il eut, paraît-il, la joie de faire faire la grimace à cet avare d'abbé Batteux [4]. Quant à M. de Beaumont, s'il démêla l'ironie,

1. D'Alembert, lettre à Volt., 23 juin 1777 (Beuchot, t. LXX, p. 294).
2. Id., lettre à Volt., 26 décembre 1772 (Beuchot, t. LXIII, p. 80).
3. Id., 9 janvier 1773 (*Ibid.*, p. 105).
4. Id., 12 janvier 1773 (*Ibid.*, p. 109).

assez faible pour n'être pas sensible, il faut avouer qu'il se montra beau joueur, car en termes du meilleur goût, et sans l'ombre de cagotisme, il s'empressa de reconnaître « l'humanité du premier corps littéraire du royaume » ; il glissait même en post-scriptum ce compliment à l'adresse du plaisant secrétaire : « Je n'ignore pas, monsieur, la part que vous avez eue au don que vient d'accorder l'Académie française. Je vous prie d'en recevoir tous mes remerciements [1]. » Mais que les philosophes n'attendent pas de M. de Beaumont plus que de la politesse : on perd son temps à badiner avec un si grave personnage. Il reçoit les aumônes de toutes mains ; mais que l'Académie, trop confiante, se permette quelque nouvelle démonstration irréligieuse, elle ne prendra pas l'archevêque au dépourvu.

D'Alembert, avons-nous dit, parle beaucoup dans les séances publiques, et parle toujours en homme de parti. A l'en croire, il aurait encore à confondre les persécuteurs de l'Académie et de toute littérature. A qui s'adresse cette sortie furibonde contre « l'imbécile envie et la basse intrigue, digne de s'y joindre, qui font arme de tout pour nuire aux vrais talents? [2] » Passe encore en 1772, mais quatre ans, six ans plus tard, le ton n'aura pas changé : qui sont à cette époque ceux qu'il appelle « des oppresseurs subalternes [3] », des « détracteurs subalternes (c'est un mot qu'il aime) que tout mérite offense, que tout succès semble outrager? [4] » Pour sa part il affirme, et, dit-il, « l'Académie n'ignore pas » qu'il existe « une ligue... de la médiocrité et de l'envie contre l'honnêteté et les talents ». Phrases rebattues, destinées à réveiller des souvenirs amers, à faire croire que rien n'est changé, que l'ennemi est toujours au cœur de la place, et que les philosophes doivent se tenir sur la défensive : *Caveant consules!*

1. Registre, jeudi 14 janvier 1773.
2. D'Alembert, Préface de l'*Histoire de l'Académie*, 25 août 1772 (t. II, p. 159.)
3. Id., *Éloge de l'abbé de Dangeau*, 29 février 1776 (t. II, p. 561).
4. Réponse au discours de l'abbé Millot, 19 janvier 1778 (*Recueil des harangues, etc.*, t. VIII, p. 189).

Sur ses *Éloges* des académiciens, un contemporain dit fort à propos : « L'auteur ne paraît s'être chargé de faire l'éloge des morts que pour faire la satire des vivants [1]. » Cela va jusqu'au scandale, et La Harpe lui-même est obligé, dès 1776, de signaler cette manie croissante [2]. Ainsi dans l'*Éloge de l'abbé de Dangeau,* les bénéficiers ecclésiastiques et les académiciens de cour sont violemment pris à partie, en dépit des plus simples convenances [3]. Cela finira mal : à la réception de Condorcet, l'*Éloge de Sainte-Aulaire* provoquera dans l'auditoire un mouvement d'impatience; La Harpe, qui ne se gêne plus, dit tout net que c'est l'homélie de l'archevêque de Grenade [4].

En revanche, d'Alembert trouve le moyen d'accoler un éloge de Voltaire à celui de Crébillon : c'est une trahison. Il est vrai que Voltaire a des droits superbes, et n'est pas soumis aux règles communes; d'Alembert le dira quelque jour en termes exprès, et le fera bien voir. Une autre fois, le compliment est pour le prince de Beauvau [5]. Suivant le même procédé, l'*Eloge de Bossuet* se terminera par une allusion flatteuse à l'archevêque de Toulouse, qui en pleurera « de joie et de reconnaissance [6] ». Ce fut enfin une singulière audace chez d'Alembert que de jeter les fleurs de son éloquence sur la tombe de l'*Aspasie* des philosophes; mais cette fois, ému lui-même, il émut tout son auditoire [7]; ce fut l'homme qui parla, non le philosophe. Entre Mlle de Lespinasse et Mme de Lambert [8], le rapproche-

1. Métra, t. VII, p. 224.
2. La Harpe, *Corresp. litt.* (Migneret, t. I, p. 329).
3. Bachaumont, 9 mars 1776. — *Corresp. de Grimm*, t. XI, p. 204.
4. La Harpe, *Corresp. litt.* (Migneret, t. III, p. 312). Cf. *Corresp. de Grimm*, t. XIII, p. 86.
5. *Préface de l'Hist. de l'Acad.* (t. II, p. 159).
6. *Lettres de Mlle de Lespinasse* (éd. Asse, p. 201).
7. Métra, 27 juin 1776 (t. III, p. 134). — *Corresp. de Grimm*, t. XI, p. 273.
8. Dans l'*Eloge de M. de Sacy*, à la réception de La Harpe, le 20 juin 1776 (t. III, p. 67) : « Mme de Lambert, qu'on accusait de n'aimer que l'esprit, et qui honorait ce reproche des sots d'une attention dont elle aurait pu se dispenser, y répondait en admettant dans cette petite académie, plus illustre que nombreuse, ce qu'il y avait de plus distingué à la cour par le rang et par la naissance... On croyait... et on avait

ment était juste autant qu'ingénieux et discret; le bon goût et la vérité furent également respectés.

Mais dans l'ensemble, et sauf de rares exceptions, l'attitude de d'Alembert pendant son secrétariat, ses faits et gestes, son langage, tout révèle un homme qui veut gouverner sa compagnie, agir pour elle, parler pour elle, s'imposer à ses amis, offenser et opprimer ses adversaires, rendre impossibles la paix, la tolérance, l'oubli du passé.

§ 3. — Dissolution de l'ancien parti philosophique. Gluckistes et Piccinnistes.

D'Alembert eut beau faire; son parti ne prit pas le change et s'aperçut bientôt que la philosophie n'avait plus besoin d'être défendue. L'Académie n'était point un asile impénétrable aux bruits du dehors : comme le monde des lettres se désintéressait chaque jour davantage d'un débat épuisé, l'inquiétude de d'Alembert ne fut pas contagieuse; le sentiment exact de la réalité reprit le dessus chez nos académiciens : la ligue philosophique se relâcha, le souvenir des anciennes luttes s'éteignit, et de nouveaux objets, frivoles il est vrai, mais intéressants par leur nouveauté même, servirent d'aliment aux esprits. La philosophie passée de mode, on se passionna pour une question de musique; vaine ou non, il ne nous appartient pas de le dire; toujours est-il que, dans les premières années du règne de Louis XVI, deux célèbres compositeurs, Gluck et Piccinni [1], devinrent pour la société parisienne, et particulièrement pour les gens de lettres, la grosse affaire du jour; il fallut opter pour l'un ou pour l'autre, et comme l'*Encyclopédie* n'avait point prévu le cas, les philosophes eux-mêmes se divisèrent

le bonheur de l'éprouver à chaque instant auprès de Mme de Lambert, qu'une femme honnête, délicate et sensible, pleine d'âme, d'esprit et d'agréments, était le lien et le charme le plus doux d'une société si heureusement assortie, rare assemblage de savoir et de grâces, de finesse et de profondeur, de politesse et de lumières. »

1. Voy. Desnoiresterres, *Gluck et Piccinni*, Paris, Didier, 1875.

sans scrupule et se querellèrent violemment, suivant leurs préférences personnelles, raisonnées ou fortuites. Quand la discorde envahit l'Académie et jeta le trouble dans son camp, d'Alembert poussa les hauts cris : « Nous sommes comme ces marauds de Grecs, écrivait-il à Voltaire, qui, pendant que Mahomet les assiégeait, s'égorgeaient entre eux pour la transfiguration [1]. »

La comparaison, on le voit, part d'un cœur ému. Au fond, la querelle des Gluckistes et des Piccinnistes éveille plutôt des idées gaies ; ils ne s'égorgent qu'en paroles, et le souvenir du *Lutrin* serait plus en situation que celui du grand drame de Constantinople. Mais d'Alembert comprenait que ce trouble soudain allait amener la dissolution du parti philosophique à l'Académie ; aussi n'avait-il pas envie de rire.

Le commencement de la querelle remonte au mois d'avril 1774 : Gluck venait de donner son *Iphigénie en Aulide*. Ce fut un événement. Son *Orphée*, au mois d'août, eut un succès encore plus retentissant, mais, par une conséquence naturelle, donna naissance à cette opposition systématique qui tente d'étouffer à leur début toutes les grandes renommées. Les gens de lettres se jetèrent dans la bagarre. L'abbé Arnaud, qui donnait des articles à la *Gazette de littérature*, se signala tout d'abord parmi les défenseurs de Gluck ; Jean-Jacques tenait aussi pour le nouveau maître ; enfin la muse des philosophes, Mlle de Lespinasse, avec sa sensibilité profonde et son enthousiasme, se livrait sans réserve aux charmes de cette musique si originale, si pathétique. Peut-être, si elle eût vécu, d'Alembert fût devenu pour la forme un Gluckiste résolu ; au fond, peu lui importait ; et s'il compta parmi les Piccinnistes, ce fut sans conviction, et pour suivre le plus grand nombre de ses amis. La mort de Mlle de Lespinasse paraît avoir précipité le schisme parmi les philosophes et laissé sans contrepoids les motifs d'ordres très divers qui les entraînèrent, un peu au hasard, dans l'une ou dans l'autre cabale.

1. D'Alembert, lettre à Volt., 18 novembre 1777 (Beuchot, t. LXX, p. 381).

L'Autriche et Marie-Antoinette nous avaient donné Gluck; l'Italie lui envoya un rival en 1776. Marmontel s'attacha, comme librettiste, à la fortune de Piccinni, et fut pour le compositeur napolitain un défenseur attitré. Entre Arnaud et son confrère la bataille éclata sans retard. Gluck travaillait à un *Roland;* Marmontel aussitôt arrangea pour Piccinni le *Roland* de Quinault : « Eh bien! dit Arnaud, nous aurons Orlando et Orlandino. » Marmontel est outré; La Harpe, dans le *Journal de politique et de littérature*, fait campagne pour Piccinni, sans y apporter d'ailleurs (il l'avoue lui-même) l'ombre de compétence ni de conviction personnelle, simplement pour produire de la copie [1]. Arnaud et Suard, qui disposent d'une feuille quotidienne, *le Journal de Paris*, y font couler des flots d'encre, et publient les *Réponses de l'anonyme de Vaugirard.* Les épigrammes voltigent et s'entre-croisent : dans le monde, dans la presse, les deux partis sont aux mains; l'Académie est en proie au fléau. On s'entremet au nom de la philosophie. Le prince de Beauvau supplie Arnaud et Suard de désarmer; ils promettent, et n'en font rien. Un autre ambassadeur de qualité, le prince Louis, arrache à Marmontel l'engagement de ne point publier un terrible poème, *Polymnie*, effroi des Gluckistes; Marmontel en effet ne le publie pas, mais le lit en société. Comment arrêter les conséquences, quand les causes subsistent? Entre les deux compositeurs, c'est un duel à mort. Les Gluckistes accusent Piccinni de mettre à l'Opéra de la « musique de concert »; les Piccinnistes reprochent à Gluck de n'avoir pas de mélodie; les comparaisons littéraires, comme il sied entre pédants, interviennent en guise de raisons, et Marmontel émet ce jugement [2], que Piccinni est le Racine de la musique, et que Gluck en est le Shakspeare, — entendez, d'après Voltaire, le contempteur effronté du goût et de la raison.

Plus de conciliation possible. L'abbé Maury, pour l'avoir seulement essayée, est d'un commun accord regardé comme

1. La Harpe, *Corresp. litt.* (Migneret, t. II, p. 153).
2. Dans l'*Essai sur les révolutions de la musique.*

un homme équivoque, indigne d'entrer à l'Académie : l'on se bat, et l'on veut se battre. D'Alembert, sur le tard, se laisse enrôler parmi les Piccinnistes; mais de chef il est devenu comparse, et son autorité tombe avec son prestige. Après la mort de Voltaire, au moment où le clergé refuse aux instances de l'Académie la sépulture religieuse qu'elle réclame pour le grand homme, d'Alembert espère rallumer la « guerre à l'infâme ». Il ne se ménage pas pour reconstituer son parti disloqué : après chaque séance, il réunit chez lui les philosophes ses confrères; il attend le plus grand effet de ces conciliabules à faux air de conjuration [1]. Cela ne dure pas; la philosophie se rassure; et la musique, un instant oubliée, redevient à l'Académie ce qu'elle était, la grosse affaire, le brandon de discorde. D'Alembert sent que le mal est sans remède, et se lamente [2]. Et comment ne s'apercevrait-il pas de son impuissance, de son discrédit, quand ses ennemis s'en réjouissent et le proclament? Linguet, qui naguère s'élevait avec tant d'emportement contre la sujétion de l'Académie, avoue qu'elle a secoué le joug : « Les yeux étaient fermés alors; aujourd'hui ils sont ouverts. Alors M. d'Alembert parlait, il faisait signe de crier : *que cela est beau!* on criait et l'on n'examinait point. Aujourd'hui il fait le même signe; on examine, et l'on ne crie point [3]. » C'en est fait à l'Académie du parti philosophique. Que sont devenus ses membres les plus marquants et les plus actifs? Voltaire est mort; Marmontel marié prend des mœurs et une tournure d'esprit patriarcales, c'est sa dernière et subite métamorphose [4]; Thomas, dolent et conquis par la séduction calmante de Mme Necker, est bien revenu de ses ardeurs passées; les plus jeunes, Suard et La Harpe, tracent leurs sillons dans des directions nouvelles, et se détachent chaque jour de leurs anciens maîtres dont ils s'apprêtent à devenir les juges.

1. Bachaumont, 16 décembre 1778. — Métra, 30 janvier 1779 (t. VII, p. 252).
2. *Corresp. de Grimm*, t. XII, p. 392, mai 1780.
3. Linguet, *Annales politiques, etc.*, t. V, p. 59 (début de 1779).
4. Voy. outre les *Mémoires* de Marmontel, Thomas, lettre à Mme Necker, 25 décembre 1782 (t. VII, p. 173).

D'Alembert meurt en 1783. L'Académie rend hommage à sa mémoire ; mais elle ne le regrette pas, et la preuve c'est qu'elle ne cherche point à lui donner un successeur qui s'inspire de son exemple. Sera-ce un vétéran de la philosophie, ou non? Là n'est pas la question. Gluckistes et Piccinnistes saisissent l'occasion de se jouer mutuellement un méchant tour. L'honnête Beauzée, qui commet la naïveté de se mettre sur les rangs, sous prétexte qu'il est grammairien de profession et pourrait surveiller de près le travail du *Dictionnaire*, obtient une voix et fait rire à ses dépens. Mais les Piccinnistes, qui ont le vent en poupe, et viennent de remporter un grand triomphe avec la *Didon* de leur musicien, s'entendent dans l'ombre et le mystère pour porter leurs voix sur Marmontel. Celui-ci, modeste, se fait prier. Avec un désintéressement sublime, La Harpe le presse et le supplie, lui promet de le suppléer quand il voudra du loisir, lui offre même de prendre sa place quand elle lui pèsera. Suard, Gluckiste ardent, donne dans le panneau, prend pour sincères les répugnances de Marmontel, se présente à la dernière heure, et récolte sept voix. Marmontel en obtient tout juste le double, et consacre par cette épreuve solennelle la victoire des Piccinnistes à l'Académie [1]. Aussi, pour la Saint-Louis suivante, c'est à Piccinni que sera faite la commande d'un *Pater* en musique [2]. Telles sont les manifestations innocentes auxquelles se complaît à présent la majorité de l'illustre compagnie.

Les rares dévots, vénérables débris des grandes batailles d'autrefois, y peuvent vivre sans redouter de taquineries, mourir sans essuyer d'épigrammes posthumes. Au mois de juin 1784, Suard avait voulu glisser dans sa réponse à M. de Montesquiou une simple et discrète allusion au rôle que l'ancien évêque de Limoges, Coëtlosquet, avait pris « avec douleur » dans la résistance aux philosophes : M. de Paulmi, l'un des dévots les plus

1. *Corresp. de Grimm*, t. XIII, p. 401. — La Harpe, *Corresp. litt.* (Migneret, t. IV, p. 198). — Marmontel, *Mémoires*, livres X et XI (t. II, p. 159 et suiv.).

2. Registre, 25 août 1784.

obstinés, protesta contre ce passage, et en obtint sans difficulté la radiation. Le digne évêque de Limoges fut donc loué dans l'Académie comme il l'eût été dans sa cathédrale, dit Grimm avec plaisir; et il ajoute : « Le ridicule eût été de ramener par une sortie au moins inutile et déplacée une question... qu'il est presque d'un mauvais ton d'agiter encore, et dont le pour et le contre se trouvent réduits aujourd'hui à n'être plus que fastidieux [1]. »

Cet apaisement si facile, si désiré par tous, d'Alembert avait consumé ses dernières forces à le retarder. Il y parvint dans une faible mesure, mais sans pouvoir se dissimuler l'issue nécessaire de sa tentative. Triste fin pour un grand homme que de poursuivre par de petits procédés l'exécution d'une œuvre peu généreuse, d'échouer malgré tout, et de s'exposer gratuitement, jusqu'à sa dernière heure, à la médisance et aux outrages!

1. *Corresp. de Grimm*, t. XIII, p. 541.

CHAPITRE II

RÔLE ACADÉMIQUE DE VOLTAIRE PENDANT SES DERNIÈRES ANNÉES.

§ 1. — Influence libérale et conciliante de Voltaire.

Nous ne voudrions point avancer que Voltaire ait jamais été ce qu'on peut appeler un sage, qu'il se soit élevé jusqu'à cette hauteur de jugement où l'esprit n'a plus souci que de la pure vérité, loin du tumulte, à l'abri des passions, *sine ira et studio*, suivant la formule antique. Le « vieux solitaire du mont Jura » laissa toujours apercevoir un peu du diable sous l'ermite. Il faut cependant reconnaître que la vieillesse l'améliora, le rendit plus indulgent, plus aimable en son scepticisme, et par moments presque vénérable. S'il n'atteignit pas à l'idéal du sage, il le conçut et s'en approcha. Ses dernières satires, ses derniers romans, conçus dans une gamme tempérée, respirent une ironie plus douce. Dans *les Cabales*, *les Systèmes*, *Pégase et le Vieillard*, l'*Épître à Horace*, règnent, à défaut de sérénité, la véritable tolérance, la lassitude sincère des vaines controverses, des ligues et des anathèmes mutuels, de tout ce qui trouble le bonheur sans compensation. Dans ces ouvrages et dans tous ceux du même temps, Voltaire se montre en somme satisfait; tout lui donne confiance, le progrès des mœurs et de la raison, la bataille gagnée par la philosophie :

« Ne vois-tu pas... que le siècle est changé?
Va, de vaines terreurs ne doivent point t'abattre :
Quand un Sully renaît, espère un Henri quatre [1]. »

Sully, c'est Turgot; Henri IV, ce sera, s'il plaît à Dieu, Louis XVI, et cette exhortation rassurante pourrait profiter à d'Alembert.

Les deux amis, autrefois si unis dans leur passion commune pour la « bonne cause », ne font pas maintenant un moindre contraste que Jean qui pleure en face de Jean qui rit. Sans doute en philosophie ils sont toujours frères, mais dans la pratique leurs dispositions sont devenues bien différentes; à l'Académie notamment leurs rôles vont être renversés. Autrefois, on s'en souvient, d'Alembert avait à se défendre contre les impatiences, les intempérances de Voltaire; c'est maintenant Voltaire qui va, des deux, nous paraître modéré. Il poussera même la modération jusqu'à ménager les erreurs et les susceptibilités de son ami, feignant aux yeux des tiers d'approuver ou d'ignorer sa conduite, et prenant mille précautions pour lui faire entendre à lui-même la divergence d'opinions qui les sépare. Ce désaccord peut se résumer ainsi : d'Alembert ne voit dans l'Académie qu'une place forte pour la philosophie; tandis que Voltaire voudrait la rendre à son véritable emploi, exclusivement littéraire, la philosophie conservant ses avantages, mais s'efforçant de rallier les tièdes et les adversaires même, de pacifier et de consolider après avoir conquis.

A ce point de vue, Voltaire apprécie beaucoup chez le nouveau secrétaire le dévouement à ses fonctions, l'ardeur au travail : « Vraiment, lui dit-il, vous avez ressuscité notre Académie; elle était morte sans vous [2]. » Aussi comptera-t-il sur d'Alembert pour le seconder dans les projets qu'il nourrit sur les occupations de la compagnie; et seul en effet d'Alembert répondra de bon cœur, en conscience, aux vastes pensées de l'infatigable

1. *Le Temps présent* (1775).
2. Volt., lettre à d'Alembert, 26 février 1775 (t. LXIX, p. 209).

octogénaire, beaucoup par déférence, mais en même temps par goût pour les travaux sérieux et de longue haleine.

Mais sur les menus détails et particulièrement sur les questions de personnes, quelque soin que prenne Voltaire de ne pas affaiblir l'autorité de son ami, de ne le désobliger en rien, il est aisé de voir que leurs efforts ne tendent pas au même but. Par exemple, lorsque d'Alembert s'applaudit de taquiner Laurent et Tartufe, Voltaire lui répond que « ce trait figurera fort bien dans l'histoire de l'Académie [1] »; mais il le charge de présenter ses respects aux deux abbés ses confrères [2] : il le félicite par condescendance amicale, mais ne consent pas à se faire son complice. Voltaire ne veut pas non plus rompre avec Richelieu, malgré les instances de l'irréconciliable secrétaire : « Childebrand, réplique-t-il avec douceur, mais sans fléchir, a été vingt ans Adonis, il a été Mars... Je lui avais conseillé de ménager les gens de lettres qui sont écoutés dans Paris; ce conseil lui a déplu : troisième raison pour me taire [3]. »

Depuis plus de dix ans, Voltaire suivait de près tout ce qui se passait à l'Académie; son intervention pressante, passionnée, n'avait même pas toujours été très heureuse. Il s'est bien calmé, maintenant que le temps des grands combats lui paraît passé. Cependant il y aurait affectation de sa part à rompre complètement avec une habitude prise, à refuser de répondre quand ses amis l'y invitent, à feindre une indifférence qui ne serait pas sincère. Il a donc encore une influence considérable et bien souvent, s'il ne procédait avec d'extrêmes ménagements, il serait en contradiction manifeste avec d'Alembert.

Suard, pour sa réception, a fait un discours à l'éloge de la philosophie : Voltaire l'en loue très vivement; et que loue-t-il? une grande nouveauté, suivant lui : le langage à la fois ferme et tranquille de la raison victorieuse. « Le jour de votre réception sera une grande époque; il y a si peu d'intervalle entre

1. Volt., lettre à d'Alembert, 18 janvier 1773 (t. LXVIII, p. 116).
2. Id., lettre à d'Alembert, 1er janvier 1773 (t. LXXIII, p. 88).
3. Id., lettre à d'Alembert, 16 avril 1776 (t. LXX, p. 9).

l'éloge de Fénelon condamné par un arrêt de conseil, et votre discours (condamné sans doute par le recteur Coger), que je suis encore tout stupéfié de votre intrépidité. Il est vrai qu'elle est accompagnée d'une grande sagesse. Vous vous êtes couvert de l'égide de Minerve, en frappant à droite et à gauche avec l'épée de Mars. » Quant aux pensées de revanche que Suard aurait pu conserver contre les auteurs de sa récente exclusion, compliquée d'un attentat contre les libertés traditionnelles de l'Académie, Voltaire en dit un mot, et voyez avec quelle onction : « Je dois me taire sur ceux qui ont eu le malheur de retarder votre réception; j'en ai gémi pour eux. Je me flatte qu'ils verront combien ils avaient été trompés. Vous ne vous êtes vengé qu'en les éclairant; il faudra bien qu'ils pensent comme le public... Voilà, Dieu merci, une nouvelle carrière ouverte... Je vois enfin les véritables fruits de la philosophie, et je commence à croire que je mourrai content. J'ai craint pendant quelque temps qu'on ne rendît quelque arrêt pour supprimer le nom de philosophe dans la langue française; supprimez le nom d'hypocrite dans l'Académie, ou du moins que ceux qui le sont encore en rougissent, et qu'ils prennent les livrées de la raison pour oser paraître devant les honnêtes gens [1]. » Il est clair que cette lettre n'est pas faite pour aller seulement à son adresse : elle a les allures d'un programme; et nous pouvons entrevoir les difficultés qui devaient résulter, pour d'Alembert, de conseils aussi différents des siens, et le crédit que devait obtenir parmi les philosophes Voltaire prêchant la confiance et la paix.

Il prêchait aussi d'exemple. Au début de 1775, sous un de ces travestissements qui lui étaient familiers, et dont personne n'était dupe, il publiait sa tragédie de *Don Pèdre* comme l'ouvrage d'un jeune auteur anonyme, et n'avouait comme de lui [2] que l'épître dédicatoire « au secrétaire de l'Académie ». Or cette épître est un hommage à la compagnie tout entière, et

1. Volt., lettre à Suard, 16 juillet 1774 (t. LXIX, p. 16).
2. Voy. Bachaumont, 11 février 1775.

non pas seulement au parti dominant; la plupart des académiciens reçoivent une fleurette ; sans doute, il n'y a rien pour Séguier ni pour Batteux; sans doute les philosophes et leurs alliés ont la plus belle part; mais il y a des mots aimables pour presque tous ceux dont le nom est célèbre dans les lettres ou dans l'État, pour Buffon, Châteaubrun, de Belloy, Bernis, Malesherbes enfin, le dernier élu, dont Voltaire salue l'avènement prochain au pouvoir.

Malesherbes, à vrai dire. est beaucoup plus près des philosophes que de l'autre parti; mais entre l'auteur des *Lois de Minos* et l'illustre parlementaire on sait quels graves dissentiments s'étaient élevés sous l'administration de Maupeou. Malesherbes ne pouvait être tenu hors de l'Académie; mais quel accueil recevrait-il de Voltaire? Cela faisait beaucoup jaser. Le Patriarche se tira de ce pas difficile avec infiniment d'esprit, se prononça dans une lettre rendue publique en faveur de son adversaire d'un jour [1], fit davantage encore, comme nous venons de le voir, et montra par des actes qu'il était prêt à toutes les concessions nécessaires pour resserrer les liens entre tous les académiciens sincèrement dévoués aux lettres, sous un régime qui s'annonçait comme le règne de la raison. Malesherbes le paya de retour peu de jours après, et le salua dans son discours de réception comme le « protecteur des opprimés [2] » : rendu par l'un des chefs de l'ancienne magistrature, cet hommage était de prix.

Nous avons commencé par faire nos réserves et par déclarer que Voltaire, même assagi, n'a pas entièrement dépouillé le vieil homme : il se sent encore pour les adeptes de la philosophie une grande prédilection et n'a pas, du jour au lendemain, brûlé ce qu'il adorait. Comme d'Alembert, il souhaite de mettre à l'Académie des gens qui « osent penser [3] », et dans la pratique, comme en principe, leurs préférences seraient

1. Bachaumont, 19 janvier 1775.
2. *Recueil des harangues, etc.*, t. VII, p. 439.
3. Volt., lettre à d'Alembert, 8 février 1776 (t. LXIX, p. 500).

souvent les mêmes : ainsi pour La Harpe et pour Condorcet. Ajoutez que ces deux candidats sont en butte à des inimitiés, à des préventions qui rappellent les luttes d'autrefois, et qui raniment chez Voltaire les instincts belliqueux. « On craint les penseurs [1] », dit-il en apprenant l'opposition rencontrée par Condorcet; c'est lui qui sonne la charge : « Si vous venez à bout de cette grande affaire, écrit-il à d'Alembert, les portes de l'enfer ne prévaudront plus contre nous [2]. » Mais alors même il y a chez Voltaire une passion de meilleur aloi que chez d'Alembert : servir le talent, enrichir l'Académie, tel est son but principal. A tort ou à raison, il trouve en La Harpe « le seul qui puisse soutenir le théâtre français [3] », « celui qui a ressuscité le style de Racine dans *Mélanie* [4] », de tous les jeunes gens « celui qui fait le mieux les vers, qui écrit le mieux en prose, qui a le goût le plus sûr [5] », et pour tout dire, son disciple le plus fidèle, son héritier légitime [6]. Quant à Condorcet, il le juge un « rival de Pascal, plus géomètre assurément, meilleur philosophe et beaucoup plus raisonnable »; ce serait, à son avis, « une acquisition admirable [7] » : telle est son opinion, même quand il sait l'affaire manquée, arrêtée par des obstacles majeurs.

La plupart du temps il conserve une indépendance absolue dans ses opinions, sinon dans ses actes, et, sans blâmer ouvertement les choix de d'Alembert, ne laisse pas d'en décliner la responsabilité. Il recommande Chabanon que d'Alembert repousse obstinément; il n'essaye pas de l'imposer, mais au moins il se fait honneur de n'être pour rien dans les intrigues

1. Volt., lettre à La Harpe, 25 octobre 1777 (t. LXX, p. 357).
2. Id., lettre à d'Alembert, 3 auguste 1777 (Ibid., p. 307).
3. Id., lettres à d'Alembert, 27 mars et 15 décembre 1773 (t. LXVIII, p. 173 et 389).
4. Epître dédicatoire de *Don Pèdre* (t. IX, p. 370).
5. Volt., lettre à Marin, 27 mars 1773 (t. LXVIII, p. 175).
6. Voy. Volt., lettre à La Harpe, 10 octobre 1775 (t LXIX, p. 393) : « Si l'hiver me tue..., je vous prie très instamment de me succéder, et de dire à l'Académie que telle est ma dernière volonté, et que je la prie très humblement d'être mon exécutrice testamentaire. »
7. Volt., lettre à La Harpe, 25 octobre 1777 (t. LXX, p. 357).

nouées contre son protégé : il ne « connaît point l'abbé Millot qui a, dit-on, un très grand parti »; il ne sait rien de « l'esprit qui règne parmi ses confrères, des prétentions, des aspirants, des manœuvres qu'on emploie et des brigues qui se forment [1] »; et pendant deux ans ses réponses à Chabanon resteront celles d'un homme qui subit une contrainte avec dignité, sans révolte, mais aussi sans complaisance [2].

Il y a lieu de remarquer l'indifférence de Mlle de Lespinasse pour Voltaire, et réciproquement le silence absolu sur cette demoiselle et sur son salon qui règne dans la correspondance entre Voltaire et d'Alembert. Il semble bien que l'Aspasie toute-puissante sur l'Académie n'ait pas trouvé grâce à Ferney, peut-être qu'elle ne l'ait pas même tenté : Voltaire demeurant en coquetterie réglée avec Mme du Deffand, faudrait-il s'en étonner? Ne songe-t-il pas à Mlle de Lespinasse quand, en 1776, il se plaint à La Harpe de voir « des cabales dans tous les tripots [3] »? « Il faut absolument réhabiliter l'Académie [4] », dit-il encore à la même époque, c'est-à-dire quand Mlle de Lespinasse y fait la loi. Le compliment de condoléance, parfaitement banal, qu'il fait à d'Alembert sur la perte de son amie [5], est un indice de plus en faveur de notre hypothèse.

Homme de lettres au fond de l'âme, autant et plus que philosophe, Voltaire ne pouvait approuver l'étroit esprit de coterie dont s'inspirait d'Alembert, en faveur de tant de médiocrités, d' « estropiés et de boiteux ». Pour sa part il professe avec un sens très juste que « tant vaut l'homme, tant

1. Volt., lettre à Chabanon, 22 avril 1776 (t. LXX, p. 23).
2. Id., lettres à Chabanon, 23 septembre et 10 octobre 1777 (t. LXX, p. 337, 352) : « Je ne sais plus ce qu'on fait dans la compagnie... On ne m'instruit plus de rien, on me regarde comme mort,... on ne me consulte plus... On ne me donne que des espérances, parce qu'au bout du compte trois ou quatre personnes avec qui je suis lié ne sont pas trente-neuf personnes, parmi lesquelles il y en a une trentaine que je ne connais point du tout. »
3. Id., lettre à La Harpe, 1er mars 1776 (t. LXIX, p. 535).
4. Id., lettre à La Harpe, 19 avril 1776 (t. LXX, p. 16).
5. Id., lettre à d'Alembert, 10 juin 1776 (t. LXX, p. 62).

vaut l'Académie [1] ». Il ne se loue pas des effets sur la littérature de l'esprit philosophique, tandis que d'Alembert les vante à satiété : il faut, dit-il, « relever le siècle qui dégringole [2] » ; il exprime à l'Académie elle-même, dans la dédicace d'*Irène*, le vœu « que les siècles à venir égalent le grand siècle de Louis XIV et qu'ils ne dégénèrent pas en croyant le surpasser ». Il a jadis, aux heures de fièvre et de lutte, jugé les œuvres un peu sur l'étiquette, d'après le nom de leurs auteurs et les tendances qu'elles révélaient ; il revient à une critique plus saine, plus digne de son goût délicat. Pour être de Marmontel et choquer les âmes pieuses, le livre des *Incas* ne lui semble pas moins fastidieux [3]. Il a battu des mains aux éloges de Thomas ; quand il parle à présent de gali-thomas, on sait ce qu'il veut dire [4]. Il regretterait même que l'Académie encourageât plus longtemps cette rhétorique si vite passée de mode ; il s'en ouvre à d'Alembert discrètement, suivant sa coutume, et sous forme interrogative, mais en homme qui discerne avec beaucoup de finesse l'évolution en train de s'accomplir, en dépit des encyclopédistes, dans les concours de l'Académie : l'ambition qui s'y fait jour de traiter les sujets pour eux-mêmes, le dégoût des généralités oratoires [5]. En 1773, sur l'*Éloge de Colbert*, les philosophes ont vu couronner, bien à contre-cœur, un financier de profession, Necker lui-même ; l'impression de cette œuvre sur le public a été profonde, et si différente qu'elle fût des prétendus modèles du genre, d'aucuns ont regretté qu'elle ne le fût pas encore plus résolu-

1. Volt., lettre à La Harpe, 22 mai 1776 (t. LXX, p. 50).
2. Id., lettre au marquis de Thibouville, 1er janvier 1773 (t. LXVIII, p. 90).
3. Id., lettre à d'Argental, 7 avril 1777 (t. LXX, p. 260).
4. *Corresp. de Grimm*, t. XII, p. 228.
5. Volt., lettre à d'Alembert, 26 février 1775 (t. LXIX, p. 209) : « Croyez-vous que ce fût... le temps de donner pour sujet des prix, non des éloges, dans lesquels il y a toujours de la déclamation, de l'exagération, et qui par là ne passeront jamais à la postérité ; mais des discours tels que vous en savez faire, des jugements à la Plutarque ? Rien ne serait, ce me semble, plus instructif ; rien ne formerait plus le jugement et le goût de nos jeunes écrivains. »

ment [1]. En 1775, l'éloge à traiter fut celui de Catinat : l'Académie avait décerné le prix à La Harpe; son jugement n'obtint pas l'assentiment des lecteurs, qui mirent bien au-dessus l'ouvrage de M. de Guibert, où le célèbre maréchal était jugé par un militaire et non par un rhéteur. On put même s'autoriser de Voltaire qui, dans une lettre divulguée à son insu, s'était ainsi prononcé : « Le discours de M. de La Harpe est digne d'un académicien, plein d'esprit, d'éloquence et de goût; l'autre est d'un génie guerrier et patriotique [2]. » Dans les éloges littéraires, Chamfort commence à faire école; la vraie critique, l'analyse pénétrante, a détrôné la rhétorique. D'Alembert n'en a cure et continue à réserver toute son indulgence aux ouvrages de combat, qui sentent l'hérésie et troublent le repos de la Sorbonne. Voltaire a les mêmes passions, quoique bien affaiblies et seulement à l'état des réminiscences; mais il en a d'autres : il distingue fort bien la polémique éphémère dont l'heure est passée, et les lettres qui durent, et pour le service desquelles l'Académie fut instituée. Dans sa vie il a su faire deux parts : il s'est beaucoup démené dans les querelles du temps; il a travaillé pour la postérité. Il voudrait que l'Académie, elle aussi, après avoir fait sa partie dans la grande bataille, revînt à son rôle essentiel et durable, encourager et récompenser le talent. « C'est un corps plus utile qu'on ne pense, disait-il en 1777, parce qu'il sera toujours le dépôt du bon goût, qui se perd totalement en France. Il faut le laisser subsister, comme ces anciens monuments qui ne servaient qu'à montrer le chemin [3]. »

Belle pensée et vraiment libérale! Voltaire au moins s'était posé ce problème, dont il semble que d'Alembert n'ait jamais eu l'intuition : faire en sorte que la conquête de l'Académie par les philosophes servît la gloire de la compagnie et l'intérêt supérieur des lettres.

1. Mme du Deffand, lettres à Horace Walpole, 20 septembre et 3 octobre 1773 (Ed. Lescure; t. II, p. 343 et 347).
2. Volt., lettre au comte de Schomberg, 5 septembre 1775 (t. LXIX, p. 358). — Cf. Métra, 9 septembre et 3 décembre 1775 (t. II, p. 145 et 258).
3. Id., lettre au comte de Schomberg, 2 novembre 1777 (t. LXX, p. 369).

§ 2. — La lettre à l'Académie sur Shakspeare.

A la fin de juillet 1776, Voltaire fit présenter de sa part à messieurs de l'Académie un opuscule sous forme de lettre, dont voici les premiers mots : « Messieurs, le cardinal de Richelieu, le grand Corneille et George Scudéri, qui osait se croire son rival, soumirent le *Cid*... à votre jugement. Aujourd'hui nous avons recours à cette même décision impartiale, à l'occasion de quelques tragédies étrangères dédiées au roi notre protecteur; nous réclamons son jugement et le vôtre [1]. » Ces « quelques tragédies étrangères », si dédaigneusement désignées, étaient le théâtre de Skakspeare, traduit par Letourneur, secrétaire de la librairie, que nous avons rencontré naguère comme collaborateur de Suard dans une autre traduction; les deux premiers volumes venaient de paraître, précédés d'une *Préface*. En recourant à la juridiction de l'Académie pour faire entendre ses doléances contre le nouvel ouvrage, Voltaire mettait en pratique ses propres principes sur la compétence de la compagnie; il renouvelait, dans une certaine mesure, la tentative qui lui avait si médiocrement réussi quand il s'était agi du *Commentaire sur Corneille;* ce deuxième exemple allait démontrer qu'il est difficile d'ériger l'Académie en tribunal littéraire, et que cette conception, séduisante peut-être en théorie, est chimérique dans l'application. Les lettres vivent de liberté; l'Académie peut exercer sur elles, d'une manière indirecte, une grande et salutaire influence; mais elle n'a pas qualité pour rendre des arrêts, surtout à la requête d'un de ses membres; et le précédent même que Voltaire invoquait, l'affaire du *Cid*, aurait dû l'en convaincre, et lui épargner une fâcheuse démarche.

Il semble, au contraire, que ce lui fut un encouragement. On connaît le mot de La Bruyère : « Le *Cid* est l'un des plus beaux poèmes que l'on puisse faire; et l'une des meilleures critiques

1. Volt., lettre à l'Acad. fr. (t. XLVIII, p. 407).

qui ait été faite sur aucun sujet est celle du *Cid* [1]. » Au XVIIIe siècle, cette opinion était encore généralement admise. Les *Sentiments de l'Académie* avaient trouvé place dans le *Commentaire sur Corneille*, sans un mot de désaveu, d'atténuation; apparemment pour la plus grande gloire de la compagnie. En outre, aveuglé par la colère, Voltaire ne se disait pas qu'il allait précisément reprendre le rôle de Scudéri. Encore Scudéri, pour mettre en mouvement la juridiction académique, avait-il eu sur Voltaire l'avantage d'être le porte-parole du grand cardinal. L'Académie, d'après ses règlements, ne devait connaître d'aucun ouvrage sans le consentement de l'auteur. Corneille avait accepté le débat, on sait par quel sentiment de déférence; il n'y avait pas d'espoir que le traducteur de Shakspeare se montrât d'aussi bonne composition. A tout hasard, Voltaire envoya son factum à d'Alembert, « son cher ami, son philosophe, secrétaire de bon goût plus que de l'Académie », en le priant d'en faire lecture à leurs confrères : « Voyez, lui disait-il, si vous pourrez et si vous oserez m'écrire une lettre un peu ostensible, un mot de votre secrétairerie, en réponse de ma requête [2]. » Il ne demandait « qu'à faire la guerre aux Anglais en son propre et privé nom »; mais il lui fallait « des lettres de marque », « une approbation un peu authentique de l'Académie ». « Elle n'est pas malheureusement dans cet usage », avouait-il avec un sentiment très juste des difficultés préalables. « Voilà pourtant bien le cas où elle devrait rendre des arrêts contre la barbarie [3]. »

D'Alembert s'acquitta de la commission; mais la règle était formelle, et l'Académie, enserrée dans les limites très étroites de sa compétence, décida le 3 août qu'elle donnerait lecture de la protestation de Voltaire le jour de la Saint-Louis, mais sous les réserves suivantes : l'auteur ferait à son texte primitif les

1. *Des ouvrages de l'esprit.*
2. Volt., lettre à d'Alembert, 26 juillet 1776 (t. LXX, p. 93).
3. Id., lettre à d'Alembert, 10 août 1776; lettre à d'Argental, 30 juillet 1776 (t. LXX, p. 100 et 94).

modifications jugées nécessaires, s'interdirait de désigner nommément Letourneur et s'en prendrait aux traducteurs « en général », supprimerait toutes les personnalités offensantes, se souviendrait enfin que « le lecteur français veut être respecté », retrancherait par conséquent les citations trop crues. Grâce à ces précautions, l'Académie se flattait de pouvoir concilier le respect de son règlement et la complaisance qu'elle désirait témoigner au plus illustre de ses membres [1]. Voltaire fut bien obligé d'en passer par là. Il lui en coûtait de ne pouvoir « mettre au pilori » ce « pédant », ce « faquin » de Letourneur, dont la *Préface* était le corps du délit : il se résigna par force; et voilà pourquoi nous ne possédons de la *Lettre à l'Académie* qu'une version expurgée, encore très suffisamment énergique [2]. Nous savons du moins à qui et à quoi s'en prend Voltaire, le véritable motif de sa fureur, beaucoup moins patriotique qu'il ne voudrait le faire croire.

Le patriotisme n'a rien à voir ici. Le patriotisme de Voltaire en particulier!... Cela n'est pas sérieux. Et d'ailleurs Voltaire n'est-il pas le premier en France qui ait appelé l'attention sur les beautés du maître anglais? Si Letourneur fait en grand ce qu'il a fait lui-même en petit; si au lieu de « quelques perles » il montre « l'énorme fumier » de Shakspeare, où est le danger? Letourneur, qui donne tout sans choisir, ne fait courir aucun risque au goût français. Mais, prétend Voltaire, le mal est déjà grave : « Ce qu'il y a d'affreux, c'est que le monstre (entendez Shakspeare) a un parti en France; et, pour comble de calamité et d'horreur, c'est moi qui autrefois parlai le premier de ce Shakspeare. Je ne m'attendais pas que je servirais un jour à fouler aux pieds les couronnes de Racine et de Corneille, pour en orner le front d'un histrion barbare [3]. » « Toute la jeunesse [4] » tient maintenant pour le drame, et

1. D'Alembert, lettre à Volt., 4 août 1776 (Beuchot, t. LXX, p. 97).
2. Volt., lettre à d'Alembert, 10 août 1776 (t. LXX, p. 100).
3. Id., lettre à d'Argental, 19 juillet 1776 (t. LXX, p. 90).
4. Id., lettre à d'Argental, 30 juillet 1776 (*Ibid.*, p. 94).

délaisse la noble Melpomène. Et de fait, à l'Académie même, une voix illustre, celle de Buffon, s'est élevée contre l'abus des fables antiques sur notre scène, a prôné l'exemple du théâtre anglais [1]; Ducis a donné son *Hamlet* et son *Roméo;* la tragédie classique est menacée de ruine. « Je vais mourir, dit Voltaire, en laissant la France barbare. » Et voilà le moment que choisit un secrétaire de la librairie française, non seulement pour traduire Shakspeare, mais pour lui élever un autel, le traiter en sa *Préface* comme le dieu du théâtre, supérieur à Euripide, supérieur aux lois d'Aristote [2]! Cela crie vengeance. Libre à Voltaire assurément de défendre les règles sacro-saintes du bon goût; mais pourquoi faire intervenir l'Académie?

C'est que Letourneur non plus ne combat pas seul, à ses risques et périls; c'est qu'il est à la tête d'une ligue, et qu'à la première page de sa traduction il publie la liste de ses complices, je veux dire de ses souscripteurs; et quelle liste! Le roi d'abord, à qui l'œuvre est dédiée; la reine, Monsieur et Madame, le comte et la comtesse d'Artois, Mesdames de France, des prélats, des académiciens (Richelieu, Boismont, Chastellux, Boisgelin, Loménie de Brienne), Diderot (pour six exemplaires), des ministres, et même d'Argental. Voltaire ne se tient plus : « Tâchez, dit-il à son *ange*, d'être aussi en colère que moi; sans quoi je me sens capable de faire un mauvais coup [3]. » Cette liste de souscripteurs l'indigne et l'exaspère; il s'est promis de la décapiter. Aussi de toute sa *Lettre à l'Académie*, le passage qu'il tient le plus à conserver dans son intégrité, c'est l'invocation à la reine et aux princesses [4].

1. A la réception du maréchal de Duras. *Recueil des harangues*, etc., t. VIII, p. 66-71.
2. *Discours des Préfaces* (t. I, p. XCIV, XCV).
3. Volt., lettre à d'Argental, 19 juillet 1776 (t. LXX, p. 90).
4. Volt., lettres à d'Alembert, 10 et 13 août 1776 (t. LXX, p. 100 et 102). — Voici ce passage : « Jugez maintenant, cours de l'Europe, académiciens de tous les pays, hommes bien élevés, hommes de goût de tous les états. Je fais plus, j'ose demander justice à la reine de France, aux

Sa dernière, sa plus secrète, mais sa plus forte raison pour chercher des alliés, c'est qu'on a mauvaise grâce à plaider seul *pro domo sua*. Il reproche à Letourneur de n'avoir pas une seule fois rappelé dans sa *Préface* les grands noms de Corneille et de Racine [1]. Il est vrai ; mais dans l'*Épître au Roi*, le traducteur a parfaitement satisfait à cette règle de convenance : « Dans ces premiers jours de justice et d'impartialité, dit-il, Shakspeare peut paraître avec confiance dans la patrie des Corneille, des Racine et des Molière, et demander aux Français le tribut de gloire que chaque peuple doit au génie, et qu'il eût reçu de ces trois grands hommes, s'il en eût été connu [2]. » Ce grief est donc vain.

> Je vois ce qui vous blesse, et que par modestie
> Vous ne vous mettez point, monsieur, de la partie.

C'est le nom de Voltaire que Letourneur ne rappelle nulle part : voilà le gros grief. Les intéressés ne se firent pas faute de le signaler [3], et Shakspeare en profita.

La critique de Voltaire est au reste d'une rare faiblesse; elle consiste à glaner parmi les scènes les moins dramatiques, généralement les scènes d'exposition, les trivialités, les équivoques grossières dont elles fourmillent, puis de crier à l'indécence. Que si ces grossièretés sont mises dans la bouche de personnages du commun, l'Aristarque allègue qu'il n'est jamais permis de parler ainsi « sur le théâtre, devant les pre-

princesses, aux filles de tant de héros, qui savent comment les héros doivent parler. »

1. Volt., lettre à l'Acad. (t. XLVIII, p. 420). — Lettre à d'Argental, 19 juillet 1776 (t. LXX, p. 90).

2. T. I, p. V.

3. Bachaumont, 24 août 1776 : « L'objet du philosophe de Ferney est de tourner les modernes traducteurs en ridicule, ainsi que leur héros, pour n'avoir pas fait de M. de Voltaire une mention assez honorable dans leur ouvrage. » — *Observations à l'Académie française, etc.* (par le chevalier de Rutlidge), 1776 (p. 36) : « Le nom de Corneille ne s'y trouve pas une seule fois », — ni celui du grand Voltaire non plus! Les traducteurs de Skakspeare ont eu tort, il est impossible d'en disconvenir. »

mières personnes d'une nation, qui s'expriment noblement, et devant qui il faut s'exprimer de même [1] ». Par égard pour Shakspeare, nous nous en tiendrons là.

On comprend toutefois que dans une lecture publique cette anthologie de facéties malséantes pût obtenir un succès de gros rire ; succès d'ailleurs sans conséquence. Mais comment donner congrûment l'hospitalité de l'Académie à une polémique de ce goût ? D'Alembert avait d'abord demandé qu'à la place des « grossièretés inlisibles publiquement », Voltaire mît « quelques passages ridicules et lisibles ». C'était affaiblir l'effet de cette diatribe déjà si faible au fond. L'auteur imagina cet expédient plein de bonne foi : « Il (d'Alembert) peut, en supprimant le mot propre, avertir le public qu'il n'ose pas traduire ce décent Shakspeare dans toute son énergie. Je pense que cette réticence et cette modestie plairont à l'assemblée, qui entendra beaucoup plus de malice qu'on ne lui en dira [2]. » D'Alembert, qui lisait fort bien, joua cette comédie avec un vrai talent, et se montra très fier de l'hilarité qu'il avait provoquée [3]. Mais l'Académie qui, dans son ensemble, n'apportait pas à cette méchante querelle le zèle des La Harpe, Marmontel, d'Alembert, pontifes attitrés de la poétique classique, refusa de faire imprimer par son libraire autre chose que le texte rigoureusement conforme à la lecture publique ; elle dégagea le plus qu'elle put sa responsabilité. Mais à l'impression, il n'y avait pas moyen de recourir au subterfuge des

1. T. XLVIII, p. 426.

2. Volt., lettre à La Harpe, 15 août 1776 (t. LXX, p. 106). — Cf. lettre à d'Alembert, 13 août 1776 (*Ibid.*, p. 102).

3. D'Alembert, lettre à Voltaire, 27 août 1776 (Beuchot, t. LXX, p. 112) : « Je vous ai lu avec tout l'intérêt de l'amitié et tout le zèle que donne la bonne cause, j'ajoute même avec l'intérêt de ma petite vanité ; car j'avais fort à cœur de ne pas voir rater le canon, lorsque je m'étais chargé d'y mettre le feu. J'ai eu bien regret aux petits retranchements qu'il a fallu faire pour ne pas trop scandaliser les dévots et les dames ; mais ce que j'avais pu conserver a beaucoup fait rire, et a fort contribué, comme je l'espérais, au gain complet de la bataille... Je suis très flatté que vous m'ayez choisi pour sonner la charge sous vos ordres, et, en vérité, assez content de la manière dont je m'en suis acquitté. »

mots passés par scrupule de pudeur, et Voltaire publia son ouvrage sans aucune sanction de la compagnie. Bien en prit à l'Académie de ne pas se compromettre davantage, car le ministère, ainsi que nous le verrons, répondit d'assez mauvaise grâce à l'ardeur patriotique de Voltaire. « Il faudra se laver les mains après cette bataille », avait-il dit [1]; c'est bien ce que pensait l'Académie, mais dans un autre sens.

On ne manqua pas de faire ressortir cette abstention dans les répliques généralement fort judicieuses, que suscita la publication de la *Lettre*. Le premier qui prit la parole fut le chevalier de Rutlidge. « Messieurs, disait-il aux académiciens, vous avez entendu M. de Voltaire, il a traduit à votre tribunal le célèbre poète anglais Shakspeare; vous n'avez pas prononcé; vous ne prononcerez sûrement pas : vous avez trop de justice, j'ose dire trop de prudence, pour hasarder une décision formelle sur des productions étrangères, dans une langue que la plupart d'entre vous n'entendent pas, et que le philosophe de Ferney ne paraît pas bien comprendre lui-même [2]. » Seul Voltaire porta la peine de cette mesquine équipée. Une thèse aussi parfaitement fausse, soutenue si bruyamment, et par un homme de cette autorité, ne manqua pas de contradicteurs [3]; et comme la raison (c'est Voltaire qui le dit) finit toujours par avoir raison, cette méchante critique ne servit, par contre-coup, qu'à faire mieux connaître et admirer Shakspeare. Sa fortune est faite en France : Ducis, en l'accommodant à notre goût, prouvera par son succès que la traduction de Letourneur répondait à un besoin véritable.

En appelant l'Académie à son aide, Voltaire avait le ferme espoir de l'engager dans une campagne glorieuse; comme aca-

1. Volt., lettre à La Harpe, 15 août 1776 (t. LXX, p. 106) : « Il faudra se laver les mains après cette bataille, car vous aurez combattu contre les gadouards. »
2. *Observ. à l'Acad. fr.*, p. 3.
3. Rutdlige, Baretti (Italien naturalisé Anglais), Mme Montague (traduite par Suard); voy. Desnoiresterres, *Retour et mort de Voltaire*, p. 113-128.

démicien, ses intentions étaient pures. Par malheur, le philosophe assagi que nous avons vu naguère avait fait place pour un moment au Voltaire des anciens temps, vindicatif et méchamment spirituel, au Voltaire de la *Diatribe d'Akakia*, de la *Guerre de Genève*, de l'*Écossaise*. L'Académie le laissa se débrouiller tout seul, et fit bien.

§ 3. — Voltaire à Paris et l'Académie.

Voltaire avait quitté Paris en 1750, se rendant à Berlin : il n'y rentra que trois mois et demi avant sa mort, le 10 février 1778. Dans cet exil de vingt-huit ans, moitié forcé, moitié volontaire, il avait trouvé ce qu'il recherchait par-dessus tout, ce qui devait faire de lui le maître de son siècle, l'absolue liberté de penser et d'écrire. Une autre conséquence de cette situation mal définie, ce fut de l'élever sur une sorte de piédestal anticipé, de le faire entrer vivant dans la postérité, quoique son ardeur toute juvénile le maintînt au premier rang des combattants. C'est ce qu'il faut avoir toujours présent à l'esprit en étudiant ses rapports avec l'Académie. On l'y traite autrement qu'un confrère; son éloge est devenu de style dans les harangues, comme celui du grand cardinal, de Louis XIV, ou du souverain régnant; et en même temps on est obligé de compter avec ses conseils, son influence, ses caprices; il est un peu comme serait, dans un État parlementaire, un roi qui voudrait à la fois régner et gouverner. L'éloignement aide beaucoup à concilier ces contradictoires : son autorité, qui s'exerce par correspondance, est plus nominale que réelle; l'Académie l'a souvent éludée sans la heurter violemment; il s'est d'ailleurs modéré lui-même, et nous avons vu de quel esprit, de quel tact il fait preuve envers d'Alembert. Mais s'il revient à Paris, ne va-t-il pas être pour ses confrères un véritable despote? L'accepteront-ils? Son prestige restera-t-il intact? ou bien au contraire ne s'usera-t-il pas, comme jadis à Berlin, par le froissement des ambitions et des amours-propres?

C'était une expérience à faire. Elle n'eut pas le temps d'être menée jusqu'au bout.

L'événement ne paraissait pas vraisemblable, et l'Académie avait fait son siège en conséquence. Bien des fois Voltaire avait parlé de son retour à Paris. En 1776, le bruit s'était répandu qu'il était imminent, et La Harpe l'avait répété dans son discours de réception : il avait même prédit les acclamations qui devaient saluer le grand homme à l'Académie, au théâtre, sur la place publique. Mais presque en même temps on parlait de l'opposition désespérée que se préparait à tenter le clergé contre un triomphe qui serait pour lui la plus humiliante des mortifications [1]. L'âge et la santé du Patriarche, à défaut d'autres obstacles, ne permettaient pas de croire que jamais son vœu pût se réaliser, et ceux-là même qui le souhaitaient le plus vivement en doutaient comme les autres. Aussi la surprise fut grande quand on apprit que Voltaire venait d'arriver rue de Beaune, à l'hôtel du marquis de Villette.

Deux jours après, d'Alembert en informa d'une manière officielle les quinze membres qui assistaient à la séance de l'Académie, et fit agréer la proposition d'envoyer « une députation extraordinaire et solennelle » pour féliciter de son arrivée « un homme si célèbre dans les lettres, et si précieux à l'Académie et à la nation ». Cette députation, composée du prince de Beauvau, de Saint-Lambert et de Marmontel, se rendit aussitôt rue de Beaune, suivie de presque tous les membres présents. Voltaire répondit par des remerciements et — c'était le grand point — par la promesse d'aller à l'Académie dès que sa santé le lui permettrait [2]. On pouvait craindre en effet, d'après la rumeur, qu'il ne parût au Louvre que fort peu [3]. La raison de santé ne pouvait être prise au sérieux, après le grand effort qu'il venait de s'imposer [4]. Mais peut-être se rendait-il compte

1. Bachaumont, 5 septembre 1776.
2. Registre, 12 et 14 février 1778.
3. Bachaumont, 14 février 1778.
4. Voy. Volt., lettre à d'Argental, 30 décembre 1774 (t. LXIX, p. 154).

du trouble que sa présence jetterait dans la compagnie, des dissensions qu'elle ranimerait, après la tentative si consciencieuse qu'il avait faite pour les éteindre. Dès son retour, les académiciens d'Église, l'abbé Millot et l'abbé de Boismont exceptés, s'étaient, par un mot d'ordre évident, tenus sur la réserve; ce fait avait été très remarqué [1]. Peut-être désirait-il que cette première émotion eût le temps de s'apaiser. Mais d'Alembert n'était pas homme à pactiser avec des scrupules si peu philosophiques : sur sa proposition, et contre tous les précédents, l'Académie en corps était allée chercher Voltaire : il ne pouvait pas se dérober. Les philosophes voulaient donc faire une démonstration : il fallait qu'elle fût éclatante. L'idée fut aussitôt lancée de fêter la rentrée de l'illustre académicien par une séance publique extraordinaire, « ce qui est jusqu'ici sans exemple, dit la Harpe; mais il est bien fait pour être une exception en tout ». Cela ne faisait pas l'affaire des prélats; et comme l'Académie n'était pas chez elle aussi maîtresse que d'Alembert essayait de le lui persuader, les mécontents s'apprêtaient à la faire rappeler par qui de droit à la stricte observation de son règlement [2]. Le crachement de sang survenu dans l'après-midi du 25 février mit Voltaire pour plus d'un mois hors d'état de paraître en public, coupa court aux projets des philosophes, et leur inspira de tout autres préoccupations.

L'alarme, on le pense, fut vive à l'Académie, où les fidèles de Voltaire se trouvaient alors presque exclusivement entre eux. A chaque séance, deux membres sont délégués pour aller prendre des nouvelles. La troisième fois seulement le malade put les recevoir, le 5 mars, quand il commençait à se relever. Ces démarches n'auraient eu rien que de fort naturel, si elles n'avaient été résolues par délibération officielle, et par déro-

« Je ne pourrais me dispenser d'aller à l'Académie, et je mourrais de froid à la première séance. »

1. Bachaumont, 2 mars 1778.

2. La Harpe, *Corresp. litt.* (Migneret, t. II, p. 204). — Bachaumont, l. c.

gation à l'usage [1] : Voltaire sans doute était Voltaire; mais sa présence à Paris, de notoriété publique, n'était que tolérée [2], et l'Académie, en le traitant avec une déférence tout exceptionnelle, faisait preuve d'une certaine audace. D'Alembert, dont l'initiative en tout cela n'était point un mystère, devait, en outre, en sa qualité de secrétaire perpétuel, porter tout le poids de cette situation fausse, s'il survenait des complications : aussi pensait-il à tout, et notamment à la possibilité, si la maladie devenait mortelle, d'une flétrissure infligée par l'Église à la dépouille de l'illustre incrédule, — flétrissure qui rejaillirait sur l'Académie, à la grande joie des dévots. Aussi, tandis que les députations officielles s'arrêtent au vestibule, il pénètre jusque dans l'alcôve du malade, et fixe avec lui les concessions nécessaires, renouvelées de Fontenelle et de Montesquieu, conformes par conséquent à la pure tradition philosophique, pour qu'« en cas de malheur tout se passe sans trouble et sans scandale [3] ». L'entrevue avec l'abbé Gaultier, la confession, la déclaration d'orthodoxie, toute cette mise en scène dérisoire fut arrêtée de compte à demi avec d'Alembert, et, pour une grande part, dans l'intérêt de l'Académie [4]. Ce n'était pas en ce genre le coup d'essai de Voltaire; mais il s'expliqua d'une manière très nette devant la Harpe, quand celui-ci fut admis à lui transmettre directement les vœux de la compagnie : « Je n'ai pas cru pouvoir mieux reconnaître les bontés de l'Académie qu'en remplissant mes devoirs de chrétien, afin d'être enterré en terre sainte et d'avoir un service aux Cordeliers [5]. » Le service aux Cordeliers! L'Académie l'eût sans doute obtenu pour Voltaire, s'il fût mort aussitôt. Mais il se

1. Registre, 26, 28 février, 2 et 5 mars 1778.
2. Bachaumont, 24 février 1778. — Métra, 26 février 1778 (t. VI, p. 49).
3. Lettre de d'Alembert au roi de Prusse, 3 juillet 1778 (*Œuvres de Frédéric II*, XXV, p. 103).
4. Voy. cette démonstration dans l'ouvrage de M. Desnoiresterres, *Retour et mort de Voltaire*, p. 247-250.
5. La Harpe, *Corresp. litt.* (Migneret, t. II, p. 212). L'Académie faisait célébrer pour chacun de ses membres défunts un service dans la chapelle des Cordeliers.

rétablit; l'Église ne se paya pas des vaines apparences par lesquelles nos deux philosophes s'étaient flattés de lui imposer; elle exigea des satisfactions plus authentiques, et, faute de les avoir reçues, déjoua victorieusement cette manœuvre prématurée.

Après une si violente secousse, et en dépit de ses quatre-vingt-quatre ans, Voltaire se livra sans défense aux tentations qui sollicitaient son amour propre et son esprit. La rechute devait être prompte et sans remède.

Il ne différa pas davantage l'acquittement de sa dette envers l'Académie, et en attendant qu'il pût y rentrer en personne, il offrit à la compagnie un hommage éclatant, mais purement littéraire. Ce parti convenait aux idées qu'il essayait de faire prévaloir parmi ses confrères de l'un et de l'autre groupe, et paraissait d'ailleurs propre à dissiper les défiances suscitées chez ses adversaires par son retour. Il y montra cette passion profonde, élevée, communicative, qui s'emparait si aisément de lui dès qu'il s'agissait des belles-lettres, sa meilleure et sa plus constante affection.

Irène, représentée le 16 mars, avait réussi sans peine, devant une salle brillante et favorablement prévenue. Voltaire mit ce dernier triomphe sous le patronage de l'Académie, en lui dédiant sa pièce; ce fut l'occasion d'une longue et intéressante épître. Le sujet était une réplique au livre de Mme Montague, *Apologie de Shakspeare en réponse à la critique de M. de Voltaire*, traduit en français l'année précédente par Suard. Les idées de Voltaire sur Shakspare n'ont pas varié depuis deux ans : l'auteur d'*Hamlet* est toujours représenté comme « un sauvage avec des étincelles de génie qui brillent dans une nuit horrible ». Mais ce jugement si faux, si partial, est motivé sur un ton beaucoup moins irrité : c'est la réponse courtoise d'un Français qui défend le goût de sa nation contre une « estimable citoyenne de Londres ». Voltaire est même entré dans la voie des accommodements, et, quelque rigueur qu'il montre pour les pièces de Shakspeare, il veut bien avouer « qu'on

en donne quelquefois à Paris qui ont un plus grand défaut, celui d'être froides. » Il a fait un effort visible pour que cette fois ses contradicteurs eux-mêmes n'aient pas lieu de s'effaroucher, pour se montrer modeste devant ses confrères, disons comme lui, devant ses juges. L'ouvrage terminé, il l'envoie à d'Alembert avec ce petit mot : « Très aimable chef de notre Académie, je vous prie de m'apprendre si cette épître dédicatoire n'est pas indigne d'elle et de vous, et si je pourrais espérer qu'elle fût de quelque utilité. Je voulais courir à l'Académie; deux maladies cruelles me retiennent [1]. » Le 19 mars, sans doute après entente préalable avec d'Alembert, Arnaud, qui présidait la séance, propose de voter des félicitations à l'auteur d'*Irène;* et quand l'Académie a rempli ce devoir de politesse, le secrétaire lui donne communication de l'épître qu'il a reçue. Il faut croire que, par endroits, Voltaire avait encore manqué de mesure, car le directeur fut chargé de lui demander quelques corrections, dans l'intérêt de la compagnie : sur-le-champ elles furent faites avec une docilité d'écolier [2]. Ces corrections, Voltaire aurait eu mauvaise grâce à s'y refuser, après les avoir en quelque sorte sollicitées : « On doit se corriger à tout âge, disait-il humblement; puis il rappelait le cas qu'il avait toujours fait du goût de l'Académie, les conseils qu'il lui demandait autrefois par l'entremise de l'abbé d'Olivet, le *Commentaire sur Corneille* publié « sous sa décision », le jugement qu'il avait réclamé d'elle dans sa récente querelle avec Letourneur. Jusqu'à présent, il ne répondait que par un redoublement d'égards et de condescendance aux honneurs dont l'Académie l'avait comblé depuis son retour.

Il allait en être accablé. Il s'était annoncé pour le 30 mars au Louvre et à la Comédie. Ce fut la grande journée de son dernier séjour à Paris. On sait qu'à la fin de cette promenade triomphale, il s'écriait : « Ah! Dieu, vous voulez donc me faire

1. T. LXX, p. 466. — Ce billet n'est pas exactement classé par Beuchot; il est antérieur au 19 mars.
2. Registre, 19 et 21 mars 1778.

mourir à force de gloire! » La chronique aux aguets nous renseigne sur tous les détails de ce jour mémorable, jusqu'à la couleur du carrosse qui portait Voltaire, jusqu'à sa perruque et son costume [1]. Assistons à son entrée dans le Louvre. « Son carrosse a été suivi dans les cours... par une foule de peuple empressé à le voir. Il a trouvé toutes les portes, toutes les avenues de l'Académie, assiégées d'une multitude qui ne s'ouvrait que lentement sur son passage, et se précipitait aussitôt sur ses pas avec des applaudissements et des acclamations multipliés [2]. » Du moment (vers quatre heures) où Voltaire entre en séance, la source de renseignements la plus abondante et la plus sûre est le procès-verbal, rédigé par d'Alembert, à la fois narrateur et organisateur. Voltaire était attendu : le nombre d'académiciens présents fut relativement considérable, vingt-et un y compris le héros de la fête. Les gens d'Église continuaient à bouder, sauf Boismont et Millot [3]. Pour mieux couvrir cette abstention et en atténuer la portée, d'Alembert relate, en son compte rendu de la séance, que « plusieurs de ceux qui étaient absents, et qui savaient que M. de Voltaire devait s'y trouver, se sont excusés de ce que leurs affaires les avaient empêchés d'y assister ». On voudrait savoir si tous les prélats ou abbés eurent la franchise de leur attitude, ou si au contraire quelques-uns essayèrent de la pallier par cette mauvaise excuse. Par une nouvelle dérogation à l'usage, qui se renouvellera chaque fois que Voltaire devra venir, on ne tira la barre qu'après son arrivée [4]. Au reste, le règlement est lettre morte : l'Académie se met à l'aise, « persuadée, dit le registre, que les honneurs rendus à un homme de cet âge et de cette célébrité ne doivent tirer à conséquence pour personne ». On inaugura

1. Voy. Desnoiresterres, *Retour et mort de Voltaire*, p. 279, 284.
2. *Corresp. de Grimm*, t. XII, p. 68.
3. Bachaumont, 1er avril 1778 : « Les seuls abbés de Boismont et Millot se sont détachés des autres : l'un comme un roué de la cour, n'ayant que l'extérieur de son état; l'autre comme un cuistre, n'ayant aucune grâce à espérer, soit de la cour, soit de l'Église. »
4. Registre, 9 avril 1778.

même pour la circonstance un cérémonial qui renchérissait encore sur celui dont on avait honoré les têtes couronnées [1] : l'Académie alla recevoir son illustre associé jusqu'à la porte de la première salle, et l'y reconduisit après la séance. Le directeur en exercice lui céda la présidence; puis, par acclamation et sans tirage au sort, on lui en conféra les fonctions pour le trimestre suivant.

La séance fut consacrée à lui rendre hommage, sous une forme également nouvelle et imprévue. D'Alembert se fit inviter à lire son *Éloge de Despréaux*, l'un de ses meilleurs, déjà lu quatre ans auparavant avec grand succès [2]; il y avait ajouté ce laborieux parallèle, à l'intention de Voltaire [3] : « Ne serait-il pas facile... de comparer ensemble nos trois plus grands maîtres

1. Registre, 3 décembre 1768, 17 mai 1777. Réceptions du roi de Danemark et de l'Empereur.

2. Le 25 août 1774; en même temps que l'*Eloge de Fénelon*. Voy. *Lettres de Mlle de Lespinasse* (éd. Asse, p. 90).

3. M. Desnoiresterres (*Retour et mort de Volt.*, p. 282, note 1) veut que l'*Eloge de Despréaux* ait été lu pour la première fois à l'Académie le 30 mars 1778. On vient de voir que c'est une erreur matérielle. Il est probable que, pris de court et n'ayant pas le loisir de composer un nouvel ouvrage pour cette séance, il réédita l'un de ses éloges les mieux accueillis précédemment, et simplement rajeuni par l'addition du petit à-propos que nous citons. Il avait sans doute fait de même à la séance où l'Académie reçut la visite de Joseph II : La Harpe semble le dire (*Corresp. litt.*, t. I, p. 106). En effet, il lut ce jour-là, pour la seconde fois, son *Eloge de Fénelon* enrichi d'une allusion délicate à la manière de voyager qui convient aux princes. D'Alembert dit, il est vrai, que ce passage « n'a point été imaginé, *comme on pourrait le croire*, relativement au voyage de ce prince (l'Empereur); mais les auditeurs en firent aisément l'application ». Il est bien évident que ce morceau est inédit; s'il ne l'était pas, d'Alembert ne manquerait pas de le dire. Quoi qu'il prétende, le développement en question est tout de circonstance. Qu'on en juge.

« Fénelon regrettait beaucoup que l'usage de la cour de France ne lui eût pas permis de faire voyager son élève. *Je l'ai du moins fait voyager*, disait-il, *avec Mentor et Télémaque, n'ayant pu mieux faire pour lui et avec lui. S'il voyageait jamais, je désirerais que ce fût sans appareil. Moins il aurait de cortège, plus la vérité s'approcherait de lui.* (C'était exactement le cas de Joseph II, qui voyageait *incognito*, sous le nom de comte de Falkenstein, avec une simplicité dont on s'étonnait fort en France, et surtout à la cour). *Il verrait ailleurs beaucoup mieux que chez lui le bien et le mal, pour adopter l'un et pour éviter l'autre; et délivré pour quelques moments de l'embarras d'être prince, il goûterait le plaisir d'être homme.* » (D'Alembert, t. II, p. 495.)

en poésie, Despréaux, Racine et Voltaire? Ne pourrait-on pas dire, pour exprimer les différences qui les caractérisent, que Despréaux frappe et fabrique très heureusement ses vers; que Racine jette les siens dans une espèce de moule parfait, qui décèle la main de l'artiste sans en conserver l'empreinte; et que Voltaire, laissant comme échapper des vers qui coulent de source, semble parler sans art et sans étude sa langue naturelle? Ne pourrait-on pas observer, qu'en lisant Despréaux, on conclut et on sent le travail; que dans Racine, on le conclut sans le sentir, parce que si d'un côté la facilité continue en écarte l'apparence, de l'autre la perfection continue en rappelle sans cesse l'idée au lecteur; qu'enfin dans Voltaire, le travail ne peut ni se sentir ni se conclure, parce que les vers moins soignés qui lui échappent par intervalles laissent croire que les beaux vers qui précèdent et qui suivent n'ont pas coûté davantage au poète? enfin ne pourrait-on pas ajouter, en cherchant dans les chefs-d'œuvre des beaux-arts un objet sensible de comparaison entre ces trois grands écrivains, que la manière de Despréaux, correcte, ferme et nerveuse, est assez bien représentée par la belle statue du *Gladiateur;* celle de Racine, aussi correcte, mais plus moelleuse et plus arrondie, par la *Vénus de Médicis;* et celle de Voltaire, aisée, svelte et toujours noble, par l'*Apollon du Belvédère* [1]? »

Reçu avec plus de respects qu'un roi, mis en dehors et au-dessus de toutes les règles par une compagnie qui se piquait de n'admettre dans son sein aucune marque extérieure de supériorité, salué comme égal, comme supérieur aux premiers écrivains de notre langue, Voltaire dut emporter de cet accueil un souvenir ému. Son amour propre satisfait dut lui inspirer une idée plus haute que jamais de l'Académie, lui faire croire qu'il pourrait exercer sur elle une influence souveraine et féconde, lui faire désirer enfin de rendre un grand service à la gloire d'un corps si digne de son dévouement. De là sortit, non

1. D'Alembert, t. II, p. 357.

pas la première pensée, mais le programme de la réforme du *Dictionnaire*. Voltaire y mit tant de passion, d'impétuosité, qu'il y usa promptement le reste de ses forces : on peut dire qu'il mourut au service de l'Académie.

§ 4. — Le Dictionnaire historique.

Une fois que Voltaire eut repris pied à l'Académie, on vient de voir au milieu de quel enthousiasme, il en devint du jour au lendemain la vie et la lumière. Cette fonction de directeur, que beaucoup sans doute n'avaient cru lui décerner que pour la forme et comme un nouvel hommage, il se mit à la remplir avec une exactitude, un entrain merveilleux. Plein d'assiduité, attentif à toutes les discussions qu'il éclairait de son esprit, il fit rayonner autour de lui la flamme qui l'animait : bon gré mal gré tous ses confrères s'échauffèrent à son contact, et l'Académie déploya tout à coup une activité qu'elle ne se connaissait pas encore [1]. C'était comme une période d'entraînement préparatoire à la grosse affaire du *Dictionnaire historique*. Cela dura plus d'un mois, et c'est le 7 mai seulement que Voltaire lança son projet.

On sait que ce projet n'eut pas de suites et pour quelles causes. Essayons toutefois de nous en bien représenter le caractère et de retracer la lente élaboration dont il était le résultat.

Voltaire avait toujours été frappé de l'insuffisance à laquelle était condamné le *Dictionnaire de l'Académie*, pour n'admettre que les termes et les locutions autorisés par l'usage courant, c'est-à-dire pour se traîner à la remorque de l'ignorance et de l'arbitraire. Il sentait que les vrais écrivains avaient le droit de secouer cette autorité despotique, et d'instituer une sorte d'usage supérieur, plus logique, plus correct et plus riche. Fénelon avait dit dans un passage célèbre de la *Lettre à l'Académie* : « Notre langue manque d'un grand nombre de mots et de phrases : il me semble même qu'on l'a gênée et appauvrie, depuis environ

1. *Corresp. de Grimm*, t. XII, p. 94.

cent ans, en voulant la purifier... On a retranché, si je ne me trompe, plus de mots qu'on n'en a introduit. D'ailleurs je voudrais n'en perdre aucun et en acquérir de nouveaux [1].» C'était, sans rien approfondir, relever le défaut capital de notre idiome classique, et signaler les deux sources du remède, l'archaïsme et le néologisme : cette opinion contenait en germe tous les enseignements pratiques que nous a donnés depuis la science du langage par une méthode rigoureuse [2]. Il est bien vrai que la langue des honnêtes gens, en France, s'appauvrissait de jour en jour, et que le *Dictionnaire de l'Académie* hâtait et sanctionnait cet appauvrissement. Comme Fénelon, Voltaire avait compris ce vice chronique et, pour ainsi dire, mortel, de la jolie langue qu'il maniait si merveilleusement.

Il avait même trouvé, pour l'exprimer, un de ces traits lumineux, spirituels, qu'il ne craignait pas de répéter pour les faire mieux entendre : « Je roule de petits projets dans ma tête, écrivait-il au roi de Prusse en 1749, pour donner plus de force et d'énergie à notre langue, et je pense que si Votre Majesté voulait m'aider, nous pourrions *faire l'aumône à cette langue française, à cette gueuse pincée et dédaigneuse qui se complaît dans son indigence* [3]. »Ce n'était sans doute pas la première fois qu'il traduisait sa pensée par cette image saisissante; il s'y complaisait, et ne la jeta jamais au rebut. Dix-neuf ans plus tard, dans une lettre à Beauzée, le futur académicien, il la rééditait presque mot pour mot [4]. Enfin, le 27 avril 1778, dans une de ces séances qu'il présidait en les illuminant, il reprenait encore sa vieille formule, au moins quadragénaire, et l'effet en était immense [5] : il put croire que le nouveau dictionnaire avait cause gagnée.

1. *Projet d'enrichir la langue.*
2. Voy. Littré, *Dictionnaire*, Préface, p. II-IV.
3. Volt., lettre à Frédéric, roi de Prusse, 31 août 1749 (t. LV, p. 328).
4. Id., lettre à Beauzée, 14 janvier 1768 (t. LXIV, p. 522) : « C'est une indigente orgueilleuse qui craint qu'on ne lui fasse l'aumône. »
5. *Corresp. de Grimm*, t. XII, p. 94. — Bachaumont, 1er mai 1778. — *Journal de Paris*, 1er mai 1778.

Mais de cette vérité, si nettement aperçue, si constamment exprimée, Voltaire n'avait pas toujours tiré les mêmes conclusions, surtout en ce qui concernait le rôle éventuel de l'Académie. La question était complexe ; Voltaire n'en découvrit que successivement les aspects multiples ; encore ne les connut-il pas tous.

Il avait d'abord saisi, puis récusé l'Académie. C'était en 1749, en un temps où son influence était encore faible sur la compagnie, où il désespérait vite de la convertir. « Votre Majesté, contait-il au roi de Prusse [1], saura qu'à la dernière séance de notre Académie, où je me trouvai pour l'élection du maréchal de Belle-Isle, je proposai cette petite question : Peut-on dire *un homme soudain dans ses transports, dans ses résolutions, sa colère*, comme on dit *un événement soudain?* « Non, répondit-on; car *soudain* n'appartient qu'aux choses inanimées. — Eh, messieurs! l'éloquence ne consiste-t-elle pas à transporter les mots d'une espèce dans une autre? N'est-ce pas à elle d'animer tout? Messieurs, il n'y a rien d'inanimé pour les hommes éloquents. » J'eus beau faire, sire, Fontenelle, le cardinal de Rohan, mon ami, l'ancien évêque de Mirepoix, jusqu'à l'abbé d'Olivet, tout fut contre moi. Je n'eus que deux suffrages pour mon *soudain*... Si on laisse faire l'Académie, elle appauvrira notre langue, et je propose à Votre Majesté de l'enrichir. Il n'y a que le génie qui soit assez riche pour faire de telles entreprises. Le purisme est toujours pauvre. » Voilà qui va bien. La création, dans l'ordre du langage, est l'œuvre propre du génie ; lui seul a l'audace, la puissance nécessaire pour faire violence à l'usage reçu, pour jeter toutes vivantes dans la circulation des locutions nouvelles, c'est affaire directe entre lui et le public : *volito vivus per ora virum*, disait le vieil Ennius. Ainsi Littré : « Il faut, par une juste nécessité, que les poètes et les prosateurs innovent. Ceux qui, pour me servir du langage antique, sont aimés des cieux, jettent, dans le monde de la pensée et de

1. Lettre citée.

l'art, des combinaisons qui ont leur fleur à leur tour, et qui demeurent comme les dignes échantillons d'une époque et de sa manière de penser et de dire [1]. »

Mais gardons-nous de prendre, chez Voltaire, une boutade pour une théorie, et de lui attribuer sur la vie des langues cette conception du « perpétuel devenir » qui est le dernier mot de la méthode historique. En grammaire comme en critique, il croit à l'absolu, au « point de perfection et de maturité ». Rebelle à l'autorité de l'usage, n'allons pas croire qu'il soit pour l'anarchie : l'autorité qu'il a l'air de chasser par la porte va rentrer dans son système par la fenêtre. « Il est certain, écrivait-il à Beauzée en 1769, qu'il y a dans toutes les langues du monde une logique secrète qui conduit les idées des hommes sans qu'ils s'en aperçoivent, comme il y a une géométrie cachée dans tous les arts de la main, sans que le plus grand nombre des artistes s'en doute. Un instinct heureux fait apercevoir aux femmes d'esprit si on parle bien ou mal : c'est aux philosophes à développer cet instinct... L'usage, malheureusement, l'emporte toujours sur la raison. C'est ce malheureux usage qui a un peu appauvri la langue française, et qui lui a donné plus de clarté que d'énergie ou d'abondance... Les philosophes n'ont point fait les langues, et voilà pourquoi elles sont toutes imparfaites. » Les philosophes, les grammairiens, sont donc de plein droit les gardiens et les conservateurs de cette langue qu'ils devraient avoir faite : ils auront donc qualité pour mettre en coupe réglée cette végétation spontanée dont on nous parlait tout à l'heure, pour rogner les ailes aux génies créateurs, en vertu de cette géométrie cachée dont la philosophie seule possède le secret. Au reste nous allons voir combien est précaire et provisoire cette faculté de créer. Il faut une langue riche, soit; mais cette richesse, Voltaire, qui est, en pareille matière, un conservateur endurci, va la retrouver dans le passé, non pas la demander à l'avenir. « Toute langue étant

1. Préf. du dict., p. II.

imparfaite, écrit-il à tête reposée, il ne s'ensuit pas qu'on doive la changer; il faut s'en tenir absolument à la manière dont les bons auteurs l'ont parlée, et quand on a un nombre suffisant d'auteurs approuvés, la langue est fixée. Ainsi on ne peut plus rien changer à l'italien, à l'espagnol, à l'anglais, au français, sans le corrompre [1]. » Jusqu'à l'âge classique, les langues s'enrichissent; ensuite elles n'ont plus qu'à conserver. Cet emploi du mot *soudain*, que réclamait Voltaire et que l'Académie condamnait, est une restauration, non une innovation : Rabelais par exemple a parlé de gens de guerre « soudains à entendre et obéir à leurs capitaines [2] »; biffer cette locution au nom de l'usage présent, ce serait user d'arbitraire. Encore Voltaire ne s'inclinerait-il pas plus devant Rabelais qu'il ne l'a fait devant Corneille, en le commentant, si le mot dont il s'agit n'avait pour lui l'analogie, la raison, le droit à l'existence : il combat le néologisme par le fait existant, l'archaïsme par la raison; toute locution qui résiste à ce double examen doit être réputée bonne et durable.

Cette théorie, plus libérale en apparence que celle d'où procède le *Dictionnaire de l'Académie*, est, en réalité, beaucoup plus dogmatique. L'Académie enregistre simplement, au jour le jour, les décisions de l'usage, toujours révocables d'une génération à l'autre; son enquête est ouverte en permanence. Voltaire élargit le domaine de l'usage; mais, en prohibant toute innovation véritable, il prétend étouffer le principe vital de la langue. Comme Fénelon, il ne veut pas qu'on l'abandonne « au hasard, ou au vulgaire ignorant, ou au caprice des femmes »; il en confie la garde aux philosophes. Ceux-ci, par malheur, ne l'ont pas faite; mais ils peuvent, d'après lui, la réparer, la fixer, tout comme ils refondront les sociétés en vertu d'immortels principes, qu'ils se flattent, en vrais fils du XVIIIe siècle, d'avoir découverts et de posséder. Sans doute ce sera rendre service à l'idiome un peu maigre du temps, que de

1. Dict. phil., *Langues* (t. XXX, p. 540).
2. *Gargantua*, 47.

l'enrichir avec le vieux fonds de la langue : la chimère sera de tenir cette œuvre, une fois terminée, pour définitive. Il n'y a, comme on l'a dit, que les langues mortes qui soient immortelles.

Pour procéder à cet inventaire, l'Académie paraissait toute désignée, et c'est vers elle que Voltaire s'était d'abord tourné : nous avons vu qu'il ne l'y trouva pas disposée, toute remplie qu'elle était d'esprits frivoles ou terre-à-terre. Mais en 1778, et sous sa direction, il la croyait capable de mener à bonne fin cette œuvre philosophique. Il comptait beaucoup, et à juste titre, sur le concours de d'Alembert, et l'avait prié de lui préparer les voies. Vers le milieu de mars, dans le billet joint à la dédicace d'*Irène*, il lui mandait, évidemment par allusion à un entretien antérieur : « Mon très cher secrétaire et maître perpétuel, je vous recommande, et à mes respectables confrères, les vingt-quatre lettres de l'alphabet [1]. » La bonne volonté, dans l'Académie, fut sans doute lente à venir, car Voltaire mit plus d'un mois à l'endoctriner. « Il arrive toujours le premier à la séance, dit Grimm ; il y discute les questions de grammaire les plus intéressantes ; il propose, sur la nécessité de faire revivre d'anciennes expressions et d'en créer même de nouvelles (on verra dans quelle mesure), les observations les plus fines et les plus ingénieuses [2]. » Enfin, le 27 avril, à propos d'une traduction de Pope par l'abbé Delille, il émit son fameux aphorisme de « la gueuse fière qu'il faut contraindre à recevoir l'aumône ». L'Académie entendit raison, et consentit en principe à l'entreprise d'un nouveau dictionnaire.

Restait à régler l'exécution. Le jeudi, 7 mai, Voltaire arrive à la séance, armé de pied en cap, muni d'un programme ainsi conçu :

« L'étymologie reconnue de chaque mot, et quelquefois l'étymologie probable.

La conjugaison des verbes irréguliers qui sont en usage.

1. T. LXX, p. 466.
2. *Corresp. de Grimm*, t. XII, p. 94.

Les diverses acceptions de chaque terme *avec les exemples tirés des auteurs les plus approuvés.*

Toutes les expressions pittoresques et énergiques de Montaigne, d'Amyot, de Charron, etc., *qu'il est à souhaiter qu'on fasse revivre, et dont nos voisins se sont saisis.* »

Sur le plan retrouvé dans les papiers de Voltaire [1], figure en tête cette indication, qui vient la dernière sur le procès-verbal officiel, et qui contient la pensée maîtresse du projet :

« On propose de faire un dictionnaire qui puisse tenir lieu d'une grammaire, d'une rhétorique, d'une poétique française. »

La dénomination de *Dictionnaire historique*, dont nous nous servons parce qu'elle est consacrée, est donc parfaitement impropre, et ne vient pas de Voltaire. En fait d'histoire, il ne se proposait pas de remonter au delà du XVIe siècle ; la question des origines ne rentrait pas dans son cadre, à l'étymologie près. L'ouvrage devait être surtout littéraire ; comprendre tous les termes utiles, mais ceux-là seulement ; aborder et résoudre toutes les questions de goût relatives au vocabulaire ; constituer à cet égard un code impératif, *ne varietur*. Voltaire avait donc, comme Fénelon, l'illusion que l'Académie pouvait légiférer sur ces matières : il ne propose pas, il est vrai, de faire créer des mots nouveaux par des « personnes d'un goût et d'un discernement éclairé » réunies en commission ; mais il veut que l'Académie recense, pour ainsi dire, l'état civil et les états de service des locutions employées, pendant les trois derniers siècles, par nos meilleurs écrivains, et leur donne, après enquête, une sorte de cours forcé. Cette conception n'est assurément pas scientifique, et le temps en eût fait justice. Mais un pareil ouvrage, rédigé sous le contrôle de Voltaire par des lettrés tels que La Harpe, Delille, Marmontel, des érudits aussi consommés que Sainte-Palaye et Bréquigny, eût été la *Somme* grammaticale du XVIIIe siècle, le curieux complément de l'*Encyclopédie*.

1. T. L, p. 582.

La perspective d'une aussi lourde tâche intimida l'Académie : on essaya de se défendre, de faire entendre à Voltaire que l'exécution de son programme demanderait un temps illimité; une expérience qui dure encore prouve que ces scrupules étaient fondés. A cette objection Voltaire répondait : « Chaque académicien peut se charger de l'exécution d'une lettre (ou de deux); l'Académie examinera le travail de chacun de ses membres. Elle y fera les changements, les additions et les retranchements convenables. » Et pour donner l'exemple, il prit à son compte la lettre A, la plus lourde. Malgré tout, il fut obligé de livrer une vraie bataille pour obtenir de ses confrères un engagement semblable : c'est une singulière force que l'inertie, et, pour en triompher, Voltaire, redevenu soudain l'impérieux caractère que nous connaissons, fit une prodigieuse dépense de paroles. Son secrétaire nous dit qu'en cette seule séance il dut prendre pour se soutenir deux tasses et demie de café [1]. Foncemagne, qui avait comme lui quatre-vingt-quatre ans, et « qui voulut se dispenser de cette tâche à cause de sa vieillesse, fut querellé tout de bon; il fallut céder [2] ». Bref, à la fin de la séance, chacun avait pris sa part. « Messieurs, dit Voltaire, je vous remercie au nom de l'alphabet. — Et nous, répliqua le chevalier de Chastellux, nous vous remercions au nom des lettres [3]. »

La vérité, c'est que l'Académie s'était laissé faire violence. Les mécontents étaient nombreux et se vengeaient par de mauvais propos. On insinuait que le but de Voltaire était de faire tirer de ses œuvres les exemples à suivre, tandis que Crébillon, Rousseau et d'autres rivaux du Patriarche seraient convaincus de solécismes; « Corneille, disait-on avec malice, ne sera pas épargné [4]. » Il était bien trop fin pour ne pas sentir cette résistance qui, d'après Tronchin, son médecin, « l'avait

1. Wagnière, *Voyage de Volt. à Paris.* (Longchamps et Wagnière, t. I, p. 153).
2. *Corresp. de Grimm,* l. c.
3. *Ibid.* — Métra, 23 mai 1778 (t. VI, p. 235).
4. Métra, *ibid.*

singulièrement irrité. Ce sont des fainéants, disait-il, accoutumés à croupir dans l'oisiveté, mais je les ferai bien marcher [1]. » Il semble cependant avoir trouvé chez d'Alembert une bonne volonté sincère : celui-là du moins n'avait pas peur du travail, et ressentait pour Voltaire une sympathie, une admiration profondes qui le rendaient inaccessible aux soupçons mesquins et malveillants. Il avait convoqué ses confrères par billet à la séance du 18 mai, où devait être de nouveau mis en délibération l'avant-projet du dictionnaire. Voltaire n'y vint pas, retenu, disait-on encore, par une « indisposition » : on attendait, pour conclure, les articles-types dont il s'était chargé; l'on se sépara donc sans rien faire [2]. Le matin du 11 mai, il avait écrit à d'Alembert ce billet, qui devait être le dernier : « J'aime à voir par vos vitres, mon cher maître, et surtout à voir par vos yeux. Vous êtes mon voyant. Tout mort que je suis, je compte venir aujourd'hui à l'Académie. Je tâcherai de bien voir, et de commencer demain à travailler sans discontinuer. Je veux mourir en travaillant avec vous et en vous servant [3]. » Il ne croyait pas si bien dire. Il mourut le 30 mai; le projet du dictionnaire disparut avec lui. Les occupations de l'Académie restaient toujours, malgré ses efforts, un problème insoluble. De toutes les chimères qu'il s'était forgées en cette circonstance, la plus vaine était de croire à la transformation de la compagnie. Tant qu'elle put se figurer qu'il reviendrait exiger l'accomplissement des promesses faites, elle feignit d'y songer; la promptitude avec laquelle elle y renonça prouve qu'elle n'avait aucune foi dans sa propre force de travail. Son grand embarras était toujours de remplir ses séances : en 1775, elle avait sollicité de son Protecteur deux mois de vacances

1. Cité par Desnoiresterres, *Retour et mort de Volt.*, p. 365.
2. Registre, 18, 21, 25 mai 1778.
3. T. LXX, p. 456. — Beuchot date ce billet du 19 mars : l'erreur est manifeste. Voltaire n'assistait pas à la séance du 11 mai, et le 12 se déclarèrent chez lui la fièvre et les profonds désordres causés par les drogues qu'il avait prises pour augmenter ses forces. « La confection de ce dictionnaire, dit Tronchin, a été sa dernière idée dominante, sa dernière passion. »

annuelles; Louis XVI lui accorda ce don de joyeux avènement. Son mal incurable était toujours l'oisiveté [1]. Cela n'avait pas diminué son grand nom : après comme avant la conquête philosophique, elle restait un corps glorieux, mais sans fonctions définies, sans utilité directe et palpable.

Supposons que Voltaire eût vécu quelques mois de plus. Sans doute l'œuvre du dictionnaire fût demeurée à l'état d'ébauche; mais peut-être l'évolution qui s'accomplissait dans l'Académie eût-elle été rendue plus prompte et plus facile. Son retour avait accentué pour un moment les vieilles divisions entre philosophes et dévots; mais il n'avait rien fait pour les envenimer, et peut-être se fussent-elles bientôt apaisées. Les préventions et les rancunes ne durent pas éternellement, quand on ne fait rien pour les entretenir. Versailles se laissait entraîner peu à peu par le courant de l'admiration générale : le roi demeurait froid, mais la reine ne modérait qu'avec peine sa curiosité sympathique et, suivant toute apparence, l'eût emporté. D'autre part, Voltaire se rappelait qu'il n'était plus en Suisse, et comprenait que son intérêt, comme sa dignité, l'engageait à ne point renouveler une lutte terminée à son avantage. Il est vraisemblable que le clergé se fût accommodé du fait accompli, laissant à des énergumènes sans autorité le rôle ingrat de trouble-fête [2]. Ainsi, même à l'Académie, Voltaire eût cessé d'être le héros d'une faction pour devenir, comme autrefois Duclos, le représentant des gens de lettres : c'était toute son ambition. Un des plus intraitables dévots, le marquis de Paulmi, se trouvait parmi les philosophes à la séance du 30 mars. Nous le retrouvons à l'Académie le 7 mai, ainsi que l'abbé Batteux qui, en digne ami de feu d'Olivet, eût pris part avec plaisir à des travaux et à des discussions de grammaire. Les philosophes, fort radoucis, s'en seraient pour

1. Registre, 19 et 21 août 1775.
2. Voy. dans Desnoiresterres, *Retour et mort de Volt.*, p. 325, l'algarade de l'abbé de Beauregard et l'impression médiocre qu'elle fit à Versailles.

la plupart accommodés. Quant à d'Alembert, il est au mieux avec Voltaire, qui le traite d'ailleurs avec une déférence pleine de câlinerie. Il serait le second dans la compagnie, si Voltaire y était le premier : cela vaudrait mieux pour lui que la déchéance dont il se sent menacé. Un nouveau classement allait donc s'opérer dans l'Académie : tout semblait l'indiquer; tout, excepté l'âge et la santé de Voltaire, surtout après le rude avertissement qu'il venait de recevoir, et au milieu de fatigues auxquelles eût difficilement résisté la plus robuste jeunesse.

Sa mort mit une fois encore l'Académie aux prises avec l'Église et prolongea de quelques années l'existence du parti philosophique. Cela nous conduit à l'étude d'une dernière question : quels sont les rapports de l'Académie avec les puissances civiles et religieuses pendant le secrétariat de d'Alembert?

CHAPITRE III

L'ACADÉMIE ET LE GOUVERNEMENT SOUS LOUIS XVI.

§ 1. — Préventions du roi contre l'Académie. Premiers nuages.

Jusqu'à la mort de d'Alembert (1783), Louis XVI observe envers l'Académie une attitude fort équivoque : esprit plus libéral que son aïeul, il voudrait être pour la représentation suprême des lettres françaises un protecteur véritable, c'est-à-dire bienveillant; mais profondément chrétien, il ne peut se contraindre à fermer les yeux sur les passions irréligieuses dont les actes de l'Académie portent trop souvent l'empreinte. Dès que cette forfanterie d'impiété cessera, le roi, qui n'a rien d'un inquisiteur, ne s'inquiètera point de savoir si les survivants du parti philosophique conservent au fond les mêmes sentiments, et fera de bonne foi la paix avec eux. De son côté, l'Académie n'est pas un foyer d'opposition politique ; elle préférerait de beaucoup l'amitié du pouvoir à ses rigueurs, et, sauf sur un point, elle fait tout pour s'en montrer digne. Aussi la réconciliation fut-elle sincère et complète, quand la cause unique du désaccord se fut évanouie. La pierre d'achoppement, c'est la question religieuse : elle subsiste surtout parce que d'Alembert le veut ainsi, et regarderait l'apaisement comme une défection. La liberté de penser ne lui suffit pas : il la veut

affichée, militante, vindicative; il lui faut, au sein de l'Académie, des ligues, des combats, l'outrage répondant à la délation, l'intolérance à la persécution. Si mollement qu'ils le suivent dans cette voie, ses anciens amis, — la majorité de la compagnie qui l'a fait secrétaire, — lui résistent plus mollement encore : ils se laissent entraîner et compromettre. Le souvenir des anciennes luttes tend à s'effacer : toutefois dans l'entourage du roi, dans sa famille, dans le ministère, l'Académie excite encore des récriminations; elle a toujours contre elle les défenseurs du trône et de l'autel. Plein de mobilité, de contradictions, et, pour tout dire, de faiblesse, le roi tantôt la traite avec égards, tantôt la froisse par des procédés où se trahit sa défiance, par des menaces, par des tentatives de répression plutôt fictives que réelles. C'est bien là cette succession incohérente de dispositions libérales, de rigueurs inopportunes et timides, d'hésitations et de demi-mesures, qui se retrouve dans toute la politique de cet homme de bien sans volonté.

A l'avènement de Louis XVI les relations de l'Académie et du gouvernement étaient amicales : de la dernière crise il ne restait plus trace; la paix était faite, et tout à l'avantage des philosophes. Delille, l'un des exclus de 1772, possédait toute la faveur de Mme du Barry [1] : élu pour la seconde fois, il venait d'obtenir, Louis XV régnant encore, la réparation qui lui avait été promise. Peu de mois après, l'élection de Suard reçut du nouveau prince le même assentiment. Turgot ministre, c'était le triomphe des philosophes : on sait quelle fut la joie de Voltaire, à quelles espérances on se livra chez Mlle de Lespinasse [2]. L'élection suivante fournit à l'Académie l'occasion de manifester son attachement au ministère. On savait que Males-

1. Lettre de Mme du Deffand à la duchesse de Choiseul, 16 août 1773 (Sainte-Aulaire, t. II, p. 473).

2. Voy., sur la nomination de Turgot au poste de contrôleur général, la lettre de Mlle de Lespinasse, 29 août 1774 (Éd. Asse, p. 94) : «... Oui, je vous le répète, vous manquez bien ici : vous auriez partagé les transports de la joie universelle. On commence à avoir besoin de se taire pour se recueillir et pour penser à tout le bien qu'on attend. »

herbes allait être chargé de la maison du roi; « l'un des coryphées du parti enyclopédique », le chevalier de Chastellux, se désista pour lui faire place; depuis longtemps on n'avait pas vu dans l'Académie pareille unanimité [1]. Le langage du nouvel élu, le jour de sa réception, répondit aux vœux des philosophes : « Il s'est élevé, disait Malesherbes, un tribunal indépendant de toutes les puissances, et que toutes les puissances respectent, qui apprécie tous les talents, qui prononce sur tous les genres de mérite ; et dans un siècle éclairé, dans un siècle où chaque citoyen peut parler à la nation entière par la voie de l'impression, ceux qui ont le talent d'instruire les hommes, ou le don de les émouvoir, les gens de lettres, en un mot, sont, au milieu du public dispersé, ce qu'étaient les orateurs de Rome et d'Athènes, au milieu du peuple assemblé [2]. »

Avec l'autorité de la haute situation qu'il était sur le point d'occuper, Malesherbes confirmait la prétention tant de fois proclamée dans la même enceinte, et tout récemment encore, par les philosophes, d'être les interprètes et les maîtres de l'opinion publique. On pouvait donc supposer la pensée et la presse officiellement affranchies, sur toutes les matières, et Gaillard, orateur de l'Académie, avait quelques raisons de croire agréable au roi le compliment que, peu de jours après, il lui faisait à l'occasion du sacre « : Dieu vous dira... que les deux plus funestes ennemis de la religion, après l'impiété qui l'outrage, sont l'intolérance qui la ferait haïr, et la superstition qui la ferait mépriser [3]. » C'est aussi de la meilleure foi du monde, et sans bravade aucune, que Voltaire disait, à propos des concours de l'Académie : « Voilà bientôt, ce me semble, le temps de se passer des docteurs de Sorbonne, qui ne sont pas faits pour juger de la prose et des vers [4]. » Thomas venait de faire imprimer son *Éloge de Marc-Aurèle*, interdit de-

1. Bachaumont, 21 décembre 1774 : « On attend avec impatience l'expiration des six semaines nécessaires pour procéder à l'élection. »
2. *Recueil des harangues, etc.*, t. VII, p. 429.
3. *Ibid.*, t. VIII, p. 71.
4. Volt., lettre à d'Alembert, 26 février 1775 (t. LXIX, p. 209).

puis cinq ans [1]. Évidemment les philosophes se flattaient de ne plus être gênés par le pouvoir dans l'exercice de leur liberté; le roi, protecteur de l'Académie, leur en paraissait le plus sûr garant.

Cette confiance était cependant un peu légère et prématurée. Les gens bien informés savaient que Louis XVI avait fait violence à ses goûts en prenant pour ministres certains hommes qu'il estimait, mais dont le séparaient ses plus profondes convictions. Sa tolérance envers l'Académie était plus surprenante que naturelle, et l'abbé Baudeau tient que l'approbation royale, accordée à l'élection de Suard, doit être le résultat d'une surprise, car, dit-il en son jargon, « ce roi-ci est encore plus anti-encyclopédiste que l'autre [2]. » Il se produisit, dans les premiers jours de 1775, un petit fait qui ne paraît pas avoir été très remarqué, mais qui ne permettait pas à l'Académie de se faire illusion sur les sentiments du prince à son égard. A la séance du 12 janvier, l'abbé Delille remettait au secrétaire, de la part « d'un particulier anonyme [3] », dit le procès-verbal, « une somme de cinq cents livres pour faire frapper une médaille destinée à celui qui, au jugement de la compagnie, aurait le mieux traité le sujet suivant : *Quels sont, dans un état monarchique, les meilleurs moyens de rétablir les mœurs, d'animer et d'entretenir l'amour du bien public, d'une manière compatible avec les principes d'un tel gouvernement?* » Cette proposition avait un caractère si peu subversif, que le prix devait être décerné dans une séance publique, le 10 mai 1776, jour anniversaire de l'avènement du roi. L'ambassadeur que choisit l'Académie, pour soumettre à son protecteur le mémoire à l'appui de ce vœu, n'était pas non plus suspect: c'était l'évêque de Senlis. Le roi pourtant se tint sur ses gardes,

1. Il le présente à l'Académie le 18 mars 1775 (Registre).
2. *Chronique secrète de Paris sous le règne de Louis XVI*, par l'abbé Baudeau, Vendredi 3 juin 1774 (*Revue rétrosp.*, t. III, p. 70).
3. Cet anonyme passait pour être le célèbre avocat Elie de Beaumont, l'associé de Voltaire dans la défense des Calas. (*Corresp. de Grimm*, t. XI, p. 22.)

et sa première réponse fut, « qu'il y ferait attention et qu'il verrait ». Le 19 janvier, l'évêque de Senlis rapportait à ses confrères un refus définitif, et les cinq cents livres étaient sur-le-champ restituées à l'abbé Delille [1]. Le roi ne s'était pas expliqué davantage, mais on devine ses raisons. Ce n'était pas l'incompétence présumée de l'Académie sur un pareil sujet, car en 1782 nous la verrons autorisée à décerner le « prix fondé par un citoyen zélé pour un traité élémentaire de morale qui expliquât et prouvât les devoirs de l'homme et du citoyen [2] ». Mais en 1782 le roi ne se défiait plus des jugements de l'Académie, tandis qu'en 1775 il eût sans doute craint de la voir couronner, comme elle l'avait fait tant de fois, quelque élucubration peu orthodoxe.

Très promptement on sut qu'il ne se déterminait pas sur les seuls conseils de ses ministres; son caractère faible se montrait accessible aux influences les plus contraires, et sans défense contre les intrigues de cour. Or si la philosophie était au ministère, elle était battue en brèche dans la famille et l'entourage du roi. Les dévots de l'Académie avaient à Versailles le verbe plus haut, et sur l'esprit du prince une autorité beaucoup plus constante, que Malesherbes ou que Turgot. Richelieu sans doute était en pleine disgrâce; mais sa place était bien tenue. L'abbé de Radonvilliers, ancien précepteur; Roquelaure, grand aumônier; Séguier, plus écouté que jamais depuis le rappel des Parlements : tels étaient les académiciens en mesure de renseigner le roi sur la compagnie. On pense s'ils devaient le bien disposer pour les philosophes et pour leur grand chef.

Aussi l'Académie s'aperçut-elle bientôt qu'elle était surveillée et, comme jadis, exposée à de petits déboires, toutes les fois qu'elle donnerait aux dévots lieu de plainte. Le panégyrique de saint Louis avait été prêché en 1775 par l'abbé de Besplas. Ce prêtre était selon le cœur des philosophes : croyant peut-

1. Registre, 12, 14 et 19 janvier 1775.
2. Bachaumont, 25 août 1782.

être, assurément charitable [1], mais par-dessus tout engoué des modernes utopies politiques et sociales. Son Panégyrique s'en ressentit. Il avait, en pleine chaire, invoqué la « sainte agriculture », censuré l'absolutisme du cardinal de Richelieu; quant à saint Louis, il l'avait travesti en une sorte de philosophe sans le savoir, en un précurseur de l'administration et des réformes de Turgot. Le succès fut vif, mais tout profane; on applaudit; un académicien se serait même écrié : « Courage, monsieur l'abbé! » Le clergé s'émut; l'archevêque tonna contre le scandale d'une semblable homélie; la Sorbonne prit en main la défense de son restaurateur calomnié; le maréchal de Richelieu protesta contre l'outrage fait à son nom, et voulut même exiger que l'Académie se joignît à lui. La cour, le ministère intervinrent. Les dévots espérèrent un moment que l'abbé de Besplas se verrait retirer la place d'aumônier qu'il remplissait près de Monsieur. La peine infligée fut légère, mais l'Académie en reçut le contre-coup : défense fut faite d'imprimer le *Panégyrique* [2].

Deux ans plus tard, dans une semblable circonstance, un autre prêtre cher aux philosophes, un lauréat de l'Académie, recommandé par Voltaire lui-même pour l'honneur de prêcher devant la compagnie [3], l'abbé d'Espagnac encourut la même peine [4]. L'archevêque, sur ses gardes, s'était fait montrer le discours et l'avait soigneusement mutilé; l'abbé n'en tint compte; mais l'archevêque eut le dernier mot.

On voit ce qu'étaient devenues, même sous Louis XVI, les immunités de l'Académie. Sa réputation et ses actes passés n'étaient certainement pas pour la faire aimer d'un prince dévot par éducation, par caractère, par convenance. Elle n'y avait point pris garde et, au lieu de se tenir sur une sage réserve, elle retombait gratuitement dans ses anciennes incartades. Ce n'était pas le moyen de rentrer en grâce.

1. Il fut un de ceux qui contribuèrent le plus à l'adoucissement du régime pénitentiaire
2. Bachaumont, 5 septembre 1775.
3. Volt., lettre à d'Alembert, 18 novembre 1776 (t. LXX, p. 169).
4. Bachaumont, 4 septembre 1777.

§ 2. — L'Académie en pleine disgrâce (1776-1778).

Le caractère débonnaire de Louis XVI était pour l'Académie un gage qu'elle ne verrait pas revenir les crises violentes et les grosses menaces d'autrefois; mais sa disgrâce, pour n'être point alarmante, n'en était pas moins complète; les vexations allaient reprendre leur cours. Le désenchantement était arrivé. Il n'était point d'ailleurs particulier à l'Académie. Les premiers actes du souverain avaient donné le change sur ses intentions véritables : on avait pu le prendre pour un catéchumène de la philosophie, à voir les hommes qu'il appelait à son conseil, et l'on ne tardait pas à mal augurer de cet essai. La fâcheuse réputation qui pesait en cour sur la philosophie, et sur l'Académie par conséquent, est la seule explication plausible du refus que fit Turgot, à la fin de 1775, d'accepter la candidature, qui lui était offerte et dont le succès était certain. En effet, au mois de novembre, après la mort de Voisenon, c'est vers lui que s'était spontanément tourné le vœu de la compagnie [1]. Un an à peine auparavant, Malesherbes ne s'était pas fait prier pour accéder à ce désir : Turgot au contraire se tint sur la réserve. A la vacance suivante, Condorcet fut officieusement chargé par Saint-Lambert de lui renouveler les offres de l'Académie. Il y avait déjà dans l'air, à son sujet, des bruits de disgrâce, et c'est au ministre menacé d'une chute prochaine que s'adressait ce généreux hommage [2]. Turgot répondit par un refus ainsi motivé : « Ce n'est pas encore dans ce moment-ci qu'il me convient de fixer sur moi les yeux du public, pour un autre objet que les affaires de ma place [3]. » Voilà, en effet, qui

1. Bachaumont, 25 novembre 1775.
2. *Corresp. inéd. de Condorcet et de Turgot* (p. 265). Lettre de Condorcet à Turgot (fin de janvier 1776) : «... Il serait fort agréable aux gens de lettres de vous donner une marque de leur vénération, en vous nommant à la place de M. le duc de Saint-Aignan;... c'est peut-être la seule occasion que l'Académie puisse avoir d'élire un ministre en place sans faire une espèce de platitude. »
3. *Ibid.*, p. 267. — Lettre de Turgot à Condorcet, 30 janvier 1776.

donne à réfléchir. Quelle portion du public peut s'intéresser à une affaire de ce genre, la prendre en mauvaise part? Cela n'a rien de commun avec l'administration fiscale du ministre et les mécontentements qu'elle excite dans une partie du peuple. Ce qui paraît probable, et ce que Turgot ne peut dire qu'à mots couverts, c'est que l'Académie est à l'index, et qu'un ministre aux prises avec des difficultés aussi sérieuses n'a que faire de les aggraver en affichant ses relations compromettantes. Il profite au reste de l'occasion pour engager l'Académie à se montrer plus conciliante, moins exclusive dans ses choix. Le vrai motif de son refus est la nécessité de ne pas laisser affaiblir le peu de crédit qui lui reste sur l'esprit du roi, de ne pas se signaler une fois de plus comme un ami des philosophes [1].

Le billet de Turgot faisait allusion aux difficultés que rencontrait encore la candidature de La Harpe. Les philosophes n'avaient pas la main heureuse. La Harpe aurait eu déjà fort à faire à triompher de ses ennemis particuliers et des légendes qui couraient sur ses méfaits de jeunesse; et voilà qu'un arrêt du Parlement, sur le réquisitoire de Séguier, venait de censurer son extrait de la *Diatribe à l'auteur des Éphémérides* [2]. « Ce n'est pas le moyen d'entrer à l'Académie », aurait dit le roi [3]; les adversaires de La Harpe s'armèrent de cette menace, et en tirèrent tout le parti possible. Une exclusion paraissait à craindre. Malesherbes se chargea de sonder M. de Maurepas, pria le roi lui-même, qui se laissa fléchir [4]; et

1. Voy. P. Mesnard, *Hist. de l'Acad. fr.*, p. 134 : « Modestement il (Turgot) ne se crut pas des titres assez incontestables pour se faire élire, étant ministre, sans laisser soupçonner quelque complaisance dans les suffrages; car il répugnait à accepter un honneur dont il ne pourrait remplir les devoirs, tous ses moments appartenant à l'État. » Ces hypothèses sont, comme on le voit, parfaitement gratuites : la démarche de l'Académie était, comme le dit Condorcet, plus brave qu'obséquieuse; quant aux fonctions académiques, les gens de lettres de profession pouvaient seuls se faire scrupule de les négliger.

2. Bachaumont, 16 et 19 septembre 1775. — La *Diatribe* était un petit pamphlet de Voltaire, à propos de la *Guerre des farines*, où les ennemis de Turgot, surtout les Parlements et le clergé, étaient cruellement raillés.

3. *Id.*, 24 septembre 1775.

4. Condorcet, lettre à Turgot, déjà citée. — Bachaumont, 15 mai 1776.

l'Académie rassurée donna satisfaction à Voltaire, à d'Alembert et à Mlle de Lespinasse.

Condorcet dut subir une quarantaine beaucoup plus prolongée. L'impatience de d'Alembert fut surexcitée par une attente de quatre ans; et l'on se rappelle à quel excès le secrétaire se laissa entraîner dans sa brigue et dans l'expression de sa joie. C'est que Condorcet était l'image même de d'Alembert, géomètre par profession et par tempérament, raisonneur à outrance, violent dans ses amitiés et dans ses antipathies, intolérant en toutes matières, contre les idées et contre les personnes. Les dévots, il se les était aliénés sans merci par sa *Lettre d'un théologien* et par son *Commentaire sur les Pensées de Pascal.* Ami de Turgot, il avait combattu les principes économiques de Necker avec un emportement injurieux : il s'était attiré, de ce fait, un bon réquisitoire de Séguier, et pour comble sa candidature venait au jour en même temps que Necker entrait au ministère. Enfin Maurepas ne lui pardonnait point son refus de faire à l'Académie des sciences, dont il était le secrétaire, l'éloge du duc de la Vrillière [1]. A deux reprises, d'Alembert trouva Maurepas inébranlable dans sa rancune : en 1777 [2], puis en 1778, quand il s'agit de donner un successeur à Voltaire [3]. Condorcet n'obtint l'assentiment du roi qu'en 1782, après la mort du vieux ministre : avec Louis XVI les absents avaient toujours tort. L'Académie, les philosophes eux-mêmes, à vrai dire, étaient fort divisés sur le compte de Condorcet, et peu s'en fallut que la levée de l'exclusion n'avançât pas ses affaires. Toujours est-il que pendant plus de qua-

1. Bachaumont, 28 février 1782. — *Corresp. inéd. de Condorcet et de Turgot* (p. 297). Lettre de Condorcet à Turgot, septembre 1777, et lettre de d'Alembert à Condorcet (en note). — Maurepas était le beau-frère du feu duc de La Vrillière, à qui les philosophes ne pardonnaient pas l'usage qu'il avait fait des lettres de cachet.

2. D'Alembert, lettre à Voltaire, 18 novembre 1777 (Beuchot, t. LXX, p. 381): « Nous n'aurons pas Pascal cette fois-ci; j'ai frappé à la porte de *Rufin* (Maurepas), et il m'a fait dire qu'il fallait encore attendre. »

3. Bachaumont, 13 juin et 5 décembre 1778.

tre ans, la compagnie n'avait pas eu la liberté de son choix. Le pouvoir prenait ses précautions contre elle.

Turgot et Malesherbes n'avaient pas toujours pu la défendre quand ils étaient au pouvoir; après leur chute, elle éprouva d'une manière constante le contre-coup de la réaction qui s'était déclarée à Versailles contre la gent philosophique. Ses ennemis avaient beau jeu. Linguet, qu'elle avait fait exiler, prenait sa revanche. Les *Annales politiques* dédiées au roi, qu'il publiait à Bruxelles, entraient et circulaient en France aussi librement que si elles y eussent été imprimées avec approbation et privilège. Dans son dix-huitième numéro, sous ce titre, à lui seul fort irrévérencieux, *Remplissage de l'Académie*, il racontait avec la précision d'un homme sûr de son fait les intrigues qui avaient abouti à l'élection de l'abbé Millot [1]. D'Alembert et ses amis trouvèrent l'attaque si rude, l'insolence si forte, que, malgré les dispositions bien connues de la cour à leur égard, ils firent députer une ambassade de l'Académie pour réclamer contre l'introduction illicite des feuilles de Linguet. Ils en furent pour leurs frais. « J'en suis bien fâché, répondit en substance le ministre Amelot; je ne puis vous accorder votre demande; le roi, la reine, et toute la famille royale ne lisent que le journal de Linguet, et le lisent avec un plaisir indicible [2]. »

Linguet, si bien informé, n'ignorait sans doute pas que l'élection de l'abbé Millot avait été vue à Versailles d'un fort mauvais œil, et qu'elle avait été tolérée par le roi plutôt qu'approuvée. Cet abbé Millot, « ex-jésuite dans tous les sens », comme disait d'Alembert [3], avait dans le clergé la réputation d'un renégat : c'est pour cela même que les philosophes l'avaient adopté. Aussi, quand Chastellux alla soumettre au roi le résultat de l'élection, celui-ci différa sa réponse [4]. Ce

1. T. III, p. 116-120.
2. Métra, 25 janvier 1778 (t. V, p. 411). L'exemplaire des *Annales* que possède la Bibliothèque nationale est celui de Madame Elisabeth.
3. D'Alembert, lettre à Volt., 24 janvier 1778 (Beuchot, t. LXX, p. 431).
4. Registre, 6 décembre 1777.

procédé tout à fait insolite parut de mauvais augure, et les philosophes, afin de conjurer une exclusion, mirent en campagne ceux de leurs amis qui avaient le plus qualité pour arranger l'affaire : le prince de Beauvau, le duc de Nivernais, et l'archevêque de Lyon, Montazet, qui avait eu l'abbé Millot pour grand vicaire [1]. Le roi, qui n'aimait pas les mesures violentes, envoya son consentement trois jours après, en assurant l'Académie, dit le procès-verbal, « que le délai n'avait aucun motif défavorable à l'abbé Millot, sur lequel il avait seulement voulu prendre des informations [2] ». Mais cette enquête, à elle seule, n'était flatteuse ni pour l'abbé ni pour l'Académie qui n'avait dû voter pour lui qu'à bon escient.

Le moindre incident était devenu pour l'Académie une cause de déboire et d'humiliation. La vente de la lettre de Voltaire sur Shakspeare avait été prohibée pendant quinze jours par le garde des sceaux [3] : vaine rigueur assurément, mais qui suffisait à marquer le mécontentement du roi, à venger les dévots « scandalisés [4] ». D'Alembert, plein d'amertume, sentait fort bien que l'Académie avait sa part dans cette petite avanie. Elle venait d'en éprouver encore une autre qui lui était bien particulière. Le 14 août 1776, elle avait résolu de demander au roi une somme annuelle de quinze cents francs, afin de pouvoir chaque année donner un prix d'éloquence de douze cents livres, un prix de poésie de huit cents. Le duc de Duras présenta le mémoire de l'Académie; le roi ne répondit d'abord rien, et l'on comprit, ou l'on apprit bientôt, qu'il fallait se préparer à un échec. Dès le mois d'octobre, d'Alembert n'en doute plus : « On nous a refusé l'augmentation des prix que nous demandions pour avoir une occasion (qui ne se représentera pas de sitôt) de remercier le ministère présent, qui apparemment ne s'en soucie guère. Grand bien lui

1. Métra, 20 décembre 1777 (t. V, p. 349).
2. Registre, 9 décembre 1777.
3. D'Alembert, lettre à Volt., 15 octobre 1776 (Beuchot, t. LXX, p. 137).
4. Id. au même, 1er octobre 1776 (*Ibid.*, p. 130.) — *Corresp. de Grimm*, t. XI, p. 319.

fasse! [1] » Enfin, le 12 décembre, après bien des rappels et des négociations, l'Académie sut à quoi s'en tenir : le roi « était très disposé à lui accorder la somme qu'elle demandait, *et même davantage*, mais il ne jugeait à propos de la donner que lorsque les auteurs couronnés seraient jugés dignes par l'Académie et *par le public* d'une gratification extraordinaire, outre la médaille du prix [2] ». C'était bien pire, au fond, qu'un refus tout sec : la question d'argent écartée, l'équité du jugement restait seule en cause; en se réservant de consulter « le public », c'est contre les tendances bien connues de l'Académie que le roi voulait prendre des garanties. Il avait été bien avisé, car, dès l'année suivante, ses libéralités eussent servi à récompenser un *Éloge de l'Hospital* [3] dont on s'émut à la Sorbonne [4].

Comme conclusion à tous ces menus froissements, M. de Maurepas fit courir le bruit, dans les derniers mois de 1777, qu'il songeait à demander la suppression de l'Académie française; les feuilles à la dévotion de la cour ne se firent pas faute de le répandre. « Cela est absurde, pensait Voltaire, mais cela n'est pas impossible : *verum quia absurdum, credo quia impossibile* [5]. » On reprochait à l'Académie d'être inutile, on parlait de la fondre avec l'Académie des inscriptions; le vrai grief, comme le dit Voltaire, c'est qu'elle était « libre », ou, pour être franc, qu'elle mésusait de sa liberté. Il y avait peu d'apparence que Louis XVI fît, sans une raison majeure, un coup d'autorité devant lequel Louis XV et Maupeou avaient reculé. Cette idée avait toutefois des partisans déclarés à Versailles, à commencer par Monsieur, frère du roi, héritier présomptif, qui se flattait de l'exécuter si jamais il en était le maître [6].

1. D'Alembert, lettres à Volt., 1er et 15 octobre 1776, déjà citées.
2. Registre.
3. De l'abbé Remy.
4. D'Alembert, lettre à Volt., 18 novembre 1777 (Beuchot, t. LXX, p. 381).
5. Volt., lettre à La Harpe, 25 octobre 1777 (t. LXX, p. 357). — C lettre au comte de Schomberg, 2 novembre 1777 (*Ibid.*, p. 369).
6. Bachaumont, 29 décembre 1778.

Voilà pourquoi d'Alembert, le 19 janvier 1778, dans sa réponse à l'abbé Millot, disait sur un ton à la fois méprisant et indigné : L'Académie n'ignore pas que dans la ligue peu effrayante dont nous sommes témoins, de la médiocrité et de l'envie contre l'honnêteté et les talents, elle a elle-même encouru la disgrâce de ces détracteurs subalternes que tout mérite offense, et que tout succès semble outrager. Mais elle se console de ce léger malheur [1]. » Voltaire restait dans la note juste en parlant sans plus s'émouvoir des « petites persécutions que l'Académie essuyait [2] ». Il revint à Paris sur ces entrefaites; en présence d'un aussi grand événement, à l'Académie comme à la cour, il ne fut plus question d'autre chose.

§ 3. — Mort de Voltaire : dernier conflit entre l'Académie et le clergé.

Dès le retour de Voltaire, il n'y eut aucun doute possible sur l'implacable ressentiment que le clergé, dans son ensemble, nourrissait contre lui. C'était son droit. Tandis que l'Académie comblait d'honneurs le premier écrivain du siècle; tandis que la société parisienne, y compris le peuple, tandis que la cour même, saluait avec enthousiasme ce prodigieux et séduisant esprit, le clergé ne voulut voir en lui qu'un objet de scandale; le mot d'ordre fut remarquablement transmis et suivi [3]; par une exception unique, tous les prélats de l'Académie se séparèrent de leurs confrères laïques; et quand Voltaire fut en danger de mort, très peu de jours après son arrivée, ni lui ni ses amis ne purent se dissimuler qu'à moins d'une réparation authentique, l'Église traiterait sa dépouille et sa mémoire avec la dernière rigueur. Pour lui, c'était une véritable terreur; d'Alembert aussi, dans l'intérêt de l'Académie, s'en montra fort inquiet. On sait ce qui survint. La demi-satisfaction que

1. *Recueil des harangues, etc.*, t. VIII, p. 189.
2. Volt., lettre à La Harpe, 19 novembre 1777 (t. LXX, p. 385).
3. Longchamp et Wagnière (*Mém. de Wagnière*), t. I, p. 143.

Voltaire avait donnée à l'abbé Gaultier fut jugée insuffisante; et quand le curé de Saint-Sulpice, seul responsable envers l'archevêque, se présenta chez le moribond pour obtenir de lui le désaveu solennel de son passé, il le trouva hors d'état d'accomplir aucun acte sérieux. Une légende édifiante s'est formée sur l'impénitence finale du terrible mécréant : nous n'insistons point. L'Église, représentée par l'archevêque de Paris et par le curé de Saint-Sulpice, ne transigea pas; la flétrissure posthume suivit son cours.

Ici commence entre la majorité de l'Académie, conduite par d'Alembert, et le clergé de Paris, une querelle fort longue, fort ardente, dans laquelle le gouvernement se trouve mêlé, mais indirectement, comme spectateur et comme arbitre. Cette fois, le débat porte sur un point précis, ce qui mettra le juge à l'aise : il s'agit de savoir si l'Académie pourra contraindre l'Église à prier pour Voltaire, et d'autre part si l'Église pourra mettre obstacle à la glorification de Voltaire par les gens de lettres. Rien n'est si utile dans les disputes que de savoir au juste ce que chacun veut; les querelles et les procès de tendances sont, pour cela, les plus dangereux. Or, depuis le grand conflit de 1772, c'est la défiance qui troublait les rapports entre l'Académie et la cour : de part et d'autre on craignait des retours offensifs et l'on se battait contre des ombres. « On craint les penseurs », disaient les philosophes; « l'Académie est un repaire de rebelles et d'impies », disait-on autour du roi : les intentions étaient suspectes et l'éclaircissement impossible. Mais voici venir une contestation à découvert, sur quelque chose de concret : chaque partie va reprendre son rôle naturel, et les vains ombrages disparaîtront. Entre philosophes et dévots le gouvernement reconnaîtra que la bonne politique est de garder son impartialité, sa dignité ; après un débat très vif, le juge se trouvera dans de bons termes avec tous ses justiciables.

Le corps de Voltaire avait été rapidement enlevé de Paris par les soins de l'abbé Mignot, son neveu ; le curé de Saint-

Sulpice avait fermé les yeux. L'abbé Mignot était abbé commandataire de l'abbaye de Scellières en Champagne : il y fit enterrer son oncle; le 2 juin au matin, tout était terminé. Pour le clergé de Paris, cette sépulture subreptice était, en droit, nulle et non avenue. Cependant, le 4 juin, d'Alembert envoya requérir les Cordeliers de célébrer pour le repos de l'âme de Voltaire le service traditionnel, au nom de l'Académie. Dès le premier moment, le roi s'était fixé pour règle de « laisser faire les prêtres [1] » ; les philosophes avaient au contraire espéré que l'autorité, pour ménager le sentiment public, forcerait la main au clergé [2]. Aussi quand les Cordeliers répondirent que l'archevêque « leur avait enjoint de ne point faire ce service sans prendre ses ordres », l'Académie autorisa son secrétaire à insister, nanti du procès-verbal de l'inhumation faite à Scellières. La production de cette pièce ne fut d'aucun effet. C'était donc une campagne à entreprendre. D'Alembert eut l'idée de recourir à l'entremise du prince Louis; mais celui-ci se déroba, en conseillant « d'attendre quelque temps pour faire de nouvelles démarches [3] ». Que pensait le gouvernement? Maurepas consulté sous main répondit que la conciliation lui paraissait désirable, mais possible seulement « quand la première fermentation serait passée [4] ». Au reste le ministère n'avait pas, depuis longtemps, fait preuve d'une telle déférence envers l'Académie, et le garde des sceaux venait de lui écrire en termes fort courtois, à propos des observations qu'elle avait présentées sur le nouveau règlement des privilèges de librairie [5].

Il est à remarquer que, pendant le séjour de Voltaire à Paris, la cour ne s'était point associée à l'indignation du clergé. Le roi seul était resté froid : il n'avait point consenti à se rencontrer avec le héros du jour [6]. Mais ni sa famille ni son ministère

1. La Harpe, *Corresp. litt.* (Migneret, t. II, p. 244).
2. Bachaumont, 1er juin 1778.
3. Registre, 4, 6 et 11 juin 1778.
4. Bachaumont, 11 août 1778.
5. Registre, 23 juillet 1778.
6. Bachaumont, 24 février 1778.

ne l'avaient imité. La reine ne se contint, dit-on, que par obéissance à sa mère Marie-Thérèse : elle passait pour avoir demandé que Voltaire fût reçu à la cour, et l'on avait même fait espérer qu'elle se rendrait à l'Académie le jour où le grand homme y fit sa première apparition [1]. Le comte d'Artois était allé le voir et le complimenter à la Comédie. La duchesse de Chartres lui avait fait au Palais-Royal l'honneur d'une réception aussi spontanée qu'affectueuse [2]. Maurepas s'était déclaré partisan de la présentation à Versailles [3]. Necker avait fait acte de présence à l'hôtel de Villette [4]. Enfin, on assure que le garde des sceaux, Miroménil, avait prescrit qu'on ne tolérât, dans les feuilles publiques, aucun outrage à l'illustre vieillard [5].

Tout cela n'était pas de nature à décourager l'Académie. Elle comptait bien qu'avec le temps elle amènerait l'Église à capituler. La règle du service aux Cordeliers pour les académiciens décédés ne lui paraissait pas moins obligatoire pour le clergé que pour elle-même : elle faisait bon marché de la question religieuse ; elle n'admettait pas que le clergé fût maître chez lui; elle considérait sa requête comme fondée sur un droit strict. Il paraît à Grimm « assez étrange que les philosophes trouvent tant de plaisir à être dans l'Église après leur mort, et tant de gloire à n'y être pas de leur vivant [6] ». C'est une idée fort juste en elle-même, mais un peu prématurée : ces actes religieux qu'ils accomplissaient comme une charge, ils les exigeaient assez logiquement comme une dette. Ils comptaient donc, dans le cas particulier, que le gouvernement leur prêterait main-forte, parce qu'il y était tenu en justice, à leur point de vue étroit, et aussi parce que ses

1. Bachaumont, 19 février 1778. — Métra, 26 février 1778 (t. VI, p. 49). — *Mémoires de Mme Campan*, cités par Desnoiresterres (*Retour et mort de Volt.*, p. 257). — Wagnière, t. I, p. 141.
2. Voy. Desnoiresterres, *ibid.*, p. 314.
3. Bachaumont, 24 février 1778.
4. Desnoiresterres, *ibid.*, p. 269.
5. Bachaumont, 20 avril 1778.
6. *Corresp. de Grimm*, t. XIII, p. 371.

dispositions pour Voltaire semblaient des plus favorables. Ils attendaient avec impatience, mais avec espoir.

L'Académie, conduite par d'Alembert, éleva autel contre autel, et entreprit, sur son domaine, la glorification du grand homme que l'Église traitait comme un damné. Elle avait décidé de placer dans la salle de ses séances le portrait de Voltaire par Largillière, don de Mme Denis, et le buste qu'elle venait de commander au statuaire Houdon [1]. D'Alembert conçut un projet plus grandiose et plus hardi. Le 3 août, il arrivait à la séance avec un discours d'apparat, dans lequel il proposait à ses confrères de proclamer, le jour de la Saint-Louis, pour sujet du prochain concours de poésie, l'*Éloge de Voltaire;* « et afin d'augmenter encore, disait-il, l'ardeur que les gens de lettres auront sans doute de s'exercer sur un sujet si intéressant pour eux et pour nous, je prends la liberté de vous offrir une somme de six cents livres, qui, jointe à la valeur ordinaire du prix, formera une médaille d'or de 1100 livres. » Il insista pour qu'on le laissât seul « donner à la mémoire de M. de Voltaire une marque particulière de son ancien attachement pour lui ». On convint enfin que les douze membres présents (tous du même parti) garderaient le secret « afin de surprendre plus agréablement l'assemblée ». C'est du moins ce que dit le procès-verbal. Mais La Harpe donne la vraie raison qui montre bien la modération tout à fait nouvelle dont on croyait le pouvoir animé : « Si la chose eût transpiré, il était possible qu'on nous défendît de l'effectuer; mais le programme une fois donné au public, c'eût été un trop grand éclat que de le révoquer, et d'obliger l'Académie à choisir un autre sujet [2]. » La précaution était sage, comme on va le voir.

La séance du 25 août fut admirablement réglée comme mise en scène. D'Alembert avait prêté la copie qu'il possédait du buste de Voltaire par Houdon, car l'Académie n'avait pas

1. Registre, 4 juin 1778.
2. Registre, 3 août 1778. — La Harpe, *Corresp. litt.* (Migneret, t. II, p. 281).

encore la sienne [1]. Ce fut, pour le public, un premier coup de théâtre. Le directeur annonça le sujet convenu pour le prix de poésie, et le prix supplémentaire offert « par un ami de M. de Voltaire ». Le secret avait été fidèlement observé : le succès fut immense. Enfin d'Alembert lut un *Éloge de Crébillon;* les allusions à Voltaire n'y manquaient pas; il y en eut une d'un caractère tout à fait pathétique : «... Le mausolée de Crébillon se réduisit au projet... Si jamais le projet se réalise, l'Académie verra ce monument avec intérêt, et comme consacré à la mémoire d'un de ses plus illustres membres, et comme le précurseur indubitable d'un autre monument, plus précieux encore pour elle, que déjà les étrangers demandent à la nation, dont ils se préparent à lui donner bientôt l'exemple [2], et dont en ce moment, messieurs, nous ne pouvons offrir à vos yeux qu'une faible et douloureuse image [3]. » On sait quel était le talent de d'Alembert comme lecteur : il eut des larmes dans les yeux et dans la voix [4]. Ce fut une belle fête pour les philosophes.

Le clergé vit dans cette protestation indirecte « un acte public d'impiété », et se flatta de faire mettre l'Académie à la raison. Il n'avait pu parer le coup, il voulut le rendre. Les curés de Paris s'assemblèrent et conçurent le projet d'une lettre à l'archevêque, dans laquelle le prélat serait prié de demander au roi l'annulation du sujet proposé pour le prix de poésie. Mais l'un d'entre eux, et non le plus obscur (l'abbé Poupart, curé de Saint-Eustache, et confesseur du roi et de la reine) eut le bon esprit de refuser sa signature. Etait-ce par un sentiment d'équité? N'était-ce pas plutôt pour éviter à ses collègues une démarche inutile? Il est possible en effet que ce prêtre, bien renseigné sur les intentions de la cour, ait appris le mot de M. de Maurepas : « C'est aux curés à prier

1. Registre, 17 août 1778.
2. Catherine II.
3. D'Alembert, t. III, p. 562.
4. Bachaumont, 25 août 1778.

pour l'âme du défunt, et aux gens de lettres à célébrer son génie et ses ouvrages [1]. » Sa défection en entraîna d'autres, et la pétition ne suivit pas son cours [2]. L'éloge de Voltaire resta donc au programme. La pièce classée la première fut le *Dithyrambe* de La Harpe, qui n'obtint le prix que pour l'honneur, car sa qualité d'académicien l'excluait du concours : après avoir osé donner ce sujet, il ne manquait plus à l'Académie que de fournir le lauréat !

Grimm, dont nous avons plusieurs fois déjà fait ressortir la liberté d'esprit, nous apprend que « les gens du monde » — le public impartial, par opposition sans doute aux gens de lettres et aux prêtres — trouvaient fastueuse, agressive et légèrement ridicule, la conduite de d'Alembert. Le clergé n'eût donc pas eu tort de s'en rapporter à l'opinion. Mais sa prétention de fermer la bouche à l'Académie était tout à fait impertinente, et M. de Maurepas trouva pour le dire le mot décisif : le chrétien appartient aux prêtres, l'écrivain à l'Académie.

M. de Beaumont, pour ne pas s'en rendre compte, prêtait à rire. Il avait commis la maladresse d'écrire à Ducis, héritier du fauteuil académique de Voltaire, pour l'exhorter à ne rien mettre dans son discours qui pût blesser des oreilles chrétiennes. Ducis aurait, dit-on, répondu à l'archevêque, sur un ton de persiflage discret, par une apologie des belles pensées que le Patriarche, déiste résolu, avait semées dans ses œuvres, sur la Divinité. Ce qui est certain, c'est qu'à ce moment M. de Beaumont était pour la jeune cour un sujet de folles railleries : on l'accusait, avec une ironie fort irrespectueuse, de faire tout ce bruit pour cacher son jeu, d'être au fond un admirateur enthousiaste de Voltaire, de vouloir lui élever un tombeau ; le duc de Noailles lui attribuait même une épitaphe hyperboliquement élogieuse, qu'il faisait circuler à Versailles [3].

1. Bachaumont, 26 décembre 1778.
2. La Harpe, *Corresp. litt.* (Migneret, t. II, p. 291). — *Corresp. de Grimm*, t. XII, p. 159.
2. Métra, 13 et 23 janvier 1779 (t. VII, p. 227 et 244).

C'est l'abbé de Radonvilliers qui se trouvait chargé par le sort de répondre au discours de Ducis : on sent ce qu'une pareille tâche avait de gênant pour un prêtre, pour un personnage d'une piété sincère et incontestée ; les philosophes auraient dû s'en faire une maligne joie, son rôle à lui eût été de se récuser. C'est le contraire qui arriva. Les philosophes, qui voulaient pour Voltaire un éloge sans restrictions, eurent la naïveté de demander que l'abbé résignât ses fonctions d'orateur, ou tout au moins qu'il imposât silence à ses scrupules de chrétien. L'abbé ne voulut rien entendre. Il se croyait d'ailleurs quitte envers les convenances académiques par les louanges qu'il accordait au talent du grand écrivain. Il se bornait, pour toute critique, à souhaiter « qu'une main amie, en retranchant des écrits publiés sous son nom tout ce qui blesse la religion, les mœurs et les lois, effaçât la tache qui ternirait sa gloire [1] ». Le public, comme on pense, était ce jour-là tout sympathique à Voltaire. La pompeuse harangue de Ducis, dans le style de Thomas (et pour cause), venait de surexciter l'enthousiasme. Quand le pauvre abbé prit la parole, on épia l'inévitable capucinade. Son idée d'un Voltaire charitablement expurgé ne pouvait manquer d'obtenir un prodigieux succès d'hilarité. « On a vu le moment où le bruit devenait si grand, qu'on croyait que l'abbé de Radonvilliers n'achèverait pas sa lecture et, si on l'a laissé finir, ce n'est que par égard pour l'Académie. Le chevalier de Boufflers découpait sur une carte, pendant ce temps-là, la figure de l'orateur, la faisant courir dans la salle, ce qui redoublait encore le tumulte [2]. » Cet intermède fut une bonne aubaine pour Marmontel, d'Alembert et Saurin, qui dirent ensuite tous trois la même chose, sous des formes et des titres divers. D'Alembert, en prose, discourut « sur les bustes de Molière et de Voltaire », ces deux grands hommes qui avaient terrassé « l'hypocrisie » ; Marmontel et Saurin, en

1. *Recueil des harangues, etc.*, t. VIII, p. 254.
2. La Harpe, *Corresp. litt.* (Migneret, t. II, p. 342). — *Corresp. de Grimm*, t. XII, p. 228.

vers, brodèrent des variations sur ce thème unique : l'éloge ou plutôt l'apothéose vengeresse du grand homme qui, du haut de sa gloire, dédaignait tous les anathèmes et toutes les flétrissures.

Apothéose est le mot propre. *Les Muses rivales ou l'apothéose de Voltaire :* tel est le titre de la petite pièce en vers libres que La Harpe faisait représenter, tout en préparant son *Dithyrambe.* On y voyait Voltaire sur le Parnasse, et toutes les Muses rappelant à l'envi les hommages que chacune avait reçus de lui. L'Académie ne perdit pas une occasion d'attester que la gloire de Voltaire était la sienne; par un vote unanime (toujours sans doute l'unanimité des philosophes) elle chargea son secrétaire de « remercier M. de La Harpe de l'hommage public qu'il venait de rendre à la mémoire de M. de Voltaire par la comédie des *Muses rivales*, jouée avec beaucoup de succès à la Comédie-Française [1] ».

Et le service aux Cordeliers? Nous en voilà bien loin, semble-t-il. Moins qu'on ne pourrait le croire. La question était ajournée, mais non résolue; et cette obstination de l'Académie, entretenue par d'Alembert, à émouvoir l'opinion publique en faveur de Voltaire, était surtout destinée à vaincre la résistance de l'Église, quand le moment serait venu de lui faire une nouvelle mise en demeure. Ce perpétuel éloge n'était qu'une opiniâtre riposte aux ennemis du grand homme [2]. L'admiration toute pure ne se maintient pas si longtemps à ce diapason. Pendant les vacances qui suivirent cette brillante campagne, le vieux Foncemagne mourut : on allait enfin savoir si l'on pouvait espérer que le clergé cédât. D'Alembert imagina ce moyen

1. Registre, 18 février 1779.

2. Voy. le discours (de d'Alembert) récité par l'acteur Brizard avant la représentation d'*Agathocle*, la tragédie posthume de Voltaire, le 31 mai 1779 : « Quel ennemi des talents et des succès oserait, dans une circonstance si touchante, insulter à la reconnaissance de la nation, et en troubler les témoignages? Ce sentiment vil et cruel ne peut être, messieurs, celui d'aucun Français, et serait d'ailleurs un nouveau tribut que l'envie payerait, sans le vouloir, aux mânes de celui que vous pleurez. » T. IX, p. 542.

de conciliation parfaitement dérisoire aux yeux de l'Eglise : ne plus s'adresser aux Cordeliers, mais tourner la difficulté en faisant célébrer un seul service pour Voltaire et pour Foncemagne, dans la chapelle du Louvre. A la reprise de ses séances, l'Académie ratifia cette proposition, et le prince Louis, devenu cardinal et grand aumônier, fut prié d'en parler au roi [1]. Dans la chapelle du Louvre, pensait d'Alembert, c'était le roi, non pas l'archevêque, qui était le maître. Après un mois de négociations plus apparentes que réelles, le prince Louis se dégagea de cette responsabilité fâcheuse en déclarant « qu'en conséquence des démarches et des réflexions qu'il avait faites, il croyait plus convenable pour l'Académie et pour lui que le premier service qui se ferait pour les académiciens morts fût célébré dans une église de Paris, différente de la chapelle du Louvre [2] ».

L'Académie va reculer encore sa ligne de retraite. Sur la proposition de M. de Boisgelin, archevêque d'Aix, elle fera demander au roi l'autorisation de ne plus faire célébrer qu'un service par an, dans une église de Paris, pour tous les académiciens morts pendant l'année : Voltaire se déroberait ainsi dans la foule; l'Église prierait pour lui comme pour le commun des fidèles, par prétérition. M. de Paulmi, rigide et goguenard à la fois, dit qu'il était entré dans l'Académie avec l'espoir d'avoir un service pour lui seul, et qu'il y tenait [3]. Lui, du moins, ne voulait pas se prêter à ce faux-fuyant. Les prélats étaient de meilleure composition. L'archevêque de Lyon, Montazet, se chargea de consulter le roi, non sans réserver expressément son opinion personnelle [4]. Le roi, pour toute réponse,

1. Registre, 11 novembre 1779.

2. Registre, 12 décembre 1779. — C'est la seconde fois dans cette affaire que nous voyons le prince Louis tromper l'attente des philosophes. Après avoir été si longtemps leur ami, il était en train de leur tourner le dos. Dans deux ans, il sera fait grand bruit de son mandement contre les éditeurs de Kehl, qui avaient installé leurs presses dans son diocèse. (Bachaumont, 16 janvier 1782.)

3. Le mot, outre Bachaumont, est rapporté par Linguet (*Ann. pol. et litt.*; t. VII, p. 451).

4. Registre, 16 décembre 1779. — Bachaumont, 23 décembre 1779.

ordonna simplement à l'Académie de se conformer à ses anciens usages [1] : dans le cas particulier, c'était ne rien dire.

Très retors, d'Alembert interpréta cette prescription à la lettre : l'ancien usage étant de faire célébrer aux Cordeliers, dans l'ordre des décès, les services des académiciens morts, il émit l'avis qu'en conformité des ordres de Sa Majesté, l'on renouvelât simplement la première requête auprès des Cordeliers, et pour le service de Voltaire. On devine quel fut le résultat. Alors d'Alembert proposa « de ne prononcer qu'après mûre délibération », ce qui signifiait l'ajournement indéfini [2]. « Laisser faire les prêtres », avait dit le roi : il s'était tenu parole. Mais en ne pliant pas, il amena l'Académie à trancher le nœud gordien, à rompre de plein droit l'un des liens qui, depuis son origine, la rendaient tributaire de l'Église. C'était la solution la plus pratique. Chacun demeurait dans son droit strict; les mânes mêmes de Voltaire (style du temps) furent apaisés : le clergé de Berlin, sur l'injonction du roi de Prusse, leur rendit le bon office que leur refusait le clergé de Paris, avec le consentement du roi de France [3].

1. Registre, 18 décembre 1779.
2. Registre, 20 décembre 1779.
3. Desnoiresterres, *Retour et mort de Volt.*, p. 442.

CHAPITRE IV

FIN DE L'AGITATION PHILOSOPHIQUE A L'ACADÉMIE. CONCLUSION.

Ce fut le dernier incident où le parti philosophique montra de la discipline et de la cohésion. Pendant près de deux ans, l'humeur batailleuse de d'Alembert avait eu lieu de s'exercer : il s'était retrouvé, dans quelques grandes journées, le chef nécessaire, incontesté, de son ancienne légion. Elle était toujours forte pour le service de la « bonne cause » : la mémoire de Voltaire représentait pour elle tout un passé prêt à disparaître; c'était le drapeau; elle le tint haut et ferme, presque trop haut au gré des gens blasés. Mais ces brillantes passes d'armes devenaient rares; les occasions manquaient; l'armée se désagrégeait faute d'emploi; j'entends d'un emploi propre à l'intéresser, à l'émouvoir; car les rancunes et les défiances de d'Alembert la laissaient bien indifférente et commençaient même à la fatiguer. Le débat relatif à Voltaire, en raison même de sa vivacité, fit connaître avec exactitude l'état de l'Académie, et dissipa bien des malentendus. On vit combien cette fougue était anodine et de portée rétrospective. La querelle entre les philosophes et le clergé n'était plus qu'un écho tardif : le combat n'avait plus d'enjeu. Le rôle du gouvernement était simple : il n'avait qu'à séparer les deux camps, suivant l'heureuse formule attribuée au vieux et sceptique Maurepas.

Ces philosophes, dont naguère il s'inquiétait, se tournent humblement vers lui, sollicitent son entremise et son appui pour obtenir des messes, sondent les intentions du ministre, soumettent au roi leurs subterfuges. Le comte de Provence passait pour être à la cour le plus violent ennemi de l'Académie : c'est un de ses protégés, son secrétaire des commandements, que l'Académie va chercher pour lui offrir la succession de Voltaire [1]. Voilà d'ailleurs les encyclopédistes bien à court de sujets : en attendant qu'on les autorise à prendre Condorcet, auquel eux-mêmes ils ne tiennent guère, ils accueillent, parce que leur personnel s'épuise, les gens qu'ils ont si longtemps dédaignés : Lemierre, Chabanon, Tressan. Quand ils auront fait admettre Condorcet et Morellet, qui leur restera-t-il encore sous la main des ouvriers de la première heure? Ils n'ont même plus de disciples; c'est une secte qui va s'éteindre.

D'Alembert mourut en 1783. Comme il n'avait pas fait acte de chrétien à ses derniers moments, le clergé lui tint rigueur. « On a disputé deux jours, disait Thomas avec plus de tristesse que d'indignation, pour savoir dans quel coin reposerait sa poussière [2]. » Mais comme il n'était pas Voltaire, un accommodement fut plus facile à trouver, et tout le monde en prit son parti sans prolonger un débat inutile : il fut enterré, mais clandestinement, dans le cimetière de sa paroisse [3]. Aussitôt qu'il eut disparu de la scène, il n'y eut plus trace à l'Académie des longs démêlés qui l'avaient partagée en *philosophes* et *dévots*. L'attention se portait ailleurs; c'eût été une faute de goût que de les rappeler.

Entre les philosophes et le gouvernement il était intervenu mieux qu'un *modus vivendi*. Bien avant la mort de d'Alembert, et au lendemain même des négociations relatives au service de Voltaire, des signes évidents de réconciliation avaient marqué

1. Bachaumont, 25 et 29 décembre 1778.
2. Thomas, lettre à Mme Necker, 5 novembre 1783 (t. VII, p. 183).
3. *Corresp. de Grimm*, t. XIII, p. 371. — La Harpe, *Corresp. litt.* (Migneret, t. IV, p. 174).

le commencement d'une ère nouvelle. En 1780, le roi donnait à Thomas et à Saurin les pensions laissées vacantes par la mort de Foncemagne et de l'abbé Batteux [1] : c'était un témoignage de faveur propre à faire impression sur le parti tout entier ; qu'on se rappelle les méfaits reprochés à Thomas dix ans plus tôt! Monsieur même, Monsieur, dont on connaît les intentions antérieures, était devenu pour les philosophes, depuis l'élection de Ducis, non seulement traitable, mais obligeant. L'abbé Royou, un ci-devant collaborateur de Fréron, qui avait obtenu de Son Altesse la rédaction du *Journal de Monsieur*, se la vit retirer en 1783 sur les plaintes de l'Académie, qu'il continuait à malmener avec l'assurance d'un homme payé pour cela : Ducis se fit l'interprète de ses confrères; l'abbé fut averti, et à la récidive dépossédé [2]. En veut-on plus? cette Académie à qui nous avons vu refuser le modique supplément qu'elle réclamait pour augmenter l'importance de ses prix, le comte d'Artois va lui donner spontanément 3 000 francs pour un prix de poésie. La même année (1785), Calonne lui double la valeur de ses jetons, et porte de 1 200 francs à mille écus le traitement du secrétaire. Pour tout dire, elle en vint à faire des envieux. Les libéralités qu'elle recevait de la couronne, la déférence qu'elle lui témoignait en retour, la rendirent suspecte aux assemblées révolutionnaires; elle qui avait fait retentir si haut les mots de *liberté*, d'*égalité*, elle porta la peine de son zèle pour l'ancien régime expirant, et succomba comme toutes les Académies, le 8 août 1793. Sa popularité s'était évanouie du jour où son rôle militant avait pris fin.

Nous ne la conduirons pas jusqu'à sa chute. Ce serait toute une nouvelle histoire, où nous trouverions d'autres acteurs en scène, d'autres passions en jeu; nous nous arrêtons où cesse l'influence académique des encyclopédistes , où s'en efface même la souvenir. En 1789, quand Chamfort déserta la cause

1. Registre, 31 juillet 1780.
2. Bachaumont, 2 novembre 1782. — Hatin, *Bibliographie de la presse périodique*, p. 51.

de l'Académie à laquelle il appartenait, et mit sa plume au service des politiques qui la voulaient abolir, Morellet, son aîné, lui répondit par l'exposé des luttes qu'avait soutenues la compagnie pour la première des libertés, la liberté de penser : c'était déjà, pour le gros du public, comme une histoire ancienne.

Cela se comprend : une Académie ne fait rien qui puisse frapper les imaginations, en dehors d'une petite élite, et rester célèbre à vingt ans de là dans une époque troublée. La postérité ne garde, d'une génération littéraire éteinte, que quelques noms et quelques ouvrages. Le reste est affaire aux lettrés de profession.

Mais pour quiconque veut connaître avec quelque détail l'histoire littéraire et morale du XVIIIe siècle, l'Académie française est un point central où aboutissent bien des voies. Le conflit entre la philosophie et la foi, entre les gens de lettres et le pouvoir civil; les relations des écrivains et des grands, la vie de salon; les opinions et l'influence littéraires de Voltaire; la formation et la dissolution du groupe encyclopédique; la plupart des grandes questions, dans ce siècle où les idées eurent tant de puissance, touchent par quelque point à l'Académie française. En d'autres temps, même au nôtre, l'Académie s'est tenue à l'écart des polémiques brûlantes, les a par principe éludées ou scrupuleusement adoucies. Au XVIIe siècle, elle n'y avait pas de mérite; elle le fait aujourd'hui par raison, par convenance, par respect pour les lettres qui sont un terrain neutre entre gens d'esprit. Mais le XVIIIe siècle, en ses plus hauts représentants, ne connut, ne pratiqua que par exception cet amour élevé des lettres pour les lettres mêmes. On l'a bien souvent fait remarquer, l'art d'écrire au XVIIIe siècle est presque toujours au service d'une thèse, d'une doctrine en lutte avec d'autres doctrines : le conte, le roman, le drame, les œuvres d'imagination et de fantaisie, portent la marque d'une secte. L'Académie par conséquent perdit son caractère de

rendez-vous pacifique entre beaux-esprits. Ce ne furent pas seulement des amours propres littéraires qu'on y vit aux prises, mais des hommes de toutes pièces, représentant les uns en face des autres des aspirations contraires, incompatibles. Jamais l'influence des lettres ne parut moins calmante; jamais entre confrères on ne se détesta si cruellement, on ne se combattit avec tant de fiel et de perfidie. Nous l'avons dit en commençant, les moyens employés sont en général si mesquins de part et d'autre, qu'on oublie en les voyant les convictions profondes dont ils procèdent. C'est une épopée travestie; ce sont bien souvent les batailles du *Lutrin.*

Il n'y a que deux exceptions à faire : l'une en faveur de Duclos qui releva dans la compagnie la situation de l'homme de lettres; l'autre pour Voltaire, à certaines heures, qui tenta d'y restaurer l'amour, le culte désintéréressé, laborieux, paisible, des lettres pures et de la langue française. Buffon mériterait d'être aussi mis à part s'il eût un peu plus vaillamment combattu les excès qu'il blâmait : il se contenta de s'en plaindre. Aussi l'influence de ce grand homme fut-elle nulle à l'Académie. Où les violents dominent, malheur aux tièdes ; ils sont à la fois complices et dupes.

APPENDICES

I

RÉFLEXIONS [1] SUR L'ÉTAT PRÉSENT DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES ÉCRITES EN 1760, ET PAR CONSÉQUENT RELATIVES A CETTE ÉPOQUE [2].

I. C'est une grande question parmi les philosophes moraux, que de savoir comment les hommes vivroient entr'eux dans l'état qu'on appelle de pure nature, avant l'institution des sociétés et des loix; s'ils y seroient en état de paix ou en état de guerre? On a disserté à perte de vue sur cette question, comme sur toutes celles où l'on peut soutenir à volonté le pour et le contre sans craindre d'être démenti par l'expérience; et l'on peut apprendre dans toutes ces dissertations ce qu'on apprend d'ordinaire dans les discussions métaphysiques, c'est-à-dire rien.

II. Il y avoit, ce me semble, un moyen plus court de décider la question, c'étoit d'examiner la manière dont les gens de lettres ont vécu entr'eux dans tous les siècles. Car ils sont les uns par rapport aux autres à peu près dans cet état de pure nature, dont on parle

1. Le discours inédit de d'Alembert que nous publions ici est le manuscrit R $\frac{240}{1}$ de la Bibliothèque de l'Institut. C'est une copie sur laquelle d'Alembert a, par la suite, fait lui-même des corrections sans intérêt, et ajouté les notes que nous reproduisons. Nous donnons le texte le plus ancien, apparemment celui de 1760. La même Bibliothèque possède de ces *Réflexions* une seconde copie, provenant des papiers de Condorcet, avec quelques variantes également insignifiantes, et une conclusion remaniée, sans doute en vue de l'impression; le premier feuillet de cette seconde copie porte en effet l'indication : « Pour l'article *Gens de lettres.* »

2. C'étoit l'année de la comédie des *Philosophes*, de celle de l'*Ecossaise*, et de la querelle de M. de Pompignan avec les gens de lettres. [D'Alemb.]

tant sans le connoître. Ils se disputent la gloire comme les hommes sans gouvernement et sans loix se seroient disputé le gland. Mais dans la société personne n'a droit de vivre au préjudice des autres; les loix ont donc réglé, tant bien que mal, la distribution du gland entre les hommes, ou de ce qui tient lieu du gland; au contraire dans la société la mieux policée, on peut vivre très bien sans gloire, et souvent même on n'en est que plus heureux; les législateurs ont donc laissé cette fumée à la dispute de ceux qui en seroient avides.

III. La gloire littéraire est donc le bien du premier occupant, le sceptre est à celui qui l'envahit ou qui a l'art de se le faire donner. Promené de main en main, et déplacé sans cesse, il est le prix du plus fort ou du plus adroit; mais pour l'ordinaire le plus adroit n'en jouit qu'un temps, il revient au plus fort et lui demeure.

IV. C'est dans la vue d'obtenir ce sceptre, ou d'en arracher du moins quelques fleurons, que les gens de lettres écrivent et cabalent, qu'ils louent et qu'ils déchirent. Quelques-uns protestent à la vérité qu'ils méprisent la gloire, en la désirant cependant beaucoup, mais personne n'est la dupe de cette protestation qui ne les empêche pas d'obtenir la gloire s'ils la méritent, et qui les rend seulement ridicules s'ils la dédaignent sans la mériter.

V. Comme chaque pays a plus besoin de laboureurs et de soldats que de gens de lettres, ceux-ci n'ont proprement dans la société qu'un état précaire. Ils n'y sont qu'un ornement, mais ils en sont le premier. Cette gloire, cette réputation si désirée, si recherchée, est non seulement le patrimoine propre de leur état, mais les autres états n'ont leur part à ce patrimoine que de l'aveu des gens de lettres; c'est par leur moyen que le guerrier, le magistrat, le souverain même reçoivent la portion d'encens ou de fumée qui doit leur revenir.

VI. Cet emploi flatteur et dangereux d'être les dispensateurs de la renommée, qui vient pour ainsi dir eprendre leurs ordres, les fait tout à la fois envier et craindre, haïr et ménager par les autres états qui se croient ou plus importants ou plus nécessaires.

VII. Et comment les gens de lettres ne seroient-ils pas l'objet de la jalousie et de la haine? leur état les rend indépendans, s'ils ont l'âme assez noble pour vouloir l'être; dans les autres états au contraire, pour peu qu'on désire ou qu'on craigne de faire parler de soi, on dépend des gens de lettres pour voir célébrer ses talens, pallier sa médiocrité ou ménager ses sottises. Or on n'aime jamais ceux dont on dépend. Et tel caresse les gens de lettres pour en être loué qui peut-être les étoufferoit s'il en étoit le maître.

VIII. D'ailleurs (car il seroit inutile de se le dissimuler), la distinction qui vient des talens de l'esprit, quoiqu'elle ne soit pas celle qui obtienne dans la société les plus grands honneurs, les plus grands biens, les plus hautes dignités, les plus grands respects, est au fond celle dont les hommes sont le plus flattés. On a beau se trouver dans une grande place, être entouré de complaisans, de va-

lets et d'adulateurs, voir une foule de dos se courber en cadence quand on paroît ou quand on passe; on a le ver rongeur de sa nullité intrinsèque, et on se dit au dedans de soi-même : tel homme éclairé qui n'attend et qui ne craint rien de moi, me salue, me juge et me méprise.

IX. C'est bien pis quand on n'a d'existence extérieure ni par sa naissance ni par sa place, mais seulement par ses richesses. On a tout à la fois de l'humeur, et contre les hommes en place, et contre les gens d'esprit, dont on se croit également dédaigné; on n'ose se venger des gens en place; on prend donc sa revanche sur les gens d'esprit; et je crois avoir remarqué, qu'en général, et avec quelques exceptions, les gens riches sont ceux qui haïssent le plus les gens de lettres, quoique le plus souvent les gens de lettres ne leur fassent pas l'honneur de s'en appercevoir.

X. C'est bien pis encore quand on veut jouer ce qu'on n'est pas, quand on est hypocrite dans quelque genre que ce puisse être, car il y a des hypocrites dans tous les genres, des hypocrites de vertu, d'honneur, de religion et de zèle. On dit alors au fond de son cœur: *Socrate me voit et n'est pas ma dupe. Il faut donc persécuter Socrate.*

XI. Voilà bien plus de raisons qu'il n'en faut pour humilier, pour mortifier, pour avilir si l'on peut les gens de lettres dans un grand royaume où tant de sots veulent avoir une existence, et où il y a bien plus de prétentions que de titres. Mais quel moyen d'empêcher ceux qui ont des titres de les produire trop haut, et de faire disparoitre les prétentions? Rien n'est plus facile. C'est d'armer les gens de lettres les uns contre les autres, de les détruire par leurs propres mains, d'animer ceux qui ne savent faire que des satyres (et qui est-ce qui n'en fait pas quand il le veut?) contre ceux qui ne veulent faire que de bons ouvrages; de faire harceler les troupes réglées par des Pandoures, d'exciter en un mot, si nous pouvons parler ainsi, *la chambre basse de la littérature contre la chambre haute.* Cette tentative ne peut manquer de produire un très bon effet; car ou la chambre haute entrera en lice, et elle s'avilira; ou elle se laissera traiter avec insulte, et paroitra se soumettre à cette avanie. Quel triomphe, dans les deux cas, pour la médiocrité puissante et jalouse!

XII. Parmi les ennemis secrets des gens de lettres, on doit compter surtout une classe particulière d'amphibies qui voudroient être gens de lettres et gens du monde, et qu'on appelle, comme nous l'avons dit ailleurs, *gens de goût* par excellence, *gens de goût* tout court. C'est parmi nous une espèce d'état; nous avons des *gens de goût* qui ne sont rien autre chose, des gens de goût *consultans* et n'écrivant point, comme nous avons des *gens de loi* qui consultent et ne plaident pas; la comparaison est d'autant plus juste que le public casse souvent les décisions des *gens de goût;* comme les tribunaux les consultations des *gens de loi.* Ces *gens de goût,* qui jugent les productions des autres et qui de peur d'être jugés se gardent bien de rien produire, sont

pour l'ordinaire les plus violens détracteurs des écrivains distingués qui ne daignent ni les consulter ni les applaudir.

XIII. Mais parmi les gens de lettres il est surtout une classe qui réunit contr'elle les gens de goût, les gens importans et les gens riches; c'est la classe pernicieuse, la classe maudite des philosophes, qui pensent qu'on peut être bon françois sans faire sa cour aux puissances, bon citoyen sans encenser les préjugés de sa nation, bon chrétien sans persécuter personne, faire plus de cas d'un homme de lettres honnête et sans crédit que d'un homme *à crédit* sans lumières et sans principes, croire que les étrangers ne nous sont pas inférieurs en tout, et préférer par exemple un gouvernement où les peuples ne sont pas esclaves à ceux où ils le sont.

XIV. Cette manière de penser est auprès de bien des gens un crime impardonnable. Ce qui les choque surtout, c'est, disent-ils, le ton que les philosophes prennent, le ton dogmatique, le ton de maître qui révolte. J'avoue que ceux d'entr'eux à qui on peut reprocher ce défaut, auroient mieux fait de ne pas le mériter. Quand on est forcé de blesser par les choses, on a tort de blesser encore par le ton, dont on est toujours le maître. La vérité ne sauroit être trop modeste, c'est déjà bien assez pour risquer de se voir éconduite, que d'être la vérité; mais enfin cette vérité qu'on craint, cette vérité qu'on hait et qu'on insulte, est si précieuse et si rare, qu'on seroit juste, ce me semble, de pardonner un peu d'enthousiasme à ceux qui la disent; quand on écrit et qu'on ne veut pas être un auteur éphémère, l'essentiel est d'avoir raison; la forme est en elle-même assez indifférente; c'est quelque chose pour l'instant présent, pour la génération qui passe, mais rien pour celle qui suivra, encore moins pour la postérité. Si le ton dogmatique, celui qui annonce crument la vérité, est ce qui choque nos juges délicats, ils feront bien de ne point ouvrir les livres de géométrie, ils n'en trouveront point de plus insolens.

XV. Mais, dit-on, ces philosophes méprisent le public et l'insultent en face; ils lui déclarent qu'ils font peu de cas de son suffrage. Je suis bien éloigné de justifier ceux qui ont dit au public qu'ils le méprisoient, ils sont d'autant plus inexcusables qu'ils ne disoient pas la vérité; mais les persécuter pour cela, c'est ressembler à un juge qui feroit perdre la cause à un plaideur impoli. Aussi remarque-t-on que le public, le vrai public, le public qui n'est pas peuple, est bien peu affecté de cette mauvaise humeur; il rit des injures et rend justice au talent. En effet chaque lecteur fait une si petite partie du public, que la portion d'injures qui lui revient l'effleure à peine. Il y a cent à parier que ceux qui s'offensent de ces injures sont précisément ceux qui les méritent; en ce cas il n'y a pas grand mal qu'ils s'en offensent.

XVI. Les philosophes, ajoute-t-on, font une secte, une association, une ligue offensive et défensive, et les attroupemens sont défendus.

On sait ce que répondoit Pascal à ceux qui l'accusoient d'hérésie. *Quand m'a-t-on vu au prêche?* Nous répondrons de même, *quand* a-t-on vu *attroupés* ceux qu'on appelle philosophes? Ont-ils des tems et des lieux d'assemblée? La pluspart se connoissent à peine; chacun a ses opinions qu'il ne donneroit pas pour celles de son voisin; et si l'on a quelque chose à leur reprocher, ce n'est assurément pas l'excès d'uniformité dans leurs systèmes, ni d'union entre leurs personnes.

XVII. Les philosophes, ajoute-t-on, sont ennemis de l'autorité. Ce reproche est plus grave et mérite qu'on y réponde sur le même ton. Les philosophes respectent l'autorité dans le monarque qui en est revêtu et dont ils connoissent l'amour pour la vérité et pour la justice; ils respecteroient même le pouvoir dans ceux à qui il pourroit le confier et qui en abuseroient; et que gagneroient-ils à s'élever contre ce pouvoir? Qui les garantiroit de l'oppression? Qui s'intéresseroit en leur faveur? Mille voix s'élèveroient pour les accabler, et pas une pour les défendre. Quel parti ont-ils à prendre, que celui d'obéir et de se taire? De quelle prérogative jouissent-ils qui puisse leur servir de prétexte pour se dispenser d'être soumis? Si on les persécutoit, ils se plaindroient tout au plus, et ce n'est pas se révolter que de se plaindre. Non, non, si l'autorité légitime a reçu quelques atteintes dans ces derniers temps, ce n'est pas de la part des gens de lettres ni des philosophes. C'est bien plutôt de la part de ceux, qui se déclarent le plus ouvertement leurs ennemis.

XVIII. Quelqu'un me dira peut-être : est-ce que vous vous mettez au nombre des philosophes pour entreprendre si hautement leur défense? A Dieu ne plaise. Il y auroit trop de vanité à se croire digne de ce titre et trop de péril à vouloir s'en parer. Mais j'ai eu l'avantage de vivre avec la pluspart de ceux qu'on appelle de ce nom, et j'ai cru devoir rendre dans le sanctuaire des lettres [1] un témoignage public à leurs sentimens et un hommage à leur probité.

XIX. Parlons sans déguisement et sans contrainte; si ceux qu'on appelle philosophes fréquentoient davantage les antichambres des ministres; s'ils faisoient leur cour aux dévots accrédités, s'ils affichoient la persécution et l'intolérance, ils ne seroient pas en butte à tous les traits qu'on lance contr'eux. Mais ils honorent les grands et les fuyent, ils révèrent la vraie piété et détestent le zèle persécuteur; ils croient que le premier devoir du christianisme est la charité; enfin, comme on l'a encore dit ailleurs (car il y a des vérités qu'il est bon de répéter à certaines oreilles) ils respectent ce qu'ils doivent et ils estiment ce qu'ils peuvent. Voilà leur véritable crime.

XX. Le plus grand malheur des lettres, ce n'est pas d'être mépri-

1. Ce discours devait être lu dans une séance publique de l'Académie françoise. [D'Alemb.]

sées par ceux qui les ignorent; c'est d'être avilies par ceux qui les cultivent. Ecrivains qui faites un trafic honteux d'éloges et de satyres, qui déchirez ce que nous avons de meilleur, qui louez ce que nous avons de plus mauvais, quel honneur prétendez-vous en recueillir? Vous ne faites rien contre la réputation de ceux que vous attaquez, vous faites tout contre la vôtre. La malignité vous lit un moment, l'équité vous apprétie et vous méprise. Ceux même qui vous encouragent et qui vous soutiennent en apparence, rougissent de l'appui qu'ils vous prêtent; au moindre échec que vous recevez, ils vous abandonnent; à la première décharge, si je puis parler de la sorte, la troupe auxiliaire des protecteurs se retire; ils ressemblent au *Bourgeois gentilhomme* de Molière, ils craignent de gâter leur robe en se mêlant du combat. Que gagnez-vous donc, en voulant exposer le mérite à la risée des sots? Le jour de la vengeance arrive tôt ou tard; le public fait justice, le mérite reprend sa place, et ses lâches ennemis rentrent dans le néant.

XXI. Et vous qui faites honneur aux lettres par vos talens et par votre conduite, vous qui représentez la nation aux yeux des étrangers, vous qui en soutenez la gloire dans ses malheurs [1], ne vous découragez point pour quelques orages passagers, gardez-vous d'avilir par la bassesse de la flatterie ou de la satyre la noblesse de l'état que vous avez embrassé; attendez en silence le jugement de l'Europe, qui fera taire et rougir vos ennemis; jouissez d'avance de la justice qu'elle vous prépare; soyez unis, aimez-vous, si vous le pouvez, les uns les autres, aimez votre patrie sans être esclaves, respectez la vérité et les lois, respectez-vous enfin vous-même, et vous serez respectés.

1. En l'année 1760, où ce discours a été fait, on sait que la France faisoit une guerre très malheureuse. [D'Alemb.]

II

LISTE DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE DANS L'ORDRE DE LEUR RÉCEPTION, DEPUIS CELLE DE VOLTAIRE JUSQU'A LA MORT DE D'ALEMBERT.

NOMS	RÉCEPTION	PRÉDÉCESSEURS
Voltaire.	9 mai 1746.	Bouhier.
L'abbé de La Ville.	15 septembre 1746.	Mongin.
Duclos.	26 janvier 1747.	L'abbé Montgault.
Le marquis de Paulmi.	4 avril 1748.	L'abbé Girard.
Gresset.	4 avril 1748.	Danchet.
Le maréchal de Belle-Isle.	30 juin 1749.	Amelot.
Vauréal, évêque de Rennes.	25 septembre 1749.	Le cardinal de Rohan.
Le comte de Bissy.	29 décembre 1750.	L'abbé Terrasson.
Buffon.	25 août 1753.	Languet de Gergy, archevêque de Sens.
Le comte de Clermont.	26 mars 1754.	De Boze.
Bougainville.	30 mai 1754.	La Chaussée.
De Boissy.	25 août 1754.	Destouches.
D'Alembert.	19 décembre 1754.	Surian, évêque de Vence.
Chateaubrun.	5 mai 1755.	Montesquieu.
L'abbé de Boismont.	25 octobre 1755.	Boyer, ancien év. de Mirepoix.
Montazet, évêque d'Autun.	14 mars 1757.	L'abbé de Rohan-Soubise.
Séguier.	21 mars 1757.	Fontenelle.
Lacurne de Sainte-Palaye.	26 juin 1758.	De Boissy.
Lefranc de Pompignan.	10 mars 1760.	Maupertuis.
La Condamine.	12 janvier 1761.	Vauréal.
Watelet.	19 janvier 1761.	Mirabaud.
Coëtlosquet, ancien évêque de Limoges.	9 avril 1761.	L'abbé Sallier.
L'abbé Batteux.	9 avril 1761.	L'abbé de Saint-Cyr.
L'abbé Trublet.	13 avril 1761.	Maréchal de Belle-Isle.
Saurin.	13 avril 1761.	L'abbé du Resnel.
Louis de Rohan.	11 juin 1761.	L'abbé Seguy,
L'abbé de Voisenon.	22 janvier 1763.	Crébillon.
L'abbé de Radonvilliers.	26 mars 1763.	Marivaux.
Marmontel.	22 décembre 1763.	Bougainville.
Thomas.	22 janvier 1767.	Hardion.
L'abbé de Condillac.	22 décembre 1768.	L'abbé d'Olivet.
Saint-Lambert.	23 juin 1770.	L'abbé Trublet.
Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse.	6 septembre 1770.	Duc de Villars.
Roquelaure, évêque de Senlis.	4 mars 1771.	Moncrif.
Prince de Beauvau.	21 mars 1771.	Président Hénault.
Gaillard.	21 mars 1771.	L'abbé Alary.
L'abbé Arnaud.	13 mai 1771.	Mairan.
De Belloy.	9 janvier 1772.	Comte de Clermont.
Bréquigny.	6 juillet 1772.	Bignon.
Beauzée.	6 juillet 1772.	Duclos.
L'abbé Delille.	11 juillet 1774.	La Condamine.
Suard.	4 août 1774.	De La Ville, évêque de Tricomie.
Malesherbes.	16 février 1775.	Dupré de Saint-Maur.
Chastellux.	27 avril 1775.	Châteaubrun.
Duc de Duras.	15 mai 1775.	De Belloy.
Boisgelin, archevêque d'Aix.	29 février 1776.	Voisenon.
La Harpe.	20 juin 1776.	Colardeau 1.
L'abbé Millot.	19 janvier 1778.	Gresset.
Ducis.	4 mars 1779.	Voltaire.
Chabanon.	20 janvier 1780,	Foncemagne.
Lemierre.	20 janvier 1780.	L'abbé Batteux.
Comte de Tressan.	25 janvier 1781.	Condillac.
Chamfort.	19 juillet 1781.	Lacurne de Sainte-Palaye.
Condorcet.	21 février 1782.	Saurin.

1. Qui avait été lui-même élu en remplacement du duc de Saint-Aignan, et était mort avant sa réception.

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE III

Conflit entre l'Académie et le gouvernement (1770-1772).

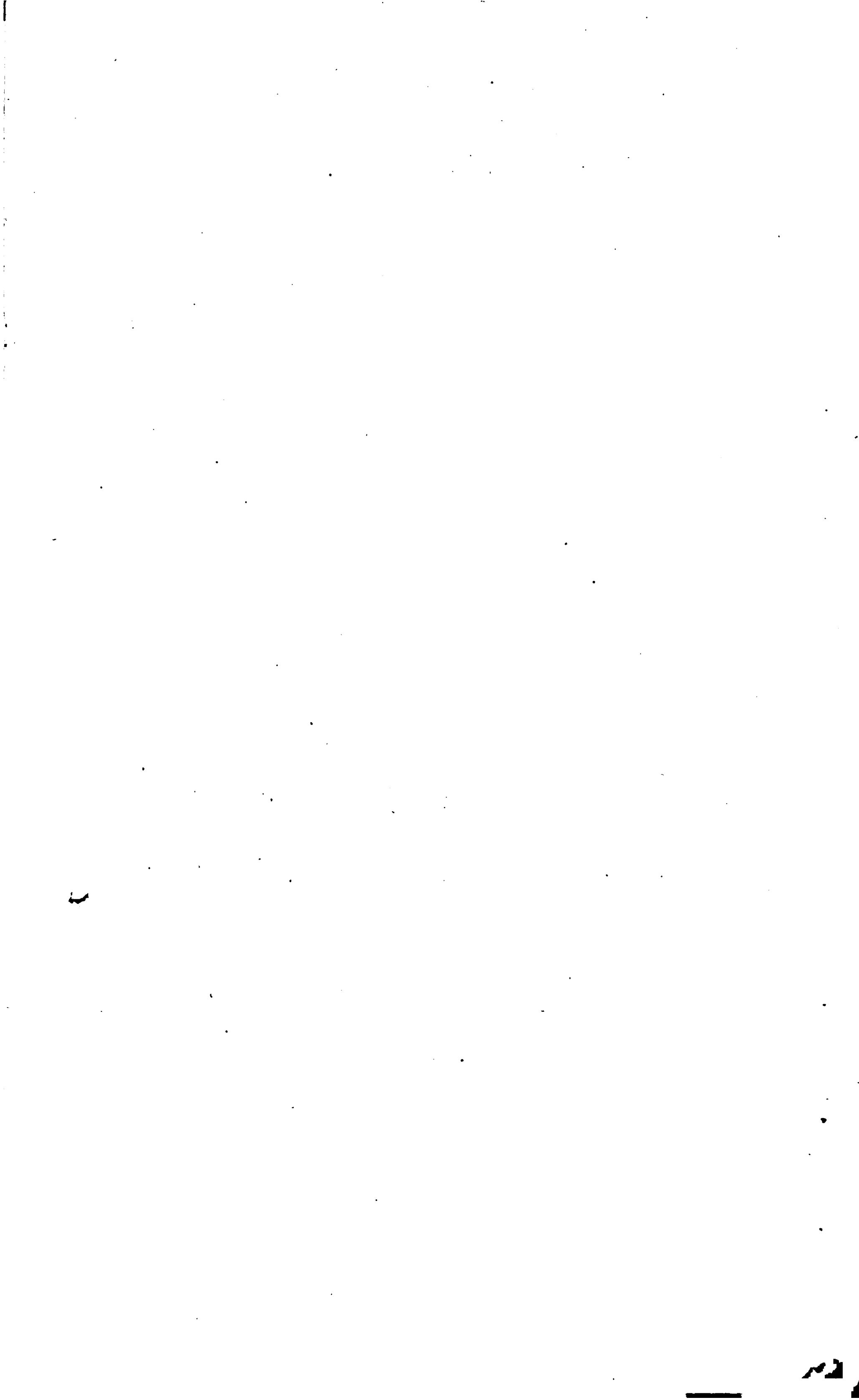
LIVRE IV

Les philosophes et l'Académie pendant le secrétariat de d'Alembert.

Vu et lu,
en Sorbonne, le 24 octobre 1883,
par le Doyen de la Faculté des lettres de Paris.
A. HIMLY.

Vu et permis d'imprimer,
Le vice-recteur de l'Académie de Paris.
GRÉARD.

Coulommiers. — Typ. PAUL BRODARD et Cie.



COULOMMIERS. — TYPOGRAPHIE P. BRODARD ET Cie.


89094348810
b89094348810a



